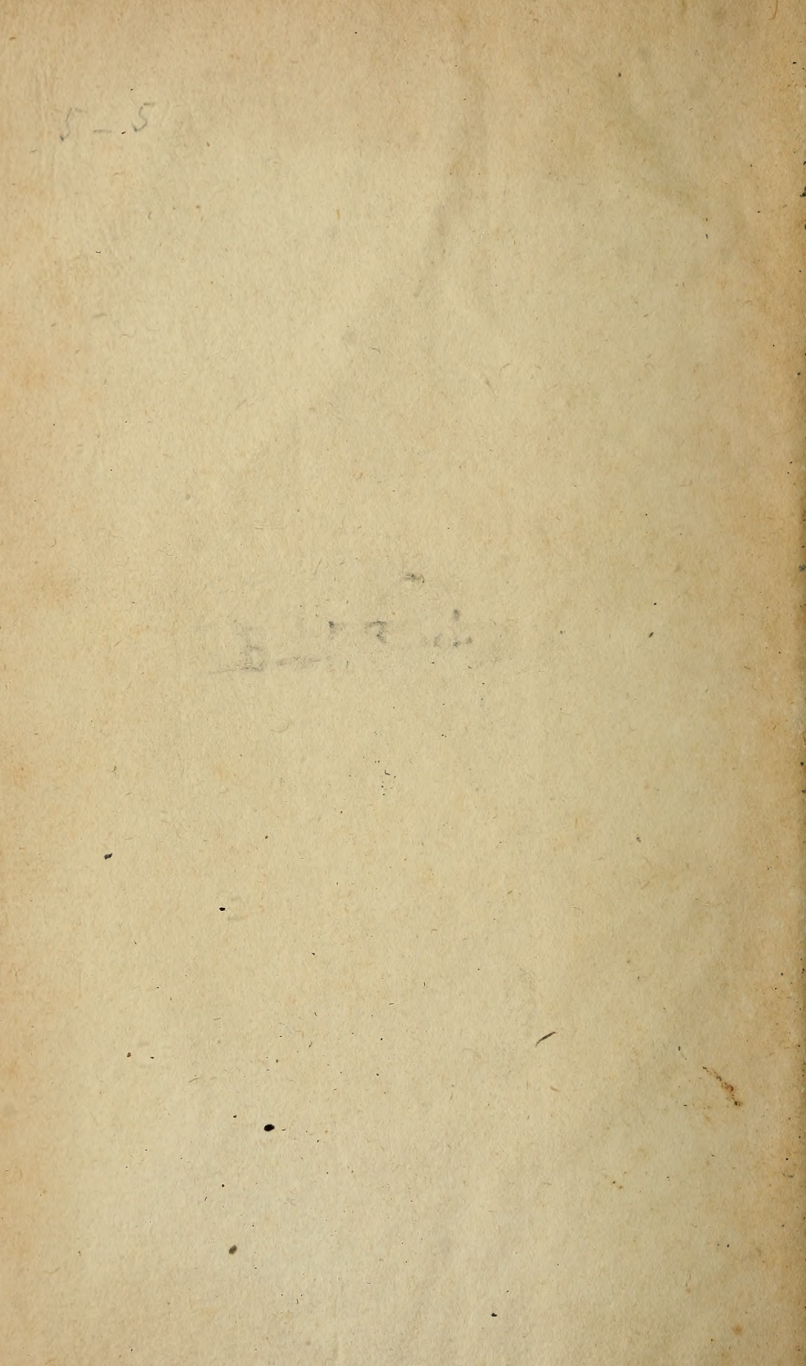










COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME.

COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME,

AUJOURD'HUI

S. A. R. L'INFANT

D. FERDINAND,

DUC DE PARME, PLAISANCE, GUASTALLE, &c. &c. &c.

Par M. l'Abbé de CONDILLAC, *de l'Académie françoise & de celles de Berlin, de Parme & de Lyon; ancien Précepteur de S. A. R.*

TOME QUATORZIEME.

INTRODUC. A L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE MODERNE



A PARME,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCC. LXXV.

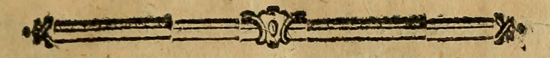
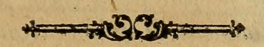


TABLE DES MATIERES.



LIVRE TREIZIEME.

CHAPITRE I.

De la France jusqu'au ministere du cardinal de Richelieu.

Pag. 1.

Marie de Medicis est déclarée régente par un arrêt du parlement qui est confirmé dans un lit de justice. Elle ne laisse aucune autorité au conseil, où elle admet tous ceux qu'elle n'ose refuser. Concini, à qui elle donne sa confiance, fait une fortune rapide. Elle ruine les finances. Les princes confédérés prennent Juliers. Marie abandonne le duc de Savoie. Double alliance avec l'Espagne. Les Huguenots en prennent l'alarme: mais Marie les divise en gagnant quelques-uns des chefs. Les grands se font des in-

térêts contraires & ne ſavent plus former des partis. Les Huguenots étoient diviſés en deux partis. Bouillon ſe joint au prince de Condé. Marie négocie pour abandonner Saint-Jean d'Angeli au duc de Rohan qui s'en eſt rendu maître. Condé arme. Marie propoſe un accommodement. Condé avoit publié un manifeſte. Le duc de Rohan refuſe de ſe joindre à cette ligue. Les mécontents obtiennent ce qu'ils demandent. Louis XIII déclaré majeur. Derniers états-généraux. Le roi oublie ce qu'il leur a promis. Condé met le parlement dans ſon parti. Arrêté du parlement. Le roi lui défend de paſſer outre. Remontrances du parlement. Elles entretiennent le mécontentement du peuple. Les Huguenots ſe joignent à Condé. Les mécontents font la loi. Les récompenſes que Marie donne aux rebelles, invitent à de nouvelles révoltes. Bouillon ne ſonge qu'à troubler. Le maréchal d'Ancre fait arrêter Condé. Récompenſes prodiguées. Le maréchal d'Ancre change tout le miniſtere. Les mécontents arment encore : mais l'évêque de Luçon donne de la fermeté au gouvernement. Faveur d'Albert de Luines qui eſt d'intelligence avec les mécontents. Il ſonge à éloigner Marie de Medicis. Il obtient l'ordre d'arrêter le maréchal d'Ancre. D'Ancre eſt tué. Marie eſt reléguée à Blois. Les mécontents reviennent à la cour. On fait le procès à la mémoire de Concini & à la Galigaï. Marie échappée de ſa priſon, me-

nace, & puis se prête à un accommodement. Elle se joint aux mécontents qui prennent les armes. Elle revient à la cour. Guerre avec les Huguenots. Marie entre au conseil. Elle y fait entrer l'évêque de Luçon, qui se saisit bientôt de toute l'autorité.

CHAPITRE II.

De la France & de l'Angleterre jusqu'à la prise de la Rochelle.

Pag. 25.

La conduite de la régente divisoit les partis, & les faisoit renaître. Richelieu se propose d'abattre les grands, & de mettre les Huguenots hors d'état de se soulever. Il se proposoit encore d'humilier la maison d'Autriche. Obstacles à ses desseins. Guerre avec les Huguenots. Les Catholiques ne pardonnent pas au cardinal la paix à laquelle le roi est forcé. Richelieu se ménage tout-à-la fois dans l'esprit du roi & dans l'esprit de la reine mere. Marie propose le mariage de Gaston avec l'héritiere de Montpensier. Ce projet partage toute la cour. Complot des grands contre Richelieu. Il est éventé. Autre complot qui ne leur réussit pas mieux. Richelieu feint de vouloir se retirer, & obtient une garde.

Fin des intrigues occasionnées par le projet du mariage de Gaston. Assuré de son crédit, Richelieu écarte tout ce qui peut faire obstacle à son ambition. Les Anglois prennent part à la guerre des Huguenots. Jacques I s'imaginoit que sa prérogative lui donnoit une autorité sans bornes. Les Anglois accoutumés à obéir, paroissoient avoir la même idée de la prérogative, & ne contestoient rien. Conduite qu'auroient dû tenir les rois d'Angleterre, pour conserver cette puissance, qui n'étoit fondée que sur l'opinion. Comment une conduite différente la ruinera tout-à-fait. Combien le fanatisme des Ecossois étoit à redouter. Jacques cependant se croit absolu en Ecosse, depuis qu'il est roi d'Angleterre. Trois sectes dans la Grande-Bretagne. Autant les Episcopaux étoient favorables aux prétentions de Jacques, autant les Calvinistes d'Ecosse & les Puritains d'Angleterre y étoient contraires. Jacques souleve les partis en croyant les concilier. Les parlements timides & respectueux cherchoient à composer avec le roi pour mettre des bornes à la prérogative. Mais Jacques & Charles I ne pensoient pas que la prérogative pût être limitée. Les Puritains combattront le despotisme de ces deux rois. Les communes avoient acquis beaucoup d'autorité. Mais un usage donnoit au roi le pouvoir de changer à son choix les membres de cette chambre. Cet usage est aboli. Les communes se refusent à la réu-

ment, & chacun devient Whigs ou Torys. Eleves que Jacques formoit. Buckingham conduit en Espagne Charles qui épouse ensuite Henriette, sœur de Louis XIII. Un nouveau parlement que le roi veut gagner par des complaisances fait un bill qui sera le fondement de la liberté. Intrigues de Buckingham, qui fait déclarer la guerre à l'Espagne. Expédition mal concertée. Mort de Jacques. Charles I dans les mêmes préjugés que son pere n'imagine pas qu'on puisse résister à son pouvoir absolu. Il demande avec confiance les subsides nécessaires, pour soutenir la guerre contre l'Espagne. Mais les communes veulent profiter d'une circonstance, qui le mette dans la dépendance du parlement. Il n'obtient que 112000 *livres sterling. Il casse le parlement lorsque les communes désapprouvoient les secours qu'il avoit voulu donner à Louis XIII contre les Huguenots. Autre parlement plus hardi que les précédents. Il est encore cassé, & on écrit de part & d'autre pour se justifier. Charles déclare la guerre à la France. Buckingham paroît à la vue de la Rochelle & invite les Rochellois à la révolte. Il est forcé à se retirer lorsque la Rochelle est assiégée par Louis XIII. Après avoir usé de violence pour lever des impots arbitraires, Charles convoque un parlement. Le nouveau parlement se conduit avec plus de prudence que le roi. Pétition de droit qui assure la liberté des citoyens. Char-*

LIVRE QUATORZIEME.

CHAPITRE I.

Exposition préliminaire à la guerre qui fut terminée par le traité de Westphalie.

il ne savoit pas tirer avantage. On sentoit qu'il falloit tenir la balance entre elles. Elisabeth est la premiere qui ait connu la politique. Les Provinces-Unies avoient secoué le joug de l'Espagne, & se gouvernoient avec défiance. Henri IV avoit porté la politique à sa perfection. Celle de Charles-Quint avoit produit un effet contraire à celui qu'il en avoit attendu. Ferdinand I se déclara pour la tolérance, ainsi que Maximilien II. La mort de Henri IV avoit rompu les mesures prises pour l'abaissement de la maison d'Autriche. Mais il restoit deux partis : l'union évangélique & la ligue catholique. Rodolphe II avoit été dépouillé par Mathias, qui souleve les Protestants. La Boheme se révolte contre Mathias. Les duchés de Cleves & de Juliers avoient déja armé l'union évangelique & la ligue catholique. Mathias meurt, & ne laisse presque que des titres à Ferdinand II. Alors les électeurs s'étoient rendus les législateurs de l'empire.

CHAPITRE II.

Etat des principales puissances au commencement de la guerre.

Pag. 90.

La naissance du luthéranisme & l'avénement de Charles-Quint sont une époque où commence

un nouvel ordre de choſes. Guſtave Waſa avoit toujours conſervé l'alliance de Frédéric I & de Chriſtian III. Eric XIV ſon fils aîné, perdit la couronne. Jean III qui avoit détrôné ſon frere, troubla la Suede; & eut la guerre avec Frédéric II fils de Chriſtian III & pere de Chriſtian IV. Sigiſmond, ſon fils, fut élu roi de Pologne. Mais les états de Suede donnerent la couronne au duc Charles, ſon frere, & l'aſſurerent à Guſtave-Adolphe, fils de Charles. Les royaumes du nord étoient électifs. Peuplades qui en ſont ſorties. Les Provinces-Unies ſont une aſſociation de pluſieurs républiques indépendantes. Il y a dans chaque province un conſeil toujours ſubſiſtant. Les Etats-Généraux ſont compoſés des députés des ſept provinces. Les députés ne penvent rien prendre ſur eux, & l'unanimité eſt néceſſaire en affaires majeures. Ils prennent les ordres des Etats-Provinciaux où l'unanimité eſt encore une condition eſſentielle. Députés prépoſés à l'armée. Combien ce gouvernement ralentit les opérations de toutes ces républiques. Le ſtadhoudérat a paré à cet inconvénient. Puiſſance du ſtadhouder. Cette puiſſance a ſauvé la république, & peut lui être funeſte. A peine les Provinces-Unies goûtent la paix qu'elles ſont troublées par des diſputes de religion. On agitoit des queſtions ſur des choſes dont nous ne pouvons pas même parler. Arminius dit que nous pouvons réſiſter à la grace.

ne se trouvent pas dans une plus grande quantité d'argent. Les trésors de l'Amérique n'enrichissent l'Espagne que pour un moment. Ils y passent pour ruiner l'industrie. Ils n'y restent pas. Etat de l'Espagne au commencement du dix-septieme siecle. Combien il est difficile à cette monarchie de se relever. Les loix de l'empire étoient sans force. Deux religions ennemies donnoient au corps germanique des vues mieux déterminées. Charles-Quint avoit accru leur haine réciproque. L'union évangélique étoit formée de deux sectes ennemies. L'électeur de Saxe étoit peu fait pour fortifier le parti auquel il s'attachoit. Les peuples de l'empire étoient moins foulés que les autres. Mais ils étoient pauvres parce qu'ils avoient peu d'industrie. Ambition de la maison d'Autriche. L'Europe veut l'humilier.

CHAPITRE III.

De la guerre de l'empire jusqu'à l'année 1635.

Pag. 132.

Frédéric V, électeur Palatin, accepte la couronne de Boheme. Le prince de Transilvanie faisoit une diversion en sa faveur. Ferdinand II avoit pour lui le roi de Pologne, l'électeur de Saxe & le duc de Baviere. Frédéric est

abandonné par l'union évangélique. Il perd la bataille de Prague & la Boheme. Ferdinand met Frédéric au ban de l'empire. Mansfeld qui défendoit le haut Palatinat, feint de traiter avec les Impériaux, & leur échappe. Les Impériaux achevoient la conquête du Palatinat. Frédéric congédie Mansfeld & le duc de Brunswick. Les provinces de l'empire sont dévastées. Mansfeld & le duc de Brunswick menacent la Campagne. Mansfeld préfere le service des Etats-Généraux aux offres des autres puissances. Il joint le prince d'Orange, & fait lever le siege de Berg-op-zoom. L'union évangélique ne subsistoit plus. Le duc de Brunswick avoit été défait & Mansfeld étoit hors d'état de rien entreprendre. Ferdinand II ne trouvant plus d'obstacles, donne le Palatinat à Maximilien de Baviere. Ferdinand croyoit assurer sa puissance en semant des divisions, & se hâtoit trop de la montrer. Ligue qui se forme contre lui. Richelieu se borna à faire restituer la Valteline aux Grisons. On avoit inutilement négocié à cet effet. Il arma, & la Valteline fut enlevée aux Espagnols. Christian IV forme une ligue contre l'empereur. Après de mauvais succès, les circonstances lui procurent des conditions de paix plus avantageuses, qu'il ne devoit espérer. Alors la maison d'Autriche vouloit enlever Mantoue au duc de Nevers. Le cardinal vouloit, malgré Marie de Medicis, le main-

maintenir dans la possession de ce duché. Ligue en faveur du duc de Nevers. Le cardinal prend dans cette guerre la qualité de lieutenant général. Mazarini négocie la paix, & la fait. Richelieu dissipe une intrigue qui se tramoit contre lui. Combien il étoit nécessaire à Louis XIII. Edit de restitution donné par Ferdinand. Tous les Protestants obéissent, excepté les électeurs de Saxe & de Brandebourg. Ferdinand se conduit en despote. Mais la diete de Ratisbonne qui le force à licencier une partie de ses troupes, & à déposer Walstein, ne lui accorde aucune de ses demandes. Les Protestants, assemblés à Leipsick, demandent l'abolition de l'édit de restitution & la liberté des princes de l'empire. Mais ils avoient besoin de trouver des secours dans les puissances étrangeres. Gustave Adolphe faisoit fleurir ses états. Il avoit fait une paix glorieuse avec la Russie; & forcé à une treve Sigismond roi de Pologne. Sollicité à déclarer la guerre à Ferdinand, il avoit plusieurs motifs pour s'y déterminer. Caractere de ce héros, que Ferdinand osoit mépriser. Il prend ses mesures pour surmonter les difficultés qu'il prévoit. Il commence la guerre avec quinze mille hommes. Succès de sa premiere campagne. Il a besoin de quelque action d'éclat, pour enhardir les ennemis de Ferdinand à s'unir à lui. Il fait alliance avec la France. Par le traité il offroit la neutralité aux princes catholiques &

s'engageoit à ne rien changer à la religion. Au commencement de la campagne Gustave s'ouvre la Silésie. Tilly prend & ruine Magdebourg. Ferdinand pour forcer les Protestants à prendre les armes pour lui, porte la guerre dans leurs états. Gustave fortifié de plusieurs alliés, marche contre Tilly. Bataille de Leipsick. Gustave soumet tout depuis l'Elbe jusqu'au Rhin qu'il passe. L'électeur de Saxe au lieu de le seconder, s'arrête tout-à coup. Walstein fait la loi à l'empereur qui le recherche. Alors Marie de Medicis, d'abord prisonniere à Compiegne, pour avoir médité la perte du cardinal, s'étoit ensuite retirée dans les Pays-Bas, où Gaston d'Orléans la suivit. Gustave accorde la neutralité à l'électeur de Treves, & la refuse à d'autres princes, qui ne la demandoient pas sincérement. Gustave se rend maître de la Baviere: mais les Impériaux reprennent la Boheme, & font des progrès dans la basse Saxe. Gustave ne peut forcer les Impériaux dans leur camp. Bataille de Lutzen, où il perd la vie. Pendant ce temps-là le duc de Montmorenci qui avoit armé pour Gaston, laissoit sa tête sur un échafaud, & Gaston se retiroit dans les Pays-Bas. La mort du roi de Suede divisoit les ennemis de Ferdinand. Il ne paroissoit pas que la Suede pût conserver la supériorité. L'empereur n'attendoit plus que le moment de se venger. Il semble que la Suede ne pouvoit penser qu'à fai-

re une paix moins désavantageuse. Mais Oxenstiern, dans l'assemblée des Protestants à Hailbron, les engage à se réunir de nouveau & conserve la superiorité aux Suédois. Oxenstiern restitue aux enfants de Frédéric les conquêtes, que Gustave avoit faites dans le Palatinat. Il renouvelle l'alliance avec la France, & on offre encore la neutralité aux princes catholiques. Les provinces de l'empire sont dévastées par les armées. Cependant Walstein humilioit Ferdinand autant par ses services que par ses hauteurs. Il se rend suspect, & Ferdinand le fait assassiner. Les Impériaux chassent les Suédois de la Baviere, mettent le siege devant Nordlingue. Les Suédois perdent la bataille de Nordlingue, & leur parti paroît ruiné.

CHAPITRE IV.

Depuis que la France prit les armes contre la maison d'Autriche jusqu'à la mort du cardinal de Richelieu.

Pag 178.

Pourquoi la France n'avoit donné que peu de secours aux Suédois. Après la mort du roi de Suede, elle se propose de faire de plus grands efforts. Mais Richelieu attend le moment

d'Autriche sur les sauf-conduits. Ces difficultés font tomber sur elle le reproche qu'elle faisoit à la France de s'opposer à la paix. Evénements des campagnes de 1637 & 1638. La France & la Suede s'engagent à ne pas traiter séparément. Cependant la Suede négocioit secrétement : mais trompée par l'empereur, elle cesse de tromper la France, & s'unit sincérement à cette couronne. Charles I veut entrer en négociation avec les puissances de l'Europe, & Richelieu fomente les troubles de l'Ecosse. Négociation sans effet avec le prince de Transilvanie. Artifices de la cour de Vienne pour séparer la Suede de la France. Négociations sans effet. Evénements de la guerre pendant les négociations. La France acquiert les places qu'occupoit le duc Bernard. Elle a de grands succès pendant que les Suédois se maintiennent. Politique du duc d'Olivarez. Elle force les Catalans à la révolte, & fait perdre le Portugal à la couronne d'Espagne. Il s'agissoit alors de renouveller le traité entre la France & la Suede. Instructions que ces deux couronnes donnent à leurs ministres. Ferdinand qui les veut diviser, ne sait pas profiter des dispositions où se trouve la Suede. Artifices de Ferdinand pour persuader qu'il ne s'oppose pas à la paix que tout l'empire demande. Artifices de Richelieu. Les avances qu'ils se faisoient l'un à l'autre n'étoient que pour tromper le public. L'empereur & la diete

de Ratisbonne sont au moment d'être surpris par Banier & Guébriant. La Suede fait une grande perte dans Banier. Elle en devient plus traitable, & conclut le nouveau traité tel que la France le desiroit. Situation de l'électeur de Brandebourg entre les Suédois & les Impériaux. Il abandonne l'empereur, avec qui les ducs de Lunebourg font la paix. Guerre civile en France. Elle finit bientôt par la mort du comte de Soissons. Toute l'Europe demandoit la paix. Le traité préliminaire paroissoit au moment d'être conclu. Mais de part & d'autre on vouloit éloigner la conclusion, quoiqu'on feignît de vouloir conclure. Cependant à force de feindre, Lutzau & le comte d'Avaux concluent malgré eux. Conditions du traité préliminaire qu'ils signent. L'empereur désavoue Lutzau, & s'expose aux reproches de toute l'Europe. Pertes que fait la maison d'Autriche qui compte sur une révolution en France. Louis XIII ayant besoin d'un favori, le cardinal lui avoit donné Cinqmars. Le favori réussit & donne de l'ombrage à Richelieu. Il cherche à le perdre dans l'esprit du roi. Il forme un parti. La cour d'Espagne promet des secours. Inquiétude de Richelieu : confiance inconsidérée de Cinqmars. Mais Louis, qui se reproche sa foiblesse, écrit au cardinal. Il a cependant de la peine à se persuader que Cinqmars soit coupable. Punition de Cinqmars : mort du cardinal. Cette

mort donne de la confiance aux ennemis de la France & de l'inquiétude à ses alliés.

CHAPITRE V.

Jusqu'à l'ouverture du congrès pour la paix générale.

Pag. 227.

Louis XIII se conforme au plan que le cardinal avoit laissé. L'ouverture du congrès est fixée. Mort de Louis XIII. Ses dispositions. Le parlement défére la régence à la reine. Mazarin premier ministre. Victoire de Rocroi. La France confirme son alliance avec la Suede. Les plénipotentiaires de l'empereur & du roi d'Espagne arrivent à Munster. La Suede avoit intérêt à ne pas traiter sans la France. Il n'en étoit pas de même des Etats-Généraux. C'est pourquoi les plénipotentiaires de la France passent par la Haye, pour s'assurer que la Hollande ne traitera de la paix que conjointement avec la France. Mort de Guébriant. Défaite des François à Dutlingen. Les Suédois déclarent la guerre au roi de Danemarck. Les Impériaux fondent de nouvelles espérances sur ces événements. Le comte d'Avaux dissipe les inquiétudes, que la reine & Mazarin ont à ce sujet. La

---

LIVRE QUINZIEME.

CRAPITRE I.

de ne pouvoit traiter ſurement ſans garantie. Mais l'impuiſſance de l'Eſpagne étoit une garantie ſuffiſante pour la Hollande. D'ailleurs cette république pouvoit au beſoin compter ſur les ſecours de la France contre l'Eſpagne ; & il pouvoit arriver qu'elle auroit beſoin des ſecours de l'Eſpagne contre la France. Mazarin devoit peu compter ſur le dernier traité fait avec les Provinces-Unies. Mais ſi elles paroiſſent vouloir traiter ſéparément, il doit leur reprocher leur infidélité & leur ingratitude. Cependant le reproche d'infidélité étoit peu fondé. Celui d'ingratitude l'étoit tout auſſi peu ; & on ne peut qu'applaudir à la Hollande, ſi elle ne ſe laiſſe pas tromper aux artifices du cardinal. Maximilien duc de Baviere, étoit dans une poſition, où il ne ſavoit s'il devoit ſe détacher de l'empereur ou lui reſter uni. Les autres princes de l'empire avoient peu d'influence par eux-mêmes, & ne demandoient que la paix. L'empire étoit ſujet par ſa nature à bien des variations. Après Louis IV la couronne devient tout à-fait élective. Effets de cette révolution pendant la premiere période, ſous les princes de la maiſon de Saxe. Origine des comtes palatins, des margraves, landgraves, &c. Privileges des dietes. Prérogatives des rois de Germanie. Ils les perdent preſque toutes ſur la fin de la ſeconde période qui comprend les princes de la maiſon de Franconie. Pendant la troiſieme, ſous les princes

de la maiſon de Suabe, il n'y a que des troubles. Ces troubles occaſionnent pluſieurs changements. La quatrieme période eſt un temps d'anarchie. C'eſt alors que les évêques & les ducs, qui avoient le droit de premiere élection, s'arrogent à eux ſeuls le droit d'élire l'empereur. Pour s'aſſurer les uſurpations qu'ils ont faites, ils donnent la couronne impériale à des princes dénués de forces. Interregne qui donne lieu à des ligues, & à des uſurpations. Pendant la cinquieme période les empereurs occupés de l'agrandiſſement de leur maiſon, ou des troubles de l'empire & de l'égliſe, n'ont pu recouvrer les domaines & les prérogatives enlevés à leur couronne. Lorſqu'après tant de révolutions, les princes de l'empire n'avoient plus dans la ſixieme période que des prétentions, dont la force ſeule pouvoit faire des droits, les héréſies ſemerent de nouvelles diviſions. Dans cet état des choſes, il étoit naturel que les membres de l'empire s'uniſſent à la France & à la Suede, qui offroient de faire ceſſer l'oppreſſion. Ils pouvoient compter ſur la protection de ces deux puiſſances, parce qu'elles ne pouvoient s'agrandir qu'en ménageant leurs intérêts. Pour forcer Ferdinand & Maximilien à la paix, la France ſe propoſe de porter la guerre dans les états héréditaires & dans la Baviere.

CHAPITRE II.

Du traité de Westphalie ou des négociations faites à Munster & à Osnabruck.

Pag. 264.

Médiation sans effet des Vénitiens & du pape. On n'attendoit plus au congrès, que les plénipotentiaires des Provinces-Unies. Plénipotentiaires des autres puissances. Obstacles qui retardent l'ouverture du congrès. 1.° Pleins-pouvoirs qu'on veut trouver défectueux. 2.° Artifices de la maison d'Autriche pour diviser ses ennemis. 3.° Lenteur des états de l'empire à députer au congrès, comme ils y étoient invités par les plénipotentiaires de France & de Suede. Ferdinand auroit voulu empêcher cette députation. Le mauvais succès de ses armes le force à paroître moins contraire à la paix, & on prend jour pour les propositions. Les Impériaux & les Espagnols demandent qu'on leur restitue toutes les conquêtes. La Suede & la France se bornent à demander qu'on attende les députés des états de l'empire. On les attend, en disputant si on les attendra. Malgré les oppositions de Ferdinand, le congrès est regardé comme une diete générale de l'empire. Les Suédois, qui avoient eu de grands succès, paroif-

ſoient vouloir hâter la négociation. Mais la France la vouloit retarder, de crainte qu'ils n'en retiraſſent de trop grands avantages. Quoique les deux couronnes alliées euſſent des raiſons communes pour la retarder, elles conſentent à donner leurs propoſitions. Elles paroiſſent dans leurs propoſitions ne s'occuper que des intérêts du corps germanique, & ſe bornent pour elles à une ſatisfaction, qu'elles n'expliquent pas. C'étoit le vrai moyen d'obtenir ce qu'elles deſiroient. Mais ne s'expliquant pas ſur leur ſatisfaction, elles n'avançoient pas la paix. Succès des armes de la France. Cependant elle cherchoit des prétextes pour ne pas s'expliquer encore ſur la ſatisfaction qu'elle demandoit. L'empereur répond aux propoſitions des deux couronnes, & paroît prendre pour juge les états de l'empire. Quelle étoit cette réponſe. Les états s'occupent de leurs intérêts qui font naître bien des conteſtations. Se flattant de tout obtenir pour eux, ils ne paroiſſent pas s'intéreſſer à la ſatisfaction des deux couronnes. Ces deux couronnes n'oſoient pas d'abord s'en expliquer l'une à l'autre. Enfin elles ſe devinent & ayant preſſenti les diſpoſitions du public, elles déclarent ce qu'elles demandent. La ſatisfaction de la France devoit être priſe ſur les domaines de la maiſon d'Autriche. Il n'en étoit pas de même de celle de la Suede : c'eſt pourquoi elle ſouffroit plus de difficultés. Les états déclarent qu'il n'eſt

dû de satisfaction ni à l'une ni à l'autre. Les deux couronnes ne s'inquiétent pas de ce jugement. Le comte de Trantmansdorff tente inutilement de reconcilier l'empereur avec le corps germanique. Il ne réussit pas mieux à détacher la Suede de la France. Il entame une négociation avec cette derniere couronne. Maximilien de Baviere traite aussi avec la France, qui lui fait des propositions avantageuses. Quoique la négociation paroisse avancée, tout est encore suspendu. La France temporise pour ménager le duc de Baviere, & pour ne pas donner trop d'avantage à la Suede. Mais par cette conduite elle expose l'armée suédoise. Difficultés qui retardoient la négociation commencée entre la France & l'empereur. Le progrès des armées force les Impériaux à souscrire aux principales demandes de la France. Cependant la France ne peut pas conclure définitivement sans la Suede. Elle devient médiatrice entre les Suédois & les Impériaux. Mais plus elle prend de supériorité dans la négociation, plus les Suédois se montrent difficiles. Offres des Impériaux aux Suédois. Les plénipotentiares françois écrivent à ce sujet à Christine qui desiroit la paix. Succès de Turenne & de Wrangel. L'Espagne qui faisoit des pertes, négocioit lentement avec la France, & pressoit les Etats-Généraux de conclure un traité particulier. Elle feignoit de vouloir conserver toutes ses conquêtes, & l'Espagne

paroissoit ne vouloir abandonner que quelques places. Philippe IV feint de vouloir céder les Pays-Bas en échange de la Catalogne. Il paroît disposé à conclure avec la France. Il prend les députés de Hollande pour arbitres. La France feint de ne vouloir pas abandonner la Catalogne ; & par cet artifice, Mazarin s'imagine engager les députés à offrir les Pays-Bas. Cet artifice ne devoit pas réussir. Les Espagnols font des propositions que la France auroit dû accepter. Pour alarmer les Etats-Généraux ils font courir le bruit du mariage de l'infante avec Louis XIV. Raisons des Etats-Généraux pour conclure leur traité particulier. Ils le concluent, mais ils en différent la signature. Il étoit impossible aux puissances alliées de conduire leurs négociations du même mouvement. La France qui se plaignoit de la précipitation de la Hollande, étoit exposée aux mêmes reproches de la part de la Suede. Elle ne pouvoit pas exiger que les Etats-Généraux s'arrêtassent à chaque incident qu'elle faisoit naître. Par la médiation des députés de Hollande, tout étoit d'accord entre l'Espagne & la France ; lorsque de nouvelles prétentions de Mazarin rompent la négociation. Alors les députés signent leur traité. Justification des Etats-Généraux. La France avoit besoin de la paix, parce qu'elle étoit épuisée, & que le mécontentement général menaçoit d'une revolte. Pendant que Servien travailloit à retarder la né-

gociation de la Hollande, d'Avaux hâtoit celle de la Suede. Les Suédois ne s'expliquoient pas ſur leur ſatisfaction. Offres qu'on leur faiſoit. On convient de dédommager aux dépens des égliſes, l'électeur de Brandebourg de la moitié de la Poméranie qu'on lui ôtoit, & la Suede de l'autre moitié qu'on ne lui donnoit pas. Mais le dédommagement devoit-il être pris ſur les Proteſtants ou ſur les Catholiques? Falloit-il encore dédommager les égliſes qu'on dépouilleroit? Le comte d'Avaux leve ces difficultés. Campagne de 1647. Les plénipotentiaires étoient d'accord ſur les principaux articles, lorſque l'empereur voulut avoir l'avis des députés. Les Suédois paroiſſent s'intéreſſer vivement aux Proteſtants, ce qui met le comte d'Avaux dans une ſituation embarraſſante. On convient de créer un huitieme électorat pour le prince Palatin. Par rapport aux deux religions on convient de rétablir les choſes dans l'état où elles étoient en 1624 à quelques exceptions près. On regle la ſatisfaction du landgrave de Heſſe. Les troupes ſuédoiſes demandoient une ſatisfaction. Deux demandes de la France, ſur leſquelles on conteſtoit encore. L'empereur qui compte ſur des ſuccès, ſuſpend la négociation. Elle eſt encore retardée par le départ du comte de Trantmanſdorff, & par le duc de Baviere, qui ſe rejoint à l'empereur. Mais ce prince la hâta enſuite au moins par rapport à la France. La Suede avan-

---

LIVRE SEIZIEME.

CHAPITRE I.

ſuit à S. Germain où elle manque de tout. Les rebelles, maîtres de Paris, ſongent à s'y défendre. Mais on voyoit que l'eſprit de faction s'éteignoit. Le parlement fait des propoſitions de paix. Elles ſont acceptées. Caractère de Condé. Il eſt arrêté avec le prince de Conti & le duc de Longueville. Leur parti arme. Ils ſont mis en liberté, & Mazarin eſt forcé à ſortir du royaume. Condé arme. Louis, alors majeur, rappelle le cardinal dont le parlement met la tête à prix. Paris ouvre ſes portes à Condé. Mais une ſeconde retraite du cardinal ayant ſoumis les Pariſiens, Condé ſe retire dans les Pays-Bas & le cardinal revient. La France s'allie de Cromwel qui déclare la guerre à l'Eſpagne. Charles I ſe conduiſoit en deſpote, qui croit que toute l'autorité réſide en lui. Cependant on étoit moins choqué de l'uſage qu'il faiſoit de ſon pouvoir, que du pouvoir qu'il s'arrogeoit Il voulut changer d'autorité la liturgie des Ecoſſois. Ce fut alors que l'Ecoſſe ſe ſouleva. Quatre conſeils ſe ſaiſirent de l'autorité ſouveraine. Le Covenant, acte par lequel ils jurent de s'oppoſer à toute innovation. Charles qui mollit conſent à convoquer une aſſemblée eccléſiaſtique & un parlement. L'aſſemblée eccleſiaſtique ordonne de ſigner le Covenant. On déclare que le parlement doit obéir lui-même à cette déciſion, & on arme. Charles qui a beſoin de ſubſides, convoque le parlement d'Angleterre.

Mais ce corps veut profiter de la conjoncture pour ruiner les prérogatives de la couronne : & il le casse. Les Ecossois armés demandent que le roi prenne l'avis de son parlement d'Angleterre. Se voyant sans ressources, il est forcé à le convoquer. Mais il s'est donné un juge. Les communes recherchent les ministres sur leur conduite; les gouverneurs, les lieutenants. Elles donnent une paye à l'armée écossoise. Elles abolissent tout ce qu'elles jugent contraire à la liberté. Charles fait un voyage en Ecosse, où il reçoit la loi. Le parlement licentie les troupes parce qu'il craint qu'elles ne se déclarent pour le roi. Soulévement de l'Irlande. Si l'on avoit voulu réformer le gouvernement, on le pouvoit alors. Mais le fanatisme ne devoit pas se borner à une réforme. Le parlement emploie jusqu'aux impostures pour perdre Charles. Le peuple de plusieurs provinces & celui de Londres offrent leurs services au parlement. Le parti que le roi conserve dans ce corps est forcé au silence. La guerre commence. Le parlement d'Angleterre demande des secours aux Ecossois. Un parlement convoqué en Ecosse sans l'aveu de Charles, fait alliance avec celui d'Angleterre. Alors les Indépendants qui se confondoient avec les Presbitériens, se rendoient insensiblement maîtres du parlement. Ils se proposent de forcer les membres du parlement à renoncer aux emplois civils & militaires. Ils réussissent dans ce dessein. Par ce moyen, ils

sont passer toute la puissance militaire entre les mains de Cromwel. Charles se livre aux Ecossois, qui le vendent au parlement. Les Independants, qui ont cassé de ce corps tous ceux qui leur sont contraires, le font périr sur un échafaud. Alors la maison d'Autriche venoit d'être humiliée, & la maison de Bourbon manquoit du nécessaire. Désordre où se trouvoit l'Angleterre. La nation angloise, devenue plus courageuse & plus entreprenante, avoit besoin d'un chef. Elle le trouve dans Cromwel. Cromwel casse le parlement, qui tentoit de diminuer son autorité. Il en crée un composé de fanatiques, qu'il casse encore. Il est déclaré protecteur par l'armée. Cependant l'Angleterre étoit formidable au dehors, & Comwel donne la loi dans le traité qu'il fait avec la France. Avantages que l'Angleterre trouva dans l'alliance de la France. Mort de Cromwel. Traité des Pyrénées. Charles est rétabli sur le trône d'Angleterre. Les royaumes du nord font la paix.

CHAPITRE II.

Depuis la paix des Pyrénées jusqu'à la paix de Nimegue.

Pag. 364.

Quel étoit le parlement qui rappella Charles

rir & à se rendre redoutable. L'Europe auroit dû prévoir qu'il porteroit son ambition sur la couronne d'Espagne. Mais Léopold ne s'occupoit que des moyens de regner despotiquement en Hongrie. Les princes de l'empire ne s'alarmoient pas de l'agrandissement de la France, qu'ils s'imaginoient les devoir protéger, parce qu'elle les avoit protégés. L'Italie ne craignoit que la maison d'Autriche. Les Hollandois qui jugeoient mieux, étoient trop foibles & troublés par des factions. Ils craignoient le Stathoudérat, contre lequel ils songeoient à prendre des précautions. Le pensionnaire de Wit avoit donné l'exclusion à Guillaume III, qu'il avoit élevé. Cette exclusion donnoit de nouveaux partisans à ce prince, qui montroit des vertus. Parce qu'il étoit fils d'une sœur du roi d'Angleterre, de Wit étoit resté dans l'alliance de la France. Alors il change de plan, & la triple alliance, qu'il a méditée, force Louis XIV à la paix. Le traité en est conclu à Aix-la-Chapelle. Louis songe à se venger de la Hollande. La duchesse d'Orléans, qui passe en Angleterre trouve le roi son frere dans des dispositions favorables au dessein de Louis. Ces deux rois déclarent la guerre à la Hollande. Cette république n'étoit pas en état de se défendre. Conquêtes de Louis XIV. Troubles qu'elles causent en Hollande. Cette république met toute sa ressource dans le jeune prince d'Orange, qu'elle fait stadhouder. L'empereur qui d'abord avoit desiré

l'humiliation des Hollandois, fait une ligue contre Louis. Le roi d'Angleterre fait la paix avec la Hollande. Toute l'Allemagne ſe déclare contre Louis, à qui il ne reſte que l'alliance de la Suede. Cependant Louis a de grands ſuccès. Pacification de Nimegue. Cauſes des ſuccès de Louis dans cette guerre.

CHAPITRE III.

Depuis la pacification de Nimegue juſqu'à celle de Riſwyck.

Pag. 593.

Les ennemis de la France avoient été trop humiliés pour ſonger à ſe réunir de nouveau contre elle. Mais Louis veut être craint. La flatterie lui exagere ſa puiſſance; & Guillaume III s'étudie à répandre des terreurs paniques. Il eût fallu diſſiper les alarmes de l'Europe. Mais Louvois paroît ſe concerter avec le prince d'Orange, pour forcer l'Europe à redouter Louis. Seignelai veut auſſi faire redouter le roi ſur mer. Il bombarde Genes, & force cette république à députer le doge au roi. Mot du doge. Le maréchal de Créqui ſe rend maître de Luxembourg. L'Allemagne cependant paroiſſoit vouloir s'oppoſer aux entrepriſes de Louis. Mais Léopold ſoulevoit les Hongrois, & Vienne étoit aſſiégée par les Turcs. Lorſque Jean Sobieski a délivré

Vienne, la Hollande, qui voit l'impuissance des ennemis de Louis, propose une treve qui est acceptée. L'Angleterre étoit alors occupée d'une prétendue conspiration que la crédulité du parlement rendoit vraisemblable. On jetoit des soupçons sur la religion de Charles, & on craignoit le duc d'York, qui s'étoit converti. Charles casse le parlement. Le nouveau parlement est plus séditieux encore. Il exclut le duc d'York du trône. Il le bannit; il est encore cassé. On lui fait des suppliques pour en convoquer un autre. Il s'en fait faire pour n'en pas convoquer. Parti des Pétitionnaires ou Whigs: parti des Abhorrants ou Torys. Nouveau parlement qui se rend odieux à la nation. Le peuple commence à voir le peu de fondement de la conspiration, qui l'avoit effrayé. Le roi casse le parlement, & en convoque un autre à Oxford. Il casse encore ce dernier. La nation applaudit à cette démarche. Le roi gouverne en monarque absolu. Plus affermi après une conspiration qu'il découvre, il reprit son indolence, lorsqu'il mourut. Jacques II lui succede sans opposition. Il soulevera le peuple en abusant de son autorité. Il s'attribue d'abord des revenus qu'il devoit demander au parlement. Il les obtient ensuite du parlement qu'il convoque. Monmouth décapité. Jacques protege ouvertement les Catholiques & casse le parlement qui lui résiste. Sur ces entrefaites Louis XIV révoque l'édit de Nantes; & on lui fait croire qu'il a ex-

tirpé l'héréſie parce qu'il a envoyé des dragons contre les héretiques. Les Huguenots qui ſe réfugient en Angleterre font craindre les mêmes perſécutions de la part de Jacques. Toutes les ſectes ſe réuniſſent contre la religion romaine. Jacques envoie une ambaſſade au pape, pour réconcilier ſon royaume avec l'égliſe. Confiance aveugle des Catholiques d'Angleterre. Il fait conduire à la tour ſix évêques qui refuſent de publier une déclaration ſur la tolérance. Le peuple & l'armée s'intéreſſent au ſort de ces évêques, & applaudiſſent au jugement qui les déclare innocents. Alors Guillaume III avoit formé la grande alliance contre Louis XIV. Gendre de Jacques & ſon héritier préſomptif, il refuſe de concourir aux projets de ce roi. Il s'attache les Anglois, qui ne balancent plus à l'appeller au trône, lorſqu'ils voient que Jacques a un fils. Alors Louis XIV avoit commencé les hoſtilités, & faiſoit encore des conquêtes. Sous prétexte d'armer contre la France, Guillaume ſe prépare à faire une deſcente en Angleterre. Il y débarque. Jacques abandonné, ſe retire en France. Le parlement met des bornes à la prérogative, & donne la couronne à Guillaume. Les Hollandois & les Anglois accedent à la grande alliance. Ordres ſanguinaires donnés par les conſeils de Louvois La France fait face de tous côtés. La grande alliance n'eſt pas auſſi redoutable qu'elle le paroît. Guillaume devoit porter preſque tout le faix de

---

LIVRE DIX-SEPTIEME.

CHAPITRE I.

Des puissances du midi de l'Europe, jusqu'au commencement du dix-huitieme siecle.

n'ont pas moins ſouffert, ſont forcés à renoncer auſſi à leurs projets. Ainſi les puiſſances de l'Europe commencent la guerre, ſans ſavoir comment elles la ſoutiendront, & elles poſent les armes par épuiſement. Cette guerre n'avoit été utile qu'à Guillaume, à qui la paix devenoit néceſſaire depuis qu'il étoit roi d'Angleterre. Il eût été ſage de regler à Riſwyck la ſucceſſion du roi d'Eſpagne. Mais il n'eſt pas d'uſage en Europe de prévenir de nouvelles guerres. Après la concluſion du traité de Riſwyck, il n'étoit plus temps de réparer cette faute. Projet de partage. Autre partage. L'Angleterre & la Hollande s'arrogeoient le droit de diſpoſer de la ſucceſſion de Charles. Cette entrepriſe, qu'on pouvoit ſe permettre malgré les proteſtations de ce prince, avoit cependant beſoin du conſentement de Léopold. Elle n'aſſuroit donc pas la paix. La ſignature du traité de partage avoit ſouffert des retardements. Le roi d'Eſpagne ſe plaint qu'on diſpoſe de ſes états. Les vœux des Eſpagnols ſont pour un prince de la maiſon de Bourbon. Le roi d'Eſpagne appelle à ſa ſucceſſion le duc d'Anjou, à charge qu'il ne démembrera pas la monarchie. Ce teſtament étoit mal raiſonné. Cependant la maiſon de Bourbon acquéroit un titre à la couronne d'Eſpagne, par le conſentement des peuples. L'agrandiſſement de cette maiſon ne devoit pas éffrayer l'Europe. Le roi d'Eſpagne ne pouvoit pas étre l'allié de la France.

Mais l'Europe s'étoit acoutumée à craindre l'agrandissement des Bourbons. Guillaume avoit donné le préjugé à l'Europe. Mais il ne l'avoit pas pris. L'Angleterre & la Hollande n'avoient consenti qu'à regret au traité de partage dont il étoit l'auteur. Si Louis XIV s'en fût tenu au traité de partage, il n'auroit armé que la maison d'Autriche. Il accepte le testament. L'Angleterre & la Hollande qui reconnoissent d'abord Philippe V, font bientôt après un traité d'alliance avec l'empereur. Mais, comme elles craignoient une nouvelle guerre, elles se bornent à demander une satisfaction pour la maison d'Autriche. L'empereur ne paroissoit pas devoir tirer de grands secours de ses alliés. Louis n'avoit pas désarmé. Philippe étoit en possession de l'Espagne. Ils avoient des alliés. Mais ils pouvoient ne pas compter sur tous. Ils devoient après quelques campagnes se trouver sans ressources. Ils auroient dû par conséquent se hâter d'accorder une satisfaction à la maison d'Autriche. La guerre commence en Italie. Eugene force le poste de Carpi. Il défait à Chiari le maréchal de Villeroi. A la mort de Jacques II, Louis reconnoît le prince de Galles. Cette démarche offense les Anglois & Guillaume excite leur ressentiment. Le parlement lui accorde toutes ses demandes. Mort de Guillaume. Quelle a été sa puissance en Angleterre & en Hollande. Anne qui lui succede, donne sa confiance à Marlborugh.

CHAPITRE II.

De la Russie jusqu'au commencement du dix-huitieme siecle.

Pag. 461.

Jusqu'au dix-septieme siecle les Russes ont été barbares. Michel Féodorowitz élu czar. Alexis son fils qui a le premier connu l'ignorance des Russes, a protégé les arts & les sciences. Féodore, son fils aîne, lui succede, & le prend pour modele. Pierre son frere, qu'il désigne son successeur, est reconnu par les boyars. Jean lui est associé par les intrigues de Sophie, sœur de ces deux princes. Sophie, qui a obtenu la régence, & Basile Gallitzin, son ministre favori, songent à écarter du trône le czar Pierre. Mauvaise éducation qu'ils lui donnent. Entouré de débauchés, Pierre s'abandonnoit au vice. Il n'étoit pas content. Il fait connoissance avec le Fort qu'il s'attache. Jean Sobieski, allié de l'empereur contre les Turcs, engage les Russes à faire une diversion en Crimée. Boris Gallitzin ministre de Pierre, éloigne Basile Gallitzin en lui donnant le commandement de l'armée. Mauvais succès de Basile. Mazeppa est fait hétman d'Ukraine. Nouvelle campagne de Basile avec aussi peu de succès. Sophie conspire contre Pierre qu'elle veut faire périr. La conspiration est découverte, & Sophie est en-

l'ordre de S. André pour lui donner de l'émulation. Il travaille à la réforme du clergé. Il défend d'entrer dans les ordres monastiques avant l'âge de 50 ans. Il ordone de commencer l'année au 1 janvier. Il fait avec les Turcs une treve de 30 ans. Il s'allie de la Pologne & du Danemarck contre la Suede. Le czar paroît s'être trompé sur les moyens propres à civiliser ses peuples.

CHAPITRE III.

De la Suede, du Danemarck & de la Pologne jusqu'à la fin du dix-septieme siecle.

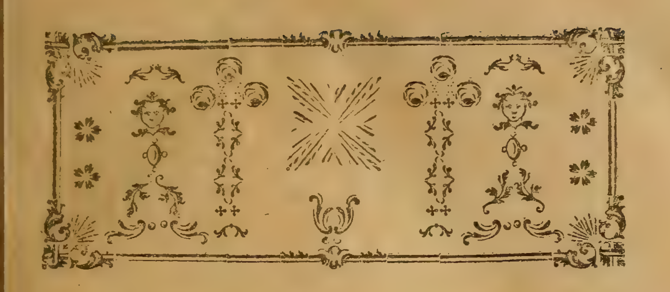
Pag. 489.

Passion de Christine pour l'étude, & pour les savants. Cette passion lui fit desirer le repos, & hâta la conclusion du traité de Westphalie. Ses profusions. Ses peuples se lassent de son gouvernement, & elle se dégoûte de regner. Voulant vivre dans le célibat, elle désigne pour son successeur Charles Gustave. Cependant on la presse de choisir un époux. Alors elle déclare qu'elle veut abdiquer & Gustave l'invite à conserver la couronne. Le senat lui fait la même invitation & elle s'y rend à condition qu'on ne lui parlera plus de mariage. Michon, son médecin, la dégoûte des sciences. Sa prevention pour cet homme. Pimentel, envoyé d'Espagne, supplante Michon, &

rend à Christine son goût pour les sciences. Il l'engage à rompre avec le Portugal; & le sénat, qui désapprouve cette démarche, attend avec impatience l'abdication de cette princesse. Elle abdique. Elle enleve toutes les richesses des palais. Elle abjure le luthéranisme & se retire à Rome. Etat où Charles X trouve les finances. Charles enleve la Pologne à Casimir V qui avoit protesté contre les dispositions de Christine. Il la reperd aussitôt Il tourne ses armes contre le Danemarck & menace Copenhague. Il l'assiege. La Hollande donne des secours au roi de Danemarck. La mort de Charles met fin à cette guerre que les négociations de plusieurs puissances n'avoient pu terminer. Traité d'Oliva entre ces deux couronnes. Les nobles Danois refusoient de contribuer aux charges de l'etat. Pour se soustraire à leur tyrannie, le clergé & le peuple accordent au roi une autorité absolue, & déclarent la couronne héréditaire. Abdication de Jean Casimir. La guerre fut funeste à la Suede, lorsqu'en 1667 elle s'allia de Louis XIV. Charles XI qui rendit son autorité absolue, mourut, lorsque les conférences de Riswyck avoient commencé sous sa mediation. Puissance de Charles XII à son avénement. Cette puissance ne paroissoit pas devoir inquiéter. Les états de Danemarck avoient réuni à la couronne les duchés de Sleswick & de Holstein. Christian III les cede à ses deux freres, malgré les protestations des états. Cette dispo-

ſition eſt une ſource de guerre. C'eſt à cette occaſion que Frédéric IV ſe ligue avec la Pologne & la Ruſſie contre Charles XII allié du duc de Holſtein. Frédéric-Auguſte étoit entré dans cette ligue, afin d'avoir un prétexte pour ne pas licencier ſes troupes ſaxones.

FIN de la Table, *du Tom. XIV.*



INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE.

HISTOIRE MODERNE.

LIVRE TREIZIEME.

CHAPITRE PREMIER.

De la France jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu.



JE vais continuer l'histoire de France, Monseigneur, parce qu'elle nous fournira assez d'occasions de jeter un coup d'œil sur les principales puissances de l'Europe.

Marie de Medicis est declarée régente par un arrêt du parlement qui est confirmé dans un lit de justice.

Le même jour de la mort de Henri IV, le duc d'Epernon, ayant fait prendre les armes aux

gardes françoises & aux gardes suisses, se rendit au parlement pour assurer la régence à Marie de Medicis. *Elle est encore dans le fourreau*, dit-il en montrant son épée; *mais il faudra qu'elle en sorte, si on n'accorde pas dans l'instant à la reine mere, un titre qui lui est dû selon l'ordre de la nature & de la justice.*

On auroit pu demander par quelle loi, sept présidents & cinquante-cinq conseillers, qui composoient cette assemblée, pouvoient être autorisés à disposer de la régence. Jusqu'alors le parlement n'avoit point joui d'un pareil droit. Pouvoit-il le refuser, lorsque l'épée du duc d'Épernon le forçoit à l'accepter? Il donna donc, sans délibérer, un arrêt, par lequel la reine fut déclarée régente. Pour donner plus de poids à cette premiere démarche, Louis XIII, qui n'avoit pas encore neuf ans accomplis, vint le lendemain au parlement, accompagné des princes, des pairs & des grands du royaume, & l'arrêt de la veille fut confirmé dans un lit de justice. On ne s'étoit si fort pressé, qu'afin de profiter de l'absence du prince de Condé, & du comte de Soissons, qui auroient pu prétendre à la régence, ou entreprendre au moins de partager l'autorité avec la reine.

L'esprit de faction, qui avoit été contenu, va reprendre un nouvel essor, & les troubles

font renaître. Car les factieux ont survécu à Henri.

De crainte de faire des mécontents, la régente admit dans le conseil presque tous les grands qui prétendoient y devoir entrer; de sorte qu'elle en fit une cohue plutôt qu'une assemblée. Ce conseil, au reste, n'étoit que pour la forme: on n'y portoit aucune affaire importante, ou du moins on se mettoit peu en peine des résolutions qui s'y prenoient. Tout étoit décidé dans le travail particulier, que la reine faisoit avec chacun des ministres.

Elle ne laisse aucune autorité au conseil, où elle admet tous ceux qu'elle n'ose refuser.

Concini avoit la plus grande part à sa confiance. Ambitieux, avide, il s'éleve, il s'enrichit, & se hâte de susciter contre lui la jalousie & la haine. Dès le commencement de la régence, il acheta le marquisat d'Ancre, la lieutenance-générale de Picardie, une charge de premier gentil-homme de la chambre. Il obtint le gouvernement de Péronne, de Montdidier & de Roye: trois ou quatre ans après, il fut fait maréchal de France, quoiqu'il n'eût jamais tiré l'épée.

Concini, à qui elle donne sa confiance, fait une fortune rapide.

Le faste regnoit à la cour. Les gratifications & les pensions étoient prodiguées aux courtisans que la reine vouloit s'attacher. Les trésors amassés par Henri se dissipoient. On travailloit à remettre dans les finances les abus,

Elle ruine les finances.

dont Sulli les avoit purgées: & le peuple applaudiſſoit à la magnificence de Marie, trop ſimple pour prévoir qu'il en porteroit tôt ou tard les frais.

Les princes confédérés prennent Juliers.

On pouvoit licentier l'armée de Champagne: car Juliers étoit au moment de ſe rendre au comte Maurice & aux princes confédérés, qui en formoient le ſiege. C'étoit l'avis de Sulli. Il jugeoit inutile de continuer une dépenſe, d'où l'on ne tireroit ni gloire ni avantage: comme ſon avis ne devoit pas prévaloir, le maréchal de la Châtre eut ordre de marcher, & les troupes arriverent pour être témoins de la priſe de Juliers.

Marie abandonne le duc de Savoie.

Sulli conſeilloit de donner des ſecours au duc de Savoie, qui s'étoit engagé ſur la foi d'un traité. On n'eut encore aucun égard à cet avis, & le duc, abandonné, fut obligé d'envoyer ſon fils en Eſpagne, pour s'humilier aux pieds de Philippe III. Ce procédé de la France étoit d'autant plus odieux, que la régente avoit elle-même donné parole au duc de Savoie, de remplir les engagements que le feu roi avoit contractés avec lui.

Double alliance avec l'Eſpagne.

Cette princeſſe avoit d'abord voulu perſuader qu'elle conſerveroit toutes les alliances, que Henri avoit faites: mais elle ne vouloit que ſe faire rechercher par l'Eſpagne, avec qui

elle projetoit de s'allier par un double mariage. La négociation ayant souffert peu de difficultés, il fut arrêté que Louis épouseroit Anne d'Autriche, & qu'Elisabeth de France seroit donnée au fils de Philippe. Ces deux mariages furent déclarés en 1612. L'échange des deux princesses se fit en 1615, & le roi alla au devant de l'infante jusqu'à Bordeaux, où les deux époux reçurent la bénédiction nuptiale. Sulli, qui n'auroit pas conseillé cette alliance, n'étoit plus dans le ministère. Dès la seconde année de la régence, il avoit prévenu sa disgrace par sa retraite : on ne cherchoit qu'à l'éloigner.

Les Huguenots en prennent l'alarme: mais Marie les divise en gagnant quelques-uns des chefs.

Quoiqu'une des premieres démarches de la régente eût été de donner une déclaration, qui confirmoit l'édit de Nantes, les Huguenots prirent l'alarme aussitôt qu'ils apprirent qu'on négocioit avec l'Espagne. Ils ne douterent pas qu'une pareille alliance n'eût pour objet de les détruire. C'est pourquoi ayant obtenu la permission de s'assembler à Saumur pour la nomination des députés qu'ils tenoient à la cour, ils saisirent cette occasion de faire beaucoup de plaintes & de demandes. La reine qui ne pouvoit, ni ne vouloit les satisfaire sur tous les points, répandit de l'argent & des graces, afin de gagner les principaux. Cette politique, qui sema la division parmi eux, & qui par-là prépara leur ruine, n'est pas cependant

1611

la plus ſage: car en achetant des mécontents qu'on craint, on en invite d'autres à ſe faire craindre pour ſe faire acheter. Il en doit donc néceſſairement réſulter des troubles. Les Huguenots obtinrent qu'on leur laiſſeroit encore les places de ſureté pour cinq ans.

Les grands ſe font des intérêts contraires & ne ſavent plus former des partis.

La cour étoit dans la plus grande confuſion. Les grands ne s'accordoient que ſur une choſe, c'eſt qu'ils étoient tous mécontents du gouvernement, parce qu'à leur gré ils n'y avoient point aſſez de part. D'ailleurs conduits chacun par des vues particulieres, ils ne ſavoient point ſe réunir. Les princes du ſang étoient contre les princes du ſang, les Guiſes contre les Guiſes: il ſembloit qu'on eût perdu le ſecret de former des partis, & on ne faiſoit plus que des cabales. Comme ces diviſions aſſuroient le crédit du marquis d'Ancre, il s'appliquoit à les fomenter; prenant toutes les meſures poſſibles, pour empêcher qu'une faction trop puiſſante ne s'élevât contre lui.

Les Huguenots étoient diviſés en deux partis.

Les Huguenots étoient diviſés en deux factions principales. L'une toujours prête à prendre les armes, avoit pour chef le duc de Rohan; l'autre plus tranquille ou moins remuante, ſe laiſſoit conduire par le maréchal de Bouillon. Ces deux ſeigneurs s'étant trouvés à l'aſſemblée de Saumur, le premier avoit appuyé les demandes de ſon parti, tandis que

le second s'étoit prêté aux vues de la cour.

Le maréchal de Bouillon fut récompensé, & ne fut pas content. Il vouloit pour prix de ses services entrer dans le ministère & gouverner le royaume : chose à laquelle le marquis d'Ancre ne vouloit pas consentir, & que, par conséquent, la reine mere ne pouvoit accorder. Le maréchal, qui se repentit, s'attacha au prince de Condé, afin de faire un parti contre le gouvernement.

Bouillon se joint au prince de Condé.

Sur ces entrefaites le duc de Rohan se rendit maître de S. Jean d'Angeli, dont le commandant, quoique huguenot, étoit dévoué à la cour. La régente, au lieu d'armer, négocia ; parce qu'elle craignoit de faire prendre les armes aux Huguenots. Tout le fruit de la négociation fut d'abandonner S. Jean d'Angeli au duc de Rohan.

Marie négocie pour abandonner Saint-Jean d'Angeli au duc de Rohan qui s'en est rendu maître.

1612

1613

Cette affaire étoit à peine terminée, que le prince de Condé fit éclater son mécontentement, sur le refus qu'on lui fit du gouvernement de Château-Trompette, principale forteresse de Bordeaux. Il se retira de la cour, & fut suivi des ducs de Nevers, gouverneur de Champagne ; de Mayenne, fils du chef de la ligue, gouverneur de l'île de France ; de Longueville, gouverneur de Picardie ; de Ven-

Condé arme.

1614.

dôme, fils naturel de Henri IV, gouverneur de Bretagne; d'Alexandre, grand-prieur de France, autre fils naturel de Henri; de Luxembourg, de la Tremouille & des plusieurs autres seigneurs. Le maréchal de Bouillon étoit le premier mobile de tous ces mouvements: mais ayant eu l'adresse de ne pas paroître suspect à la cour, il devint le médiateur entre les deux partis, dans l'espérance de les sacrifier l'un & l'autre à ses intérêts.

Marie propose un accommodement.

Le duc d'Épernon conseilloit de faire marcher le roi à la tête de sa maison, & de se hâter, avant que les princes eussent rassemblé leurs troupes. Si l'on eût suivi ce conseil, le parti des rebelles eût été dissipé: le gouvernement, toujours foible, envoya des députés, & proposa un accommodement.

Condé avoit publié un manifeste.

Cependant le prince de Condé avoit publié un manifeste, par lequel il déclaroit n'avoir d'autre dessein que de procurer le bien de l'état. Ses plaintes rouloient sur la dissipation des trésors de Henri, sur la mauvaise administration des finances, sur l'abandon des anciens alliés du royaume, sur l'alliance de l'Espagne, & en général sur ce que la reine, préoccupée par deux ou trois personnes, régloit tout sans consulter les princes, ni même le conseil qu'on n'assembloit que pour la forme.

Il voulut ensuite attirer les Huguenots dans son parti: mais le duc de Rohan, qui regardoit cette ligue comme une émeute dont les parties étoient mal liées, prévit l'événement, & se refusa à toutes les sollicitations. Il écrivit même à la reine, que, si elle vouloit contenter les Huguenots, dont il ne se sépareroit jamais, elle auroit bientôt réduit les princes mécontents.

Le duc de Rohan refuse de se joindre à cette ligue.

On négocia. Le bien public dont on s'étoit fait un prétexte, fut bientôt oublié, & chacun ne songea qu'à ses intérêts. Les mécontents demandoient la convocation des états-généraux, & qu'on désarmât de part & d'autre. On leur accorda ces deux articles. Ils demandoient encore que le double mariage avec l'Espagne fût sursis; & la reine l'accorda à condition que cette surséance ne dureroit que jusqu'à la majorité du roi. Venant ensuite aux articles, qui concernoient les intérêts de chacun en particulier, la ville d'Amboise fut mise en dépôt entre les mains du prince de Condé, jusqu'après la tenue des états-généraux; on donna S.te Menehould au duc de Nevers, ou du moins on l'assura de la survivance du gouvernement de Champagne pour son fils; on accorda à ceux de ce parti quatre cents cinquante mille francs, afin de les indemniser des frais qu'ils pouvoient avoir faits; le roi promit de déclarer que le prince de

Les mécontents obtiennent ce qu'ils demandent.

Condé & ceux qui l'avoient suivi, n'avoient eu aucun mauvais dessein, & qu'il étoit convaincu de leur innocence. En un mot, par ce traité, qui fut signé à S.te Menehould, les mécontents obtinrent tout ce qu'ils demanderent. Le gouvernement les traita, comme s'il en avoit reçu de grands services. On peut donc juger qu'il y aura des révoltes, tant qu'il y aura de l'argent, des villes & des charges à donner.

1614
Louis XIII déclaré majeur.

Le 28 septembre, le roi, étant entré dans sa quatorzieme année, tint son lit de justice, & fut déclaré majeur. Il pria cependant sa mere de continuer ses soins au gouvernement; & la confiance entiere qu'il lui témoigna, parut donner une nouvelle puissance à cette princesse & au maréchal d'Ancre.

1614
Derniers états-généraux.

Les états-généraux s'ouvrirent à Paris le 2 octobre. Les trois ordres ne s'accorderent point. Chacun fit séparément des demandes opposées aux intérêts des autres, & il y eut de longues contestations. Le clergé & la noblesse demanderent la publication du concile de Trente, l'entier rétablissement de la religion catholique dans le Béarn, la suppression de la vénalité & de l'hérédité des charges, tant civiles que militaires, & l'accomplissement des mariages conclus entre la France & l'Espagne. Ce dernier article fut ajouté,

malgré le prince de Condé, qui s'étoit flatté que les états-généraux s'opposeroient à cette alliance : mais les sollicitations de la reine avoient prévalu sur les députés. Armand-Jean du Plessis de Richelieu, évêque de Luçon, assura, pour faire sa cour & vraisemblablement contre sa pensée, que ces mariages établiroient à jamais la paix entre les deux royaumes.

Le tiers état demanda une diminution des tailles, le retranchement des pensions & des gratifications, & la suppression de quelques droits, qui nuisoient beaucoup au commerce intérieur du royaume. Les trois ordres de concert proposerent la création d'une chambre de justice, pour rechercher les malversations des financiers. Enfin ils présenterent de gros cahiers, qui contenoient beaucoup d'autres articles.

Le roi oublie ce qu'il leur a promis.

Le roi disant n'avoir pas le temps d'examiner toutes les demandes, promit de satisfaire du moins aux principales ; entre autres d'abolir la vénalité & l'hérédité des charges, de supprimer les pensions, & de créer une chambre de justice. Là dessus il rompit les états, & oublia toutes ses promesses. Cette assemblée ne produisit donc aucun effet. Ces états-généraux ont été les derniers.

Condé met le parlemen

Le prince de Condé auroit bien pu prévoir qu'il auroit peu de crédit dans les états,

dans son parti.

puisqu'il n'avoit pas la distribution des graces. Il fit auprès du parlement une autre tentative, dont il crut d'abord se promettre plus de succès, & qui pourtant n'en eut pas davantage.

1615
Arrêté du parlement.

Le 28 mars ce corps arrêta *que, sous le bon plaisir du roi, les princes, ducs, pairs & officiers de la couronne ayant séance, & voix de délibération en la cour, & qui se trouveroient alors à Paris, seroient invités de venir en la dite cour, pour, avec monsieur le chancelier, toutes les chambres assemblées, aviser sur les propositions qui seroient faites pour le service du roi, le soulagement de ses sujets & le bien de l'état.*

Le roi lui défend de passer outre.

Cet arrêté souleva le conseil : on en parla comme d'un attentat contre l'autorité royale : la reine qui le regardoit comme une critique de son administration, en fut offensée. On défendit donc au parlement de passer outre, & aux grands de se rendre à l'invitation qui leur avoit été faite.

Remontrances du parlement.

Cependant le parlement fit des remontrances, dans lesquelles après avoir entrepris de prouver qu'il avoit droit de prendre connoissance des affaires d'état, il proposoit des réformes dans toutes les parties du gouvernement, parce qu'il voyoit des abus dans toutes. Il disoit au roi qu'il ne devoit pas com-

mencer la premiere année de sa majorité par des commandements absolus, dont les bons rois, comme lui, n'usoient que fort rarement. Il protestoit, que dans le cas où sa majesté, mal conseillée, recevroit mal ses remontrances, il nommeroit les auteurs des désordres, & feroit connoître au public leurs malversations, afin qu'il y fût pourvu en temps & lieu. Il indiquoit d'ailleurs assez clairement le maréchal d'Ancre; & il appuyoit entre autres choses sur la nécessité d'entretenir les alliances faites par le feu roi, par où il condamnoit indirectement le double mariage conclu avec l'Espagne.

Elles entretiennent le mécontentement du peuple.

Cette affaire dura plus de deux mois. Enfin le roi imposa silence au parlement par un *je le veux & la reine aussi*. Bien loin donc de produire un bon effet, ces remontrances entretinrent ou augmenterent le mécontentement du peuple, qu'elles éclairoient davantage sur quantité d'abus. On parla plus hardiment contre l'administration, dès qu'on la vit condamnée par des magistrats qu'on respectoit. C'est pourquoi le prince de Condé se hâta de prendre les armes. Il parut défendre la cause du parlement, & il compta d'avoir pour lui ce corps, que la cour venoit d'aliéner.

Les Huguenots se joi-

Les Huguenots qui auroient voulu empêcher le double mariage, entrerent dans les

gnent à Condé.

vues du prince de Condé. Rohan & Soubise, son frere, parurent chacun à la tête d'un corps de troupes, pendant que Vendôme armoit aussi en Bretagne. Le roi eut besoin d'une armée pour aller à Bordeaux, & il en fallut une autre pour conduire Elisabeth de France jusqu'aux frontieres, & pour amener Anne d'Autriche.

Les mécontents font la loi.

Les forces des rebelles n'étoient pas encore bien considérables, mais elles le pouvoient devenir : car les Huguenots tenoient alors une assemblée générale qui fut transportée à la Rochelle. La reine mere jugea donc à propos d'entamer une négociation. Il fallut traiter avec des sujets que le roi venoit de déclarer criminels de lese-majesté, & on en reçut la loi. Il étoit d'autant plus facile de conclure la paix en cédant, que toutes les parties de cette ligue étoient fort mal assorties.

Quoique le maréchal de Bouillon fût, par ses intrigues, le principal auteur de la guerre civile, il ne s'étoit joint au prince de Condé, que pour se faire rechercher par la cour ; & il n'attendoit que l'occasion de sacrifier à ses intérêts le parti qu'il paroissoit avoir embrassé. Le duc de Mayenne étoit dans les mêmes dispositions. Nevers avoit armé sans se déclarer, comptant, dit on, se porter pour médiateur, & menaçant de ses armes celui des

deux partis qui refuseroit sa médiation : dessein ridicule pour un gouverneur de Champagne. Vendôme ne se déclara que lorsqu'on eut fait une treve pour faciliter la négociation; de sorte qu'il rendit meilleure la condition du prince de Condé, sans en tirer aucun avantage pour lui. Enfin Rohan, Soubise & l'assemblée de la Rochelle comptoient trop peu sur de pareils confédérés, pour desirer la continuation de la guerre. Par le traité conclu à Loudun, le prince de Condé fut fait chef du conseil : on lui donna quinze cents mille livres pour les frais de la guerre : on confirma tous les édits donnés en faveur des Huguenots : on accorda une amnistie générale, & plusieurs autres choses que les mécontents exigerent.

1616

Des rebelles qu'on récompense, ne sont jamais satisfaits. Les uns n'ont pas obtenu tout ce qu'ils demandoient : ceux à qui l'on n'a rien refusé, veulent demander encore; & tous s'accordent à causer de nouveaux troubles. Le traité de Loudun ne fit qu'accroître le mécontentement.

Les récompenses que Marie donne aux rebelles, invitent à de nouvelles révoltes.

Bouillon, sur-tout, ne pouvoit rester tranquille. Son plan étoit d'exciter des troubles pour avoir le mérite de les appaiser. Il se flattoit de se rendre par-là nécessaire à la cour, & d'entrer dans le ministère,

Bouillon ne songe qu'à troubler.

Le maréchal d'Ancre fait arrêter Condé. Récompenses prodiguées.

Le maréchal d'Ancre, toujours en bute aux mécontents, découvrit une conspiration contre sa vie. Il sut ceux qui la tramoient, il en fit part à la reine mere, & l'ordre fut donné d'arrêter le prince de Condé. Les ducs de Bouillon, de Mayenne, de Vendôme, de Guise, de Longueville, & d'autres qui avoient conspiré, ou qui craignoient d'en être soupçonnés, échapperent par la fuite. Thémines, qui avoit arrêté le prince, eut pour récompense cent mille écus & le bâton de maréchal. La Grange-Montigni, ayant dit par-tout qu'il méritoit mieux le bâton, on le lui donna pour le contenter. On ne savoit pas qu'il avoit donné ses chevaux pour hâter la fuite du duc de Vendôme. On promit encore le même honneur à S. Géran, qui crioit contre l'ingratitude de la cour, voyant qu'il n'y avoit qu'à crier pour obtenir des graces. C'est ainsi qu'on prodiguoit les plus grandes faveurs.

Le maréchal d'Ancre change tout le ministère.

Le maréchal d'Ancre, se croyant plus affermi que jamais, changea tout le ministère. Le chancelier Silleri avoit déja été disgracié, le garde des sceaux du Vair, Jeannin & Villeroi le furent encore. L'évêque de Luçon fut fait secrétaire d'état avec les départements de la guerre & des affaires étrangéres. Il dut sa fortune au maréchal, qui bientôt

après

après voulut le perdre, & qui n'en eut pas le temps.

Cependant le duc de Nevers avoit armé pour le prince de Condé, & la guerre civile recommençoit. Mais le gouvernement paroissoit déja plus ferme, depuis que l'évêque de Luçon étoit dans le ministère. Les opérations, mieux concertées & mieux conduites, rompoient toutes les mesures des mécontents. On ne songeoit plus à négocier avec eux, & ils étoient pressés de toutes parts, lorsque tout changea par une révolution qu'on n'avoit pas prévue.

Les mécontents arment encore : mais l'évêque de Luçon donne de la fermeté au gouvernement.

Charles d'Albert de Luines, qui avoit été placé de bonne heure auprès de Louis dauphin, s'étoit fait une étude d'amuser ce prince, &, par conséquent, il en avoit gagné la confiance. Sa faveur s'accrut, lorsque Louis monta sur le trône. Elle s'accrut encore, lorsqu'il fut majeur: le maréchal d'Ancre prit ombrage d'un favori, dont l'ambition pouvoit conseiller au roi de gouverner; & la reine mere, qui partageoit ces inquiétudes, tenta de se l'attacher par des bienfaits. Luines en attendoit de plus grands du roi.

Faveur d'Albert de Luines qui est d'intelligence avec les mécontents.

Ce favori avoit depuis long-temps préparé l'esprit du roi à secouer l'autorité de sa mere. La nouvelle guerre civile lui parut une occasion propre à porter les derniers coups.

Il songe à éloigner Marie de Medicis.

Il y étoit excité par les mécontents, avec qui il étoit d'intelligence : mais naturellement timide & soupçonneux, il n'osoit rien précipiter; & cependant les princes ligués se voyoient dans la nécessité de sortir du royaume, ou de se soumettre à la discrétion de la reine mere.

Il obtient l'ordre d'arrêter le maréchal d'Ancre.

Luines obtint enfin un ordre d'arrêter le maréchal d'Ancre, & même de le tuer en cas de résistance. Son dessein n'étoit pas de laisser vivre un ennemi aussi puissant: mais il craignoit qu'après la mort du maréchal, la reine n'eût assez d'empire sur son fils pour punir les auteurs du meurtre : il falloit donc l'éloigner de la cour; & on employa toute sorte de moyens pour vaincre la répugnance du roi. On rejeta les malheurs de l'état sur l'incapacité de cette princesse, & sur sa prévention pour la maréchale d'Ancre. On alla jusqu'à dire qu'elle seroit capable de faire empoisonner le roi, pour mettre la couronne sur la tête du duc d'Anjou, son second fils, qu'elle aimoit davantage.

D'Ancre est tué. Marie est reléguée à Blois. Les mécontents reviennent à la cour.

Le maréchal fut arrêté & tué par Vitri capitaine des gardes, auquel on donna le bâton de maréchal. Le chancelier Silleri, du Vair, Jeannin & Villeroi furent rappellés. La reine mere fut reléguée à Blois, où l'évêque de Luçon la suivit : & le roi paroissant

vouloir remédier aux abus, fit tenir à Rouen une aſſemblée des Notables. Il lui demanda des conſeils, elle en donna de bons, & il ne les ſuivit pas. Cette révolution dans le gouvernement termina la guerre civile. On poſa les armes de part & d'autre, ſans faire aucun traité. Vendôme, Nevers & Mayenne, quoiqu'ils euſſent été déclarés criminels de leſe-majeſté, vinrent à la cour, avant d'avoir pris des lettres d'abolition: & le roi donna une déclaration qui parut l'apologie de leur conduite.

On fait le procès à la mémoire de Concini & à la Galigaï.

On fit le procès à la mémoire de Concini & à la Galigaï. Il parut plus d'animoſité que d'équité dans cette pourſuite, & plus de ſottiſe encore: on accuſa la Galigaï d'être ſorciere. Lorſqu'on lui demanda de quel charme elle s'étoit ſervie pour conduire à ſon gré la reine; on prétend qu'elle répondit, que ſon charme étoit le pouvoir des ames fortes ſur les eſprits foibles. Elle eut la tête tranchée; Luines eut la confiſcation des biens du maréchal & de la maréchale; & peu de temps après, la terre de Maillé fut érigée en duché-pairie, ſous le nom de Luines.

Marie échappée de ſa priſon, menace, & puis ſe prête à un accommodement.

Marie de Medicis, qui cherchoit à s'échapper de ſa priſon de Blois, eut recours au duc d'Épernon, alors mécontent de la cour, & ce ſeigneur la conduiſit à Angoulême. A cette nouvelle, on ſe crut encore menacé d'une guer-

1619 re civile : car la reine ne vouloit se prêter à aucun accommodement. Toutes les tentatives de la cour furent inutiles, jusqu'à ce qu'on eût rappellé d'Avignon l'évêque de Luçon, qui eut seul assez de crédit sur elle pour la résoudre à la paix. Par le traité, elle obtint le gouvernement d'Anjou, de la ville & du château d'Angers, de Chinon & du pont de Cé, & la liberté de se retirer où elle jugeroit à propos. Son entrevue, en Touraine, avec son fils fut fort tendre : mais elle se sépara, bien déterminée à se venger du duc de Luines, qui empêcha son retour à la cour.

Elle se joint aux mécontents qui prennent les armes

La même année, Luines fit rendre la liberté au Prince de Condé, dont il vouloit se faire un appui ; & le roi publia une déclaration, par laquelle il justifioit ce prince, & le louoit même de s'être élevé contre ceux qui avoient abusé de son nom & de son autorité. Cette apologie injurieuse à la reine mere, fut pour elle un nouveau motif de vengeance. Elle ne songea plus qu'à se faire un parti, & elle le trouva tout formé dans les ennemis qu'une fortune trop rapide avoit faits au duc de Luines. Les ducs de Vendôme, de Mayenne, de Longueville & d'Épernon prirent les armes
1620 pour elle. Le duc de Rohan entra aussi dans cette ligue, & les Huguenots parurent la vouloir soutenir de toutes leurs forces. Lors-

que Henri IV avoit permis dans le Béarn l'exercice de la religion catholique, il avoit laissé aux prétendus réformés tous les biens qu'ils avoient enlevés aux églises de cette province. Or, Louis XIII venoit de leur ordonner de les restituer: c'est ce qui fit le sujet de leur mécontentement.

Cette guerre ne fut pas longue. Louis marcha, & la reine mere fut bientôt obligée de négocier. Le raccommodement se fit encore par l'entremise de l'évêque de Luçon, pour qui le roi promit de demander le chapeau de cardinal. Cette ligue avoit été mal concertée: car les différentes parties ne purent pas se réunir, & les places se trouverent dépourvues de munitions. Marie de Medicis revint à la cour. Elle revient à la cour.

Louis se transporta ensuite dans le Béarn, où il soumit les Huguenots qui étoient déchirés par des factions. Cette époque est le commencement d'une guerre qui durera jusqu'à leur ruine. Guerre avec les Huguenots.

Dès l'année suivante, ils reprirent les armes dans le Béarn, le Poitou, la Saintonge & la Guienne. Ils en revenoient encore au projet de leur république; projet plus chimérique que jamais, parce qu'ils n'avoient jamais été moins unis. Cependant la premiere campagne fut heureuse pour eux; car si Louis eut d'abord des succès, il échoua de- 1621.

vant Montauban : ou plutôt Luines, à qui il avoit donné le commandement, parce qu'il l'avoit fait connétable, fut obligé de lever le siege, après avoir perdu bien du monde ; & les Huguenots reprirent Montpellier & plusieurs autres places. Le duc de Luines étant mort peu de temps après, le fameux Lesdiguieres fut fait connétable, & fit abjuration.

1622 Les succès furent variés la campagne suivante, quoique plus grands du côté du roi, qui donna plusieurs fois des preuves de valeur. Plusieurs seigneurs se soumirent les uns après les autres, & furent récompensés. Le marquis de la Force obtint le bâton de maréchal avec deux cents mille écus, & on lui conserva ses charges & ses gouvernements. Les Huguenots, se voyant insensiblement abandonnés par leurs chefs, demanderent la paix : on la leur accorda, en confirmant l'édit de Nantes. Il se commit bien des cruautés pendant cette guerre.

Marie entre au conseil.

Après la mort du connétable de Luines, toute l'autorité se trouva entre les mains du cardinal de Retz, du comte de Schomberg, & du marquis de Puisieux, fils du chancelier Silleri. Ces ministres, qui craignoient que la reine mere ne rentrât dans le conseil, firent l'impossible pour l'exclure : mais cette princesse, conseillée par l'évêque de Luçon, eut

une converſation avec le roi, & obtint la place qu'elle demandoit. Elle ſe conduiſit d'abord avec beaucoup de circonſpection, cherchant moins à dominer, qu'à ſe conformer à ce qu'elle jugeoit agréable à ſon fils.

Elle y fait entrer l'évêque de Luçon, qui ſe ſaiſit bientôt de toute l'autorité.

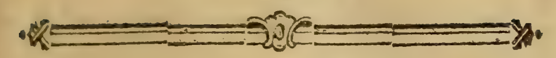
Quelques miniſtres moururent, d'autres furent diſgraciés, & les factions de la cour produiſoient ſouvent des changements dans le conſeil. Le chancelier Silleri & le marquis de Puiſieux vouloient éloigner la reine-mere, en la rendant ſuſpecte; & ils furent chaſſés par cette princeſſe, qui fit entrer dans ſes vues le marquis de la Vieuville, alors ſurintendant des finances. Elle trouva de plus grandes difficultés, lorſqu'elle voulut mettre dans le miniſtère l'évêque de Luçon qui venoit d'être fait cardinal. Elle croyoit aſſurer ſon crédit en donnant de l'autorité à un homme en qui elle mettoit toute ſa confiance: mais le roi étoit fort prévenu contre lui. Je le connois mieux que vous, diſoit-il à ſa mere, c'eſt un homme d'une ambition démeſurée. Le marquis de la Vieuville, qui avoit alors toute la faveur, le redoutoit comme un rival dangereux, qui n'entreroit dans le conſeil que pour l'en chaſſer. Cependant il eut la complaiſance de céder aux preſſantes ſollicitations de la reine. Richelieu entra donc enfin au conſeil, à la fin d'avril, &

1622.

1624 la Vieuville en ſortit au mois d'août de la même année.

La Vieuville étoit le ſeul qui pût balancer le crédit du cardinal. Les autres miniſtres, ſans ambition, ſans génie ou ſans fermeté, n'étoient pas redoutables. Richelieu réunit donc bientôt en lui ſeul toute l'autorité du miniſtère.





CHAPITRE II.

De la France & de l'Angleterre jusqu'à la prise de la Rochelle.

DEPUIS que Louis XIII est sur le trône, les grands n'ont songé qu'à se relever de l'abaissement où Henri IV les avoit réduits, & les Huguenots qui prévoyoient combien le gouvernement leur seroit contraire, ont tenté de se soutenir par eux-mêmes & de se faire redouter. Mais comme, d'un côté, les grands avoient été plusieurs années sans oser remuer, & que de l'autre les Huguenots avoient vécu dans une sécurité entiere, tout le monde fut pris au dépourvu par la mort subite de Henri, & il ne se trouva point de parti formé. Dans cette conjoncture, chacun ne songea qu'à soi : les factions, à peine ébauchées, furent dissipées par les trésors que Marie prodigua ; & il ne put jamais y avoir assez d'union parmi les grands ni parmi les Huguenots. Voilà tout le bien que produisit la conduite de la régente.

La conduite de la régente divisoit les partis, & les faisoit renaître.

Richelieu se propose d'abattre les grands ;

Une pareille politique ne peut pas être employée long-temps : car les trésors s'épuisent, les factieux restent, & on ne peut plus diviser, parce qu'on craint davantage. Richelieu jugea donc qu'il étoit temps d'user de fermeté.

Ce ministre prévit bien qu'on seroit jaloux de son crédit, comme on l'avoit été de la faveur de ceux qui l'avoient précédé. Les cabales alloient renaître, & les désordres auroient continué, s'il eût été d'un caractère foible, ou s'il eût manqué de vues & de prudence. Mais il ne fera pas des traités honteux : il n'achetera pas l'obéissance des rebelles : c'est par le supplice des chefs qu'il terminera les guerres civiles. Cette sévérité, devenue nécessaire, ne laissera plus aux grands le pouvoir ni même l'envie de troubler le royaume.

& de mettre les Huguenots hors d'état de se soulever.

Vous voyez qu'un de ses desseins est de réduire les grands : or, pour l'exécuter, il faut absolument ruiner les Huguenots, qui peuvent les soutenir, ou qui par des diversions, peuvent partager les forces du gouvernement. La guerre est ouverte avec eux. Il les faut pousser avec vigueur. Si on peut tolérer leur religion, on ne leur doit plus laisser de place de sureté, ni le pouvoir de reprendre les armes.

A ces deux desseins, le cardinal en joignoit un troisieme; il vouloit diminuer la puissance de la maison d'Autriche: mais avant d'entreprendre une guerre au dehors, il falloit que tout fût tranquille au dedans. Ce projet devoit donc être tenté le dernier. Telles ont été les vues de ce ministre.

Il se proposoit encore d'humilier la maison d'Autriche.

Pour concevoir de pareils desseins, il semble qu'il falloit être maître absolu, ou gouverner sous un prince capable par sa fermeté de soutenir les entreprises de son ministre. Or, Louis, jaloux de son autorité, la vouloit toujours ôter à ceux à qui il l'avoit donnée; & cependant il la laissoit toujours aller à d'autres, parce qu'il ne la savoit jamais garder. Quand on réfléchit sur le caractère du roi & sur les intrigues des grands, on croiroit que Richelieu ne pouvoit former que des desirs. En effet, il n'étoit pas possible de rencontrer plus d'obstacles. C'est dans la cour qu'il trouvoit les plus grands. C'est là qu'il aura pour ennemis, non-seulement les courtisans jaloux, mais les princes du sang, mais les deux reines, mais le roi même. Il appesantira son joug sur tous.

Obstacles à ses desseins.

La Valteline étoit entre la France & l'Espagne le sujet d'une guerre, dont je parlerai, quand je traiterai des affaires étrangeres: car je continue, comme j'ai fait jusqu'ici, à préfé-

Guerre avec les Huguenots

1625

rer l'ordre des choſes à celui des temps. Les Huguenots qui jugeoient cette circonſtance favorable pour une révolte, prirent les armes, ſous prétexte de l'inexécution du dernier traité. Rohan & Soubiſe étoient toujours leurs chefs, & les Rochellois qui formoient une eſpece de république, les favoriſoient ſans oſer encore ſe déclarer.

Le roi fit de nouvelles recrues & entretint cette année ſoixante-ſix mille hommes de troupes réglées: c'étoient des forces conſidérables dans ce temps-là. Pluſieurs villes des Huguenots en eurent de la frayeur, & déſavouerent Soubiſe, qui avoit fait les premieres hoſtilités. Cependant comme l'Italie faiſoit une diverſion, la guerre s'alluma dans le Vivarais, dans la Guienne, dans le Languedoc, & la Rochelle ne balança plus à prendre les armes. Les religionnaires eurent des ſuccès: mais les généraux du roi remporterent de plus grands avantages; Thémines ſur Rohan, & Thoiras ſur Soubiſe, qui ſe retira en Angleterre.

1626

Les Catholiques ne pardonnent pas au cardinal la paix à laquelle le roi eſt forcé.

Le roi d'Angleterre, ſollicité par Soubiſe, engagea les États-Généraux à redemander les vaiſſeaux qu'ils avoient prêtés au roi de France, & il redemanda lui-même les ſiens, prenant la Rochelle ſous ſa protection. Il falloit donc renoncer au deſſein de forcer cet-

te ville, qui étoit la principale du parti, & songer à donner la paix aux Huguenots. Richelieu sentoit combien cette démarche paroîtroit scandaleuse de la part d'un cardinal; mais enfin il falloit une marine pour forcer la Rochelle, & on n'en avoit point.

Lorsque tous les articles furent arrêtés, & qu'il ne s'agissoit plus que de les signer, les cardinaux de la Rochefoucault & de Richelieu sortirent du conseil, pour avoir l'air de désapprouver qu'on fît la paix avec des hérétiques. Le zele des Catholiques ne se laissa pas tromper à cet artifice; & il courut bientôt des libelles, dans lesquels Richelieu étoit appellé *le cardinal de la Rochelle, le patriarche des Athées, le pontife des Calvinistes.* La jalousie qu'on avoit de ce ministre contribuoit beaucoup à ce zele & à ces injures.

Richelieu se ménage tout-à-la fois dans l'esprit du roi & dans l'esprit de la reine mere.

Richelieu avoit alors toute la confiance du roi & de la reine. Tout se faisoit par lui, & il s'affermissoit d'autant plus qu'il cachoit son ambition, ne paroissant point impatient d'obtenir des graces, ni d'avancer sa famille. Il faisoit assez la cour à la reine mere pour la ménager, & pas assez pour donner de l'ombrage au roi, auquel il avoit l'adresse de persuader qu'il ne vouloit dépendre d'aucun autre, & pour lequel il montroit beaucoup

de complaiſance. Dans ces circonſtances, il s'éleva un orage contre lui.

Marie propoſe le mariage de Gaſton avec l'héritiere de Montpenſier.

Marie de Medicis propoſa de marier Gaſton, duc d'Anjou, avec l'héritiere de Montpenſier. Elle ſollicitoit vivement ce mariage, & le roi ne s'y prêtoit pas. Comme il n'avoit point d'enfants, & qu'il craignoit de n'en pas avoir, il appréhendoit que ſon frere n'en eût, & n'attirât dès-lors tous les reſpects. Le cardinal qui ne vouloit déplaire ni à l'un ni à l'autre, paroiſſoit n'avoir point d'avis : il ſe contentoit de montrer les avantages & les inconvénients. Mais lorſque la reine mere eut enfin déterminé le roi, il ſe déclara, & preſſa la concluſion de ce mariage.

Ce projet partage toute la cour.

Ce deſſein partagea toute la cour. Chacun cabala ſuivant ſes intérêts : la maiſon de Condé ne deſiroit pas qu'on ſe hâtât ſi fort de marier le frere du roi. Le duc de Vendôme vouloit lui donner ſa ſœur, & la reine Anne ſongeoit avec jalouſie à une belle-ſœur, qui pourroit donner un héritier au trône. La princeſſe de Condé gagna le maréchal d'Ornano, gouverneur du duc d'Anjou, & ce prince fit voir un éloignement marqué pour ce mariage.

Complot des grands contre

Les grands, croyant avoir trouvé un chef dans le duc d'Anjou, ſe réunirent pour per-

dre le cardinal : ils voyoient les desseins de ce ministre, ils vouloient prévenir leur chûte. On parla de le faire chasser, de l'assassiner. On parla même d'enfermer le roi dans un cloître, & de mettre le duc d'Anjou sur le trône. On vouloit au moins que ce duc épousât une princesse étrangere, afin de devenir plus indépendant.

Richelieu.

Richelieu, instruit de ces complots, fit arrêter d'Ornano, ses deux freres, Chaudebonne, Modene & Deagent. Les uns furent conduits à Vincennes, les autres à la Bastille. Mais afin de ne pas donner l'épouvante au reste des conjurés, le roi écrivit à tous les gouverneurs que cette affaire n'auroit point de suite, parce qu'il savoit que d'Ornano n'avoit pour complice, que les personnes qu'on avoit arrêtées : il s'agissoit d'attirer à la cour le duc de Vendôme, qui étoit alors dans son gouvernement de Bretagne.

Il est éventé.

Les conjurés ne furent pas rassurés. On commençoit à craindre une fermeté, qui n'étoit pas naturelle au roi ; & on voulut se défaire de celui qui la lui inspiroit. Le dessein fut pris de se saisir du cardinal, lorsqu'il seroit à sa campagne. Le duc d'Anjou devoit même autoriser cette entreprise par sa présence. Mais le bonheur de Richelieu ayant permis qu'une indiscrétion fît éventer ce complot,

Autre complot qui ne leur réussit pas mieux.

le roi ſe hâta d'envoyer trente gendarmes & trente chevaux-légers pour mettre ſon miniſtre en ſureté, & la reine mere lui envoya tous les gentils-hommes qu'elle avoit auprès d'elle.

Richelieu feint de vouloir ſe retirer, & obtient une garde.

Le cardinal ſaiſit cette occaſion pour demander ſa retraite, bien aſſuré de ne pas l'obtenir, & de s'affermir au contraire davantage. Il ſupplia la reine mere d'appuyer ſa demande auprès du roi. C'étoit encore un moyen d'obtenir plus ſurement un refus: car cette princeſſe, qui comptoit ſur lui, & qui en avoit beſoin, n'avoit garde de conſentir à ſon éloignement. On lui répondit que l'état ne pouvoit ſe paſſer de ſes ſervices, & qu'on vouloit qu'il eût déſormais une garde. Il en eut une. Il fit cependant de nouvelles inſtances; ſoit pour montrer que ſa démarche avoit été ſincere, ſoit pour ſe faire rechercher d'autant plus, qu'il paroiſſoit davantage vouloir s'éloigner. Il donnoit pour prétexte ſa mauvaiſe ſanté, le beſoin de s'abſenter ſouvent de la cour pour prendre du repos, & les calomnies auxquelles il étoit expoſé pendant ſon abſence. Il eut une réponſe telle qu'il l'avoit prévue, & qu'il la deſiroit.

Fin des intrigues occaſionnées par le projet du ma-

Le roi étoit allé à Blois, où il ſe propoſoit de faire arrêter le duc de Vendôme & le grand-prieur ſon frere; ce qu'il exécuta. Ces deux princes

princes furent conduits au château d'Amboise. Le cardinal avoit affecté de ne pas suivre la cour, craignant que dans les premiers moments d'un coup d'autorité de cette espece, sa présence n'excitât encore davantage les murmures des grands. Il s'y rendit bientôt après.

riage de Gaston.

Le duc d'Anjou, sollicité par sa mere, consentit enfin à se soumettre aux volontés du roi, & à se réconcilier avec Richelieu. Si cette démarche fut d'abord sincere, on lui fit bientôt prendre d'autres sentiments : car il voulut quitter la cour, & fit sonder des gouverneurs pour avoir une retraite. Le comte de Chalais, qui conduisoit cette intrigue, & qui avoit été des autres conspirations, fut arrêté. Alors le prince cessa de résister, & son mariage se fit à Nantes, où le roi étoit allé pour assister aux états de Bretagne. Mademoiselle de Montpensier lui apporta les principautés de Dombes & de la Roche-sur-Yon, les duchés de Montargis, de Châtellerault & de S. Fargeau. Il eut lui même pour apanage les duchés d'Orléans & de Chartres, & le comté de Blois. Ayant alors renoncé à ses premiers projets, il découvrit tout ce qu'il savoir des intrigues de Chalais, à qui on fit son procès, & qui eut la tête tranchée. Bien des personnes se trouverent impliquées dans toutes ces conspirations. La reine regnante fut elle-même du nombre.

On alloit faire le procès à d'Ornano, lorsqu'il mourut : alors toute cette faction fut éteinte : mais on répandit bien des calomnies sur le cardinal.

Assuré de son crédit, Richelieu écarte tout ce qui peut faire obstacle à son ambition.

Le crédit de ce ministre croissoit néanmoins. Il fut fait chef & surintendant de la navigation & du commerce. Il fit supprimer la charge de grand amiral & celle de connétable, parce qu'elles donnoient une autorité, qui pouvoit être un obstacle à ses desseins. Enfin pour s'autoriser à faire d'autres changements, il fit tenir aux Thuilleries une assemblée de Notables dont la plupart des députés lui étoient dévoués. Il y fut arrêté, entre autres choses, qu'on diminueroit les pensions & qu'on démoliroit les places fortes de l'intérieur du royaume, parce qu'elles coutoient beaucoup à l'état, & qu'elles servoient de retraite aux rebelles. C'est ainsi qu'il écartoit peu-à-peu tout ce qui pouvoit faire obstacle à l'autorité qu'il vouloit s'arroger.

1627 Les Anglois prennent part à la guerre des Huguenots.

La guerre recommença l'année suivante avec les Calvinistes. Mais comme les Anglois y prirent part, il est à propos, pour se rendre raison des évenements, de savoir comment l'Angleterre étoit alors gouvernée.

Jacques I s'imaginoit que

Elisabeth étoit morte en 1603, après avoir fait plier les Anglois sous une autorité absolue,

que les circonftances rendoient néceffaire, que fa fermeté fit refpecter, & que fes autres vertus firent aimer. Jacques qui lui fuccéda, crut que la prérogative royale donnoit par fa nature une puiffance auffi étendue, & que fi les peuples avoient quelques privileges, ils n'en jouiffoient que par la faveur des rois. N'imaginant pas feulement qu'on pût lui contefter de pareilles maximes, il laiffoit voir fans précaution cette façon de penfer dans fes difcours particuliers & jufques dans fes harangues au parlement. C'étoit plus fimplicité que tyrannie de fa part: car autant il tendoit au defpotifme dans la fpéculation, autant fon caractère l'en écartoit dans la pratique.

fa prérogative lui donnoit une autorité fans bornes.

Il n'eft pas étonnant qu'un roi d'Angleterre fe fût fait cette idée de la monarchie, puifqu'en général le peuple même ne s'en faifoit pas d'autres. Comme l'ufage eft la régle des jugements de la multitude, cette opinion s'étoit infenfiblement établie fous les rois de la maifon de Tudor, & le regne d'Elifabeth y avoit mis le fceau. Depuis long-temps les parlements, toujours foumis, paroiffoient n'être convoqués que pour impofer des fubfides. Ils n'ofoient fe mêler d'aucune affaire d'état: ils appréhendoient continuellement de toucher à la prérogative, & ils s'en tenoient d'autant plus éloignés, qu'ils n'en appercevoient pas les limites. Les fouverains, de leur feule au-

Les Anglois accoutumés à obéir, paroiffoient avoir la même idée de la prérogative

torité, exigeoient des prêts forcés, des bienveillances ou dons gratuits : ils levoient des droits d'entrée : ils donnoient des privileges exclusifs : ils punissoient par la prison, comme rebelles, les membres même du parlement, qui n'avoient pas été assez dociles : ils envoyoient leurs ordres à ce corps, ils le menaçoient, ils le châtioient par des réprimandes séveres. Cependant le parlement respectoit, comme partie de la prérogative, tous les droits que le monarque s'arrogeoit; il osoit à peine faire des remontrances. Vous avez vu l'autorité que la cour de haute commission donnoit à la reine Elisabeth dans les affaires ecclésiastiques. Une autre jurisdiction, qui étoit fort ancienne, ne lui en donnoit pas moins en matiere civile. On la nommoit la chambre étoilée. Au dessus de toutes les loix, cette cour n'avoit de regles que la volonté du prince.

& ne contestoient rien.

L'Angleterre se soumit insensiblement à cette puissance illimitée; parce que, depuis Henri VII, les arts de paix, tous les jours plus cultivés & plus goûtés, ne permettoient pas de reprendre les armes qu'on avoit quittées par épuisement. Les Anglois s'adonnerent à l'agriculture ; les manufactures s'établirent parmi eux : ils devinrent commerçants, & ils commencerent à s'appliquer aux sciences.

Ainsi, bien loin de contester l'autorité, dont le monarque étoit en possession, les peuples, sans remonter plus haut, jugeoient qu'il avoit droit d'en jouir, par la seule raison qu'il en jouissoit. On ignoroit trop l'histoire pour combattre les exemples qu'on voyoit, par des exemples plus anciens. Tout paroissoit donc favorable à l'idée que Jacques I se faisoit de sa prérogative. Mais remarquez que ce prince n'a ni argent ni troupes. Toute sa puissance est donc appuyée sur l'opinion. Elle s'évanouira, par conséquent, si le peuple s'éclaire, & si quelque intérêt l'invite à secouer le joug.

Conduite qu'auroient dû tenir les rois d'Angleterre, pour conserver cette puissance, qui n'étoit fondée que sur l'opinion.

Supposons donc qu'une faction soit interessée à diminuer l'autorité du roi; elle formera d'abord des doutes, & elle acquerra bientôt des lumieres qu'elle répandra. Si dans de pareilles conjonctures, le monarque laisse échapper adroitement quelques parties de sa prérogative, il en conservera plus surement les autres. En cédant les droits qui effarouchent davantage la liberté, il écartera toute inquiétude; il gagnera la confiance, il obtiendra des subsides: il donnera le temps de s'éteindre aux factions, qui s'allument par la résistance; & il pourra recouvrer un jour tout ce qu'il a cédé. Il faut, surtout, qu'il paroisse d'autant plus respecter les privileges du peuple, qu'on s'appliquera davantage à vouloir limiter sa prérogative. Voi-

là l'hiſtoire de ce que les Stuarts n'ont pas fait.

Comment une conduite différente la ruinera tout-à-fait.

Jacques & ſon fils, Charles I, ne ſe contenteront pas de défendre opiniâtrément la prérogative. Plus on voudra la limiter, plus ils voudront l'étendre. Si le parlement refuſe des ſubſides, ils mettront des impôts de leur ſeule autorité : ils châtieront ſi on leur réſiſte, ou ſi on crie à la tyrannie : en un mot, ils parleront & ils agiront toujours plus en maîtres. Cependant l'opinion, qui faiſoit l'appui du trône, paſſera peu-à-peu : la violence, ſans armées, trouvera tous les jours plus de réſiſtance : ce ſera une néceſſité d'avoir recours au parlement, qu'on projetoit de ne plus convoquer : ce corps ſe plaindra & refuſera des ſubſides. Il faudra donc revenir à des moyens violents, avec auſſi peu de ſuccès que la premiere fois, pour revenir enſuite au parlement qui ſera plus fondé que jamais à ſe plaindre & à refuſer. Ainſi les rois, montrant tour-à-tour de la fermeté & de la foibleſſe, éleveront inſenſiblement un parti contre eux ; & enfin ils ſe verront à la diſcretion des ſujets armés. Cette conduite, qu'on ne conçoit pas dans un ſouverain, qui n'a point de troupes, & qui même n'a point de gardes, cauſera de grandes guerres & d'étranges révolutions.

Après avoir indiqué les cauſes des principaux événements des deux premiers regnes de

la maiſon de Stuart, je me diſpenſerai de m'arrêter ſur des détails que vous trouverez parfaitement développés dans la nouvelle hiſtoire d'Angleterre. (*)

Combien le fanatiſme des Ecoſſois étoit à redouter.

Le gouvernement féodal pénétra en Écoſſe pour y devenir plus abſurde qu'ailleurs. Il en fut de même du calviniſme. Vous avez vu les troubles qu'il produiſit pendant le regne de Marie. Les Écoſſois, parce qu'ils étoient ignorants, ont toujours été fort attachés à leurs anciens uſages; & par cette même raiſon, ils ne devoient point changer, ou ils devoient devenir pires. Fanatiques par ſtupidité, ils devoient ſe porter aux derniers excès, auſſitôt qu'ils ſeroient perſécutés, ou qu'ils s'en croiroient menacés.

Jacques cependant ſe croit abſolu en Ecoſſe, depuis qu'il eſt roi d'Angleterre.

Jacques cependant avoit maintenu la paix parmi ces peuples indociles, & ſon autorité en étoit mieux affermie. Connoiſſant combien il étoit chancelant ſur ce trône, il s'étoit conduit d'après ſon caractère, plutôt que d'après ſes préjugés, & il en avoit montré plus de prudence. Mais en devenant roi d'Angleterre, il crut ſuccéder à toute l'autorité d'Eliſabeth; il prit donc pour regle unique, les droits qu'il jugeoit appartenir à la royauté.

(*) Par Mr. Hume.

Comme il se piquoit d'être théologien, il en fut plus jaloux de sa suprématie. Il se flatta de faire servir la religion à sa puissance, parce qu'il en connoissoit l'influence sur l'esprit humain.

Trois sectes dans la Grande-Bretagne.

Il y avoit trois sectes principales dans la Grande-Bretagne : la religion anglicane, c'est-à-dire, la réforme que Henri VIII avoit introduite. Ceux qui la professent, se nomment Episcopaux, parce qu'ils ont conservé la hiérarchie de l'église. Les deux autres sectes étoient les Calvinistes d'Écosse & les Puritains d'Angleterre. Ils rejetoient toute hiérarchie, & ne reconnoissoient point d'évêques. On les nomme par cette raison Presbitériens.

Autant les Episcopaux étoient favorables aux prétentions de Jacques, autant les Calvinistes d'Ecosse & les Puritains d'Angleterre y étoient contraires.

Vous avez vu combien ces deux dernierès sectes étoient portées à se soulever contre toute autorité. Les Episcopaux, au contraire, adoptoient toutes les maximes de Jacques, & donnoient la même étendue à la prérogative royale. Aussi leur religion étoit elle l'ouvrage des rois. Jacques projeta de l'établir dans ses trois royaumes. Ce dessein demandoit beaucoup de prudence : parce que les moyens violents allumeroient le fanatisme, qui s'éteindroit de lui même, si on ne le persécutoit pas. Il est, sur-tout, à craindre que ces deux sectes fanatiques ne raisonnent. Car, avec des raisonnements bons ou mauvais, elles doivent à la longue vaincre une puissance qui n'est fondée

qu'en opinion. Si l'opinion perd tous les jours de ses partisans, les raisonnements en auront tous les jours plus de force. Alors on armera pour les soutenir. Jacques n'ignoroit pas que les Presbitériens d'Écosse, ennemis de la monarchie par inclination, l'étoient encore par principes; & il connoissoit leur pouvoir sur le peuple. Forcé néanmoins à dissimuler avec eux, il ne les avoit pas persécutés: au contraire, il avoit recherché leur faveur, en paroissant adopter leur doctrine: les Puritains qui jugeoient de ses sentiments par sa conduite passée, se féliciterent en le voyant monter sur le trône d'Angleterre. Persuadés qu'ayant été favorables à leurs freres d'Écosse, il les traiteroit eux-mêmes avec bonté, ils se hâterent de lui présenter un mémoire que sept cents cinquante ecclésiastiques de leur secte avoient signé, & dont beaucoup d'autres appuyoient encore les demandes; mais Jacques ne croyoit plus devoir dissimuler.

Jacques soulève les partis en croyant les concilier.

Il ne suffisoit pas de méditer la ruine des Puritains d'Angleterre & des Presbitériens d'Écosse, il falloit savoir choisir les moyens. Jacques se flattant de concilier les Puritains avec les Anglicans, se pressa de convoquer des docteurs des deux partis. Il se crut fait pour les éclairer; car étant un docteur lui-même, il mettoit toute sa confiance dans l'étude qu'il avoit faite de la theologie: étude au moins in-

utile à un roi, qui ne doit apprendre la religion qu'en étudiant le catéchisme & l'histoire. Vous compterez peu sur la théologie de Jacques, si vous considérez que depuis Constantin, tous les princes, qui se sont cru théologiens, on fait du mal à l'état & à la religion. En effet, il ne fit que donner de l'importance à des questions frivoles, qui seroient tombées dans l'oubli, s'il les avoit su mépriser. On raisonna, mal à la vérité; mais il ne falloit pas donner lieu à ces raisonnements, parce qu'ils attaquoient indirectement la puissance royale. Le grand principe que Jacques répéta souvent, étoit *point d'évêques, point de roi.* C'étoit dire aux Puritains: soumettez-vous aux évêques, ou détrônez moi. Les Puritains se plaignirent qu'il y avoit de la partialité dans la dispute; il y en avoit en effet, parce qu'en pareil cas, il n'est pas possible que la chose soit autrement, puisque ceux qui disputent sont parties. Pour exclure toute partialité, il faudroit n'assembler que des gens neutres, & des gens neutres ne disputeroient pas. Le malheur de ces disputes, c'est que chacun est nécessairement juge & partie.

1604
Les parlements timides & respectueux cherchoient à

Il se tint un parlement bientôt après cette assemblée ecclésiastique. Il étoit naturel, que sous un nouveau regne, ce corps tentât d'acquérir quelque autorité: c'étoit une conjoncture

favorable, qu'un roi étranger, qu'on préfumoit ignorer une partie des ufages. Mais d'un côté, le temps qui avoit confondu tous les droits, ne permettoit pas au parlement de connoître fes privileges; & de l'autre, l'obéiffance dont il s'étoit fait une habitude, lui laiffoit à peine la hardieffe de former des prétentions. Cependant le roi parloit, comme un monarque abfolu, qui peut demander des confeils, mais qui ne veut pas recevoir la loi. Vous jugez par-là que le parlement dut d'abord être timide & refpectueux. Il le fut en effet pendant la plus grande partie du regne de Jacques I. Ordinairement il ne paroiffoit faire que des remontrances; & lorfqu'il demandoit que le roi cédât quelques parties de fa prérogative, c'étoit moins pour lui contefter fes droits, que pour remédier à des abus; & il offroit volontiers des dédommagements.

composer avec le roi pour mettre des bornes à la prérogative.

Dans cette difpofition des efprits, il eût été facile de compofer avec le peuple & de conferver encore la plus grande autorité. On pouvoit fe relâcher fur les chofes raifonnables, fans montrer de foibleffe; & défendre les autres avec une fermeté qui auroit maintenu la timidité & le refpect. Mais il falloit renoncer à tous les principes du defpotifme. Jacques n'en étoit pas capable. Quoiqu'il ne voulût pas abufer du pouvoir abfolu, fon imagination ne fouffroit pas qu'on le lui conteftât. Il n'a pas

Mais Jacques & Charles I ne penfoient pas que la prérogative pût être limitée.

été tyran : son fils ne l'a pas été non plus : ils ont usé l'un & l'autre de leur prérogative avec plus de modération, que les princes de la maison de Tudor : les peuples ont été moins foulés sous leur gouvernement, que sous celui d'Elisabeth ; mais tous deux ont dit, *je suis absolu :* le parlement a répondu, *vous ne l'êtes pas ;* & cette dispute de pure spéculation produira des guerres civiles.

Les Puritains combattront le despotisme de ces deux rois.

Si l'amour seul de la liberté eût animé les Anglois, il n'y auroit rien eu à craindre pour ces deux rois : car ces peuples avoient si peu d'idée de liberté, qu'ils croyoient avoir été libres sous Elisabeth. A plus forte raison, auroient-ils cru l'être sous un gouvernement plus doux ; mais les Puritains que ce gouvernement persécutoit, ne pouvoient pas se faire la même illusion. Intéressés à limiter la prérogative, ils ouvriront les yeux à leurs concitoyens : ils acquerront tous les jours de nouveaux partisans, leur fanatisme deviendra contagieux, & tiendra lieu d'amour de la liberté.

Les communes avoient acquis beaucoup d'autorité.

Lorsque les grands appellerent les communes au parlement, vous jugez bien qu'ils leur donnerent d'abord fort peu d'autorité. Ils avoient eu peu de puissance eux-mêmes sous les premiers princes Normands. Ils en acquirent ensuite, & principalement sous les Plantagenets. Ils s'épuiserent dans les guerres

civiles des maiſons d'Yorck & de Lancaſtre; & ils ſe trouverent ſans forces & ſans autorité ſous Henri VII, premier roi de la maiſon de Tudor. Voilà l'époque où la chambre des communes étant plus nombreuſe, & contribuant davantage aux charges de l'état, acquit inſenſiblement aſſez de puiſſance pour dominer enfin ſur la chambre-haute. Elle accordoit, régloit ou refuſoit les ſubſides; & cela ſeul lui donnoit un grand poids. Cependant ſes privileges, ouvrage du temps, n'étoient point déterminés; & les rois, profitant de cette confuſion, avoient introduit un uſage, qui pouvoit les rendre maîtres de cette chambre.

Mais un uſage donnoit au roi le pouvoir de changer à ſon choix les membres de cette chambre.

Lorſque les parlements étoient prolongés au de-là du terme ordinaire, le chancelier pouvoit appeller de nouveaux membres, pour remplacer ceux qu'il jugeoit incapables de ſervice, ou parce que leurs emplois les appelloient ailleurs, ou parce qu'ils étoient indiſpoſés, ou par d'autres raiſons. Eliſabeth regardoit cet uſage comme une partie de ſa prérogative, & à peine a-t-on réclamé quelquefois. Elle pouvoit donc compoſer la chambre des communes à ſon gré.

Cet uſage eſt aboli.

Dans le premier parlement que Jacques convoqua, les communes s'éleverent contre une pareille entrepriſe du chancelier. Le roi parla d'abord en monarque abſolu, les com-

munes inſiſterent avec reſpect. Il examina. Il parut reconnoître que ſon droit n'étoit pas fondé, & il céda. Les communes conſtaterent donc un privilege, qui juſques alors avoit été incertain, & qui étoit bien eſſentiel pour elles.

Les communes ſe refuſent à la réunion des deux royaumes.

Elles tenterent enſuite inutilement d'abolir des droits d'entrée & d'autres, onéreux au peuple & nuiſibles au commerce. Elles refuſerent les ſubſides, que quelques membres, attachés à la cour, propoſoient comme néceſſaires aux beſoins de l'état; & ce qui chagrina davantage le roi, c'eſt qu'elles ne voulurent pas conſentir à la réunion des deux royaumes: choſe qu'il deſiroit vivement, & qui étoit avantageuſe à l'Angleterre encore plus qu'à l'Écoſſe. Il ne put s'empêcher de témoigner quelque mécontentement, & de ſe plaindre de la mauvaiſe volonté, que l'eſprit puritain communiquoit aux communes.

1605 Conſpiration des poudres. Effet qu'elle produit ſur les eſprits.

L'année ſuivante on découvrit une conſpiration, dont on accuſa les Catholiques. Les conjurés avoient réſolu de faite ſauter avec de la poudre la ſalle où le parlement s'aſſembloit, & d'exterminer tout-à-la fois les grands, les communes, le roi & la famille royale. Les auteurs de cet horrible complot ayant été ſaiſis, avouerent leur attentat, & furent punis. Cet événement fit croire que Jacques étoit haï

des Catholiques; & cette haine étant un mérité aux yeux des Anglois, le parlement lui accorda des subsides pour quatre cents mille livres sterling. Les communes montrerent du respect & même de la condescendance: mais elles parurent donner beaucoup d'attention à tout ce qui concernoit la liberté nationale. Elles porterent quelque atteinte à la jurisdiction ecclésiastique du roi, & elles se refuserent obstinément à la réunion des deux royaumes. 1606

Les revenus de la couronne ne suffisoient pas aux charges de l'état. Ils n'étoient pas plus grands que sous les regnes précédents; cependant l'argent devenu plus commun, portoit les denrées à un plus haut prix. Le luxe, qui s'introduisoit, jetoit dans de nouvelles dépenses: & Jacques, pour vouloir être généreux, se dérangeoit par des profusions. Il fut donc dans la nécessité d'avoir encore recours au parlement: mais bien loin d'accorder des subsides, les communes firent un bill pour abolir quelques-uns des impôts que le roi levoit, & un autre pour lui ôter le pouvoir de porter aucune loi ecclésiastique sans le consentement des deux chambres. Ces deux bills ne passerent pas, parce que la chambre haute, qui étoit dans les interêts de la cour, les rejeta. Les communes firent ensuite des remontrances contre les procédures de la haute commission. En un mot,

Jacques casse le parlement qui tentoit de mettre des bornes à la prérogative.

1610

elles attaquerent la prérogative plus vivement qu'elles n'avoient encore fait; & elles parurent vouloir, sur-tout, porter les derniers coups à la suprématie. Le roi, offensé de ces entreprises, cassa ce parlement, le premier qu'il eût convoqué. Il duroit depuis sept ans.

1614
Autre parlement, moins docile que le premier, & que le roi casse encore.

Quelques années après, il en rassembla un autre, qu'il ne trouva pas plus docile. L'esprit de liberté parut même faire des progrès, car pendant que quelques membres s'échappoient en propos hardis & violents, les communes paroissoient applaudir en silence. Ce parlement ne dura pas: le roi le cassa, & fit mettre en prison les membres qui lui avoient été les plus opposés. Violence autorisée par l'exemple d'Elisabeth, & qu'on blâmoit alors, comme étant contraire à la liberté du parlement & de la nation.

On n'avoit que des idées confuses de la prérogative royale & des privileges du parlement.

Jacques préoccupé de son pouvoir absolu, ne se faisoit qu'une idée fort confuse de l'autorité qui devoit appartenir au parlement. Il le convoquoit, il lui faisoit des demandes, il ne lui refusoit pas, comme Elisabeth, la liberté de délibérer. Il reconnoissoit donc que ce corps pouvoit s'arroger quelque part dans le gouvernement. Dans le fait cependant; il ne lui vouloit accorder aucune influence, & il souffroit impatiemment que le parlement eût une volonté qui contrarioit son pouvoir absolu. Mais le parlement

lement ne souffroit pas moins impatiemment un pouvoir absolu, qui ne lui laissoit aucune liberté. Or, les choses ne peuvent pas toujours subsister dans un état aussi contradictoire : il faut nécessairement qu'il naisse des disputes. Elles seront sanglantes, & il en coûtera beaucoup à l'Angleterre, avant que le parlement & le souverain se soient fait une idée nette de la constitution du gouvernement.

Jacques rend aux Etats-Généraux des places qu'ils avoient cédées en garantie.

Lorsqu'Elisabeth donna des secours d'argent aux Provinces-Unies, les États-Généraux lui donnerent en garantie les villes de la Brille, de Flessingue & le fort de Rammekins. Les garnisons que Jacques tenoit dans ces places, achevoient d'épuiser son revenu modique : elles lui coûtoient plus de trois cents mille livres sterling, depuis son avénement au trône d'Angleterre. Il les remit aux Hollandois pour un peu plus du tiers de la somme qu'ils lui devoient. Il gagnoit à ce marché. Il est vrai qu'il perdoit l'avantage de se rendre redoutable aux États-Généraux, puisqu'il abandonnoit des villes avec lesquelles il pouvoit les tenir dans quelque sujétion. C'étoit peut-être encore un gain : mais les Anglois n'en jugerent pas ainsi : ils ne virent que de la honte à céder des places, qui les rendoient puissants au dehors. 1616

Il conservoit encore de

Malgré ces contradictions, l'autorité de Jacques se soutenoit encore en Angleterre. Les

L'autorité en Angleterre & sur tout en Ecosse.

communes ne s'échappoient pas jusqu'à manquer ouvertement de respect : la chambre-haute embrassoit d'ordinaire ses intérêts : & il jouissoit d'une considération, qu'il devoit à ses connoissances, à son esprit & même à ses profusions, que ses courtisans nommoient générosité. Son autorité étoit plus grande en Écosse : elle s'étoit accrue depuis son absence ; car on le craignoit, parce qu'on le jugeoit puissant ; & on l'aimoit, parce qu'il montroit une affection singuliere pour ses anciens sujets. Il avoit déja pris des mesures pour réconcilier les Écossois avec les évêques, pour les préparer à recevoir les rites de l'église anglicane, & pour leur faire reconnoître sa suprématie. Il avoit même créé une cour de haute-commission. Si tous les changemens qu'il avoit faits, n'étoient pas agréables à la nation, elle paroissoit au moins les tolérer. Ayant commencé cet ouvrage qu'il avoit si fort à cœur, il voulut y mettre la derniere main. Il fit donc un voyage en

1617

Écosse, dans le dessein d'y régler en pontife toutes les cérémonies religieuses.

Il change en Ecosse les cérémonies religieuses, sans qu'on paroisse lui résister.

Le parlement donna son consentement à toutes les cérémonies qu'il proposa ; mais avec une répugnance, qui ne permettoit pas de compter sur la durée de ces innovations. On pouvoit juger au contraire, que plus le fanatisme étoit d'abord contenu par la force, plus il s'échapperoit ensuite avec violence.

Cependant les Puritains regarderent, comme autant de pas vers l'idolâtrie, ces changements introduits en Ecosse, & les soins du roi pour établir en Angleterre l'église anglicane à l'exclusion de toute autre. On lui fit un crime d'avoir adouci la rigueur des loix contre les Catholiques, & de leur donner quelque part à sa confiance & à ses bienfaits: on le soupçonna de vouloir se réunir à l'église romaine; & ce soupçon que les Puritains affectoient de répandre, étoit seul capable de le rendre odieux. Telle étoit la disposition des esprits, lorsqu'un nouveau parlement fut convoqué.

En Angleterre les Puritains le rendent suspect & odieux.

1621

Dans les temps du gouvernement féodal, le parlement n'étoit qu'une assemblée tumultueuse, où la liberté n'étoit pas connue, & où l'autorité luttoit continuellement contre l'anarchie. Si un prince se faisoit aimer, tous les suffrages étoient pour lui: quelques membres n'auroient osé lui résister; parce qu'après la dissolution du parlement, ils se seroient vus sans protection, livrés à la vengeance du souverain. Quand au contraire, un roi étoit généralement haï ou méprisé, il se trouvoit bientôt abandonné, & il succomboit sous l'audace d'un chef de parti. Enfin lorsque la nation paroissoit se partager, les dissentions ne finissoient plus qu'après des guerres longues & sanglantes. Il seroit inutile d'entreprendre de déterminer quels pouvoient être dans ces temps les droits

Avant Henri VII le gouvernement de l'Angleterre tendoit à l'anarchie.

du parlement & ceux du monarque. La force régloit tout, & les usages varioient au gré des hazards. Chercher des loix dans ces siecles barbares, c'est supposer que les peuples avoient quelques idées exactes d'administration; qu'ils s'assembloient, parce qu'ils vouloient le bien public; qu'ils le cherchoient, parce qu'ils avoient assez de lumieres pour le trouver ou pour en approcher; & qu'enfin ils étoient capables de se proposer un but, & de se conduire avec quelque méthode.

La monarchie commence sous ce prince & les Anglois se familiarisent avec l'idée d'une autorité absolue & sans bornes.

Or, le défaut de loix est la principale cause des révolutions de l'Angleterre jusqu'à l'avénement de la maison de Tudor. Alors l'anarchie cessa par l'affoiblissement des grands & par la lassitude des peuples. La monarchie qui trouva tous les jours moins d'obstacles, s'établit peu-à-peu; & les choses vinrent au point qu'on se familiarisa avec les idées d'un pouvoir absolu d'une part, & de l'autre d'une soumission entiere. C'est le dernier période de la monarchie. Elle s'y est élevée sous Elisabeth: par conséquent, il faut qu'après cette reine elle commence à tomber.

Sous Jacques les communes commencent à raisonner sur cette autorité.

Si sous Jacques I le parlement eût été composé de barons puissants, il eût soutenu ses prétentions par les armes, & l'anarchie eût recommencé. Mais les communes ne pouvoient armer: accoutumées d'ailleurs au respect & à

l'obéissance, elles ne formoient pas encore le projet d'une révolte : elles ne prévoyoient pas même les troubles qu'elles préparoient. Elles furent donc obligées de raisonner, lorsqu'elles voulurent revendiquer des droits & limiter la prérogative royale. Or, voilà l'époque, où la nation angloise commence à se faire des idées d'administration.

Les jurisconsultes, le clergé & les courtisans la défendoient par de mauvais raisonnemens.

Les jurisconsultes raisonnerent suivant leur usage d'après des exemples. Ils en trouverent sous les derniers regnes : ils en trouverent dans d'autres monarchies de l'Europe : ils en trouverent dans le bas-empire, &c., & concluant le droit du fait, ils ne virent plus de bornes dans la prérogative royale. Le clergé anglican tira la même conséquence. Il avoit pour principe que les rois sont l'image de Dieu ; & que, comme David, ils tiennent immédiatement de lui toute leur puissance. Enfin les courtisans par flatterie & par intérêt grossirent ce parti, parce qu'il falloit que le roi pût tout, afin qu'il pût donner davantage.

Les Puritains l'attaquoient par des raisonnements aussi mauvais.

Les Puritains, voulant opposer des exemples à des exemples, fouillerent dans des temps d'anarchie ; & ils en trouverent qui ne prouvoient pas plus que ceux qu'on avoit remarqués dans des temps de despotisme. Ils triomphoient sur-tout, lorsqu'ils remontoient aux peuples libres de l'antiquité. Jusques-là on

raisonnoit assez mal de part & d'autre: mais si on ne prouvoit pas, on persuadoit, & on faisoit des partisans.

Quelles idées on se fera à ce sujet.

Il n'est pas naturel qu'on ne fasse jamais que des raisonnements, qui ne concluent rien. On considéra donc que le gouvernement par sa constitution avoit un roi & un parlement, qui devoient concourir l'un & l'autre au bien public. Or, si le parlement est dans la servitude, il n'est plus rien, & la monarchie pourra devenir arbitraire ou même tyrannique. Ce principe conduit à chercher quelle est l'autorité nécessaire à ce corps, pour empêcher ou prévenir les abus du pouvoir absolu. Cette autorité, connue, détermine les privileges du parlement & du peuple; & ces privileges une fois fixés, renferment la prérogative royale dans certaines limites. Ce sont à peu-près là les idées qu'on se fera parmi beaucoup de mauvais raisonnements & beaucoup de sang répandu.

Par des complaisances forcées, Jacques enhardit les communes & voit commencer le parti des Whigs opposé à celui des Torys.

Il se formoit donc deux partis, auxquels on donnera dans la suite les noms de Torys, parti de la cour, & de Whigs, parti de la patrie. On les voit commencer dans le parlement qui s'assembla en 1621.

Cependant les communes montrerent d'abord du respect & de la soumission. Elles se hâterent d'accorder des subsides: elles ne permirent pas de parler des matieres, qui avoient

aigri le roi contre le dernier parlement : elles voulurent laisser tomber dans l'oubli l'emprisonnement des membres, & elles se contenterent de faire des remontrances sur quelques abus. Le roi y mit ordre, après les avoir remerciées de les lui avoir fait connoître.

Enhardies par cette condescendance, & se regardant comme les protectrices du peuple, elles prêterent l'oreille à toutes les plaintes; & rechercherent jusqu'aux désordres les plus légers. De la sorte elles entroient insensiblement dans toutes les parties de l'administration. Jacques, qui vit ses pérogatives attaquées de toutes parts, suspendit les assemblées jusqu'à l'hiver suivant. En attendant, il se rendit populaire, & remédia à la plupart des choses dont on se plaignoit. Tant de complaisance n'appaisa pas les communes, que la séparation de l'assemblée avoit offensées. Comme elles n'ignoroient pas la persuasion où il étoit de son pouvoir absolu, elles ne lui tenoient point compte d'une condescendance forcée; & elles jugeoient que plus il les ménageoit, plus il falloit le mettre dans la nécessité de les ménager encore.

L'année précédente l'électeur Palatin, gendre du roi d'Angleterre, avoit été dépouillé de ses états par l'empereur. A cette nouvelle, tous les Anglois auroient voulu prendre les

1620
Sujets de mécontentement qu'il donne aux commu-

nce.

armes, pour rétablir un prince protestant. Cette entreprise eût été fort dispendieuse & sans espérance de succès. Cependant ils blâmoient hautement l'inaction de Jacques. Ils avoient encore un autre grief contre lui : c'est qu'il négocioit le mariage du prince de Galles avec l'infante d'Espagne. Enfin il avoit fait arrêter deux membres de la chambre-basse. Les mécontentements éclaterent à l'ouverture de la nouvelle assemblée.

Elles font des remontrances.

Les communes firent des remontrances sur l'accroissement de la maison d'Autriche, sur les progrès des Catholiques en Angleterre, sur l'indulgence du roi pour eux, & sur le mariage de son fils avec l'infante ; le suppliant de prendre la défense de l'électeur Palatin, de tourner ses armes contre l'Espagne, de marier son fils avec une princesse protestante & de sévir contre les Catholiques.

Jacques qui en est offensé, raisonne, menace & casse le parlement.

Jacques, offensé de cette démarche, qui étoit sans exemple, défendit à la chambre de prendre connoissance des choses de cette espece ; & menaça de châtier tout membre, qui auroit l'insolence de les mettre en délibération. Les communes repliquerent, quoiqu'avec un ton respectueux, qu'elles avoient droit d'entrer par leurs conseils dans toutes les affaires du gouvernement, & que si quelqu'un des membres abusoit de cette liberté, il n'appartenoit qu'à la chambre de le punir : à quoi le roi ré-

partit, que dans les points qui concernoient ses prérogatives, le parlement ne devoit donner des avis, que quand il lui plaisoit d'en demander; que les privileges des communes étoient des graces des rois ses prédécesseurs, & qu'il ne les leur conserveroit qu'autant qu'elles se contiendroient dans les bornes du devoir. Les communes protesterent, en soutenant tout ce qu'elles avoient avancé. Le roi se fit apporter leurs registres, arracha lui-même la protestation, & congédia le parlement.

On raisonne dans tout le royaume sur cet événement, & chacun devient Whigs ou Torys.

Cet événement devint le sujet de toutes les conversations. Tout le monde raisonna sur les prérogatives royales & sur les privileges du peuple. Les deux partis, qui s'étoient formés dans le parlement, se répandirent, & partagerent tout le royaume. Le roi défendit à ses sujets de parler des affaires d'état: ils en parlerent un peu plus.

Eleves que Jacques formoit.

Jacques s'attachoit quelquefois à de jeunes gens, si simples & si ignorants, qu'il y avoit tout à créer dans leur ame comme dans leur fortune. Il devenoit leur précepteur, & lorsqu'il leur apprenoit des éléments de la grammaire, il pensoit avec une sorte de complaisance qu'il alloit former des ministres profonds dans l'art de gouvener. Malheureusement les progrès du disciple ne pouvoient pas répondre aux progrès de la confiance du maître. Les péni-

tences étoient rares, les bienfaits s'accumuloient, & l'eleve tournoit fort mal. Robert Carre, sur qui le roi fit le premier essai de sa méthode, fut fait chevalier, vicomte de Rochester, comte de Sommerset, reçut l'ordre de la Jarretiere, fut admis au conseil privé, eut la principale direction des affaires d'état, & devint un monstre. Cette éducation fut l'ouvrage de peu d'années.

Après ce premier essai, Jacques en fit un second sur George Villiers. Il le créa successivement & rapidement vicomte, comte, marquis & duc de Buckingham, chevalier de la Jarretiere, grand-écuyer, gouverneur des cinq ports, président de la cour du banc du roi, grand-maître de Westminster, connétable de Windsor & grand-amiral d'Angleterre : mais en le chargeant d'honneurs, il le rendit présomptueux, téméraire, insolent, & lui laissa cependant toute son ignorance & toute son incapacité.

Buckingham conduit en Espagne Charles qui épouse ensuite Henriette, sœur de Louis XIII.

La négociation pour le mariage du prince de Galles réussissoit au gré du roi, lorsque Buckingham, abusant de l'empire qu'il avoit sur son précepteur, le fit consentir à une démarche romanesque, prise dans l'esprit de l'ancienne chevalerie. Il emmena le prince Charles en Espagne; persuadé que cette galanterie inattendue seroit tout-à-fait du goût des Espagnols;

& que l'infante seroit tout-à-coup éprise à la vue du brave aventurier à qui l'impatience de l'amour n'avoit pas permis d'attendre au de-là des mers. Tout réussit d'abord : la modestie du prince Charles, sa douceur & sa confiance enchanterent les Espagnols. Mais Buckingham se rendit si méprisable & si odieux, que la négociation fut bientôt rompue. Il s'occupa même à dessein des moyens de rompre ce mariage ; parce qu'il prévit que l'infante, devenue reine d'Angleterre, ne lui seroit pas favorable : & Charles, peu après son retour, épousa Henriette, sœur de Louis XIII.

Un nouveau parlement que le roi veut gagner par des complaisances fait un bill qui sera le fondement de la liberté.

La rupture avec l'Espagne paroissoit devoir rendre les communes moins difficiles ; & Jacques avoit besoin de subsides, parce qu'il avoit donné des secours d'argent à l'électeur Palatin. Il convoqua donc un parlement. Bien loin de soutenir ses prérogatives avec hauteur, il demanda des conseils sur la conduite qu'il devoit tenir avec l'Espagne. Il eût même l'imprudence d'offrir, que les sommes qui lui seroient accordées, fussent délivrées à des commissaires du parlement, qui seroient chargés d'en faire l'emploi. Les communes lui accorderent près de trois cents mille livres sterling. Elles firent ensuite passer un bill contre les monopoles ; & par cet acte elles supposoient que chaque particulier avoit une entiere liberté de disposer de ses actions, pourvu qu'elles ne fissent

tort à personne ; & que ni les prérogatives royales ni le pouvoir d'aucun magistrat, en un mot, nulle autre autorité que celle des loix ne pouvoit donner atteinte à ce droit. Cette loi sera le fondement de la liberté. Vous voyez que les communes entreprennent davantage, à mesure que le roi mollit.

Intrigues de Buckingham, qui fait déclarer la guerre à l'Espagne.

Jacques fut encore entraîné malgré lui dans une démarche, qu'il n'approuvoit pas, & qui en effet n'étoit pas prudente. Buckingham, voulant se venger du mépris des Espagnols, fit des cabales dans le parlement. Après s'être attaché les Puritains, en favorisant des projets qui tendoient à l'abolition de l'épiscopat, il engagea les communes à proposer la guerre contre l'Espagne, & à lever des troupes pour reconquérir les états du Palatin. Il entraîna même le prince de Galles dans ses vues.

Expédition mal concertée. Mort de Jacques.

Jacques ne put résister à une ligue aussi puissante. Six mille hommes furent levés pour servir en Hollande sous les ordres du comte Maurice ; & douze mille furent embarqués pour la conquête du Palatinat. Comme on avoit compté trop légérement que la France accorderoit le passage aux troupes angloises, elles firent voile vers Calais, où le gouverneur ne les reçut pas, parce qu'il n'avoit point d'ordre. Obligées de prendre une autre route, elles arriverent sur les côtes de Zélande : mais

elles n'y étoient pas attendues, & les États-Généraux, faute de provisions, faisoient difficulté de les recevoir. Dans cet intervalle, elles furent attaquées d'un mal contagieux qui en fit périr la moitié, & le reste regagna l'Angleterre. Jacques survécut peu à cette expédition mal concertée. Il mourut après vingt-deux ans de regne sur l'Angleterre & dans la cinquante-neuvieme année de son âge. 1625

Charles I dans les mêmes préjugés que son pere n'imagine pas qu'on puisse résister à son pouvoir absolu.

Charles I avoit vu que plus son pere vouloit étendre la prérogative royale, plus les communes faisoient d'effort pour la limiter. Il semble donc qu'on devroit attendre de lui une conduite différente. Mais l'éducation lui avoit donné les mêmes idées: la flatterie les entretenoit, & le clergé anglican les lui représentoit comme autant de vérités reconnues. Il étoit si convaincu de la plénitude de sa puissance, que bien loin de prévoir une conspiration, il n'imaginoit pas seulement qu'elle fût possible. Cependant il auroit pu remarquer que la nation commençoit à former des doutes, & cela seul demandoit beaucoup de précaution. Il falloit ou beaucoup de soldats pour convaincre, ou beaucoup de prudence pour empêcher de raisonner. Il manqua de l'un & de l'autre.

Il demande avec confiance les subsides

Persuadé qu'il étoit agréable au peuple, parce qu'il avoit conseillé la guerre contre l'Espagne, & en effet, il avoit paru lui être cher;

nécessaires, pour soutenir la guerre contre l'Espagne.

il convoqua le parlement dans l'espérance d'obtenir de gros subsides. La circonstance paroissoit favorable, puisque c'étoit la guerre de la nation, & que les revenus de la couronne ne suffisoient seulement pas au courant des dépenses.

Mais les communes veulent profiter d'une circonstance, qui le mette dans la dépendance du parlement.

Mais il étoit difficile que les Anglois, alors peu accoutumés à porter des taxes, voulussent donner assez pour soutenir une entreprise aussi dispendieuse. D'ailleurs la secte des Puritains avoit, depuis quelque temps, fait de nouveaux progrès. Ennemie de la monarchie, elle vouloit humilier le monarque. Enfin il y avoit dans les communes des membres, capables de se faire un plan & de le suivre. Un pouvoir sans bornes les choquoit. Bien loin d'entrer dans les besoins du prince, ils le voyoient avec joie engagé dans une guerre, qui le mettoit plus que jamais dans la dépendance du parlement; & ils projetoient de n'accorder des subsides, qu'en échange de quelques parties de la prérogative.

Il n'obtient que 112000 livres sterling.

Charles n'obtint que cent douze mille livres sterling. C'étoit se moquer cruellement que de lui offrir une somme aussi modique dans la circonstance où il se trouvoit. Il en fut d'autant plus étonné que comptant sur d'autres preuves de l'amour de ses sujets, il s'é-

toit défendu toute démarche, qui auroit pu être prise pour une marque de défiance : il fallut renoncer à tant de délicatesse. Il entra donc dans le détail de ses revenus, de ses dettes, de ses alliances, des opérations qu'il méditoit, & il conclut qu'il ne pouvoit soutenir la guerre à moins de sept cents mille livres sterling. Les communes furent inexorables. Elles n'avoient garde de céder : car elles venoient de faire une découverte qui les irritoit contre Buckingham & contre Charles.

Il casse le parlement lorsque les communes désapprouvoient les secours qu'il avoit voulu donner à Louis XIII contre les Huguenots.

Dans la négociation du mariage de Charles avec Henriette, ce ministre avoit promis des vaisseaux à Louis XIII pour être employés contre la Rochelle. L'escadre étoit partie : mais lorsque les matelots connurent où on les menoit, ils refuserent d'obéir, & le commandant lui-même déclara qu'il aimoit mieux se faire pendre en Angleterre, que de combattre contre ses freres les protestants de France. Les communes applaudirent à cette désobéissance religieuse, & s'abandonnant à leur fanatisme, elles faisoient des plaintes & des demandes, lorsque Charles cassa le parlement.

Autre parlement plus hardi que les précédents. Il est encore cas-

Un emprunt, qui fit murmurer, ne suppléa pas au refus des communes. A peine put il suffire à mettre en mer une flotte, qui revint sans succès, & qui fit murmurer en-

fé, & on écrit de part & d'autre pour se justifier. 1626

core. Cependant le roi, sans ressource, fut contraint de convoquer un nouveau parlement.

Les communes promirent une somme double de la précédente. Mais c'étoit peu pour les entreprises qu'on méditoit, & il y avoit encore une circonstance désagréable: c'est que le bill pour le payement des subsides ne devoit passer en loi qu'à la fin de la session. Ainsi Charles se voyoit obligé de satisfaire les communes sur leurs demandes, ou de renoncer aux subsides.

Leur premiere démarche fut d'accuser de haute trahison le duc de Buckingham. Le roi persuadé que sa faveur faisoit tout le crime de ce ministre, leur ordonna de cesser cette poursuite; & les menaça, si elles ne terminoient l'article des subsides, de prendre d'autres mesures. C'étoit leur faire entendre qu'il leveroit des impôts sans leur aveu; & les communes comprirent qu'il vouloit leur en faire la peur. Cependant bien loin de s'effrayer, elles commencerent à faire des recherches sur différentes parties de l'administration. Charles se hâta de rompre le parlement: on voulut ensuite se justifier des deux côtés, & on répandit des écrits dans le public. Ainsi l'imprudence du roi invita tout le royaume à prendre part dans des disputes qu'il falloit étouffer.

N'ayant

N'ayant plus pour ressource que des moyens violents qui soulevoient la nation, & embarrassé dans la guerre d'Espagne sans espérance de succès, Charles prit encore les armes contre la France. On attribue cette guerre à Buckingham. On prétend que lorsqu'il vint à Paris pour conduire la princesse Henriette en Angleterre, il se jeta dans des intrigues, qui occasionnerent son ressentiment contre la France. Il semble que si ce ministre eût voyagé davantage, il auroit armé son maître contre toutes les puissances de l'Europe.

Charles déclare la guerre à la France. 1627

Contre un article formel du traité de mariage, on chassa tous les François qui étoient auprès de la reine d'Angleterre : les armateurs anglois enleverent plusieurs navires aux marchands de France ; & à la sollicitation particuliere de Soubise, on équipa une flotte qui portoit aux Rochellois, à leur insu, sept à huit mille hommes de troupes réglées. Buckingham, qui ne connoissoit le service militaire ni sur terre ni sur mer, prit le commandement de ces forces. Il parut à la vue de la Rochelle, qui ne l'attendoit pas ; & il offrit aux habitants de les soutenir dans une révolte à laquelle ils n'étoient pas encore résolus. Ainsi ses mesures avoient été si mal prises, que la premiere difficulté fut de

Buckingham paroît à la vue de la Rochelle & invite les Rochellois à la révolte.

faire agréer des secours, qu'on n'avoit pas demandés.

Il est forcé à se retirer lorsque la Rochelle est assiégée par Louis XIII.

Au lieu de s'établir d'abord dans l'île d'Oleron, dont il pouvoit facilement se rendre maître, il débarqua dans celle de Ré, qui étoit bien fortifiée & défendue par une bonne garnison. Son irrésolution donna le temps à Thoiras de se fournir des provisions qui lui manquoient; & il fit tant de fautes, que quoique la France pût à peine ramasser quelques bateaux & quelques chaloupes pour porter des secours dans l'île, il fut forcé de renoncer à ses desseins, & fit une retraite qui pouvoit passer pour une vraie déroute. Cependant les Rochellois, qui avoient enfin pris les armes à la sollicitation des Anglois, se voyoient assiégés par Louis XIII.

Après avoir usé de violence pour lever des impôts arbitraires, Charles convoque un parlement.

Charles avoit exigé des prêts forcés, des bienveillances & d'autres taxes arbitraires. La résistance avoit été punie par la prison; & on avoit commis toutes ces violences pour soutenir deux guerres, qui déshonoroient, & qui ruinoient le commerce. On gémissoit, sur-tout, de se voir sacrifié aux caprices de Buckingham; & les esprits se soulevoient contre l'usage que le roi prétendoit faire de sa prérogative. Cependant les sommes levées ou extorquées étoient dissipées, & le mécontentement général ne permettoit pas

de recourir aux mêmes moyens. Dans des circonstances aussi critiques, le roi voulut se persuader que les besoins de l'état feroient oublier les injures passées; & qu'ayant éprouvé les fâcheux effets de l'obstination, les communes montreroient plus de complaisance. Il convoqua donc le parlement. Mais comment pouvoit-on compter sur des complaisances? Il auroit fallu choisir une bonne fois entre l'autorité absolue & l'autorité limitée par les privileges de la nation: car le passage alternatif de l'une à l'autre n'étoit propre qu'à faire connoître l'impuissance du despotisme, & enhardissoit par conséquent les communes. 1628

Le nouveau parlement se conduit avec plus de prudence que le roi.

Les membres de la chambre-basse représentoient les bourgs & les comtés, qui avoient été vexés par des impositions arbitraires. Au ressentiment des provinces ils joignoient encore le leur: car plusieurs avoient été jetés dans les prisons. Cependant les communes montrerent d'abord de la modération & du respect. On voit qu'elles étoient conduites par des hommes sages, qui sans se trop hâter & sans se désister, suivoient un plan qu'ils s'étoient fait.

Le roi ne faisoit pas voir la même prudence: la convocation du parlement paroissoit un aveu tacite de son impuissance à lever des impôts sans le consentement de cette as-

ſemblée ; & cependant il menaçoit de ſe paſſer de ce conſentement, ſi elle refuſoit de contribuer aux beſoins de l'état. Par cette contradiction de ſon langage avec ſa conduite, il laiſſoit voir tout-à-la fois ſa foibleſſe & ſes prétentions, & il avertiſſoit de prendre des meſures contre le pouvoir qu'il vouloit s'arroger. On ſe propoſa donc d'aſſurer la liberté, en faiſant une nouvelle loi.

Pétition de droit qui aſſure la liberté des citoyens.

Ceux qui conduiſoient cette entrepriſe, affecterent autant de décence que de fermeté, afin d'ôter au roi tout prétexte de déſapprouver leur démarche. Ils parurent, ſur-tout, reſpecter la prérogative. Ils ne vouloient pas empiéter ſur les droits du trône, en faiſant de nouvelles loix : ils vouloient ſeulement conſerver les droits de la nation, en réclamant des loix anciennes, qui pouvoient être tombées dans l'oubli par abus, mais qui ne pouvoient jamais être abrogées. Le titre même de *pétition* ou *requête de droit* qu'ils donnerent à leur acte, annonçoit ce deſſein, & faiſoit connoître que la loi qu'ils propoſoient, n'étoit qu'une confirmation de l'ancienne conſtitution, ſans aucun préjudice de la prérogative, & ſans aucun projet d'acquérir de nouvelles libertés. Tous les articles, qu'elle renfermoit, étoient des loix, qui avoient été faites & reconnues ſous d'autres regnes,

Charles eſt forcé à confirmer le bill.

Malgré tous les efforts de Charles pour éluder la pétition de droit, le bill, ayant été arrêté par les communes, fut envoyé, & il n'y manquoit plus que le conſentement du roi, pour lui donner force de loi. Il falloit ou le rejeter courageuſement, ou le confirmer ſans montrer de répugnance. Charles eut recours à l'artifice; & au lieu d'employer la forme ordinaire, il ſe ſervit de termes vagues, qui ne l'obligeoient à rien.

Les communes, offenſées de cette mauvaiſe foi, firent tomber leur indignation ſur un docteur, & le condamnerent à une priſon, à une amende & à d'autres peines, pour avoir dit dans un ſermon, que ſi la propriété des biens réſide ordinairement dans le ſujet, elle paſſe néanmoins toute entiére au monarque, lorſque les conjonctures exigent des ſubſides; que l'aveu du parlement n'eſt pas néceſſaire pour l'impoſition des taxes; & que la loi divine oblige à la ſoumiſſion pour toutes les demandes même irréguliéres, que le ſouverain peut faire.

L'humeur, aigrie par ce premiere acte de vengeance, voulut s'aſſouvir ſur Buckingham. Le roi défendit toute pourſuite à ce ſujet: on n'y eut point d'égard, & pour écarter l'orage prêt à fondre ſur la tête de ſon miniſtre, Charles fut obligé de ſe rendre au parlement & de confirmer le bill, en pro-

nonçant la formule usitée. La chambre retentit d'acclamations, qui se répéterent dans tout le royaume. Les principaux articles de cette loi portoient que personne ne pourroit être forcé d'accorder aucun don, prêt, bienveillance, taxe ou autres charges semblables sans le consentement du parlement, ni être emprisonné ou autrement molesté pour cause de refus.

En reconnoissance, les communes lui accordent des subsides.

Pour montrer leur contentement, les communes passerent alors le bill des subsides, qu'elles avoient déja dressé, mais qu'elles avoient suspendu à dessein. Cependant un consentement arraché leur laissoit un reste d'humeur, & bientôt elles revinrent encore au ministre qu'elles haïssoient : alors le roi rompit toutes ces déliberations, en prorogeant le parlement.

1628

La flotte angloise est témoin de la prise de la Rochelle qu'elle veut secourir.

Les subsides furent prodigués inutilement pour secourir la Rochelle. Une premiere flotte alla & revint sans avoir rien entrepris. Une seconde étoit prête à mettre à la voile sous les ordres de Buckingham, lorsque ce ministre fut assassiné par un fanatique, qui crut servir la patrie ; & le comte de Lindesey ayant eu le commandement de la flotte arriva pour être témoin de la prise de la Rochelle.

Comment cette ville fut prise.

Le cardinal de Richelieu, considérant que cette ville étoit l'asyle des mécontents, jugea que le roi pourroit être mal servi, si

on l'assiégeoit dans les formes : car il y avoit dans l'armée bien des grands, qui ne desiroient pas la ruine des Huguenots. Il résolut donc de prendre cette place par famine ; mais s'il étoit facile de la bloquer du côté de terre, étoit-il possible d'en fermer le port aux Anglois ? avoit-on assez de vaisseaux ? & quand on en auroit eu davantage, des coups de vent ne pouvoient-ils pas favoriser l'entrée & la sortie, sans qu'on pût l'empêcher ? Il osa donc tenter de jeter une digue de plus sept cents toises de long, d'un côté à l'autre du canal qui communique dans le port. L'ouvrage réussit, & fut assez solide pour résister à la violence des flots & des plus fortes marées.

Les Rochellois se rendirent après avoir souffert une famine, qui fit périr plus de quinze mille personnes. Le roi leur accorda l'exercice de leur religion. On démolit les fortifications de leur ville ; celles de plusieurs autres places furent encore rasées, & cet événement, qui fut la ruine des Huguenots, avança celle des grands du royaume. 1628.

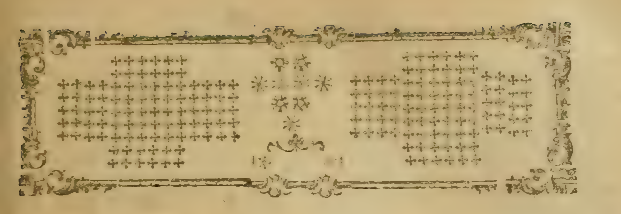
Charles montra plus de modération, depuis qu'il cessoit d'être poussé par le violent caractere de Buckingham : mais les communes devinrent plus entreprenantes que jamais. Attentives à tirer des conséquences de la pétition de droit, elles faisoient des recherches

Charles casse le parlement, qui tendoit à le dépouiller de ses revenus. Il fait la paix avec la France & avec

l'Espagne. sur tous les impôts que le roi levoit à l'exemple de ses prédécesseurs ; & elles alloient peu à-peu le dépouiller de la plus grande partie de ses revenus, lorsqu'il cassa le parlement,

1629 bien résolu de n'en plus convoquer, s'il ne voyoit la nation mieux disposée à son égard. Alors il fit la paix avec la France & avec l'Espagne : la raison le lui conseilloit, & son impuissance lui en faisoit une nécessité.





LIVRE QUATORZIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Expoſition préliminaire à la guerre qui fut terminée par le traité de Weſtphalie.



Scene compliquée qui ſe prépare.

Voici, Monſeigneur, une époque, où il eſt néceſſaire de porter en même temps votre vue ſur toutes les parties de l'Europe. Je voudrois pouvoir vous donner le coup d'œil de Richelieu: car la ſcene eſt bien vaſte pour vos yeux & pour les miens. C'eſt une guerre où toutes les puiſſances de l'Europe ſont armées. La religion, l'ambition, la politique, mille intérêts, en un mot, les diviſent, les uniſſent & les font mouvoir. Les incidents naiſſent continuellement les uns des autres. Ils ſont préparés & tout-à-la fois

inattendus. L'intrigue se renoue à chaque instant, & le dénouement s'éloigne, au moment qu'on croit y toucher.

Quels en sont les acteurs.

Les acteurs qui paroissent d'abord sur la scene sont les plus grands capitaines. La fortune, rarement capricieuse avec eux, les suit: elle passe & repasse d'un parti dans un autre, toujours fidele aux généraux les plus habiles. Cependant les puissances changent insensiblement de vues, abandonnant ou formant des prétentions, suivant les craintes ou les espérances, qui naissent des revers ou des succès : mais l'objet général de l'Europe reste toujours le même, & l'action en quelque sorte paroît une.

De grands négociateurs surviennent, & les négociations se mêlent avec les armes. Toutes les cours intriguent. De nouveaux mouvements agitent toutes les puissances. Les intérêts se rapprochent & se séparent tour-à-tour. Les vues se croisent de mille manieres. On desire, on projette, on espere, on craint, on se rassure. Cependant la politique déploie peu à-peu toutes ses ressources, & la paix est enfin rendue à l'Europe.

Il faut commencer par une exposition générale.

Ce tableau est aussi instructif qu'il est vaste & curieux. Quelles leçons ne vous donneroit pas un Polybe, qui vous feroit l'histoi-

re de ces guerres ; & un Tacite qui fouilleroit dans le sein de la politique, pour vous montrer tous les ressorts qu'elle a fait jouer (*)? Mais, Monseigneur, vous savez que l'exposition est la partie essentielle d'une bonne tragédie. Quand elle est bien faite, l'action se développe d'elle-même, & avance sans obstacle jusqu'au dénouement. C'est donc par une exposition que je vais commencer. Je ferai ensuite l'esquisse des scenes principales ; & ce sera assez pour moi, si je puis vous préparer à faire un jour avec fruit l'étude de cette partie de l'histoire. Obligé de remonter au delà du seizieme siecle, je passerai rapidement sur les choses que j'ai déja dites, & je me contenterai de vous les rappeller.

L'ambition des papes avoit troublé l'Europe.

L'ambition exhorbitante des papes, enhardie par l'aveuglement des peuples, avoit troublé l'Europe pendant plusieurs siecles. Le grand schisme ouvrit enfin les yeux, lorsqu'on vit ces pontifes, qui s'excommunioient, mendier la protection des princes, qu'ils avoient voulu voir à leurs pieds. On osa mettre en

(*) Le pere Bougeant n'est pas un Tacite : cependant son ouvrage, dont je me suis beaucoup servi, est bon à quelques endroits près qui sentent un peu la partialité de son état. On peut aussi lui reprocher de ne pas rendre assez de justice au cardinal Mazarin & à M. Servien. Il est trop visible qu'il n'a travaillé que sur les mémoires de M. de Mesmes.

question leurs prétentions & leurs droits : l'église s'assembla pour les juger : & ils ne se soumirent pas, ils purent prévoir leur décadence, puisqu'on pensoit à leur résister.

De là les sectes luthériennes.

Comme les disputes naissent des passions plus que de l'amour du vrai, on va d'une extrêmité à l'autre ; & on est long-temps avant de saisir le milieu, où la vérité se trouve. Ainsi nâquit le luthéranisme & toutes les sectes qu'il a produites.

L'Europe commençoit à s'éclairer. Si personne n'en savoit encore assez pour démontrer son sentiment ; chacun en savoit assez au moins pour combattre celui des autres. Foibles, lorsqu'il falloit se défendre, tous les partis étoient forts, lorsqu'ils osoient attaquer : mais malheureusement pour Rome, elle ne pouvoit combattre sans perdre.

L'imprimerie rendoit les erreurs contagieuses.

On cultivoit les lettres. Les papes, ces grands politiques, formoient des bibliothéques, protégeoient les arts, accueilloient les savants ; & l'imprimerie, inventée depuis plus d'un demi siecle, répandoit les connoissances & plus encore les opinions & les disputes. Les erreurs en étoient donc plus contagieuses.

Progrès rapides du luthé-

A peine Luther écrit, que toute l'Europe raisonne. L'opinion, ce fondement de la puis-

ſance uſurpée des papes, s'ébranle. L'intérêt tient lieu d'arguments. Les peuples ſe partagent, & l'égliſe perd des provinces entieres.

ranifme.

Le Luthéraniſme, par ſes progrès rapides, ſe dérobe aux feux de de l'inquiſition, & ſe défend contre les armées que les indulgences ou l'ambition font marcher. Des villes, des princes, des rois, des nations entieres l'embraſſent. Ici, les peuples veulent ſe ſouſtraire aux ſouverains qui les oppriment : là, les ſouverains eux-mêmes veulent s'affermir par la ruine d'un clergé, dont ils redoutent la puiſſance. Par-tout enfin, on veut ſecouer le joug de la cour de Rome, & s'enrichir des dépouilles des eccléſiaſtiques. Ainſi le luthéraniſme s'établit preſque en même temps en Suede ſous Guſtave Waſa, en Danemarck & en Norwege ſous Frédéric I; dans les états d'Albert de Brandebourg, grand-maître de l'ordre Teutonique; dans ceux de Frédéric, électeur de Saxe, de Philippe landgrave de Heſſe-Caſſel, des ducs de Poméranie, de Lunebourg, de Mecklenbourg, des princes d'Anhalt, des comtes de Mansfeld, dans pluſieurs villes impériales & dans une partie des cantons Suiſſes.

Charles-Quint, qui voit commencer l'orage, le laiſſe groſſir à deſſein. Il ſemble attendre que l'héréſie ſe répande encore & pré-

Charles-Quint croyoit que l'héréſie

Lui préparoît des conquêtes.

pare de plus grandes conquêtes aux armes qu'il doit prendre sous le prétexte de la religion: mais les princes protestants ont fait une ligue à Smalcalde. Cependant l'empereur, partagé entre ses desseins comme entre ses états, ne sait faire ni suivre aucun plan. Il combat, il négocie, il commande, il mollit, & l'hérésie fait tous les jours de nouveaux progrès.

Premiere cause de jalousie entre la maison d'Autriche & la maison de France.

Les Anglois avoient été chassés de France vers le milieu du quinzieme siecle; & le royaume, affermi au dedans, n'avoit point d'ennemis redoutables au dehors, lorsque Louis XI monta sur le trône. Il accrut sa puissance, en abaissant les grands, & en acquérant de nouvelles provinces. Mais le mariage de Marie héritiere des ducs de Bourgogne, porte à Maximilien des droits qui seront une source de guerres entre la maison d'Autriche & la maison de France.

Leur rivalité ne produit que des projets mal concertés.

Il semble que la rivalité commence entre ces deux maisons, lorsque Charles VIII alarme l'Italie par des projets mal concertés, la trouble & la laisse. Bientôt on voit sous Louis XII que ces deux maisons ne savent pas ce qu'elles doivent être l'une à l'autre. Elles croient former des ligues, lorsqu'elles mêlent confusément les puissances. Elles ignorent leurs vrais intérêts, & elles ne connoissent ni la politique ni l'art de négocier.

Le regne de François I est l'époque de leur rivalité : rivalité de courage, d'ambition & d'imprudence. Ou elles manquent de vues, ou elles ne savent pas préparer les moyens : elles ne montrent que de l'inquiétude : & si l'empereur passe pour politique, parce qu'il étoit faux & dissimulé ; le roi de France, en cela plus estimable, étoit bien éloigné de l'être. Son courage fut du moins un grand obstacle à l'ambition de Charles-Quint.

Henri VIII étoit entre elles dans une position, dont il ne savoit pas tirer avantage.

Henri VIII gouvernoit alors l'Angleterre en maître absolu. Recherché par François I & par Charles-Quint, il étoit dans la position la plus avantageuse pour tenir la balance entre ces deux princes ; & il eût joui en Europe de la considération la plus grande, si jugeant mieux de ses intérêts, il eût su rapporter toutes ses démarches à un but déterminé. Mais l'autorité absolue, qui lui permit de se conduire dans ses états au gré de ses passions, le rendit d'autant plus capricieux que son caractère étoit plus mêlé de qualités contraires. Il pouvoit être un grand roi, & il fut théologien, hérétique, pontife, défenseur de la foi. Il laissa du moins ce dernier titre à son successeur, & c'est la seule chose qu'il ait acquise à la couronne d'Angleterre.

On sentoit qu'il falloit

Tout le fruit de la politique de ces temps-là a été de connoître, qu'il falloit tenir la

tenir la balance entre elles.

balance entre la France & l'Autriche: mais ceux qui étoient assez puissants, comme Henri VIII, ne la savoient pas manier; & ceux qui étoient trop foibles, comme le pape, la laissoient continuellement échapper. On se conduira moins mal dans la suite. Pendant que chacune de ces deux puissances tentera de s'élever sur les ruines de sa rivale, l'intérêt général de l'Europe donnera des alliés à la plus foible. Mais il arrivera quelquefois que jugeant mal du moment de leur élévation & de celui de leur déclin, on chargera trop le bassin qu'on avoit jugé trop vuide. La puissance qu'on craignoit, cessera donc d'être à redouter: cependant on la redoutera par habitude, & on sera long-temps avant de s'appercevoir que sa rivale est devenue plus redoutable. Cette méprise causera des guerres qui épuiseront l'Europe, & cependant aucune puissance n'en retirera d'avantages.

Elisabeth est la premiere qui ait connu la politique.

Elisabeth est la premiere tête couronnée qui ait connu la politique. Ferme au dedans, prudente au dehors, elle ne fait point de démarches inconsidérées. Elle sait choisir ses alliés; elle les soutient sans se compromettre; elle a de grands succès avec de petits moyens: & son royaume devient florissant, pendant que toute l'Europe s'épuise.

Les Provinces-Unies a-

Les Provinces-Uniés secouent des fers, qu'elles ne paroissent pas devoir jamais briser. La

La haine de la domination espagnole les arme: leur unique vue est de s'y soustraire. D'ailleurs sans objet fixe, elles se conduisent encore au hazard. Cependant le courage les soutient: les succès leur font des alliés: de nouvelles circonstances leur donnent de nouvelles vues: tous leurs efforts tendent vers un but mieux déterminé. Mais le gouvernement qui s'acheve parmi les alarmes d'une guerre de quarante ans, se ressent de cette inquiétude qui faisoit toujours craindre pour la liberté: cependant elles sont libres. Ces provinces autrefois pauvres, & dont une partie étoit noyée dans les eaux, vous les avez vues traiter, comme puissance indépendante, avec le roi d'Espagne: vous les verrez encore s'accroître, jusqu'à pouvoir altérer ou maintenir l'équilibre de l'Europe. La défiance, qu'on remarque dans sa politique, est un défaut dont les républiques se garantissent difficilement, tant qu'elles ont des ennemis qu'elles redoutent: comme aussi elles s'endorment dans une sécurité dangereuse, aussitôt qu'elles cessent de craindre.

voient secoué le joug de l'Espagne, & se gouvernoient avec défiance.

C'est la franchise éclairée, ferme & généreuse de Henri IV qui porta la politique à sa perfection. La politique de Philippe II ne fut qu'ambition, orgueil, ignorance, bigoterie, hypocrisie, fausseté. Ses successeurs

Henri IV avoit porté la politique à sa perfection.

l'adopterent, & acheverent la ruine de leur monarchie.

Celle de Charles-Quint avoit produit un effet contraire à celui qu'il en avoit attendu.

Charles-Quint avoit tenté de détruire les Proteſtants par les Catholiques, dans l'eſpérance de changer le gouvernement de l'empire en une monarchie; & il vouloit exécuter ce projet, dans un temps où François I & Henri II pouvoient donner des ſecours aux Proteſtants, comme en effet ils leur en donnerent. Tous ſes grands deſſeins s'évanouirent. Il ſe vit à chaque diete forcé de céder des avantages, qui ſans ſatisfaire entiérement ſes ennemis, les autoriſoient à demander encore, & leur faiſoient tous les jours craindre moins ſes refus. Cependant il ſe crut maître, lorſque la victoire & la mauvaiſe foi eurent mis dans ſes fers l'électeur de Saxe & le landgrave de Heſſe. En effet, tout s'humilia devant lui: mais ſa puiſſance ne fit que paſſer. Echappé au duc Maurice par une fuite précipitée, il traite à Paſſaw d'égal à égal avec ceux qu'il avoit crus ſes ſujets; & quelque temps après la diete d'Augsbourg conclut la paix de religion: traité par lequel les Proteſtants furent confirmés dans le libre exercice du luthéraniſme. Par ce traité, les Catholiques obtinrent que les bénéficiers, qui renonceroient à la communion de l'égliſe, ſeroient privés de tous leurs bénéfices. Cet article

qu'on nomma *le reservat ecclésiastique*, étant mal observé, sera une des causes de la guerre.

Il semble que toute la politique de Charles-Quint fût passée en Espagne avec Philippe II. Ferdinand I suivit d'autres principes. Quoique les Protestants ne pussent plus recevoir aucun secours, il ne songea point à les inquiéter ; & la religion permit à l'Allemagne de goûter la paix, lorsqu'elle déchiroit cruellement la France. Ce prince fit quelques tentatives pour engager les Luthériens à reconnoître le concile de Trente : il les abandonna bientôt, voyant des obstacles qu'il n'étoit pas possible de vaincre. Il travailloit cependant à réunir les deux religions, lorsqu'il mourut en 1564.

Ferdinand I se déclara pour la tolérance,

Maximilien II, son fils, entreprit d'exécuter le même projet. Dans cette vue, il pressa le saint siege de permettre le mariage des prêtres. Pie V le menaça de ses anathêmes, s'il se mêloit davantage des affaires de religion. Il ne s'en mêla plus que pour accorder aux Protestants d'Autriche le libre exercice du luthéranisme. Cette conduite modérée de Ferdinand & de Maximilien les a rendus fort suspects : car c'est l'usage de soupçonner d'hérésie les princes, qui ne persécutent pas les hérétiques. Maximilien mourut en 1576, & eut pour successeur à l'empire Rodolphe II, son fils aîné.

ainsi que Maximilien II.

La mort de Henri IV avoit rompu les mesures prises pour l'abaissement de la maison d'Autriche.

Les Protestants se plaignoient de la chambre impériale, du conseil aulique & des désordres que commettoient les troupes espagnoles : ils montroient de l'inquiétude aux moindres mouvements que les Catholiques pouvoient faire : ils renouvelloient souvent leur ligue : en un mot, leur mécontentement croissoit & se manifestoit tous les jours davantage, lorsque la succession du duc de Cleves acheva de le faire éclater, & menaça l'Allemagne d'une guerre générale. Mais la mort de Henri IV rompit les mesures du parti qui s'étoit formé contre la maison d'Autriche : les Protestants & les Catholiques parurent se craindre réciproquement, & les hostilités cesserent après la prise de Juliers.

Mais il restoit deux partis : l'union évangélique & la ligue catholique.

L'Allemagne cependant resta divisée en deux partis. Le premier, qu'on nommoit *l'union évangélique*, avoit pour chef l'électeur Palatin, & réunissoit presque tous les princes protestants & la plupart des villes impériales. Le duc de Baviere fut le chef du second, qu'on nomma la *ligue catholique*, & auquel le pape & le roi d'Espagne se joignirent. L'électeur de Saxe & le landgrave de Hesse-Darmstadt le fortifierent encore : le premier, parce qu'il étoit jaloux de l'électeur Palatin, & que Rodolphe lui faisoit espérer les duchés de Cleves & de Juliers ; le second avoit aussi des raisons particulieres pour

ménager l'empereur. L'électeur de Brandebourg resta neutre.

Cependant ces troubles n'étoient pas les seuls : car la Hongrie, la Boheme & l'Autriche se soulevoient contre Rodolphe ; & son frere, l'archiduc Mathias, le même que nous avons vu passer dans les Pays Bas, lui enlevoit ces provinces, & lui laissoit à peine de quoi subsister. Rodolphe II avoit été dépouillé par Mathias,

Rodolphe étant mort en 1612, les électeurs, après quelques mois d'interregne, donnerent encore l'empire à Mathias. Ce prince étoit monté sur les trônes de Hongrie & de Boheme, parce qu'il avoit paru protéger les Protestants contre son frere. Cessant de dissimuler aussitôt qu'il fut empereur, il recueillit bientôt les fruits de sa fausseté : car lorsqu'il demanda des secours contre les Turcs ou contre le prince de Transilvanie, qui faisoit des irruptions fréquentes dans la Hongrie ; les Protestants les lui firent refuser, & ne répondirent que par des plaintes sur les entreprises du conseil aulique, & sur la partialité de la chambre impériale, où les Catholiques étoient en plus grand nombre qu'eux. qui souleve les Protestants.

Cependant n'ayant point d'enfants, il songe à se nommer un successeur. Il choisit à La Boheme se révolte contre

Mathias.

la recommandation de l'Espagne, Ferdinand, fils de Charles, duc de Stirie & petit-fils de Ferdinand I, & il le fait successivement couronner roi de Boheme & roi de Hongrie. Mais les troubles commencent dans le premier de ces deux royaumes. Les Protestants se soulevent : le comte de la Tour est à leur tête : la Moravie, la Silésie & la haute-Autriche se joignent aux Bohémiens : & l'union envoie à leur secours le comte de Mansfeld avec un corps de troupes. Cette révolte, qui éclata l'année 1618, fut le commencement d'une guerre à laquelle toute l'Europe prendra part, & qui durera trente ans.

Les duchés de Cleves & de Juliers avoient déja armé l'union évangelique & la ligue catholique.

La guerre avoit déja commencé dans un coin de l'Allemagne. L'électeur de Brandebourg & le duc de Neubourg étoient convenus de gouverner conjointement les duchés de Cleves & de Juliers : mais cet accord ne dura pas long-temps, & bientôt leurs hostilités engagerent d'autres puissances dans leur querelle. Les Provinces-Unies, qui se joignirent à l'union évangélique, se déclarerent pour l'électeur de Brandebourg ; voulant se saisir des places fortes des duchés de Cleves & de Juliers, afin d'élever de ce côté là une barriere contre la maison d'Autriche. Mais le duc de Neubourg s'assura les secours de l'Espagne & de la ligue catholique, en ren-

trant dans la communion de l'église. Alors le marquis de Spinola d'un côté à la tête des troupes espagnoles, & de l'autre le prince d'Orange avec les forces de la république, se saisirent de plusieurs places. Les deux princes se virent donc dépouillés par les puissances, dont ils avoient imploré la protection.

Mathias meurt, & ne laisse presque que des titres à Ferdinand II.

Cependant les troubles de Boheme attiroient la principale attention : car les Protestants ayant armé pour les rebelles, les Catholiques armerent pour l'empereur. Mathias eût vraisemblablement dissipé cette révolte, s'il se fût hâté d'assembler toutes ses troupes : il se contenta d'exhorter, de menacer, & il donna le temps au comte de la Tour de se mettre en état de défense. Lorsque ses armées marcherent sous les ordres du comte de Dompierre & du comte de Bucquoi, les ennemis étoient maîtres des principales places, & pouvoient tenir la campagne. La Tour fit même une irruption dans l'Autriche, & portant ses armes jusqu'à neuf milles de Vienne, il y répandit la terreur. Telle étoit la situation des choses en 1619, lorsque Mathias mourut.

Il sembloit que Ferdinand ne succédât qu'à des titres : car l'esprit de révolte s'étoit répandu dans tous les états héréditaires. La Boheme, la Silésie, la Moravie, la Lusace, la

Hongrie & l'Autriche étoient à conquérir; du moins à peu de chose près. Dans cette position, Ferdinand brigua l'empire, & l'obtint malgré l'électeur Palatin qui n'osa pas s'y opposer ouvertement. Tout lui fut favorable. L'état de foiblesse, où on le voyoit, le faisoit peu redouter: la cour de Rome & Philippe III intriguoient pour lui; & la France incapable alors de connoître ses vrais intérêts, s'occupoit uniquement des querelles du duc de Luines avec Marie de Medicis, ou du raccommodement de cette reine avec Louis XIII.

Alors les électeurs s'étoient rendus les législateurs de l'empire.

Vous vous souvenez que les électeurs prescrivirent une capitulation à Charles-Quint, afin de mettre quelques bornes à la puissance qui menaçoit le corps germanique. Ils ont aussi soumis à la même capitulation les empereurs suivants, & même quelquefois ils y ont ajouté de nouveaux articles, afin de lier davantage le chef de l'empire. La capitulation de Maximilien II renferma quelques articles de plus que celle de Charles-Quint. On en inséra encore quelques-uns dans celle de Mathias: & on en ajouta un plus grand nombre à celle de Ferdinand II. Par-là, les électeurs étoient devenus les législateurs de l'empire; ils n'oublioient pas d'acquérir, lorsqu'ils le pouvoient, quelques nouvelles prérogatives. Dans la suite, toutes les puissances

de l'Europe contribueront à former le droit public du corps germanique.

Vous voyez que Ferdinand II, déja affoibli par la révolte des états héréditaires, l'eſt encore par les nouvelles loix qu'on lui a preſcrites : mais quand il aura ſoumis les rebelles, il ne ſe mettra plus en peine de ſa capitulation.





CHAPITRE II.

Etat des principales puiſſances au commencement de la guerre.

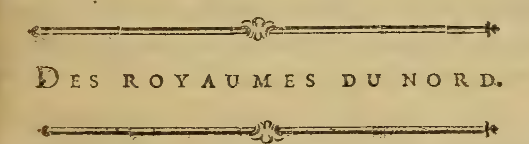
La puiſſance du luthéraniſme & l'avénement de Charles-Quint ſont une époque où commence un nouvel ordre de choſes.

Si on veut remonter de cauſe en cauſe juſqu'au premier principe des guerres du dix-ſeptieme ſiecle, il faut comme je viens de faire, reprendre les choſes au commencement du ſeizieme : car la naiſſance du luthéraniſme & l'avénement de Charles-Quint à l'empire ſont une époque où commence une nouvelle révolution. Les principaux événements qui la précédent, doivent être connus pour la faire connoître : d'ailleurs ils ceſſent d'avoir une influence ſenſible ſur ceux qui la ſuivent. L'état où ſe trouve alors l'Europe, eſt un nouveau germe, qui vient de ſe former après un long chaos, & qui va ſe développer pour produire un nouvel ordre de choſes.

A cette époque, les différentes parties de l'Europe commencent à ſe combiner. Il ſemble qu'elles cherchent chacune à ſe mettre à

leur place ; & que prenant peu-à-peu de plus justes proportions, elles tendent à former un seul tout. Mais elles ont éprouvé de terribles convulsions, elles en éprouveront encore, & après de violentes secousses, elles conserveront une inquiétude, qui les agitera sans qu'elles sachent pourquoi, & qui ne leur permettra le repos que par intervalles.

Puisque la guerre, qui vient de s'allumer dans la Boheme, embrasera toute l'Allemagne, vous prévoyez que l'incendie s'étendra encore plus loin. Il est donc nécessaire de connoître quel étoit au commencement du dix-septieme siecle, l'état des puissances voisines de l'empire.



DES ROYAUMES DU NORD.

L'ÉPOQUE pour les royaumes de Suede & de Danemarck est la révolution arrivée en 1523, lorsque Gustave Wasa & Frédéric I dépouillerent Christian II. Nous avons déja vu qu'ils établirent le luthéranisme, afin de s'enrichir des biens du clergé, dont ils redoutoient la puissance.

Guſtave Waſa avoit toujours conſervé l'alliannce de Frédéric I & de Chriſtian III.

Guſtave vécut juſqu'en 1560; & Chriſtian III, ayant ſuccédé en 1535 à Frédéric, ſon pere, mourut en 1559. Dans tout cet intervalle, les rois de Suede & de Danemarck veillerent à leur défenſe réciproque, parce qu'il étoit de leur intérêt de ſe ſoutenir contre Chriſtian II, qui demandoit des ſecours à Charles-Quint ſon beau-frere, & contre la république de Lubeck qui prétendoit à l'empire du nord. D'ailleurs Guſtave & Chriſtian III, quoique tous deux braves & bons capitaines, préférerent le bonheur des peuples à la gloire des armes.

Eric XIV ſon fils aîné, perdit la couronne.

Guſtave avoit été lui-même ſon miniſtre & ſon général. Eric XIV, ſon fils, ne fut qu'un furieux, qui ſe livrant à des flatteurs, & ſe laiſſant gouverner par un ſcélérat, commit des cruautés, ſouleva les peuples, & fut détrôné par ſon frere Jean III.

Jean III qui avoit détrôné ſon frere, troubla la Suede;

Jean fut un prince foible, ſoupçonneux & diſſimulé. Il voulut rétablir la religion catholique, parce que c'étoit celle de ſa femme; & ſe flattant d'y parvenir en faiſant adopter peu-à-peu de nouveaux articles, il fit dreſſer un formulaire qui ne contenta pas les Proteſtants, & que le pape Grégoire XIII déſapprouva. Il employa la violence pour le faire recevoir: il cauſa des troubles dans ſon royaume: ſa femme mourut: il épouſa une proteſtante; & pa-

croissant alors changer de sentiment, il cessa de protéger les Catholiques. Mais il vouloit toujours qu'on reçût son formulaire.

En Danemarck, Frédéric II avoit succédé à son pere Christian III. Pendant son regne, les deux royaumes se firent la guerre : mais je n'entrerai à ce sujet dans aucun détail. Pour vous faire juger de quel côté furent les avantages, il suffit de vous dire, que Frédéric avoit les qualités qui font les bons capitaines & les bons rois. Il mourut en 1588, laissant la couronne à Christian IV son fils, dont nous aurons occasion de parler.

& eut la guerre avec Frédéric II fils de Christian III & pere de Christian IV.

Jean III, roi de Suede, vivoit encore, & son fils, Sigismond, venoit d'être élu roi de Pologne. Les disputes de religion continuoient encore, parce que Jean les entretenoit. Ce prince mourut en 1592.

Sigismond, son fils, fut élu roi de Pologne.

Sigismond, déja roi de Pologne, fut encore roi de Suede. Il en eut le titre au moins : mais le duc Charles, son oncle, & frere de Jean, eut toute l'autorité, & quelques années après, il enleva jusqu'au titre. Les états lui donnerent la couronne de Suede en 1604. Ils craignoient que Sigismond ne voulût rétablir la religion catholique, dans laquelle il avoit été élevé. D'ailleurs avant que ce prince partît pour la Pologne, ils lui avoient prescrit

Mais les états de Suede donnerent la couronne au duc Charles, son frere.

une capitulation pour la ſureté de leurs privileges ; & ils lui avoient déclaré que s'il n'en rempliſſoit pas tous les articles, ils ſe tenoient déliés du ferment de fidélité.

& l'aſſurerent a Guſtave Adolphe, fils de Charles.

Charles IX s'éleva ſur le trône en diſſimulant ſon ambition, en maniant les eſprits avec adreſſe, &, ſur-tout, en ne précipitant point ſes démarches. Il mourut en 1611, & laiſſa pour fils & pour ſucceſſeur un héros, Guſtave-Adolphe. Les états en donnant la couronne à Charles l'avoient aſſurée à ſon fils.

Les royaumes du nord étoient électifs.

Les royaumes de Suede & de Danemarck étoient électifs. De tous temps les états s'étoient conſervé une grande partie de l'autorité ſouveraine, & ne laiſſoient au roi qu'un pouvoir limité. Ils le choiſiſſoient d'ordinaire dans la famille qui occupoit le trône ; ils avoient même quelque égard au droit d'aîneſſe : mais ils ſe croyoient autoriſés à lui faire rendre compte de ſa conduite, & à le dépoſer, lorſqu'il ne reſpectoit pas les privileges de la nation. Cette forme de gouvernement entretenoit cet eſprit de liberté ou de licence, que donne au peuple le pouvoir de choiſir ſes maîtres.

Peuplades qui en ſont ſorties

C'eſt du Danemarck que ſont ſortis les Cimbres & les Teutons. La Suede eſt l'ancienne Scandinavie, la patrie des Goths, qui, donnant leur nom à pluſieurs autres peuples,

se répandirent dans l'empire d'occident. La Norwege a principalement produit les peuplades qui, depuis le neuvieme siecle, ont fait des irruptions si fréquentes, & se sont établies en France, en Angleterre, en Allemagne & en Italie. L'histoire de ces peuples n'offre qu'une longue suite de guerres. Sobres, robustes, accoutumés à la fatigue, ils sont naturellement soldats; ils ne connoissent que la gloire des armes; & le plus grand roi est pour eux le général qui les conduit à des conquêtes. Tel étoit Gustave-Adolphe. Sous ce prince par conséquent, la Suede, déja féconde en soldats, doit produire encore de grands capitaines.



DES PROVINCES-UNIES.

Ces provinces sont la Gueldre, la Hollande, la Zélande, Utrecht, la Frise, l'Over-Issel & Groningue.

Les Provinces-Unies sont une association de plusieurs républiques indépendantes.

Par l'union d'Utrecht, conclue en 1579, ces provinces forment moins une seule république, qu'une association de plusieurs républiques, qui conservent chacune sa souveraineté. Jalouses de leurs anciens usages, si

elles se sont unies pour l'intérêt commun, elles ont voulu dans tout le reste être indépendantes les unes des autres. Chacune assemble ses états particuliers, fait ses loix, dispose de ses finances, est seul juge en matiere de religion, & se gouverne. Elles ne peuvent se contraindre mutuellement sur aucune de ces choses.

Bien plus: il y a encore la même indépendance entre toutes les villes qui ont droit de députer aux états de leur province, & chacune se gouverne par les loix qu'elle se fait. Voilà, par conséquent, bien des républiques souveraines.

Ce gouvernement a sans doute des défauts. Mais les circonstances, où les provinces se sont unies, ne leur ont pas permis de choisir un plan plus régulier. Si on eût entrepris de ne former qu'une seule souveraineté, chaque province & chaque ville auroient cru perdre dans la révolution; & dès-lors la jalousie, & la méfiance les auroient mis hors d'état de se défendre contre l'Espagne.

Il y a dans chaque province un conseil toujours subsistant.

Mais parce que l'indépendance, dont chaque ville est jalouse, seroit aussi par elle-même un obstacle à la réunion des forces & un principe continuel de divisions, il y a dans chaque province un conseil toujours subsistant, qui

qui veillant aux intérêts de toutes les villes, sert de lien à leur confédération. C'est ce conseil qui propose aux Etats-Provinciaux les matieres, sur lesquelles il est à propos de délibérer.

Les affaires générales, qui intéressent toutes les provinces, sont traitées & arrêtées dans les Etats-Généraux, qui sont composés des deputés des états particuliers. Ainsi les États-Généraux ne sont pas souverains : ils ne sont que le corps des députés de sept souverains confédérés. Il en est de même des États-Provinciaux. La souveraineté réside toujours dans les villes ; & leurs députés aux états ne sont que leurs ministres. Depuis la fin du seizieme siecle les États Généraux sont toujours assemblés à la Haye. Auparavant ils ne s'assembloient que par intervalles, & lorsqu'ils étoient convoqués par le conseil d'état, qui veilloit alors aux intérêts des sept provinces.

Les Etats-Généraux sont composés des députés des sept provinces.

Chaque province y peut envoyer autant de députés qu'elle en veut entretenir ; & l'assemblée est ordinairement composée d'environ cinquante personnes : mais il n'y a jamais que sept voix ; parce que le nombre des suffrages est comme celui des provinces, & non pas comme celui des députés.

Les députés ne peuvent rien prendre sur eux : il faut que chacun se renferme dans les

Les députés ne peuvent

rien prendre sur eux, & l'unanimité est nécessaire en affaires majeures.

instructions qu'il a reçues. Ce qui borne encore l'autorité des États-Généraux, c'est qu'ils ne peuvent ni faire la paix, ni déclarer la guerre, ni contracter des alliances, ni lever des troupes, ni mettre des impositions, ni faire des loix, ni rien changer aux anciens réglements, sans le consentement unanime des sept provinces.

Ils prennent les ordres des Etats Provinciaux où l'unanimité est encore une condition essentielle.

Si sur quelques-uns de ces articles les députés n'ont pas d'instructions, les États-Généraux ne peuvent rien décider, qu'après avoir reçu les ordres des provinces. Il faut même encore, avant de pouvoir arrêter quelque chose, que les états particuliers soient assemblés dans chacune, & que l'unanimité des suffrages concoure à la même résolution. Enfin, dans ces assemblées particulieres, comme dans l'assemblée générale, les députés ne peuvent opiner que conformément à leurs instructions; & s'il survient quelque difficulté, qui n'ait pas été prévue, tout est suspendu jusqu'à ce qu'ils aient pris les ordres de leur souverain.

Au reste le consentement unanime n'est nécessaire que dans les affaires majeures dont je viens de parler. Les autres se décident à la pluralité des suffrages.

Députés préposés à l'ar-

En temps de guerre les États-Généraux & le conseil d'état envoient des députés à l'ar-

mée; & le général ne peut sans leur consentement ni livrer une bataille, ni former un siege, ni faire aucune entreprise considérable.

mée.

Combien ce gouvernement ralentit les opérations de toutes ces républiques.

Il y a, sans compter les corps de la noblesse, cinquante six villes, dont le consentement est nécessaire en affaires majeures. On délibere d'abord dans les états particuliers: le résultat des délibérations est ensuite communiqué aux villes & aux nobles: & ceux ci après avoir débattu séparément la question proposée, envoient leurs ordres aux états de la province, qui les font passer aux États Généraux. Ce n'est qu'après ce long circuit qu'on parvient à prendre une résolution. Vous voyez par là combien toutes ces petites républiques craignent de perdre leur liberté; & vous voyez aussi qu'en voulant prendre trop de précautions pour la conserver, elles ne tendent qu'à s'embarrasser mutuellement. Il semble qu'elles aient cherché à se mettre des entraves. En, effet cette forme de gouvernement ralentit toutes les opérations. Elle peut même arrêter tout-à-fait le mouvement: car si une puissance ennemie s'assure d'un suffrage, elle mettra la république hors d'état d'agir.

Le stadhoudérat a paré à ces

L'union de ces provinces & de ces villes n'auroit pas subsisté long-temps, si elles n'a-

inconvenient.

voient trouvé dans le ſtadhoudérat un principe qui leur a donné de l'activité, & qui les a fait mouvoir de concert malgré elles.

Puiſſance du ſtadhouder.

Le ſtadhouder commande toutes les forces de terre & de mer. Il diſpoſe de tous les emplois militaires. Il préſide dans toutes les cours de juſtice. Les ſentences y ſont rendues en ſon nom. Il nomme les magiſtrats des villes ſur la préſentation qu'elles lui font d'un certain nombre de ſujets. Il donne audience aux miniſtres étrangers. Il eſt chargé de l'exécution des décrets que portent les Etats-Provinciaux. Enfin il eſt l'arbitre des différents qui ſurviennent entre les provinces, entre les villes & les autres membres de l'état; or, un arbitre, qui commande les armées, eſt proprement un juge ſans appel.

Cette puiſſance a ſauvé la république, & peut lui être funeſte.

Cette puiſſance illimitée a été le ſalut des Provinces-Unies, parce qu'elle a été confiée ſucceſſivement à Guillaume & à Maurice de Naſſau. Il falloit les talents de ces deux grands hommes, & il falloit encore qu'ils fuſſent moins ambitieux que citoyens, ou que du moins cachant leur ambition, les coups d'autorité même qu'ils ſe permettoient, ne laiſſaſſent pas ſoupçonner qu'ils penſoient à la ſouveraineté. Heureuſement ils étoient trop éclairés pour ſonger à devenir les tyrans de leur patrie, &, ſur-tout, pour y aſpirer ou-

vertement. Ils ont vu qu'en formant un pareil projet, ils ferviroient l'Efpagne, fans en tirer aucun avantage : car il eft bien évident qu'ils n'auroient fait que mettre la divifion dans la république, qui, encore mal affermie, avoit bien de la peine à fe défendre contre l'ennemi commun. L'ufage le plus prudent qu'ils pouvoient faire de leur autorité, étoit donc de maintenir l'union, de ne faire qu'un corps de tous ces membres mal affortis, & de les faire agir de concert. C'eft ainfi que dans ces premiers temps le ftadhouder, n'ayant d'autres intérêts que ceux des Provinces-Unies, en eft devenu le lien & le principal reffort. Mais fi les circonftances changent, la république fe trouvera entre l'anarchie, qui peut naître des différentes vues d'une multitude de fouverains, & le defpotifme, dont elle fera menacée, fi le ftadhoudérat perpétuel tombe dans une famille ambitieufe.

Vous trouverez ailleurs de plus grands détails fur le gouvernement des Provinces-Unies: mais ce que je viens de dire vous le fait affez connoître pour l'objet que je me propofe. Il nous refte feulement à voir ce qui s'y eft paffé depuis la treve de 1609.

Ces peuples, qui s'étoient fi fort foulevés contre l'inquifition, jouiffoient à peine de la

À peine les Provinces

Unies goûtent la paix qu'elles sont troublées par des disputes de religion.

paix, que la religion suscita des disputes, & fit couler le sang. La controverse avoit pour objet la prédestination, la grace & la liberté: grandes questions, agitées depuis long-temps, & sur lesquelles les sentiments paroissent se multiplier d'autant plus, qu'on s'entend moins.

On agitoit des questions sur des choses dont nous ne pouvons pas même parler.

Dieu a tout prévu, il a tout arrêté, il a destiné chaque chose à sa fin. Or, on demande s'il prédestine à la vie éternelle, parce qu'il a prévu les actions méritoires; ou si faisant abstraction de ce qu'il prévoit, il prédestine gratuitement, & par la seule raison qu'il le veut. Pour résoudre cette question, il faudroit pouvoir nous faire une idée de la pensée de Dieu. Car si nous jugeons comment il pense, en considérant comment nous pensons nous-mêmes, nous serons des aveugles qui parlent des couleurs. Les théologiens veulent toujours faire raisonner Dieu, & cependant il est certain que Dieu ne raisonne pas, puisqu'il ne peut pas aller d'une idée à une autre. Parce qu'ils font des abstractions, ils veulent lui en faire faire, comme s'il étoit possible à Dieu de ne pas tout voir à la fois, & qu'abstraire ne fût pas en nous une imperfection. Les jugements divins sont justes: voilà ce que nous savons: mais nous ne pouvons pas comprendre comment ils se forment. Pouvons-nous dire même qu'ils se forment?

pouvons-nous dire que Dieu juge, lui qui n'a pas besoin de comparer les choses pour les connoître? Voilà certainement des expressions bien impropres. Nous ne pouvons donc pas seulement parler de ces choses, & c'est précisément pourquoi nous en disputons davantage.

Une autre question aussi difficile que la prédestination, c'est de savoir comment la grace agit, & comment elle se concilie avec la liberté. Or, on pourroit encore demander aux théologiens de se faire des idées, ou de se taire, s'il n'en ont pas, & de s'en tenir au dogme. Mais ils veulent disputer.

Arminius dit que nous pouvons résister à la grace.

En 1608 Arminius, professeur dans l'université de Leyde, enseigna publiquement que la grace est de telle nature que non-seulement, nous pouvons résister, mais que même nous résistons souvent; & que Dieu ne nous a prédestinés ou réprouvés, que parce qu'il a prévu si nous serions dociles ou rebelles à sa grace.

Gomar le dénonce au synode de Roterdam.

Comme cette doctrine étoit contraire à celle de Calvin, Gomar, autre professeur, la dénonça au synode de Roterdam, & soutint, que Dieu a predestiné les uns à la vie éternelle & les autres à la mort éternelle sans avoir égard à leurs actions; & que la grace, donnée aux élus, est si puissante qu'ils n'y peuvent pas résister.

Arminius prend pour juge le grand-conseil.

Arminius, jugeant que les magistrats lui seroient plus favorables, présenta une requête aux états de Hollande, pour demander que le grand-conseil prît connoissance de cette dispute. La requête fut admise : le grand conseil jugea, que toutes ces questions étoient bien obscures, & les disputes continuerent.

Les deux partis disputent en présence des états de Hollande.

Peu de temps après, en 1611, les états de Hollande ordonnerent aux Arminiens & aux Gomaristes de comparoître devant eux ; & après les avoir entendu disputer, sans y rien comprendre, ils les inviterent à se tolérer mutuellement. Il ne falloit donc pas les faire disputer sur un aussi grand théâtre : que ne les laissoit-on dans leurs écoles !

Ils se calomnient.

Les deux partis s'échaufferent, comme on auroit pu le prévoir : ils se calomnierent, ils se reprocherent des sentiments qu'ils n'avoient pas. Pour se justifier, les Arminiens firent des remontrances aux états de Hollande, & les Gomaristes des contre-remontrances. Mais tout ce que cela produisit, c'est qu'on donna aux uns le nom de remontrants & aux autres celui de contre-remontrants.

Les états de Hollande ordonnent la tolérance.

Plus les disputes s'allumoient, plus les états s'en occupoient ; & elles s'allumoient encore davantage. Ils demanderent aux théologiens, comment il seroit possible de les fai-

re finir. Les remontrants proposerent la tolérance, parce qu'ils étoient les plus foibles ; & les contre-remontrants un synode national, parce qu'ils savoient qu'ils y seroient les plus forts. Les états de Hollande ordonnerent la tolérance : c'étoit se déclarer pour les Arminiens.

Les deux partis s'excommunient & les séditions commencent.

Alors une nouvelle dispute s'éleve, & on demande : si c'est aux magistrats, ou aux ecclésiastiques, à se porter pour juges dans les controverses de religion. Cette question anime encore plus les deux partis. Les Arminiens ont pour eux les états, les Gomaristes ont le peuple. Ils s'excommunient réciproquement : ils s'enlevent les églises avec violence ; & les séditions commencent avec le schisme. Pour ajouter encore au désordre, Dordrech, Amsterdam & quelques autres villes désapprouvoient les états de leur province, & favorisoient les contre-remontrants.

Les états de Hollande sont pour les Arminiens ou Remontrants, & le stadhouder Maurice est pour les Gomaristes ou Contre-remontrants.

Les états de Hollande ayant, en 1617, ordonné aux magistrats de lever des troupes pour réprimer les séditieux, le comte Maurice regarda cette résolution comme une entreprise sur ses droits. Il condamna tout ce que les états avoient fait jusqu'alors : il se déclara publiquement pour les Gomaristes : & il défendit aux soldats nouvellement levés d'obéir aux magistrats. Voilà donc une dispute

de religion, qui produit deux factions dans la république. Il est à craindre que le stadhouder, devenant chef de parti, ne fasse sentir aux provinces, qu'elles ne sont pas aussi souveraines qu'elles le pensent. Dans une affaire purement politique, il n'eût osé agir, ni parler en maître. Il est plus hardi, lorsqu'il s'éleve une dispute sur la religion, parce qu'il sait bien que le fanatisme lui fera des partisans; & que son ambition, qu'il voilera d'un faux zele, passera pour amour de la vérité.

Maurice prince d'Orange, médite la perte de Barnevelt.

Barnevelt étoit depuis près de quarante ans grand-pensionnaire de Hollande. Cette place lui donnoit beaucoup de crédit dans les états: il en étoit l'ame en quelque sorte, & il méritoit de l'être par ses lumieres autant que par son amour pour la patrie. Si les princes de Nassau avoient servi la république par leurs armes, il ne l'avoit pas moins servie par ses conseils.

Le comte Maurice jura la perte de ce grand homme, qu'il regarda comme l'auteur des résolutions qui avoient été prises. Il lui devoit le stadhoudérat: mais son ame ingrate ne pardonnoit pas à Barnevelt d'avoir fait conclure la treve de 1609, & peut-être encore d'être un obstacle à son ambition.

Il arme.

Les États-Généraux, qui lui étoient dévoués, convoquerent un synode national. En

vain plusieurs provinces protesterent contre cette convocation. Les états firent plus : ils ordonnerent aux magistrats de casser les nouvelles milices. On n'eut aucun égard à ces ordres, parce qu'en effet, les Etats Généraux s'arrogeoient une autorité qu'ils n'avoient pas, & qui étoit contraire aux privileges des états particuliers. Maurice, traitant cette désobéissance de rebellion, arma & marcha contre les villes. Il se montra par-tout en souverain, chassant les remontrants, cassant les soldats, emprisonnant les magistrats, les déposant ou les bannissant.

Il fait arrêter Barnevelt & deux autres pensionnaires.

Cette premiere démarche n'étoit qu'un essai de son pouvoir. Ne trouvant point de résistance, il fit arrêter Barnevelt & deux autres citoyens zélés, amis du grand-pensionnaire. C'étoient le savant Grotius pensionnaire de Roterdam, & Hoogerbetz pensionnaire de Leyde. Il s'étoit fait autoriser par un décret des États-Généraux, ou plutôt de quelques personnes qui en avoient pris le nom. Aucun de ces magistrats vendus n'avoit même osé signer le placard qui fut affiché.

Il fait condamner les Remontrants dans le synode de Dordrech.

Cependant le synode national s'ouvrit à Dordrech au mois de novembre 1618. Les remontrants récuserent un tribunal, où leurs parties étoient leurs juges ; & on remarque qu'ils se servirent précisément des mêmes

raiſons, dont les Proteſtants s'étoient ſervi contre le concile de Trente : c'eſt qu'en effet ils n'en avoient pas d'autres. Ils furent condamnés. On dépoſa leurs miniſtres : on confiſqua les biens de pluſieurs ; on en mit en priſon, on en bannit.

Barnevelt a la tête tranchée.

Le prince d'Orange, c'eſt ainſi qu'on nommoit alors le comte Maurice, voulut enfin aſſouvir ſa vengeance ſur les trois penſionnaires. Leur empriſonnement étoit un attentat contre la ſouveraineté des etats de Hollande. Cette province les réclama : elle repréſenta que s'ils étoient coupables, elle pouvoit ſeule les juger : & elle proteſta contre tout ce qui pourroit être fait. Les Etats-Généraux, ſans être arrêtés par ces oppoſitions, nommerent vingt-ſix commiſſaires pour faire les procès aux criminels prétendus. Barnevelt, âgé de quatre-vingt-dix ans, eut la tête tranchée à la Haye, en 1619. Ce fut la récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus à la république & au prince d'Orange même. Le cruel duc d'Albe n'avoit rien fait de plus odieux, ni de plus inique. Grotius & Hoogerbetz furent condamnés à une priſon perpétuelle : environ dix-huit mois après, le premier s'échappa de ſa priſon par l'adreſſe de ſa femme, & ſe retira en France.

La treve de 1609 étant expirée en 1621, la guerre qui recommença dans les Pays-Bas,

fit cesser les disputes de religion. Le prince d'Orange eut à se défendre contre un grand capitaine, Spinola, général des troupes d'Espagne: ce n'étoit pas une conjoncture favorable pour usurper sur la souveraineté des provinces.

C'est sur le commerce qu'est principalement fondée la puissance des Provinces Unies. Lorsque les républiques d'Italie faisoient celui du midi, les villes anséatiques, situées sur la mer Baltique, ou sur les rivieres qui s'y rendent, faisoient seules celui du nord. Les villes de Flandre s'enrichissoient alors par leurs manufactures. Au commencement du quinzieme siecle, l'art de saler le hareng pour le conserver, ayant été découvert, elles s'adonnerent à cette pêche; & la navigation, qu'elles cultiverent, les rendit tous les jours plus commerçantes.

Les villes de Flandre avoient été florissantes par le commerce

Les Pays-Bas furent très-florissants sous les ducs de Bourgogne. Ils le furent encore davantage pendant la plus grande partie du regne de Charles-Quint, parce qu'ils devinrent l'asyle de ceux que cet empereur persécutoit en Allemagne, Henri II en France, & Marie en Angleterre. Anvers étoit alors un des grands magasins de l'Europe.

Le despotisme, qui fit perdre sept provinces à Philippe II, ruina les dix qu'il avoit con-

Les Provinces-Unies é-

soient devenues l'asyle de ceux qui fuyoient la persécution.

servées. Les artisans & les commerçants, qui portent les richesses par tout où ils trouvent la liberté, se réfugierent dans des marais, qui jusqu'alors n'avoient été habités que par de miserables pêcheurs. Les guerres civiles de France, & les troubles qui recommencerent après la mort de Henri IV, contribuerent encore à peupler davantage cette république naissante; & vous verrez que le dix-septieme siecle ne sera pas moins favorable à sa population: car elle fera seule le commerce, pendant que l'Angleterre, la France & l'Allemagne seront le théâtre d'une longue guerre.

L'industrie les avoit rendues puissantes.

Dès les commencements, les habitants se trouverent en trop grand nombre pour un pays peu étendu, & naturellement peu fertile. Le sol ne suffisoit pas à leur subsistance, & cependant il falloit fournir aux frais d'une guerre dispendieuse. L'industrie, leur unique ressource, suppléa à tout. Leur commerce, qui s'étoit établi pendant la guerre même, s'accrut pendant la paix. En 1621 il s'étendoit dans le nord, dans la mer Méditerranée, dans les Indes orientales, en un mot, dans tout le vieux-monde, excepté la Chine. Les Hollandois commençoient même à commercer en Amérique. Alors ils étoient puissants, parce qu'ils étoient sobres, libres & industrieux. Cependant vous jugerez qu'ils ne pouvoient pas être encore bien riches, si vous considérez les dépenses im-

menses qu'ils ont dû faire pour affermir la république : mais la sobriété & l'industrie sont un Pérou qui les enrichira nécessairement.



DE LA FRANCE.

Sous quel point de vue il faut considérer la France.

LORSQUE les entreprises excédent les forces, on fait de vains efforts; ou si on réussit; on s'épuise avec des succès. Or, les forces d'un état ne consistent pas seulement dans l'étendue des terres & dans le nombre des habitants; mais bien plus dans la culture des terres & dans l'industrie des habitants. La puissance ou la foiblesse est donc principalement dans le gouvernement, suivant que dirigeant bien ou mal toutes les forces, il les augmente ou les diminue.

Un prince n'est pas puissant parce qu'il peut mettre tous les jours de nouvelles impositions; car cette méthode aura nécessairement un terme dans la pauvreté des peuples. Afin d'augmenter les reveaus du souverain, il faut donc commencer par augmenter ceux des sujets; c'est-à-dire, qu'il faut faire fleurir l'agriculture, les arts & le commerce. C'est sous ce point de vue qu'il nous reste à considérer la France depuis la mort de Henri IV. Pour juger de ce qu'elle

peut entreprendre au dehors, il faut ſavoir quelles étoient ſes forces au dedans.

Les diſſipations de Marie de Medicis, & le déſordre des finances avoient ruiné le royaume.

Or, depuis 1610 juſqu'en 1629, l'agriculture, les arts & le commerce ont déperi, bien loin de faire des progrès. Néanmoins ſans acquérir de nouvelles forces, le royaume eſt devenu plus puiſſant au dehors, lorſque les factions des grands & des Huguenots ont été ruinées. Mais il ſeroit difficile de ſe faire une idée de l'épuiſement où il avoit été réduit par les diſſipations de Marie de Medicis & par la mauvaiſe adminiſtration des finances.

Toutes les penſions avoient été triplées; & cette générofité ne ſe borna pas aux princes & aux grands de la cour, elle ſe répandit encore dans les provinces ſur les gentils-hommes les plus qualifiés. Cette augmentation de dépenſe fut pour l'état une nouvelle charge de quatre millions: ſomme conſidérable, puiſque les revenus du roi ne paſſoient pas vingt-ſix, deſquels encore il en falloit retrancher ſix d'anciennes charges. Il ne lui en reſtoit donc plus que ſeize; & cependant vingt ſuffiſoient à peine à la dépenſe courante.

On avoit cru s'aſſurer de l'obéiſſance par des bienfaits, & dans ſept ans il y eut trois guerres civiles. Alors les dépenſes de l'état monterent tout-à-coup de vingt-millions à cinquante. On ne

ne sait pas ce que ces troubles coûterent aux peuples : mais on sait que les rebelles leverent des tailles & des subsides pour faire subsister leurs armées ; qu'ils obtinrent à différentes reprises près de dix-sept millions de gratifications extraordinaires, que Concini en retira onze ou douze du trésor public, pour lui ou pour sa femme ; & qu'il créa plusieurs offices à son profit. Ajoutons à cela, le dégât que les troupes faisoient dans les campagnes.

A la mort de Concini, c'est-à-dire, en 1617, l'augmentation des impôts avoit porté les revenus à trente-un millions : mais en même temps on avoit augmenté de plus de trois les charges qui étoient déja de dix au commencement du regne de Louis XIII. Le roi n'avoit donc que dix-huit millions de rente & il dépensoit au de-là.

Un ministre aussi avide que Concini n'étoit pas capable d'arrêter l'avidité des autres. Si les directeurs des finances ne pillerent pas, ils n'eurent pas le courage d'empêcher de piller. Tous les trafics en usage avant Sulli recommencerent ; & la Galigaï vendoit sa protection à qui en avoit besoin. Quelques gens d'affaires étant poursuivis pour leurs malversations, elle s'engagea par contrat public à les faire déclarer innocents moyennant trois cents mille livres.

Les finances resterent dans ce désordre jusqu'en 1626, qu'elles furent confiées au marquis d'Effiat. Ce surintendant joignoit les lumieres à l'intégrité : mais les malheurs des temps ne lui permirent pas de faire tout le bien dont il étoit capable. Il comparoit les trésoriers à la seche, qui trouble l'eau pour tromper les yeux des pêcheurs ; & il leur reprochoit d'avoir tout brouillé, au point qu'il n'étoit plus possible de se faire une idée de la dépense, ni même de la recette.

Les nouveaux offices, qu'on créoit à l'exemple de François I, y avoient contribué.

Depuis que François I imagina de créer de nouveaux offices, cette méthode a paru si commode qu'elle a été la grande ressource des surintendants. Il n'y en a pas de plus ruineuse.

On n'achete pas des offices pour le seul honneur de les posséder : on en veut retirer à peu-près l'intérêt de son argent. Le roi est donc obligé pour se procurer un secours passager d'aliéner à perpétuité une partie de ses revenus. Il faut qu'il assigne les gages des officiers sur les tailles, sur les gabelles ou sur d'autres impôts.

Il vend des offices, parce que les revenus ne suffisent pas à la dépense : l'année d'après ils suffiroient encore moins, s'il ne remplaçoit pas les fonds aliénés, en augmentant les imposi-

tions. Le peuple en payera donc une taille plus forte.

Mais ces officiers ſont exemptés de la taille. Ce qu'ils ne payent plus, il faut donc que le peuple le paye. Accroiſſement d'impôts.

Ce n'eſt pas tout : il eſt néceſſaire d'attribuer des fonctions à ces offices. Or, ces fonctions ont des droits que le peuple paye encore. En les multipliant, on met donc charges ſur charges, & cependant le roi n'en retire pas tout le ſecours momentané qu'il en attendoit. Suppoſons qu'il en crée pour trente millions, il ne peut pas les vendre lui-même en détail ; il les vendra donc à une compagnie de financiers, qui lui en donnera vingt-cinq, ou moins encore. Je pourrois ajouter à ces réflexions que les officiers qui ſont utiles, ont été trop multipliés ; & que ceux qui ſont inutiles, ont encore l'inconvénient de mettre des entraves à l'induſtrie : mais ces détails nous meneroient trop loin. Il ſuffit de remarquer qu'en créant continuellement de nouveaux offices, on aliéne continuellement les revenus de l'état ; & qu'il doit arriver un temps, où on ne pourra pas remplacer les aliénations, parce que le peuple ne pourra pas porter une augmentation d'impôts.

Sous Louis XIII cependant ces créations d'offices étoient l'unique reſſource des ſurin- Compte que le marquis

[redacted] d'Effiat rend des finances.

tendants. Les effets de cette mauvaiſe adminiſtration ne tarderent pas à ſe faire ſentir : on le voit par le compte que le marquis d'Effiat rendit de l'état des finances à l'aſſemblée des Notables en *1626.* Le roi ne retiroit plus rien de ſes domaines : de dix-neuf millions de tailles qu'on levoit ſur les peuples, il n'en venoit que ſix au tréſor de l'épargne : tout le reſte ſe trouvoit aliéné. La ferme générale des gabelles étoit de ſept millions quatre cents mille livres, en rabattant les frais des fermiers qui revenoient à deux millions ; & de ces ſept millions quatre cents mille livres, il y en avoit ſix millions trois cents mille livres d'aliénés, de ſorte qu'il ne reſtoit au roi que onze cents mille livres qu'on venoit d'engager encore. La perte étoit à peu-près la même ſur tous les autres revenus de l'état.

Abus dans la recette & dans la dépenſe.

Ce qui contribuoit encore à la ruine du royaume, c'eſt la multitude de perſonnes qu'on employoit pour la recette & pour la dépenſe. Les tailles paſſoient par les mains de vingt-deux mille collecteurs, qui les portoient à cent ſoixante receveurs particuliers, d'où elles paſſoient à vingt-un receveurs généraux pour les voiturer à l'épargne. L'argent étoit-il tiré de l'épargne pour être employé à ſa deſtination ? il n'y arrivoit pas, ou du moins des millions ſe réduiſoient à peu de choſe ; parce que les

tréſoriers & les autres officiers, par les mains de qui on les faiſoit paſſer, prélevoient des gages, des taxations, des droits, des ports & des voitures. Les revenus des rois ſont grands comme le Rhin, & ſe perdent de même.

Quand le marquis d'Effiat fut chargé des finances au commencement de juin 1626, il voulut ſavoir quelle étoit la recette ſur laquelle il pouvoit compter pendant le reſte de l'année, & quelles étoient les dépenſes auxquelles il ſeroit obligé de faire face. Je trouvai, dit-il, toute la recette faite, & toute la dépenſe à faire : c'eſt qu'on avoit diſſipé d'avance tous les revenus de 1626, & même une partie de ceux de 1627. Cependant le roi devoit vingt-deux millions de paye aux troupes, trois millions de gratifications, & plus de deux millions de penſions & d'appointements. Il s'en falloit donc de vingt-ſept à vingt-huit millions, qu'il eût quelque choſe, & il falloit fournir au courant ſans rien recevoir de dix à douze mois.

Les revenus ſe trouvoient diſſipés d'avance.

La guerre de la Valteline continuoit, & celle des Huguenots, qui recommença en 1627, fut un nouveau ſurcroît de dépenſes. Le ſiege de la Rochelle coûta ſeul quarante millions. Les armées néanmoins ne manquerent jamais de rien. Le bon ordre du ſurintendant fut la reſſource de l'état. Il gagna la confian-

Cependant la guerre de la Valteline & le ſiege de la Rochelle coûtoient encore pluſieurs millions.

ce, & il rétablit si bien le crédit, que les financiers lui prêterent à dix pour cent, quoique jusqu'alors ils eussent toujours retiré vingt ou vingt-cinq pour cent de leurs avances. Mais ce ministre, qui mourut en 1632, ne put pas corriger les abus: c'étoit assez, dans les conjonctures où il se trouvoit, d'en suspendre les progrès.

Augmentation des impositions, des charges & de la recette dans l'espace de 30 ans.

Enfin pour anticiper sur l'avenir comme les surintendants, je mettrai ici l'état des revenus de l'année 1639; celui des charges & celui de la recette au trésor de l'épargne.

Revenus	80, 210, 185.
Charges	46, 819, 665.
Parties de l'épargne . .	33, 390, 520.

En comparant cet état à celui de 1609, on trouve que dans l'espace de trente ans, les impositions ont été augmentées de cinquante-quatre millions, les charges de quarante & la recette seulement de treize. Les abus s'étoient accrus depuis la mort du marquis d'Effiat, & le royaume s'épuisoit tous les jours davantage. Mais les temps n'étoient pas favorables à une réforme.

De l'Espagne.

Quelles sont les vraies ri-

Je veux qu'un jour, disoit Henri IV, mes paysans puissent mettre la poule au pot tous les

dimanches. C'étoit-là un des desirs de ce pere du peuple ; & je ne doute pas qu'avec le temps ce desir n'eût été un dessein exécuté. [redacted] chesses d'un état.

Représentez-vous donc, Monseigneur, un royaume peuplé de laboureurs aisés : il se peuplera tous les jours davantage. Car plus le paysan peut nourrir d'enfants, moins il craint d'en avoir : au contraire plus il en a, plus il se trouve riche, parce qu'ils font valoir son champ. D'ailleurs sa famille ne souffrant pas de la misere, en sera plus saine & plus féconde. La poule au pot tous les dimanches doit donc augmenter la population.

Une grande population fera fleurir l'agriculture. Toutes les campagnes seront cultivées, & le seront bien, parce qu'elles seront habitées par des paysans à leur aise.

A mesure que les terres seront mieux cultivées, les denrées seront plus abondantes. Le royaume, déja riche par lui-même, s'enrichira encore par l'échange de son superflu, & le commerce croîtra tous les jours.

Lorsque le travail fait l'aisance d'un peuple nombreux, tout le monde travaille à l'envi, l'industrie naît de l'émulation, tous les arts fleurissent.

Voilà donc dans le royaume une grande population, une grande culture, un grand com-

merce, une grande induſtrie. Ce ſont là les vraies richeſſes d'un état.

Vous demanderez peut être, quels ſeront les revenus du ſouverain: immenſes, Monſeigneur, ſans fouler le peuple. Plus les ſujets ſeront riches, plus ils pourront donner. Il ſuffira ſeulement de mettre les impôts de maniere qu'ils ne nuiſent ni à l'agriculture ni à la conſommation. C'eſt l'unique regle à ſuivre: ſi on ne s'en écarte pas, les impôts ne ſeront point onéreux.

Elles ne ſe trouvent pas dans une plus grande quantité d'argent.

Dans un royaume qui ſeroit auſſi floriſſant, une grande quantité d'argent ne ſeroit pas un avantage, mais bien plutôt un embarras. En effet, à quoi ſert l'argent? à rendre les échanges plus faciles. Or, il ne les rend plus faciles qu'autant qu'il circule plus facilement. Lycurgue ne donna qu'une monnoie de fer aux Spartiates, parce qu'il vouloit qu'ils fuſſent pauvres; & nous qui voulons être riches, nous voudrions que l'argent fût commun comme le fer. Si cependant nous en avions cent fois moins, nous ne porterions qu'un écu où nous ſommes obligés d'en porter aujourd'hui cent. Moins d'argent rendroit donc le commerce plus facile, & nous enrichiroit par conſéquent; comme plus d'argent détruiroit tout le commerce, & nous rendroit auſſi pauvre que les Spartiates. L'Eſpagne a été gouvernée ſur

d'autres principes : voyons le fruit qu'elle en a retiré.

Lorsque les Espagnols se sont vus en possession des trésors du nouveau-monde, ils ont eu la simplicité de se croire devenus riches : mais ils ne le furent qu'un moment.

Les trésors de l'Amérique n'enrichissent l'Espagne que pour un moment.

Les denrées se balancent naturellement avec la quantité de l'argent, & se mettent à peu près au niveau : en sorte que, s'il est rare, avec peu on achete beaucoup ; & s'il est commun, avec beaucoup on achete peu. Or, il étoit rare partout, lorsque les Espagnols se trouverent tout-à-coup des millions. Ils parurent donc d'abord assez riches, pour acheter en quelque sorte l'Europe entiere. Mais à mesure qu'ils versoient l'argent au dehors, ils faisoient hausser par-tout le prix des denrées ; & il falloit qu'elles devinssent enfin aussi cheres pour eux que pour les autres peuples. Cette révolution fut hâtée par les entreprises de Charles-Quint & de Philippe, son fils ; car elles leur firent certainement répandre plus de deux mille millions (*). Aussi le prix des denrées paroît-

(*) Philippe II dit dans son testament que ses desseins lui ont coûté plus de six cents millions de ducats en dépenses extraordinaires. Ce testament est dans les mémoires de Sulli. Je ne sais cependant si c'est une piece bien authentique. Mais je ne crois pas hazarder en disant que

il avoit quadruplé dans l'espace environ d'un siecle.

Ils y passent pour ruiner l'industrie.

Les trésors du nouveau-monde, transportés en Espagne, accrurent le luxe. Ils firent encore un plus grand mal, ils ruinerent l'industrie. La raison en est simple. Puisque l'argent y étoit plus commun qu'ailleurs, tout y étoit à plus haut prix. On achetoit donc par préférence de l'étranger. Les artisans par conséquent ne pouvoient plus vivre de leurs métiers; ils sortoient du royaume, & les manufactures tomboient.

Ils n'y restent pas.

L'or & l'argent ne faisoient donc que passer en Espagne. En effet, on a remarqué qu'il y étoit entré plus de quatre mille millions depuis la découverte de l'Amérique en 1492 jusqu'en 1595; & cependant il n'y restoit pas deux cents millions, en y comprenant la vaisselle, & tout ce qui étoit fait avec de l'or ou avec de l'argent.

A la fin du seizieme siecle, le royaume d'Espagne étoit donc un des moins riches. Il est vrai qu'il y arrivoit toujours de nouveaux tré-

Charles-Quint & Philippe II ont dépensé deux mille millions, somme qui est bien au dessous de six cents millions de ducats. Il faut remarquer que Charles-Quint est parvenu à l'empire en 1519, & que Philippe II n'est mort qu'en 1598.

fors: mais ils continuoient aussi toujours à en sortir; parce que l'argent va nécessairement où sont les vraies richesses, c'est-à-dire, les choses qui se consomment & se reproduisent pour se consommer encore. Il devoit même sortir d'une année à l'autre en plus grande abondance: car à mesure que les Espagnols le rendoient plus commun, ils faisoient eux-mêmes renchérir les denrées. En effet, quoique depuis 1595, il soit arrivé en Espagne chaque année l'une dans l'autre, au moins douze à quinze millions; il n'y en restoit pas cent en 1724, & encore pour les trouver falloit-il compter toutes les richesses des églises (*).

Etat de l'Espagne au commencement du dix-septieme siecle.

Voici donc l'état de l'Espagne au commencement du dix-septieme siecle. Les peuples étoient pauvres, parce qu'il n'y avoit plus ni commerce ni manufactures, & que l'agriculture dépérissoit. Cependant on continuoit de mettre les mêmes impôts, parce qu'on les avoit toujours mis: le recouvrement se faisoit avec d'autant plus de violence, qu'il étoit plus difficile de faire payer; & la misere croissoit tous les jours. On voyoit dans les campagnes quantité de paysans, qui sans vêtements, sans lits,

(*) Théorie & pratique du commerce & de la marine de D. Geronymo de Ustariz. C. 3.

exposés à toutes les injures de l'air, n'avoient pour toute nourriture que de l'eau & de mauvais pain.

Ceux qui avoient encore quelque industrie, & qui pouvoient gagner quelque chose, portoient seuls tout le poids des impositions, & se dégoûtoient insensiblement d'un travail dont on leur enlevoit tous les profits. La mendicité devenoit un état. On trouvoit doux de vivre aux dépens du public, & de n'avoir rien à faire, ni rien à payer. Enfin les moines invitoient à la fainéantise, en distribuant de la soupe à tous les gueux.

La misere dépleuploit insensiblement les campagnes : car les familles pauvres s'éteignoient, & d'autres s'appauvrissoient pour s'éteindre encore.

Pendant que le gouvernement permettoit à peine de vivre, l'inquisition ôtoit le pouvoir de penser. Ceux qui avoient encore une ame, sortoient du royaume pour échapper à cette double tyrannie. Les inquisiteurs soulevoient ceux qui étoient restés, & le roi les chassoit de ses états. En 1610, Philippe III bannit plus de neuf cents mille Morisques, & on employa les moyens les plus violents pour exécuter ses ordres.

Tout contribuoit donc à dépeupler l'Espagne: cependant les impôts qu'on s'obsti-

noit à vouloir toujours lever ſur le même pied, augmentoient encore la miſere & la dépopulation.

Si on vouloit ſortir dans l'eſpérance de vivre & de penſer ailleurs, des ordonnances le défendoient. Mais elles ne donnoient pas de pain. Les Eſpagnols s'échappoient donc. Ils alloient ſur tout en Amérique, où ils croyoient trouver de l'or; & la plupart trouvoient leur tombeau dans un pays, où le climât n'étoit pas fait pour eux, & où leurs peres avoient égorgé tous les habitants.

C'eſt ainſi que les Indes occidentales, ſans enrichir l'Europe, ont appauvri l'Eſpagne; parce qu'elles ont ruiné l'agriculture, les manufactures & le commerce, & qu'elles ont encore contribué à la dépopulation, par les nombreuſes colonies qui s'y ſont tranſportées.

Combien il eſt difficile à cette monarchie de ſe relever.

Des nations entieres chaſſées par Ferdinand le Catholique & par Philippe III, des colonies fréquentes envoyées en Amérique, & des millions d'hommes que Philippe II a fait périr pour donner la liberté aux Provinces-Unies, ſont de grandes pertes qu'un bon gouvernement auroit pu réparer, parce qu'après quelques générations un pays ſe repeuple, quand il eſt bien gouverné: mais le mal étoit ſans remedes. En effet, lorſque les peuples

ont une fois perdu toute émulation & toute industrie, ils se font une habitude de leur ignorance & de leur misere; alors rien ne les encourage: les pertes qu'a faites l'état ne se réparent plus: au contraire, tout s'oppose aux progrès de la population; & il semble que le pays se repeupleroit plus facilement, s'il étoit réduit à un seul homme & à une seule femme. Les choses en étoient donc au point que la multitude des familles paroissoit un obstacle à la population.

Vous voyez que Philippe II & Philippe III pensoient bien différemment de Henri IV: ils sembloient ne pas vouloir que leurs paysans eussent du pain. Vous conclurez, sans-doute que, malgré les trésors de l'Amérique, ces deux rois devoient être bien pauvres. Vous aurez raison. Je veux cependant vous en donner une preuve, qui levera tous les doutes, & qui vous fera voir que jusqu'ici je n'ai rien exagéré. Ce sont les états généraux d'Espagne, tenus en 1719. Les cahiers en furent imprimés. On y voit, que tous les revenus de la couronne étoient aliénés, que le labourage étoit déserté, que l'industrie étoit anéantie, que la maison du roi ne subsistoit qu'au moyen de six millions quatre cents mille livres qu'on levoit sur le clergé, & qu'il ne restoit pas la plus petite somme pour les dépenses du gouvernement.

DE L'ALLEMAGNE.

JUSQU'AU feizieme fiecle, l'empire d'Allemagne fe reffent des vices du gouvernement féodal. La Bulle d'or & d'autres réglements ne font que des monuments, qui prouvent combien il étoit difficile de remédier aux défordres. Que pouvoient les loix contre des princes toujours armés, lorfqu'elles n'étoient pas protégées par une puiffance capable de les faire refpecter ?

Les loix de l'empire étoient fans force.

Mille intérêts divifoient l'Allemagne, & la remuoient confufément; lorfque à la naiffance du luthéranifme, deux religions ennemies parurent faire oublier tout autre intérêt. Alors deux partis fe forment : ils ont l'un & l'autre un but mieux déterminé ; & ils commencent à concerter leurs deffeins.

Deux religions ennemies donnoient au corps germanique des vues mieux déterminées.

Charles-Quint étoit affez puiffant pour faire regner les loix, s'il eût voulu regner par elles. Mais il fe flatte de dominer en ruinant les deux partis : en effet, il eft un moment le defpote de l'empire.

Charles-Quint avoit accru leur haine réciproque.

Les deux religions n'en deviennent que plus ennemies. Les Catholiques, qui font en

plus grand nombre dans la chambre impériale, saisissent toutes les occasions d'humilier les Protestants, qui de leur côté forment des ligues, & sont toujours au moment de prendre les armes.

L'union évangélique étoit formée de deux sectes ennemies.

Mais les Protestants se divisent eux-mêmes. Fideles à la confession d'Augsbourg, leur haine est égale contre les Calvinistes & contre les Catholiques. Cependant l'électeur Palatin, pour se faire un parti en France, avoit embrassé le calvinisme. Ainsi l'union évangélique étoit formée de deux sectes ennemies. La mésintelligence affoiblira donc ses forces.

L'électeur de Saxe étoit peu fait pour fortifier le parti auquel il s'attachoit.

Jean-George, électeur de Saxe, joignoit à peu de talents une ame mercenaire. L'intérêt momentané, qui le regloit, le rendoit incertain dans ses démarches. Il en faisoit trop ou pas assez. Moins fait pour fortifier le parti qu'il embrassoit, que pour affoiblir le parti contraire, il n'étoit propre qu'à faire durer les troubles. Tel étoit l'état de l'Allemagne, lorsque Ferdinand II parvint à l'empire.

Les peuples de l'empire étoient moins foulés que les autres.

Vous connoissez suffisamment les vices généraux du corps germanique. Quant à ceux qui sont particuliers aux différentes parties, ils demanderoient des recherches que je n'ai pas faites; & je n'imagine pas que nous y trouvassions des choses bien nécessaires à savoir, pour rendre raison des guerres & des négo-

négociations. Il faut ſeulement remarquer que les princes d'Allemagne étant moins puiſſants que les rois de France ou d'Eſpagne, les abus du gouvernement étoient auſſi moins grands chez eux. En général, le ſouverain d'un grand état ſe permet d'autant plus qu'il peut davantage : il n'imagine pas que ſes reſſources puiſſent jamais s'épuiſer ; & il eſt tenté d'abuſer de ſon autorité, parce qu'il trouve peu de réſiſtance dans un peuple accoutumé à une plus grande dépendance. Au contraire, le ſouverain d'un petit état eſt obligé de ſe conduire avec plus de prudence ou plus de timidité. S'il veut ſe livrer à toutes ſes fantaiſies, il s'apperçoit bientôt que les reſſources vont lui manquer ; & il ſent le beſoin de ménager des ſujets, qui peuvent ſe ſoulever plus facilement, & auxquels un voiſin pourroit donner des ſecours.

Mais ils étoient pauvres parce qu'ils avoient peu d'induſtrie.

Le corps germanique a une lenteur & une peſanteur, qui ſe communiquent naturellement à toutes ſes parties. Les peuples s'en ſont fait une habitude, que le climat entretient ; & le phyſique y contribue, comme le moral. Forts & robuſtes, ils ſont bons ſoldats & bons laboureurs : mais ils ſont peu propres aux arts, qui ne fleuriſſent guere que dans les grandes capitales. Le gouvernement ne permet pas à l'induſtrie de prendre un grand eſſor, & le commerce ſe fait difficilement

dans un pays où il faut à tout moment passer d'une domination dans une autre. L'or & l'argent sont donc rares en Allemagne. Vous voyez que l'Europe étoit bien pauvre, dans un temps où toutes les puissances alloient prendre les armes, & où l'argent étoit le nerf de la guerre. Les calamités en seront plus grandes & plus longues.



OBJETS DES PRINCIPALES PUISSANCES DE L'EUROPE.



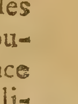
Ambition de la maison d'Autriche.

PHILIPPE II prit peu de part aux affaires d'Allemagne. Occupé à troubler le reste de l'Europe, il abandonna son oncle Ferdinand, à qui vraisemblablement il ne pardonnoit pas de n'avoir pas voulu lui céder l'empire. D'ailleurs il ne pouvoit guere faire entrer dans ses vues la modération de Ferdinand, celle de Maximilien II, & l'incapacité de Rodolphe II : mais lorsque Ferdinand II parvint à l'empire, les deux branches de la maison d'Autriche s'étoient déja unies, & elles fondoient sur leur union le succès des projets qu'elles méditoient. Cet empereur vouloit,

comme Charles-Quint, élever une monarchie, en ruinant les Proteſtants & les Catholiques les uns par les autres ; & le conſeil de Madrid concouroit à ſes vues, dans l'eſpérance de recouvrer les Pays-Bas, & de faire encore d'autres conquêtes.

L'Europe veut l'humilier.

Les Provinces-Unies vouloient acquérir de nouvelles places, afin de couvrir leurs frontieres. La France ambitionnoit d'étendre ſa domination juſqu'au Rhin, juſqu'aux Pyrénées & dans les Pays-Bas. Le roi de Danemarck, celui de Suede & tous les princes d'Allemagne eurent chacun différents deſſeins ſuivant les conjonctures. Mais les projet général de toute l'Europe fut enfin de diminuer la puiſſance de la maiſon d'Autriche, & d'aſſurer la liberté & les privileges du corps germanique.





CHAPITRE III.

De la guerre de l'empire jusqu'à l'année 1635.

1619
Frédéric V, électeur Palatin, accepte la couronne de Boheme.

Les états de Boheme offrirent la couronne à Frédéric V, électeur Palatin. Comme il étoit chef de l'union évangélique, gendre du roi d'Angleterre & neveu du comte Maurice, ils crurent trouver en lui un prince assez puissant pour les défendre contre l'empereur. Il auroit pu lui-même juger mieux de ses forces, & compter moins sur des titres, qui trompoient un peuple ignorant. Il parut d'abord hésiter; bientôt l'ambition le rassura, & il accepta malgré les remontrances du roi d'Angleterre, du prince d'Orange & de tous les électeurs. Ces remontrances néanmoins ne paroissoient pas promettre de grands secours.

Le prince de Transilvanie faisoit une diversion en sa faveur.

Alors Betlem Gabor, prince de Transilvanie, allié des états de Boheme, venoit de faire une irruption dans les états héréditaires. Il étoit maître de la haute Hongrie, il menaçoit la basse & l'Autriche même.

Ces premiers mouvements, qui ébranloient toute l'Allemagne, commençoient à donner une impulsion aux princes de l'union & à ceux de la ligue. Cependant Ferdinand faisoit ses préparatifs. Sigismond roi de Pologne, l'électeur de Saxe & Maximilien duc de Baviere armoient pour lui. Le pape lui avoit accordé de grandes sommes sur le clergé: l'Espagne lui promettoit onze mille hommes pour la guerre d'Autriche & de Boheme, & s'engageoit à faire une diversion dans le Palatinat. Quoique son parti fût déja beaucoup plus fort, il demanda encore des secours à la France.

Ferdinand II avoit pour lui le roi de Pologne, l'électeur de Saxe & le duc de Baviere.

Le duc de Luines, qui gouvernoit alors Louis XIII, envoya des ambassadeurs en Allemagne pour ménager un accommodement entre les deux partis. Ils se rendirent à Ulm, où les princes protestants étoient assemblés, & où le duc de Baviere envoya ses députés. Cette ambassade valut des armées à Ferdinand: car on conclut un traité, par lequel l'union & la ligue promirent de poser les armes, & de laisser Ferdinand & Frédéric terminer leur querelle avec leurs propres forces. Or, les princes protestants licencierent en conséquence leurs troupes: mais le duc de Baviere & les autres princes du même parti continuerent de donner des secours à l'empereur. C'est ainsi que la France, alors foible, négocioit

Frédéric est abandonné par l'union évangélique. 1620.

pour l'agrandiſſement de la maiſon d'Autriche.

Il perd la bataille de Prague & la Boheme.

Pendant que le nord de la Boheme étoit menacé par l'électeur de Saxe, l'armée impériale, composée de cinquante mille hommes, entroit dans ce royaume par le côté méridional. Le duc de Baviere & le comte de Bucquoi la commandoient en chefs, & avoient ſous eux les comtes de Tilly & Walſtein : noms qui deviendront célebres.

Frédéric n'avoit que trente mille hommes. Avec de pareilles forces, il ne pouvoit pas défendre ſes frontieres, & l'intérieur du royaume lui donnoit d'autres ſoins & d'autres inquiétudes. Un peuple qui ſe révolte, n'eſt jamais auſſi puiſſant qu'on l'imagine. Jouet des ambitieux, qui entretiennent les troubles, il ſe diviſe en factions : il ſe conduit au hazard, toujours mécontent du chef qu'il a choiſi, & toujours incertain du parti qu'il doit prendre. De pareilles conjonctures demandoient que Frédéric eût eu de grands talents. Il n'en avoit point. Il aliéna les Luthériens par une préférence marquée pour le calviniſme. Il ſe rendit mépriſable, en abandonnant les affaires à ſes généraux, tandis qu'il ſe livroit lui-même aux plaiſirs, ou même à la crapule. Il ne monta donc ſur le trône que pour en deſcendre ; & il s'enfuit après

avoir perdu la bataille de Prague. L'année suivante Betlem Gabor fit la paix. 1620

Ferdinand met Frédéric au ban de l'empire.

Ferdinand avoit reconquis les états héréditaires. Il pouvoit donner la paix à l'empire : il voulut encore le conquérir, ou se rendre assez puissant pour le gouverner en monarque. Croyant déja l'être, il proscrit l'électeur Palatin, & ceux qui l'ont soutenu, & le déclare déchu de ses états & de la dignité électorale. On demandoit de quel droit, sans consulter les électeurs, il portoit de son chef une pareille sentence ; & si un prince mérite d'être mis au ban de l'empire pour un démêlé avec la maison d'Autriche. Car enfin Frédéric n'étoit coupable qu'envers le roi de Boheme : il ne l'étoit point envers l'empire, ni même envers Ferdinand, comme empereur. Mais Spinola exécutoit cette sentence de proscription dans le bas Palatinat : il s'en rendoit maître, tandis que les princes de l'union fatiguoient leurs troupes qu'ils ne savoient pas conduire ; & que se faisant des reproches les uns aux autres, ils abandonnoient le pays après l'avoir ruiné. 1621

Mansfeld qui défendoit le haut Palatinat, feint de traiter avec les Impériaux, & leur échappe.

Le haut Palatinat étoit défendu par le comte de Mansfeld : grand capitaine, plein de courage, de ressources & d'activité, il étoit endurci au travail, aux veilles, au froid, à la faim. Il faisoit la guerre avec avantage contre

pe.

une armée supérieure, commandée par le duc de Baviere & le comte de Tilly. Mais les villes ayant prêté serment de fidélité à l'empereur, il se vit sans secours, sans vivres, sans retraite, dans un pays devenu tout à coup ennemi. Il feignit de vouloir traiter ; & il donna une si grande sécurité aux Impériaux, qu'il en obtint de l'argent & des vivres, & il leur échappa. Il porta ses armes dans le bas Palatinat, mettant à contribution & pillant tous les lieux par où il passoit: car il n'avoit pas d'autre paye à donner à ses troupes. Spinola étoit alors en Flandre, où la guerre venoit de recommencer entre l'Espagne & les Provinces-Unies.

1622. Les Impériaux achevoient la conquête du Palatinat.

Frédéric, qui s'étoit retiré à la Haye, reparoît & vient joindre Mansfeld. Christian, duc de Brunswick & le marquis de Bade-Durlach arment pour sa défense, & sont défaits l'un après l'autre par Tilly : mais Mansfeld, met en déroute l'armée de l'archiduc Léopold. Cependant Frédéric, forcé de céder, se retire dans la basse Alsace avec Mansfeld & le duc Christian ; & les impériaux achevent la conquête du Palatinat.

Frédéric congédie Mansfeld & le duc de Brunswick.

Alors les rois d'Angleterre & de Danemarck, qui négocioient pour l'électeur, lui conseillerent de congédier ces deux généraux, sur la promesse que Ferdinand leur avoit faite, de le rétablir à cette condition; Frédéric, trop crédule, fut sans armées comme sans états,

Vous verrez dans l'hiſtoire les ravages que faiſoient cinq ou ſix armées, mal payées, qui parcouroient l'Allemagne pour s'enlever tour-à-tour les mêmes provinces. On n'imagine pas les horreurs que commettoient les troupes du duc de Brunſwick, enhardies par l'impunité & par l'exemple de leur chef.

Les provinces de l'empire ſont dévaſtées.

Il prit ſa route par la Lorraine avec Mansfeld. Ces deux capitaines avoient alors dix mille hommes de pied, huit mille chevaux, quatorze pieces d'artillerie, & point d'argent. Ils marchoient ſans trop ſavoir où ils alloient, paroiſſant n'avoir d'autre deſſein que de changer de lieu pour ſubſiſter par le pillage. Cette horde, conduite par un grand capitaine & par un brigand, car Brunſwick n'étoit rien autre, répandoit au loin une épouvante générale. Elle menaçoit la Champagne, elle pouvoit errer librement dans la France qui lui étoit ouverte, & le duc de Bouillon invitoit Mansfeld à marcher au ſecours des Huguenots, qui occupoient alors dans le bas Languedoc Louis XIII avec toutes ſes forces,

Mansfeld & le duc de Brunſwick menacent la Champagne.

Toutes les puiſſances vouloient acquérir un général auſſi habile que Mansfeld. L'empereur, l'Eſpagne & la république de Veniſe lui faiſoient des offres à l'envi, pendant que la cour de France négocioit pour le gagner, ou pour l'éloigner de ſes frontieres. Ainſi ce

Mansfeld préfere le ſervice des Etats-Généraux aux offres des autres puiſſances.

capitaine, qui n'avoit ni feu ni lieu, se faisoit tout-à-la fois redouter & rechercher. Au reste, il paroît que son dessein étoit d'entrer au service des États Généraux; & il feignoit de goûter les propositions du maréchal de Bouillon, afin de forcer Louis XIII à lui donner de quoi payer ses troupes & les mener en Hollande.

Il joint le prince d'Orange, & fait lever le siege de Berg-op-zoom.

Le duc de Nevers, qui s'étoit rendu dans son gouvernement de Champagne, lui envoya un gentilhomme nommé Montereau, & lui fit offrir de servir dans les armées du roi, ou de se contenter de l'argent dont il pouvoit avoir besoin pour se rendre dans les Provinces-Unies. Mansfeld suspendit sa marche: mais pendant que la négociation traînoit, on fortifioit les garnisons, on ramassoit des troupes, & son armée diminuoit de jour en jour par les maladies & par la désertion. Il fut donc obligé de se retirer après avoir reçu beaucoup moins d'argent qu'on ne lui en avoit promis, si même on lui en donna. Il fit une longue marche au travers d'un pays ennemi: il s'ouvrit un passage en livrant bataille à D. Gonzales, qui vint au devant de lui à Fleurus dans le comté de Namur: & ayant joint ses forces à celles du prince d'Orange, il fit lever le siege de Berg-op-zoom, que Spinola poussoit vivement. Cependant les Hollandois ne s'accommodant point de la licence de ses troupes, il repassa bientôt en Allemagne.

L'union évangelique ne subsistoit plus. Cette ligue, qui avoit paru formidable, s'étoit dissipée par la mésintelligence des chefs. Mansfeld & Christian de Brunswick continuoient seuls la guerre, pour le Palatin; ou plutôt ils la continuoient, parce qu'ils n'avoient pas d'autres moyens de faire subsister leurs troupes. Ils ravageoient ensemble la Frise & la Westphalie, lorsque les états de la basse Saxe, ayant pris les armes, inviterent Christian à prendre le commandement de leurs troupes. Mais bientôt intimidés à l'approche de l'armée impériale, ils congédierent ce général. Forcé à se retirer, il traversa la Westphalie, où il fut entiérement défait par Tilly, & il perdit plus de huit mille hommes. Alors n'étant plus en état de tenir la campagne, il s'enfuit dans les Provinces-Unies avec le reste de ses troupes. Cette perte réduisit Mansfeld à se cantonner dans la Frise, & peu après, à se retirer aussi en Hollande.

L'union évangélique ne subsistoit plus. Le duc de Brunswick avoit été défait & Mansfeld étoit hors d'état de rien entreprendre.

1623

L'empereur ne trouvoit donc plus d'opposition à ses ordres absolus. Il venoit de tenir la diete de Ratisbonne, où il avoit déclaré qu'étant maître de disposer des états & des dignités de Frédéric, il les transportoit à Maximilien duc de Baviere. Cette diete n'étoit pas générale. Ferdinand n'y avoit appellé que les électeurs & quelques princes dévoués à ses volontés. Les électeurs de Saxe & de Bran-

1623

Ferdinand II ne trouvant plus d'obstacles, donne le Palatinat à Maximilien de Baviere.

debourg qui commençoient à être mécontents, refuserent même de s'y rendre. Cependant Maximilien fut solemnellement investi de la dignité électorale, malgré les vaines représentations des princes protestants.

Ferdinand croyoit assurer sa puissance en semant des divisions ;

Ferdinand s'applaudissoit d'avoir mis un sujet éternel de division dans la maison Palatine, dont celle de Baviere étoit un branche. Il regardoit ce coup comme un rafinement de politique, sur le grand principe, qu'il faut diviser pour commander. Cependant s'il eût réfléchi sur les circonstances où il se trouvoit, il auroit pu voir que ce n'étoit pas le principe qu'il devoit suivre. Il n'étoit point prudent de semer de nouveaux sujets de division dans un temps où les principales puissances de l'Europe prenoient part à tous les mouvements de l'empire : car c'étoit les inviter à prendre la défense du parti qu'il vouloit opprimer.

& se hâtoit trop de la montrer.

Ferdinand, ainsi que Charles-Quint, se hâta trop de montrer sa toute puissance. Qu'avoit-il besoin d'agir en maître, puisqu'il l'étoit ? Il devoit, au contraire, paroître ignorer l'autorité qu'il avoit acquise, & penser qu'elle n'étoit pas encore assez affermie pour braver des princes, qui pouvoient former une nouvelle ligue. L'exemple de Charles-Quint eût été une leçon pour lui, s'il eût étudié l'histoire pour prendre des leçons.

Plus les princes de l'empire paroissoient asservis, plus la puissance de Ferdinand donnoit d'ombrage à toute l'Europe. Le Danemarck, les Provinces-Unies, la France, l'Angleterre, la Savoie & la république de Venise connurent qu'il étoit temps de se réunir, & on forma le projet d'une ligue générale, dont l'objet étoit l'abaissement de la maison d'Autriche, le rétablissement du Palatin & la restitution de la Valteline. Si vous vous rappellez quel étoit alors l'état de l'Europe, vous jugerez que cette union n'étoit pas encore bien redoutable.

1624 Ligue qui se forme contre lui.

Le cardinal de Richelieu venoit d'entrer dans le ministère. L'épuisement de la France, les factions des grands & les guerres des Huguenots ne lui permettoient pas de faire encore de grandes entreprises au dehors. Il borna ses vues à la restitution de la Valteline. C'étoit un objet important, qui préparoit à de nouveaux succès, & qui étoit plus proportionné aux efforts qu'il pouvoit faire.

Richelieu se borna à faire restituer la Valteline aux Grisons.

En 1620, les Valtelins s'étoient révoltés contre les Grisons, dont ils étoient les sujets; & le duc de Féria, gouverneur de Milan, feignant de leur donner des secours, les avoit fait passer sous la domination espagnole : divers forts qu'il avoit fait construire, le rendoient maître du pays. La maison d'Autriche s'assu-

roit par-là une communication libre entre l'Italie & les pays héréditaires, & les deux branches pouvoient facilement réunir leurs forces pour assujettir l'Allemagne & l'Italie.

On avoit inutilement négocié à cet effet.

Cette usurpation sur les Grisons alarma la république de Venise, la Savoie & la France. Louis XIII négocia. En 1621, le maréchal de Bassompierre conclut à Madrid un traité par lequel Philippe IV, fils & successeur de Philippe III qui venoit de mourir, promit de retirer toutes les troupes qu'il avoit dans la Valteline, & de raser tous les forts que Féria avoit fait construire. Il n'en fit rien. Cette conduite devoit certainement dégoûter de négocier avec l'Espagne. On entama néanmoins une nouvelle négociation à Rome, croyant que le pape pourroit porter Philippe à remplir ses engagements : mais après être convenu que les forts seroient remis à sa Sainteté pour être rasés, & après qu'elle eut envoyé sur les lieux un commissaire, auquel elle parut donner des ordres à cet effet, on fut fort étonné de voir qu'elle conservoit la Valteline pour les Espagnols.

Il arma, & la Valteline fut enlevée aux Espagnols.

Richelieu qui n'approuvoit pas qu'on employât les négociations, lorsqu'on pouvoit agir par la voie des armes, fit une ligue avec la république de Venise & le duc de Savoie. Le marquis de Cœuvres leva des troupes en Suisse,

entra dans la Valteline à la tête de dix mille hommes & s'en rendit maître. Cette affaire fut enfin terminée en 1626 par un traité qui contenta les Valtelins & les Grisons. Mais les Hollandois, qui venoient de perdre Bréda, auroient voulu que la France eût continué de faire une diversion en Italie : les troubles que causoient les Huguenots, ne le permettoient pas.

1625 Christian IV forme une ligue contre l'empereur.

Une nouvelle ligue se forme contre l'empereur. Dès l'année 1623, lorsque le Palatinat fut conféré au duc de Baviere, Christian IV, roi de Danemarck, qui avoit des griefs particuliers, forma le dessein de prendre les armes pour la défense de la religion protestante & pour le rétablissement de l'électeur Palatin. Il étoit brave, actif, entreprenant : mais plus soldat que capitaine, il ne savoit pas profiter de ses avantages, ni des fautes de ses ennemis. C'est ce dont on avoit déja pu s'appercevoir dans une guerre qu'il avoit faite à la Suede, & dans laquelle il avoit eu contre Charles IX, des succès qu'il ne soutint pas contre Gustave-Adolphe.

Trop foible par lui-même, il fit naître des troubles dans la basse Saxe; & comme il étoit membre de ce cercle, en qualité de duc de Holstein, il fut déclaré général de toutes les troupes. Il s'allia encore de la Hollande, de

l'Angleterre & de la France qui lui promirent des secours d'hommes & d'argent. Pour peu qu'il eût pris la précaution d'étudier l'état de ces puissances, il auroit vu qu'il hazardoit beaucoup de compter alors sur tout ce qu'elles lui promettoient. Vous voyez qu'il n'étoit pas grand politique. Il avoit cependant de l'esprit, des connoissances, des dispositions heureuses pour tout, & cultivées de bonne heure par des hommes célebres, qu'on avoit fait venir de France, d'Angleterre & des Pays-Bas. Mais, Monseigneur, il faut tant de choses pour faire un grand prince. Ce fut à l'occasion de cette guerre, que Jacques I fit embarquer ces quinze mille hommes, qui virent le port de Calais & les côtes de Zélande.

Après de mauvais succès les circonstances lui procurent des conditions de paix plus avantageuses, qu'il ne devoit espérer.

Mansfeld fut un des généraux du roi de Danemarck : mais ce prince eut toujours à combattre contre des forces supérieures, & contre Tilly & Walstein, deux grands capitaines. Après beaucoup de mauvais succès & bien des pertes, il se crut encore heureux de trouver ses ennemis disposés à un accommodement. La paix étoit à desirer pour l'empereur, qui vouloit employer ses forces en Italie, où commençoit une nouvelle guerre ; pour toute l'Allemagne, qui souffroit impatiemment les désordres des troupes impériales ; pour Walstein qui ne savoit plus comment contenir dans la discipline des soldats, à qui la licence servoit souvent

de

de paye; & qui d'ailleurs croyoit que le roi de Danemarck pouvoit contribuer à le maintenir dans le duché de Mecklenbourg, que l'empereur lui avoit donné. Toutes ces circonstances procurerent à ce prince des conditions plus avantageuses, qu'il ne devoit espérer dans le mauvais état de ses affaires. Mansfeld & le duc de Brunswick moururent la seconde année de cette guerre.

1629

La succession de Vincent II, dernier duc de Mantoue, étoit la cause de la guerre d'Italie. Le duc de Nevers, que Vincent avoit déclaré son héritier, & dont le fils avoit épousé sa niece, joignoit à ces titres celui d'être encore le plus proche parent; & il avoit pris possession de Mantoue au commencement de 1628. La maison d'Autriche, ne voulant point en Italie d'un prince dévoué à la cour de France, soutenoit les droits du duc de Guastalle, qui étoit aussi de la maison de Gonzague, & les prétentions que le duc de Savoie formoit sur le Montferrat.

Alors la maison d'Autriche vouloit enlever Mantoue au duc de Nevers.

La guerre des Huguenots n'avoit pas permis à la France de donner des secours au duc de Nevers: mais aussitôt après la prise de la Rochelle, le cardinal tourna tous ses soins de ce côté-là. Ce fut à cette occasion qu'il aliéna la reine mere, avec laquelle il avoit paru vivre jusqu'alors dans la plus grande intelligen-

Le cardinal vouloir malgré Marie de Medicis, le maintenir dans la possion de ce duché.

ce. Cette princesse ne pouvoit approuver une guerre, qui rompoit l'alliance qu'elle s'applaudissoit d'avoir faite avec l'Espagne; & d'ailleurs elle croyoit qu'on devoit sacrifier toute raison d'état à la haine qu'elle portoit au duc de Nevers.

Ligue en faveur du duc de Nevers.

Richelieu n'étoit plus cet évêque de Luçon, qui avoit donné des louanges au double mariage: c'étoit un ministre éclairé & affermi par ses derniers succès. Il ne pensoit pas qu'il fallût abandonner le duc de Nevers, pour contribuer à l'agrandissement du roi d'Espagne. Il résolut donc la guerre. A la fin de février, Louis XIII partit de Grenoble avec lui pour passer les Alpes. Il força le pas de Suse, fit lever aux Espagnols le siege de Casal, & obligea le duc de Savoie à entrer dans une ligue, qui s'engageoit à maintenir le duc de Mantoue dans la possession de ses états. Les autres puissances étoient la république de Venise & le pape. Dès le mois de mai, le roi reparut dans le Languedoc à la tête de ses troupes, & acheva de dompter les Huguenots. Il faut convenir que s'il n'étoit pas capable de prendre des résolutions par lui-même, son courage secondoit au besoin l'activité du cardinal.

1629

Le cardinal prend dans cette guerre

Cependant on apprit que l'empereur faisoit marcher une armée en Italie, que les Espagnols avoient repris les armes, & que le duc

de Savoie étoit d'intelligence avec eux. Il fallut donc repasser les Alpes. Le cardinal, chargé du soin de cette guerre, partit de Paris au mois de décembre, avec le titre *de lieutenant-général représentant la personne du roi.* Louis XIII retarda son départ, parce qu'il travailloit à faire revenir le duc d'Orléans, qui s'étoit retiré en Lorraine, mécontent de ce qu'on ne lui donnoit pas tous les gouvernements qu'il demandoit. Il partit aussitôt que ce prince fut de retour.

la qualité de lieutenant-général.

Cette campagne mit fin à la guerre. Le duc de Mantoue fut reconnu, les Espagnols & les Impériaux évacuerent toutes les places, & Ferdinand promit de donner l'investiture. Le traité, qui fut conclu, fut sur-tout l'ouvrage de l'adresse de Mazarini, que le pape avoit chargé de cette négociation.

1630
Mazarini négocie la paix, & la fait.

Le roi ne put pas passer en Italie, parce qu'une maladie dangereuse dont il fut attaqué, lorsqu'il faisoit la conquête de la Savoie, l'obligea de se faire transporter à Lyon. Les deux reines, qui étoient auprès de lui, saisirent les moments où il s'attendrissoit pour elles, & lui firent promettre de renvoyer le cardinal, aussitôt que l'affaire de Mantoue seroit finie. Mais dès que ce ministre eut vu le roi, il recouvra tout son crédit, & n'en fut même que plus puissant. Marie de Medicis arrêtée à Com-

Richelieu dissipe une intrigue qui se tramoit contre lui.

piegne pour avoir conſpiré contre le cardinal, entraîna dans ſa diſgrace tous ceux qui lui étoient attachés. Le maréchal de Marillac eut la tête tranchée, le duc de Guiſe fut obligé de ſortir du royaume, & le maréchal de Baſſompierre fut mis à la Baſtille. On prétend qu'ils ſubirent chacun la peine, qu'ils avoient projeté de faire ſouffrir au cardinal. Quelque temps après, la reine mere s'échappa de ſa priſon, pour ſe retirer à Bruxelles. Elle n'eut plus la permiſſion de revenir en France. Elle manqua ſouvent du néceſſaire, & mourut dans l'indigence en 1642.

Combien il étoit néceſſaire à Louis XIII.

Louis XIII n'aimoit pas le cardinal. Il lui avoit à la vérité de grandes obligations, il le ſentoit: mais ce motif eût peut-être été foible contre les cris d'une mere, s'il n'eût pas connu l'impuiſſance où il étoit de remplacer ce miniſtre. Il ne pouvoit pas prendre ſur lui de s'en rapporter au choix de Marie de Medicis: l'expérience du paſſé ne lui permettoit pas d'avoir tant de confiance pour elle; & il ne voyoit que de l'incapacité dans ceux qu'elle lui propoſoit, quand il les comparoit à Richelieu toujours plein de reſſources. Cependant la France venoit de s'engager dans une ligue contre Ferdinand. Une pareille entrepriſe contre un prince devenu ſi puiſſant, pouvoit avoir les ſuites les plus funeſtes, ſi elle n'étoit pas con-

duite par celui qui avoit le ſecret de la négociation ; & qui ayant médité les avantages & les inconvénients, connoiſſoit ſeul les moyens de réuſſir, ou pouvoit ſeul par ſon génie parer aux accidents qu'on n'avoit pas prévus. Ainſi le cardinal aſſuroit ſon autorité ſur le beſoin qu'on avoit de lui : les grands reſtoient abattus, quand ils penſoient à la reine mere, qui étoit bannie, à qui on refuſoit le néceſſaire, & dont les partiſans étoient traités en criminels d'état ; & le roi, lui-même dans la dépendance, s'y trouvoit tous les jours engagé de plus en plus par la ſuite des événements.

Edit de reſtitution donné par Ferdinand.

Depuis la paix faite avec le Danemarck, Ferdinand, plus puiſſant que n'avoit jamais été Charles-Quint, ne trouvoit plus à ſes ordres abſolus que de foibles oppoſitions qu'il mépriſoit. La paix ſe négocioit encore, & le traité n'étoit pas ſigné, lorſqu'il publia un édit, par lequel il ordonnoit aux Proteſtants de reſtituer tous les biens eccléſiaſtiques, qu'ils s'étoient appropriés depuis la tranſaction de Paſſaw de 1552, condamnant au ban de l'empire ceux qui déſobéiroient, & permettant aux princes catholiques de chaſſer de leurs terres tous les Proteſtants. Il fondoit la juſtice de cet édit ſur ce que pluſieurs laïques avoient uſurpé des évêches, des abbayes, des monaſteres ; & ſur ce que, contre un article que j'ai rapporté du traité de Paſſaw, les Catholiques, qui avoient

embrassé le luthéranisme, n'avoient pas abandonné les biens ecclésiastiques qu'ils possédoient.

Tous les Protestants obéissent, excepté les électeurs de Saxe & de Brandebourg.

Cependant l'empereur ne pouvoit pas de sa seule autorité déposséder des princes. Une pareille sentence devoit être portée par une diete générale; & on lui reprochoit encore qu'en prenant le prétexte de la religion, il n'oublioit pas les intérêts de sa famille: en effet, il avoit fait nommer son fils l'archiduc Léopold à l'archevêché de Magdebourg, au préjudice du fils de l'électeur de Saxe, qui étoit pourvu du titre de coadjuteur. Mais ce n'étoient-là que des plaintes. Des commissaires porterent les ordres impériaux; & tous les Protestants obéirent, excepté les électeurs de Saxe & de Brandebourg.

Ferdinand se conduit en despote.

Ferdinand imposoit des taxes à volonté sur les états de l'empire. En moins de quatre ans, le seul margraviat de Brandebourg avoit payé plus de soixante millions. Ses troupes, qui montoient à plus de cent soixante mille hommes, étoient dispersées dans toute l'Allemagne. Elles l'épuisoient par des exactions infinies: & Walstein, qui en autorisoit la licence, disoit hautement qu'il falloit mettre les électeurs sur le pied des grands d'Espagne, & réduire les évêques à n'être que les chapelains de la cour impériale.

Ce despotisme ouvroit les yeux aux Catholiques même. On murmuroit; & les plaintes, qui n'osoient encore s'élever contre l'empereur, tomboient sans ménagement sur les troupes & sur Walstein. Telle étoit la situation des choses, lorsque la diete fut assemblée à Ratisbonne. Avant de répondre aux demandes de Ferdinand, on exigea de lui le licenciement d'une partie des armées, & sur tout la déposition de Walstein. Il se soumit à ces conditions, dans l'espérance d'obtenir plus facilement ce qu'il demandoit. Il se trompa. Le sacrifice de Walstein rendit la diete plus hardie. Elle commençoit d'ailleurs à voir des mouvements qui pouvoient amener une révolution; & les ambassadeurs de France l'invitoient à des refus. L'empereur ne put ni faire élire roi des Romains son fils Ferdinand, ni obtenir des secours contre le duc de Mantoue, contre les Hollandois & contre le roi de Suede, qui venoit de commencer la guerre. Cependant si ces assemblées paroissoient mettre quelques limites à son pouvoir, il pouvoit tout, lorsqu'elles s'étoient séparées.

Mais la diete de Ratisbonne qui le force à licencier une partie de ses troupes, & à déposer Walstein, ne lui accorde aucune de ses demandes.

1630.

L'électeur de Saxe, à qui les protestants reprochoient depuis long-temps de trahir la cause commune, sentit qu'il devenoit en effet la victime du parti qu'il avoit suivi. L'édit de restitution tendoit à le dépouiller lui-même de plusieurs terres, & il le voyoit déja exécuté sur

Les Protestants assemblés à Leipsick demandent l'abolition de l'édit de restitution & la liberté des

princes de l'empire.

son fils, auquel on enlevoit l'archevêché de Magdebourg. Il convoqua donc une assemblée génerale à Leipsick, où tous les Protestants convinrent de demander, les armes à la main, l'abolition de l'édit & la liberté des princes de l'empire.

1631

Mais ils avoient besoin de trouver des secours dans les puissances étrangeres.

Cette nouvelle ligue ne paroissoit pas bien effrayante. L'électeur, qui en étoit le chef, pouvoit difficilement gagner la confiance d'un parti, qu'il avoit jusqu'alors sacrifié à ses intérêts, & qu'il pouvoit sacrifier encore; & l'empereur, qui se flatta de semer la division parmi des chefs méfiants & jaloux, s'applaudit d'avoir un prétexte pour achever d'abattre les Protestants. L'empire paroissoit donc subjugué; mais Richelieu gouvernoit la France, qui commençoit à pouvoir agir au dehors; & nous avons laissé un héros en Suede.

Gustave Adolphe faisoit fleurir ses états.

Après avoir fait la paix avec le Danemarck, Gustave-Adolphe voulant remédier aux désordres qu'une longue suite de troubles avoit causés, convoqua les états, & fit des loix pour assurer la tranquillité publique, pour protéger le commerce, & pour faire fleurir tout ce qui contribue à la prospérité d'un royaume. La Suede lui doit en partie ses meilleurs réglements.

Il avoit fait une paix glo-

Dans le même temps qu'il montroit à ses sujets les talents d'un roi pacifique, ses enne-

rieuse avec la Russie ;

mis éprouvoient ce que peut le courage d'un général éclairé. Il étoit alors en guerre avec les Moscovites. Cependant l'épuisement de ses finances lui faisant desirer la paix, il la négocioit à la tête de ses armées. Ses succès la lui procurerent en 1617, & elle fut glorieuse. La Russie ne conserva rien sur la mer Baltique.

& forcé à une treve Sigismond roi de Pologne.

Sigismond, roi de Pologne, ne pouvoit renoncer à la couronne de Suede. Il y avoit alors un treve entre les deux royaumes : elle étoit prête d'expirer ; & Gustave demandoit qu'elle fût renouvellée. Ce fut inutilement. Il eut donc recours aux armes. La guerre recommença en 1620, & la même année le roi de Pologne fut obligé de demander lui-même une nouvelle treve de deux ans. Elle lui fut accordée, & on convint que pendant cet intervalle on travailleroit à la paix.

Sigismond ayant rejeté tout accommodement, Gustave porta ses armes dans la Livonie, dans la Lithuanie & dans la Prusse, partout vainqueur sans cesser néanmoins de négocier & d'offrir la paix. Le roi de Pologne la refusoit, parce qu'il comptoit sur des secours que Ferdinand lui promettoit, & qui n'arrivoient pas. Il en reçut enfin en 1629, & la guerre continuoit depuis 1625. Son armée alors bien supérieure, fut battue près de

Stum, & il fallut accepter une treve de six ans.

Sollicité à déclarer la guerre à Ferdinand, il avoit plusieurs motifs pour s'y déterminer.

Cette treve avoit été l'ouvrage des ministres de France, d'Angleterre, de Hollande & de Brandebourg. Toutes ces puissances, qui fondoient sur Gustave l'abaissement de la maison d'Autriche, vouloient l'engager à déclarer la guerre à l'empereur. Il en avoit déja sans doute formé le projet: car il ne voyoit pas sans inquiétude ou sans jalousie, que la domination de Ferdinand commençoit à menacer la mer Baltique. Il avoit plusieurs griefs, qui pouvoient lui servir de prétexte: d'ailleurs la gloire de rendre la liberté à l'empire, ou peut-être l'ambition de le conquérir étoient des motifs assez puissants pour le déterminer.

Caractère de ce héros, que Ferdinand osoit mépriser.

A l'intrépidité avec laquelle Gustave-Adolphe cherchoit le danger, on eût cru qu'il n'étoit que soldat: mais si sa valeur l'exposoit trop lui-même, sa prudence veilloit toujours pour ses troupes. Rien n'étoit hazardé, tous les mouvements étoient médités, toutes les mesures étoient prises d'avance, & jusqu'aux accidents tout paroissoit prévu. Il semble que cette sagesse auroit dû ralentir ses opérations; & cependant elle donnoit plus d'essor à l'activité qu'elle régloit. Au génie ce héros joignoit toutes les qualites du corps. Infatigable dans les travaux, il les partageoit avec le soldat, ainsi

que les dangers. Il commandoit à la tête de ses armées, comme il donnoit des loix à son peuple assemblé, c'est-à-dire, en inspirant la confiance, l'amour & le respect. Aussi ses troupes affrontoient les périls avec l'intrépidité de leur chef : observant cependant une exacte discipline, & ne commettant jamais de violences. Les Allemands étoient tout étonnés, en voyant Gustave conduire ses armées dans l'empire, comme un roi qui ménage ses provinces & ses sujets, tandis que les armées impériales paroissoient toujours marcher dans des pays ennemis. Tel est le héros qui menaçoit Ferdinand, & que cet empereur, dans la prospérité qui l'aveugloit, osoit mépriser.

Il prend ses mesures pour surmonter les difficultés qu'il prévoit.

Le roi de Suede connoissoit toute la difficulté de son entreprise. Il savoit qu'il alloit combattre des troupes aguerries, enhardies par une longue suite de succès, & commandées par de grands généraux. Elles étoient encore bien supérieures en nombre à toutes celles qu'il pouvoit armer : mais un grand capitaine compte toujours le nombre pour peu de chose. Les autres considérations étoient celles qui demandoient sur-tout de la prudence ; & il ne négligea aucune des mesures qui lui pouvoient assurer des succès. Il prit à son service les troupes que les rois de Danemarck & de Pologne venoient de licencier ; il en fit lever d'autres en Angleterre, en Hollande & dans l'empire ;

& il négocia avec toutes les puissances, qui s'intéressoient à la liberté germanique.

Il commence la guerre avec quinze mille hommes.

Connoissant le vœu général de l'Europe, il ne douta pas qu'il ne fît bientôt des alliés : il savoit aussi que la crainte, qu'inspiroit la maison d'Autriche, pouvoit empêcher plusieurs princes de se déclarer pour lui. Afin donc de hâter ses négociations, il jugea devoir se rendre formidable lui-même; & il commença la guerre, quoiqu'il n'eût encore que quinze mille hommes.

1630 Succès de sa premiere campagne.

Au mois de juin il s'assura de l'île de Ruden, lorsqu'un de ses lieutenants venoit de s'emparer de celle de Rugen. Il entra dans l'embouchure de l'Oder, il débarqua dans l'île d'Usedom, & se saisit ensuite de celle de Wollin & de la ville de Camin, que les Impériaux lui abandonnerent. Comme il avoit déja la ville de Stralsund, il se trouvoit maître de l'embouchure de l'Oder; & il commençoit à s'ouvrir l'Allemagne, en se conservant une communication avec la Suede. Alors il fit alliance avec le duc de Poméranie, qui reçut garnison dans Stetin, place importante, qui, étant plus avancée dans les terres, facilitoit de nouvelles conquêtes.

Au bruit de ces premiers succès, la ville de Magdebourg, qui ne vouloit point pour arche-

vêque l'archiduc Léopold, se mit sous la protection du roi de Suede. Bientôt après Gustave rétablit dans Mecklenbourg les princes que l'empereur avoit dépouillés, lorsqu'il donna ce duché à Walstein ; & il les mit en état de chasser entiérement les Impériaux l'année suivante. Voulant attirer les Protestants dans son parti, il n'oublia pas de publier qu'il n'avoit pris les armes que pour la défense de la religion & de l'empire ; & il se conduisit comme s'ils étoient ses alliés, quoiqu'ils ne se fussent pas encore déclarés pour lui. Enfin il poussa les armées de l'empereur jusqu'à Francfort sur l'Oder, & se rendit maître de la Poméranie. Tels furent les succès de sa premiere campagne, pendant que Ferdinand essuyoit des refus à la diete de Ratisbonne, & se voyoit contraint de donner la paix à l'Italie pour rassembler toutes ses forces en Allemagne.

1631

Il a besoin de quelque action d'éclat, pour enhardir les ennemis de Ferdinand à s'unir à lui.

Gustave jugeoit bien qu'il ne pourroit pas porter seul le poids de la guerre contre tout l'empire. Il s'agissoit d'armer les uns contre les autres les membres déja divisés. Il avoit compté sur les princes mécontents : mais si tous faisoient des vœux pour lui, la plupart n'osoient se déclarer encore. L'incertitude des événements les arrêtoit. Un député, qu'il avoit envoyé à l'assemblée de Leipsick pour conclure une alliance avec les Protestants, ne lui avoit rapporté que les réponses vagues de gens qui

flottent entre le desir & la crainte. D'ailleurs l'électeur de Saxe conseilloit aux Protestants de rester neutres, dans l'espérance de donner la loi, lorsque les deux partis se seroient ruinés. Gustave sentit donc qu'il avoit besoin de quelque action d'éclat pour forcer de s'unir à lui ceux-mêmes qui desiroient l'humiliation de Ferdinand. Sa situation vous rappelle celle d'Annibal après le passage des Alpes.

Il fait alliance avec la France.

1631

Richelieu, jugeant que le moment étoit venu d'abattre la puissance de la maison d'Autriche, fit alliance avec le roi de Suede. Le traité fut conclu au mois de janvier. On s'y proposoit de faire cesser l'oppression des états de l'empire, de rendre aux Protestants leurs anciens privileges, & de rétablir la liberté du commerce dans l'Océan & dans la mer Baltique. Pour cela Louis XIII promit de payer tous les ans douze cents mille livres à Gustave, qui s'engageoit à entretenir en Allemagne une armée de trente-six mille hommes.

Par le traité il offroit la neutralité aux princes catholiques & s'engageoit à ne rien changer à la religion.

Le cardinal regardoit avec raison cette guerre comme purement politique. Le préjugé général ne l'envisageoit pas de même, & la religion sembloit faire un reproche à la France de s'allier avec un prince protestant contre l'empereur. Afin d'écarter de pareils scrupules, il fut arrêté que Gustave accorderoit la neutralité aux princes Catholiques, pourvu qu'ils vou-

luſſent auſſi la garder eux-mêmes ; & qu'il ne feroit aucun changement à la la religion dans les villes dont il ſe rendroit maître. Cet article étoit d'autant plus adroit, qu'il pouvoit enlever à l'empereur les ſecours des princes qui craindroient pour leurs états ; ou du moins ſi les Catholiques s'obſtinoient à le défendre, on ne pouvoit pas reprocher au cardinal de les avoir voulu ſacrifier aux Proteſtants. Voilà la négociation qui rendit Richelieu néceſſaire, dans le temps que Marie de Medicis ſe flattoit de le perdre.

Au commencement de la campagne Guſtave s'ouvre la Siléſie.

L'empereur s'étoit imaginé que le défaut d'argent feroit repaſſer la mer aux Suédois : cette alliance lui donna d'autres penſées. En effet, Guſtave paya ſes troupes, en leva de nouvelles, & ouvrit la campagne par la priſe de pluſieurs places.

Il étoit temps d'oppoſer à ce prince un des meilleurs généraux. Tilly, qui prit alors le commandement de l'armée, commença par le ſiege de Neu-Brandebourg, où la fortune le ſervit ſi bien, qu'il s'en rendit maître, lorſqu'il ſongeoit à ſe retirer. Mais Guſtave emporta d'aſſaut Francfort ſur l'Oder, quoique la garniſon fût de ſept mille hommes ; & bientôt après Landsberg capitula. Cependant il avoit marché avec moins de troupes, qu'il n'y en avoit dans la place. Alors la Siléſie lui étoit ouverte.

Tilly prend & ruine Magdebourg.

Pour empêcher par une diversion les Suédois d'entrer dans cette province, Tilly mit le siege devant Magdebourg. Il importoit à l'électeur de Saxe de conserver à son fils cet archevêché, & néanmoins il n'osoit encore se déclarer ouvertement. Cependant Gustave ne pouvoit sans imprudence marcher contre Tilly, & laisser derriere lui l'électeur de Brandebourg, qui pouvoit lui couper la retraite. Il négocia avec ce prince, & ayant chassé tous les Impériaux de ses états, il l'obligea de recevoir garnison suédoise: mais pendant cette négociation, Magdebourg succomba. Cette ville, une des plus belles d'Allemagne, fut ruinée par le fer & par le feu. Il n'en resta presque que les cendres. Trente mille habitants de tout sexe & de tout âge y perdirent la vie; & Tilly en devint odieux aux Catholiques mêmes. Cette perte pouvoit faire tort à la réputation de Gustave. Il se justifia en rejetant la faute sur les électeurs de Saxe & de Brandebourg: bientôt ses armes le justifieront encore mieux.

Ferdinand pour forcer les Protestants à prendre les armes pour lui, porte la guerre dans leurs états.

Les princes de la ligue de Leipsick, toujours irrésolus, observoient encore, sans oser se déclarer. Le cercle de Franconie, les villes de Suabe & le duc de Wirtemberg s'étoient soumis aux armées de l'empereur, parce que l'éloignement où ils étoient des Suédois ne permettoit pas d'en recevoir des secours. Mais Ferdinand

dinand n'étoit pas ſans inquiétude, lorſqu'il conſidéroit que cette ſoumiſſion n'étoit pas volontaire, & que les chefs de la confédération affectoient toujours la neutralité. Il craignoit qu'ils ne priſſent ouvertement le parti du roi de Suede, ou qu'ils ne s'y laiſſaſſent engager, en apparence malgré eux, comme l'électeur de Brandebourg. Il voulut donc les forcer à renoncer à leur union, & à prendre les armes pour lui. Or, le moyen qu'il employa eſt tout-à-fait extraordinaire: car il ordonna à Tilly de porter la guerre dans leurs états. Il étoit cependant facile de prévoir qu'il les forçoit à devenir ſes ennemis, dès que lui-même il déclaroit être le leur.

Guſtave fortifié de pluſieurs alliés, marche contre Tilly.

Le landgrave de Heſſe ſe joignit le premier au roi de Suede, à qui le duc de Saxe demanda bientôt des ſecours. Tilly s'étoit emparé de Leipſick, & faiſoit le dégât dans les campagnes. C'étoit la fin de ſes exploits, & l'abaiſſement de la maiſon d'Autriche alloit commencer.

Juſqu'alors, Guſtave s'étoit conduit avec beaucoup de circonſpection. Sa prudence modéroit ſon courage; & malgré les progrès qu'il avoit faits, ſouvent il paroiſſoit n'être que ſur la défenſive. Alors maître en quelque ſorte du Brandebourg, comme il l'étoit déja de la Poméranie, appellé dans la Saxe, & fortifié des

troupes de plusieurs alliés, il ne regardoit plus l'armée impériale que comme une foible digue, qu'il alloit rompre pour se répandre dans le cœur de l'Allemagne, & jusques dans les états héréditaires. Il marcha contre Tilly.

Bataille de Leipsick. 1631

Ce général pouvoit attendre l'ennemi dans ses retranchements. Il balança d'abord : enfin entraîné, comme malgré lui, par Pappenheim & d'autres officiers pleins de confiance, il avança dans une grande plaine, à un mille de Leipsick. Arrivé le premier, il se ménagea les avantages du lieu, du soleil, du vent, de la poussiere. Il pâlit cependant à l'approche des troupes suédoises, qui s'avançoient avec l'intrépidité de Gustave.

Les deux armées étoient chacune à peu-près de quarante mille hommes de troupes toutes aguerries, excepté celles de l'électeur de Saxe, qui n'étoit pas trop aguerri lui-même. Le roi de Suede commandoit son aîle droite avec Banier; Gustave Horn commandoit le corps de bataille; & l'électeur, l'aîle gauche, composée de ses troupes. Tilly qui étoit au centre de son armée, avoit donné ses deux aîles aux comtes de Furstemberg & de Pappenheim.

Le roi de Suede ayant fait un mouvement vers sa gauche, pour n'avoir pas la poussiere & la fumée dans les yeux, Tilly, qui vouloit

conserver son avantage, s'étendit sur la droite, & se sépara de sa gauche, qui resta dégarnie. Gustave, saisissant ce moment, tomba sur cette aîle, & la dissipa. C'est Pappenheim qui la commandoit.

Dans le même temps Tilly, paroissant d'abord marcher au corps de bataille des Suédois, tourna tout-à-coup & tomba sur les Saxons qui ne résisterent pas. L'électeur s'enfuit, jugeant que tout étoit perdu, parce que l'aîle qu'il commandoit, avoit été défaite. Tilly, qui en jugea de même, avoit déja dépêché des couriers, pour porter à l'empereur la nouvelle d'une victoire. Cette erreur parut même gagner généralement toute l'armée impériale: car au lieu de tomber sur le corps de bataille des Suédois, qui se trouvoit dégarni de ses aîles, la cavalerie se débanda, croyant n'avoir plus qu'à poursuivre les fuyards & qu'à piller les bagages. Cependant Gustave, alors vainqueur de Pappenheim, ayant joint son aîle victorieuse au corps de bataille, qui n'avoit pas encore donné, chargea les Impériaux, & les défit entiérement. La résistance fut grande. Ce dernier combat dura cinq heures. Tilly, blessé, fut sur le point d'être fait prisonnier. Les Impériaux perdirent huit mille hommes, avec leur artillerie; l'électeur de Saxe trois mille; les Suédois deux mille, & plusieurs officiers de marque.

Gustave soumet tout depuis l'Elbe jusqu'au Rhin qu'il passe.

La renommée porte cette victoire & la terreur jusqu'aux extrémités de l'Allemagne, & Gustave, qu'elle devance à peine, est déja maître de la Franconie, du Palatinat, de tout le pays, en un mot, depuis l'Elbe jusqu'au Rhin, qu'il passe à la vue des troupes espagnoles, pour pousser ses conquêtes dans l'Alsace. Cependant ces provinces étoient remplies de places fortes : mais Gustave acquiert des forces en avançant, les Protestants se joignent à lui, & ses armées sont accrues du double.

L'électeur de Saxe au lieu de le seconder s'arrête tout-à-coup.

D'un autre côté, l'électeur de Saxe avoit conquis la Lusace; & ayant pénétré dans la Boheme, pris Prague, Égra, il pouvoit achever d'envahir ce royaume dénué de troupes, & marcher jusqu'à Vienne, lorsqu'il s'arrêta. On ne sait s'il commençoit à craindre la trop grande puissance de Gustave, ou s'il étoit trahi par son général Arnheim, qu'on disoit être d'intelligence avec l'empereur. Tel étoit l'état des choses, trois mois après la bataille de Leipsick.

Walstein fait la loi à l'empereur qui le recherche.

Les Suédois menaçoient la Baviere; Tilly, qui appartenoit à Maximilien, alloit être occupé à la défendre, & ne pouvoit plus se porter ailleurs. Walstein devenoit donc l'unique ressource de Ferdinand. Ce général, retiré dans la Moravie, voyoit avec quelque plaisir des revers qui le vengeoient de sa disgrace. Il ne

répondit que par des reproches aux premieres propositions qu'on lui fit. L'empereur réitéra, s'humilia, reçut la loi; & Walstein accepta le commandement des armées, à condition qu'ayant seul la direction de la guerre, il formeroit les entreprises qu'il jugeroit à propos; qu'il pourroit établir par-tout des contributions à son choix; qu'on lui garantiroit le Mecklenbourg, ou qu'on lui donneroit un établissement semblable dans les états héréditaires. Il obtint tout ce qu'il exigeoit, & il leva quarante mille hommes.

Alors Marie de Medicis, d'abord prisonniere à Compiegne, pour avoit médité la perte du cardinal

Pendant cette campagne du roi de Suede, la cour de France étoit troublée par les factions, qui conspiroient la ruine du cardinal, & qui auroient pu causer une guerre civile, si ce ministre eût été moins habile, ou moins ferme. Les deux reines, comme je l'ai dit, s'étoient vainement flattées sur la promesse que Louis XIII avoit faite de le renvoyer. Marie de Medicis ne dissimula plus. Quoi que pût faire son fils pour la réconcilier avec Richelieu, elle voulut absolument qu'il fût sacrifié à sa haine. Elle forma des liaisons secretes avec l'ambassadeur d'Espagne, avec Gaston duc d'Orléans, & avec tous ceux qui partageoient ses ressentiments, ou qui croyoient trouver quelque avantage dans un changement de ministre. Le résultat de toutes ces intrigues fut que Gaston se retira dans son apanage. On lui faisoit croire

qu'étant l'héritier présomptif de la couronne, les peuples prendroient les armes pour sa défense; & que pour prévenir une guerre civile, le roi seroit forcé d'abandonner le cardinal. L'ambassadeur d'Espagne offroit de l'argent pour lever des troupes. Ce fut à cette occasion que Marie de Medicis fut arrêtée : le roi qu'elle avoit suivi à Compiegne en partit tout-à-coup, & laissa une garde pour l'y retenir. Ces choses se passerent dans les mois de janvier & de février, lorsqu'on venoit de conclure une ligue avec le roi de Suede.

1631

s'étoit ensuite retirée dans les Pays-Bas, où Gaston d'Orléans la suivit.

Cependant Gaston invitoit les seigneurs mécontents à se joindre à lui, refusant de revenir à la cour, tant que sa mere seroit prisonniere & que le cardinal seroit ministre. Mais à l'approche du roi, qui marchoit à la tête de ses troupes, il se retira en Lorraine. Tous ceux de son parti furent déclarés criminels de lese-majesté, & de ce nombre étoit le comte de Moret, fils naturel de Henri IV. Peu de temps après, le cardinal facilita lui-même l'évasion de la reine mere. Le royaume, comme il le disoit, s'étoit purgé par la sortie de cette princesse & de Gaston. Le duc de Lorraine, à qui le roi déclara la guerre, parce qu'il avoit donné retraite au duc d'Orléans, négocia bientôt pour avoir la paix; & par le traité qui fut conclu au mois de janvier de l'année suivante, Gaston fut obligé d'aller chercher un asyle

1632

dans les Pays-Bas auprès de sa mere. Comme ils entretenoient l'un & l'autre des intelligences avec l'Espagne, qui leur faisoit espérer des secours, le cardinal fit ses préparatifs pour faire échouer leurs entreprises, & publia qu'il armoit contre les Protestants. Il faisoit courir ce bruit, parce qu'on ne cessoit de dire, qu'il conspiroit avec Gustave la ruine de la religion catholique en Allemagne; & parce qu'un pareil artifice ne pouvoit pas tromper long-temps, il ne cessoit d'offrir la neutralité aux princes catholiques. S'il réussissoit à la leur faire accepter, il avançoit l'abaissement de la maison d'Autriche; & cependant les ambassadeurs faisoient valoir dans toutes les cours le zele de la France pour la religion.

Gustave accorde la neutralité à l'électeur de Treves, & la refuse à d'autres princes, qui ne la demandoient pas sincérement.

Lorsque les Suédois menaçoient la Baviere, Maximilien parut vouloir se prêter à la neutralité. Les électeurs de Mayence, de Cologne, de Treves, & le duc de Neubourg la demanderent aussi. C'étoit un peu tard, puisque l'ennemi étoit déja dans leurs états; cependant la France sollicita pour la leur obtenir. Elle ne fut accordée qu'à l'électeur de Treves, qui seul la demandoit sincérement. Les autres ne vouloient qu'avoir du temps devant eux, pour être plus en état de se défendre. Ces petits artifices ne pouvoient pas tromper Gustave: car sa maniere de traiter ne permettoit pas aux négociations de tirer en longueur.

1632

Gustave se rend maître de la Baviere : mais les Impériaux reprennent la Boheme, & font des progrès dans la basse Saxe.

Quoiqu'on fût encore au milieu de l'hiver, il marcha pour entrer dans la Baviere. Le Lech, riviere large, profonde, & défendue par une armée retranchée à l'autre bord & par Tilly, ne l'arrêta pas. Ce général bavarois fut blessé & mourut peu de jours après à Ingolstadt. Rien ne résista plus. La Baviere, jusqu'alors en paix, fut conquise; & Gustave vengea les Protestants des maux, que Maximilien leur avoit faits. Pendant ce temps-là, Banier, Horn, Bernard, duc de Saxe-Weimar, & le landgrave de Hesse, faisoient la guerre dans d'autres provinces. Mais Walstein chassoit de la Boheme les Saxons, qui se jeterent sur la Silésie, & Pappenheim faisoit des progrès dans la basse Saxe. Ainsi les armées se répandoient de toutes parts, & se poussoient comme des vagues.

Gustave ne peut forcer les Impériaux dans leur camp.

Walstein marchoit au secours de Maximilien. Gustave n'ayant pu empêcher la jonction de leurs armées, se retrancha sous le canon de Nuremberg, où son armée souffrit une grande disette. Lorsqu'elle eut été renforcée par l'arrivée de Banier, du landgrave & de Bernard, il présenta la bataille aux Impériaux, qui se trouverent alors trop foibles pour l'accepter. Il tenta de les forcer dans leur camp : mais n'ayant fait que de vains efforts, il se retira, honteux de n'avoir pu vaincre. Walstein s'applau-

dit comme d'une victoire, & n'osa cependant le suivre.

La guerre se faisoit dans plusieurs provinces, lorsque l'électeur de Saxe appella le roi de Suede à son secours. Gustave quitte la Baviere, joint Walstein dans la haute Saxe, & l'attaque le 16 novembre près de Lutzen. Il est tué dès le commencement du combat. On ne sait si ce fut en trahison : il est certain qu'il s'exposa trop. Si cette mort répandit la consternation parmi les Suédois, elle ne les découragea pas : elle les anima au contraire à la vengeance, & ils vainquirent. Bernard de Saxe-Weimar, lieutenant-général du roi de Suede, eut tout l'honneur de cette victoire. Il fallut vaincre deux fois : car lorsque les Impériaux plioient de toutes parts, & commençoient à fuir, le comte de Pappenheim survint avec un renfort de cavalerie. Ce capitaine, un des plus vaillants hommes de son temps, rétablit le combat, & faisoit balancer la victoire, lorsqu'une blessure mortelle l'arrêta tout-à-coup. Les Suédois resterent maîtres du champ de bataille, couvert de plus de neuf mille morts. La perte fut à peu-près égale des deux côtés. Walstein se retira dans la Boheme : Bernard chassa les Impériaux de toute la Saxe. D'ailleurs la saison trop avancée & l'affoiblissement où se trouvoient les deux armées, suspendirent quelque temps les opérations militaires.

Bataille de Lutzen, où il perd la vie.

1632

En France les troubles continuoient toujours. Le duc de Lorraine qui n'avoit point désarmé, soutenoit le duc d'Orléans, qui se préparoit à rentrer dans le royaume avec un petit corps de troupes. Mais après avoir perdu Pont-à-Mousson, Bar-le-Duc & S. Michel, il fut obligé de se soumettre une seconde fois; & il conclut le traité de Liverdun, le 26 juin, par lequel il remit en dépôt à Louis XIII Jamets & Stenay, céda en propriété la forteresse de Clermont, & promit de rendre hommage pour le duché de Bar.

1632

Pendant ce temps-là, le duc de Montmorenci qui avoit armé pour Gaston,

Pendant que la guerre de Lorraine occupoit le roi, Gaston, qui traversoit la France sans obstacles, pénétra jusqu'en Languedoc, où le duc de Montmorenci, gouverneur de cette province, s'étoit déclaré pour lui. Il avoit d'abord publié un manifeste dans l'espérance de soulever les peuples contre le gouvernement: il ne sentoit pas combien il est difficile d'exciter des révoltes, quand l'autorité se fait respecter. Toutes les villes fermerent leurs portes à Gaston; & dans son passage, il n'eut d'autre moyen de faire subsister sa petite armée, que de piller les campagnes d'un royaume, dont il étoit l'héritier présomtif. Il n'avoit pris aucune mesure. Il étoit même arrivé beaucoup plutôt qu'on ne l'avoit attendu: & Montmorenci, qui n'avoit pas eu le temps de former un parti, se repen-

tit plus d'une fois de s'être engagé avec un prince aussi imprudent.

Cette guerre ne fut pas longue. Gaston, obligé d'avoir recours à la clémence du roi, fit son accommodement, & Montmorenci, qui avoit été fait prisonnier, perdit la tête sur un échafaud. Le duc d'Orléans s'étoit flatté d'obtenir la grace de ce duc : il ne devoit pas croire cependant d'avoir, sous le cardinal, assez de crédit, pour sauver la vie à un homme qui s'étoit révolté pour lui : mécontent, il sortit pour la troisieme fois du royaume, & se retira encore auprès de sa mere.

laissoit la tête sur un échafaud & Gaston se retiroit dans les Pays-Bas.

La mort de Gustave fut une source de divisions dans le parti, qu'il avoit soutenu par ses victoires. Les Protestants, qui prétendoient avoir désormais la direction des affaires, ne vouloient plus reconnoître les Suédois que comme alliés. Tous s'accordoient sur ce point : d'ailleurs peu d'accord entre eux, le duc de Brunswick commençoit à lever en son nom des troupes dans le cercle de la basse Saxe, & l'électeur de Saxe aspiroit à se rendre chef de la confédération, pendant que d'autres princes plus foibles demandoient la paix.

1633
La mort du roi de Suede divisoit les ennemis de Ferdinand.

Cependant les Suédois songeoient à garder la supériorité, qu'ils avoient eue jusqu'alors : projet qui paroissoit tout-à-fait impossible. Abandonnés à leurs propres forces, comment pouvoient-ils conserver les conquêtes qu'ils

Il ne paroissoit pas que la Suede pût conserver la supériorité.

avoient faites dans l'empire, & contraindre les Proteſtants à reſter dans leur dépendance? n'étoit-il pas déja aſſez difficile d'empêcher les membres de la ligue de ſe ſéparer? Il y a plus: ils n'avoient alors pour ſouverain qu'un enfant de ſix ans, Chriſtine fille de Guſtave; & Ladislas, fils de Sigiſmond roi de Pologne, penſoit à faire valoir ſes droits ſur la Suede; il avoit des partiſans dans ce royaume, il pouvoit au moins y ſuſciter des factions.

L'empereur n'attendoit plus que le moment de ſe venger.

Toutes ces conſidérations rendoient la confiance à l'empereur. Sa hauteur s'étoit accrue par ſes humiliations: il méditoit les moyens de ſe venger: il en attendoit le moment avec impatience; & la mort de Guſtave lui paroiſſoit une victoire, qui ne lui promettoit plus que d'heureux ſuccès. On en fit des réjouiſſances à Vienne & à Madrid: jeux funebres bien glorieux pour le roi de Suede.

Il ſemble que la Suede ne pouvoit penſer qu'à faire une paix moins déſavantageuſe.

Si les Suédois n'avoient penſé qu'à faire une paix moins déſavantageuſe, pendant qu'ils conſervoient la principale autorité, perſonne n'oſeroit les blâmer. Ils oſerent aſpirer à donner encore la loi à l'Allemagne, & ils la donnerent. S'ils avoient échoué, nous ne ſaurions comment juſtifier leur témérité: c'eſt que nous jugeons ſouvent mal de la poſſibilité des choſes.

Mais Oxenstiern, dans l'assemblée des Protestants à Hailbron, les engage à se réunir de nouveau & conserve la supériorité aux Suédois.

Après avoir nommé des régents pour gouverner pendant la minorité de Christine, les états de Suede chargerent le chancelier Oxenstiern des intérêts de la couronne en Allemagne, & le génie de ce grand homme maintint la supériorité des Suédois. Son premier soin fut de rompre les mesures du duc de Brunswick & de l'électeur dans les cercles de la haute & de la basse Saxe. Il tint ensuite à Hailbron une assemblée des Protestants des cercles de Suabe, de Franconie, du haut & du bas Rhin. Il rassura les plus timides, en faisant connoître toutes les forces de la ligue : il rapprocha les plus jaloux, en montrant le danger de se désunir pour traiter séparément avec l'empereur; il indiqua des expédients pour concilier les intérêts, & pour prévenir les défections: il applanit les difficultés qu'on avoit à traiter avec la Suede, & il ménagea cependant les avantages de cette couronne: en un mot, il resserra les nœuds qui se relâchoient. On convint que la guerre seroit continuée jusqu'à ce qu'on eût assuré la liberté du corps germanique; que les confédérés se donneroient tous les secours nécessaires; qu'aucun ne pourroit traiter de la paix, sans le consentement des autres; que tout prince protestant qui ne se joindroit pas à eux, seroit regardé comme ennemi; que la Suede conserveroit les places qu'elle occupoit, jusqu'à ce qu'on lui eût ac-

cordé une satisfaction suffisante ; & qu'Oxenstiern auroit la direction générale des affaires.

Oxenstiern restitue aux enfants de Fréderic les conquêtes, que Gustave avoit faites dans le Palatinat.

Dans le dessein de faire voir que la Suede s'intéressoit sincérement au rétablissement des princes de l'empire, & qu'elle préféroit la cause commune à ses avantages particuliers, le chancelier restitua aux enfants de Fréderic, mort depuis peu, tout ce que Gustave avoit conquis dans le Palatinat, & leur promit toutes les conquêtes qu'on y feroit encore. Ce procédé attachoit à la couronne de Suede la maison Palatine, le duc de Brandebourg, le roi d'Angleterre & les États-Généraux.

Il renouvelle l'alliance avec la France, & on offre encore la neutralité aux princes catholiques.

On renouvella dans cette assemblée le traité avec la France, sans oublier d'offrir la neutralité aux princes catholiques. Plusieurs des Protestants, qui n'y vinrent pas, ratifierent tout ce qui s'y étoit fait. L'électeur de Saxe protesta seul contre l'autorité donnée à Oxenstiern, & contre la restitution faite aux enfants de Frédéric. Il promit cependant de ne pas abandonner la cause commune : mais il négocioit secrétement avec l'empereur. Il est vrai qu'il lui faisoit des propositions qu'on jugeoit bien ne devoir pas être acceptées.

Les provinces de l'empire sont dévastées par les armées.

Les succès, à peu-près égaux des deux côtés, rendirent la guerre encore plus ruineuse pour l'empire. Peu de provinces furent à l'abri des ravages, & elles achevoient de s'épuiser par les

contributions que levoient tour-à-tour les Impériaux & les Protestants.

Walstein balançoit les avantages des Suédois, & paroissoit le seul boulevard de l'empire : mais sa hauteur faisoit oublier ses services, ou les rendoit même odieux au prince qu'ils humilioient. Il paroissoit ignorer qu'il eût un maître, dispensant en souverain les emplois, les graces, les peines, & permettant tout au plus à l'empereur de lui donner des conseils. Il les méprisoit quelquefois : il dédaignoit de lui donner avis des projets qu'il méditoit : & sans le consulter, il faisoit des traités de suspension d'armes avec les ennemis.

Cependant Walstein humilioit Ferdinand autant par ses services que par ses hauteurs.

Ferdinand, honteux de sa servitude, cédoit à la nécessité : mais son ame humiliée s'ouvroit aux soupçons, que souffloit la jalousie adroite des courtisans. Walstein voulut prévenir une seconde disgrace par une trahison. Il tenta de corrompre les troupes : il négocia avec les Suédois : il vouloit, dit-on, mettre la couronne de Boheme sur sa tête. L'empereur, averti de ses complots, le fit assassiner dans Egra.

Il se rend suspect, & Ferdinand le fait assassiner.

1634

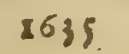
Les Suédois se soutenoient, & faisoient même encore des conquêtes, lorsque l'armée impériale enleva Ratisbonne, chassa de la Baviere les garnisons suédoises, & mit le siege devant Nordlingue. L'empereur en avoit don-

Les Impériaux chassent les Suédois de la Baviere, & mettent le siege devant Nordlingue.

né le commandement à Ferdinand son fils aîné, roi de Boheme & de Hongrie: composée d'abord de vingt-cinq mille hommes, elle venoit d'être presque doublée par la jonction de vingt mille Espagnols, qui alloient dans les Pays-Bas: enfin elle étoit conduite par quatre habiles généraux, Picolomini, Léganez, Gallas & Jean de Werth.

Les Suédois perdent la bataille de Nordlingue, & leur parti paroît ruiné.

Les Suédois, quoiqu'inférieurs, tenterent de faire lever le siege de Nordlingue, & furent entiérement défaits. Ce fut la faute du duc Bernard, qui contre l'avis du maréchal Horn, engagea le combat dans un lieu désavantageux. Des accidents, qu'on ne pouvoit pas prévoir, contribuerent encore à la perte de la bataille. Horn fut fait prisonnier, & les Impériaux reprirent la plupart des villes de Suabe & de Franconie. De si grandes pertes ne furent pas réparées par les avantages que les Suédois & leurs alliés remporterent presque en même temps dans la Westphalie & dans d'autres provinces. Elles eurent des suites encore plus funestes pour la Suede: car les forces de l'empereur commençant à paroître redoutables, on crut prévoir la ruine des Suédois, & on la hâtoit par la crainte d'y être enveloppé. On ne les regardoit plus comme les vengeurs, mais plutôt comme les ennemis de l'empire: on se reprochoit d'être entré dans leur alliance: plusieurs songeoient à trai-



à traiter séparément : l'électeur de Saxe négocioit lui-même ; & les articles de son traité préliminaire avec l'empereur furent signés à Pirna le 13 novembre. Cependant Oxenstiern travailloit à relever son parti. Il traitoit avec la France ; & pour s'attacher les Protestants, il avoit nommé le duc Bernard général en chef de toutes les troupes. Il est vrai que ce choix aliénoit encore davantage l'électeur de Saxe, qui ne voyoit pas sans inquiétude ce commandement dans un prince de sa maison & de la branche dépouillée par Charles-Quint. Mais il étoit inutile de ménager un homme, sur lequel on avoit toujours peu compté, & qu'il n'étoit plus possible de retenir. 1635





CHAPITRE IV.

Depuis que la France prit les armes contre la maison d'Autriche jusqu'à la mort du cardinal de Richelieu.

Pourquoi la France n'avoit donné que peu de secours aux Suédois.

LOUIS XIII avoit donné des subsides aux Etats-Généraux & au roi de Suede. L'épuisement & les troubles de la France ne permettoient pas de faire davantage. C'étoit assez dans cette situation d'occuper la maison d'Autriche, & de l'empêcher d'envoyer des secours aux rebelles. On crut devoir faire encore moins d'efforts, pendant les conquêtes rapides de Gustave : car l'ambition de ce prince commençoit à donner de l'ombrage à ses alliés qu'il étonnoit ; & on l'eût redouté plus que Ferdinand, s'il fût devenu chef de l'empire.

Il importoit à la France que la Suede eût des succès : mais il n'étoit pas moins de son intérêt, qu'une nouvelle puissance ne prît pas la place de la maison d'Autriche. Elle parut donc plus réservée, elle paya les subsides avec

moins d'exactitude, & Gustave s'en plaignit plus d'une fois. En effet, trop de circonspection de la part de la France pouvoit faire échouer le roi de Suede.

Après la mort du roi de Suede, elle se propose de faire de plus grands efforts.

Tout changea par la mort de ce conquérant. On devoit craindre alors pour les Suédois. S'ils succomboient, l'empereur pouvoit se venger sur la France des secours qu'elle avoit donnés. C'est pourquoi l'alliance fut renouvellée à Hailbron. Louis, à la vérité, ne promettoit qu'un million par an, au lieu de douze cents mille livres: mais il paya plus exactement, & il entretint dans l'électorat de Treves une armée, qui inquiétoit les Impériaux de ce côté-là.

Mais Richelieu attend le moment d'agir à propos.

Le cardinal ne vouloit s'engager qu'à propos. Il lui suffisoit, pour affoiblir la maison d'Autriche, de soutenir les Suédois & les Hollandois. Cependant la France prenoit des forces: il ne s'agissoit plus que d'observer, & de saisir le moment d'agir.

Objets que ce ministre se proposoit.

Un des objets de ce ministre étoit de reculer les frontieres de la France. Il formoit des projets de conquêtes sur les Pays-Bas: il pensoit à repousser les Espagnols au de-là des Pyrénées, en leur enlevant le Roussillon: & il se proposoit d'acquérir Philisbourg, l'Alsace & toutes les places que les Suédois

avoient ſur le Rhin. Il auroit élevé par-là une barriere contre l'empire, & il ſe ſeroit ouvert l'Allemagne : poſition d'autant plus avantageuſe, que Pignerol, dont Louis XIII étoit alors maître, donnoit une entrée libre en Italie. *D'autant plus avantageuſe*, dis je, ſi en effet, il eſt avantageux pour un peuple, que ſon roi puiſſe porter facilement la guerre chez ſes voiſins.

Dès le temps de l'aſſemblée d'Hailbron, le cardinal avoit fait propoſer à Oxenſtiern de mettre les places du Rhin en dépôt entre les mains du roi, ſous prétexte que la Suede n'ayant plus à les garder, pourroit agir ailleurs avec plus de forces. Le chancelier vit où tendoit cette propoſition ; & le cardinal attendit le moment où les Suédois, plus affoiblis, ſeroient moins difficiles. Il ne vouloit pas les laiſſer tomber : mais en les ſoutenant, il vouloit tout-à-la fois élever la maiſon de Bourbon, & abaiſſer la maiſon d'Autriche. Il s'y prenoit parfaitement bien pour parvenir à ſes vues : mais en louant ſa politique, il faut gémir ſur le ſang qu'elle va faire couler, ſur les malheurs des peuples, ſur l'ambition des ſouverains, & ſur les projets mêmes des grands miniſtres.

Accord entre la France & la

Après la bataille de Nordlingue, il étoit temps que la France donnât de plus grands ſé-

cours à la Suede, & que la Suede cédât davantage à la France. On se hâta de conclure. Les Suedois remirent Philisbourg & l'Alsace, pour être occupés par des garnisons françoises jusqu'à la paix, & Louis promit de continuer les anciens subsides, & d'envoyer une armée en Allemagne. Suede.

Jugeant les conquêtes plus faciles dans les Pays-Bas, le cardinal en fit un traité de partage avec les Provinces-Unies, & la guerre fut déclarée à l'Espagne. Cette diversion fut utile aux Suédois, parce qu'elle ne permit plus à Philippe IV de donner les mêmes secours à Ferdinand. Cependant les États-Généraux n'entrerent pas dans toutes les vues de Richelieu: la seule idée d'être un jour frontiere de France, les fit renoncer au projet de conquérir; & ils ne regarderent l'alliance de cette couronne, que comme un moyen de se défendre avec plus de succès contre les Espagnols. Ils n'agiront donc pas de concert avec la France puisqu'ils ont des intérêts contraires. C'est une occasion où le cardinal se trompa.

La France partage les Pays-Bas avec les Provinces-Unies.

1635

La France étoit alors dans un état assez tranquille. Elle s'étoit emparée de la Lorraine en 1639; & peu de temps après, le duc d'Orléans s'étoit réconcilié avec le roi. Il n'étoit donc plus aussi facile à la cour de Madrid

Raisonnemens de ceux qui blâmoient le cardinal de s'être engagé dans la guerre

contre la maison d'Autriche.

de causer des troubles dans le royaume. Cependant on blâmoit le cardinal d'avoir déclaré la guerre au roi d'Espagne, & de l'avoir entreprise contre l'empereur, auquel il ne la déclaroit pas encore : on jugeoit qu'il n'étoit pas possible de choisir une conjoncture moins favorable. Lorsque les Suédois étoient puissants, disoit-on, nous les avons à peine secourus ; & nous avons attendu le moment de leur décadence pour nous joindre à eux. Est-ce donc sur la foiblesse de nos alliés, que nous comptons assurer nos succès? Ceux qui faisoient ce raisonnement, eurent lieu de s'applaudir : car la Suede s'affoiblit encore. L'électeur de Saxe, qui chanceloit depuis longtemps, se déclara contre elle ; & conclut à Prague le 30 mai le traité, dont les préliminaires avoient été signés à Pirna. Cette défection en entraîna d'autres. Il est vrai que les Protestants se souleverent d'abord contre les articles de cette pacification ; parce que, sans les consulter, on y décidoit de leurs intérêts, de ceux de leurs alliés, de ceux de la religion & de ceux de l'empire : il n'y eut qu'un cri contre l'électeur de Saxe, qui prenant sur lui de traiter au nom de tous les confédérés, disposoit des biens ecclésiastiques, du Palatinat & des enfants de Frédéric. Enfin on fut offensé du ton despotique de l'empereur, qui parloit de pardonner, de châtier, & d'ar-

1635

mer tout l'empire pour chasser d'Allemagne les Suédois & les François. Mais quoique cet acte irrégulier parût un attentat contre la liberté du corps germanique, les Protestants, découragés, se détacherent de la confédération les uns après les autres, & accéderent successivement à ce traité, qu'on nomma la paix de Prague. Il n'y eut que le landgrave de Hesse-Cassel, qui resta constamment attaché à la Suede. Cette puissance se trouvoit donc affoiblie doublement; puisque les troupes, dont elle étoit abandonnée, grossissoient les armées de l'empereur.

Comme ceux qui blâmoient le cardinal ne manquoient pas d'exagérer les secours que la paix de Prague paroissoit donner à Ferdinand, ils représentoient encore la puissance de Philippe IV avec de semblables exagérations. L'Espagne, disoient-ils, est la monarchie la plus florissante. Elle possede des terres immenses & des trésors inépuisables dans le nouveau-monde, & nulle autre domination n'est aussi étendue en Europe. Les Pyrénées, l'Océan & la Méditerranée ne la bornent pas : elle compte parmi ses provinces, le royaume de Naples, le Milanès, la Sicile, la Sardaigne : & maîtresse du Roussillon, de la Franche-Comté & de la plus grande partie des Pays-Bas, elle presse la France de toutes parts, & semble à peine lui laisser la liberté de quelques mouve-

ments. Voià donc les ennemis que nous allons combattre ; & nous avons pour alliés, d'un côté, le Suédois, défaits à Nordlingue, & abandonnés des Proteſtants ; & de l'autre, une république épuiſée par une longue guerre, & qui ne s'eſt défendue juſqu'ici qu'avec les ſecours de nos ſubſides. Cependant nous ſentons encore les plaies que les guerres civiles nous ont faites : l'héréſie, qui a cauſé nos troubles, n'eſt pas éteinte : & les factions continuent à diviſer la cour.

Philippe & Ferdinand penſoient comme les cenſeurs de Richelieu. La guerre avec la France ne leur offroit que de nouveaux triomphes. Ils faiſoient avec confiance les derniers efforts pour accabler à la fois tous leurs ennemis ; & ils s'attendoient à voir arriver le moment, où ils les réduiroient à demander la paix à telles conditions qu'ils voudroient impoſer.

Raiſons, qui faiſoient augurer des ſuccès pour la France & pour ſes alliés.

Cependant, à conſidérer les choſes de plus près, les avantages devoient être pour la France. Ce royaume, il eſt vrai, n'étoit pas auſſi floriſſant qu'à la mort de Henri IV : mais, depuis le miniſtère du cardinal, l'autorité étoit reſpectée ; & ſi l'eſprit de faction ſubſiſtoit encore, il ne pouvoit plus cauſer de grands troubles. La France commençoit à ſe rétablir, peu par rapport à elle-même, mais beau-

coup par rapport aux autres puiſſances qui s'affoibliſſoient continuellement. Si vous con-conſidérez l'état où vous avez vu l'Eſpagne en 1629, & les guerres diſpendieuſes qu'elle a ſoutenues depuis cette époque, vous ne jugerez pas de ſa puiſſance par le nombre de ſes provinces, ni par les tréſors de l'Amérique.

Quant à l'Allemagne, elle eſt épuiſée ; & les forces de l'empereur ne ſe ſont pas accrues, comme le nombre de ſes alliés. Il ne faut pas craindre que des princes, qui n'ont cédé qu'à la néceſſité, combattent pour lui, comme ils combattoient pour les Suédois ; ils craindroient de ſe donner un maître, & auparavant ils défendoient leur liberté. Cette ligue n'eſt donc pas ce qu'elle paroît : elle eſt peut-être moins forte, depuis qu'elle eſt compoſée de Proteſtants & de Catholiques ; car les membres agiront avec des intérêts contraires.

La force d'un état eſt, ſur-tout, dans ceux qui le gouvernent : point de vue ſous lequel il nous reſte à conſidérer les puiſſances belligérantes.

Philippe IV, qui n'étoit rien par lui-même, abandonnoit toute l'autorité au comte duc d'Olivarez, homme plein de confiance &

dépourvu de talents. Ferdinand II avoit de grandes qualités, mais il étoit peu propre à faire un seul corps de toutes les puissances dont il croyoit devoir disposer : son ambition, qu'il ne cachoit pas, faisoit redouter son despotisme aux Catholiques mêmes.

La France, au contraire, étoit gouvernée par Richelieu, & Louis XIII avoit assez de fermeté pour soutenir un ministre, dont il sentoit le besoin. Oxenstiern dirigeoit les affaires des Suédois en Allemagne; & les Provinces Unies avoient un grand homme dans Fréderic-Henri, qui avoit succédé à Maurice, son frere, en 1626. Ces trois puissances peuvènt donc compter sur des succès; autant du moins que la prudence humaine, qui ne prévoit pas tout, permet de juger de l'avenir. Mais parce qu'elles se trouvent affoiblies par des troubles antérieurs, les progrès seront lents, & la guerre sera longue.

La treve est renouvellée entre la Suede & la Pologne.

Cependant la treve, que Gustave avoit faite avec la Pologne, alloit expirer; & la Suede, menacée d'un nouvel ennemi, se voyoit dans la nécessité d'abandonner l'Allemagne. Dans cette conjoncture, la nouvelle confédération auroit été rompue aussitôt que formée, & tout le poids de la guerre seroit retombé sur la France. On eût donc été fondé à taxer d'imprudence la conduite de Richelieu: il fut pré-

venir ce contretemps. Il s'agissoit de ménager une continuation de treve entre la Suede & la Pologne : négociation d'autant plus difficile, que les Polonois, qui avoient bien des raisons pour reprendre les armes, y étoient vivement sollicités par le pape & par l'empereur, qui leur faisoient les offres les plus spécieuses. Mais Oxenstiern, soutenu par l'habileté du comte d'Avaux, ministre de France, surmonta toutes les difficultés, & la treve fut conclue pour vingt-six ans. La confédération resta donc dans toute sa force : cependant les succès ne répondirent pas d'abord aux espérances qu'elle paroissoit donner : car les deux premieres campagnes furent malheureuses, sur-tout pour la France.

Préparatifs de la France.

Le cardinal avoit fait les plus grands préparatifs. Pendant qu'il se tenoit sur la défensive du côté des Pyrénées, & que deux flottes croisoient sur les deux mers ; une armée, commandée par les maréchaux de Châtillon & de Brezé, marchoit dans les Pays-Bas. Deux autres passoient les Alpes : l'une, sous le maréchal de Créqui, portoit la guerre dans le Milanès ; & l'autre, sous le duc de Rohan, la portoit dans la Valteline, afin d'empêcher la communication de l'Allemagne avec l'Italie. Enfin le cardinal de la Valette, fils du duc d'Epernon, en conduisoit une quatrieme sur les bords du Rhin. Alors les Impériaux s'é-

toient rendus maîtres de Philisbourg, & les Eſpagnols avoient ſurpris Treves, & emmené l'électeur priſonnier. Comme cet électorat qui avoit accepté la neutralité, étoit ſous la protection de la France, cet acte d'hoſtilité fut le prétexte qu'elle prit pour déclarer à l'Eſpagne la guerre, qu'elle avoit déja réſolue.

1635

Ses mauvais ſuccès dans les Pays-Bas,

Dans les Pays-Bas, les François commencerent la campagne par la victoire d'Avein. Ayant enſuite réuni leurs forces à celles des États-Généraux, les deux armées, qui faiſoient plus de cinquante mille hommes, paroiſſoient pouvoir ſe promettre les plus grands ſuccès. Elles mirent le ſiege devant Louvain. Mais bientôt le prince d'Orange fut obligé de ſe retirer, pour aller reprendre le fort de Skenck, que les Eſpagnols avoient ſurpris; & les François en proie à la famine & aux maladies, furent réduits en ſi petit nombre, qu'ils n'oſerent revenir par terre. Après s'être embarqués dans un port de Hollande, ils débarquerent à Calais, d'où ils revinrent en demandant l'aumône.

ſur le Rhin,

Le cardinal de la Valette & le duc Bernard, s'étant réunis, firent lever le ſiege des Deux-Ponts & celui de Mayence, paſſerent le Rhin, s'avancerent juſqu'à Francfort, & parurent maîtres de la campagne. Gallas, qui ne

vouloit pas hazarder une bataille, leur coupa les vivres pour les forcer à se retirer. Harcelés dans leur retraite par ce général habile, qui se campoit toujours avantageusement; ils furent réduits à une disette, qui faisoit périr l'armée sans combattre. Ils n'eurent plus d'autres ressources pour échapper à la faim & à l'ennemi, que de laisser tout ce qui retardoit leur marche. Il brûlerent donc leurs équipages, & enterrerent leur canon. Cette résolution sauva l'armée. Après treize jours d'une marche forcée, sans vivres & sans bagage, elle arriva en lieu de sureté, avec la gloire d'avoir battu deux fois la cavalerie ennemie, qui la poursuivoit. Cette retraite fit honneur au duc Bernard. Les François en furent pour les frais de cette expédition; & les Impériaux prirent Franckendal & Mayence.

Le maréchal de Créqui, soutenu du duc de Savoie & du duc de Parme, alors alliés de la France, ne réussit pas mieux en Italie, parce que la mésintelligence des chefs nuisit à toutes les opérations.

en Italie.

Enfin le duc de Rohan eut seul des succès. Avec un petit corps de troupes, il se maintint dans la Valteline, & fit face tout-à-la fois aux armées qu'on envoyoit contre lui d'Italie & d'Allemagne. Cette seule campagne le fit regarder comme un des plus grands capitaines de son siecle.

Le duc de Rohan se maintient dans la Valteline.

Les Espagnols ferment la Méditerranée aux François.

Les Espagnols se rendirent maîtres des îles de S.te Marguerite & de S. Honorat, & firent une descente en Provence, d'où ils furent repoussés. Mais ayant conservé ces deux îles, ils fermoient presque la Méditerranée aux François.

1636
La maison d'Autriche faisoit ses efforts pour diviser ses ennemis, & traiter de la paix séparément avec chacun d'eux.

Le pape Urbain VIII, qui pressoit la France de se réconcilier avec la maison d'Autriche, offrit sa médiation, & nomma Cologne pour le lieu du congrès. Philippe & Ferdinand se hâterent d'y envoyer leurs plénipotentiaires, afin de faire voir que si la paix ne se faisoit pas, c'étoit uniquement la faute de la France. Voyant que les peuples étoient las de la guerre, ils mettoient toute leur politique à persuader qu'il ne tenoit pas à eux de la faire cesser: la Hollande cependant & la Suede ne vouloient ni de la médiation du pape, ni de la ville de Cologne, qui étoit ennemie déclarée des Protestants. En acceptant l'une & l'autre, Louis XIII se fût donc séparé de ses alliés, & les eût mis dans la nécessité de traiter aussi séparément. C'est ce que demandoit la maison d'Autriche, bien assurée qu'elle négocieroit avec plus d'avantages, si elle réussissoit à diviser ses ennemis. Aussi l'empereur essayoit-il de détacher la Suede de la France, tandis que le roi d'Espagne faisoit dans la même vue des tentatives auprès des États-Généraux. Vous voyez qu'ils avoient

le même principe que Henri IV : mais il falloit savoir employer les mêmes moyens, & avoir comme lui la réputation de traiter de bonne foi. Cette politique ne leur réussira pas, parce que les Hollandois & les Suédois ont une méfiance dont Richelieu saura profiter.

Ce ministre ne montroit pas d'éloignement pour la paix. Il paroissoit la desirer : mais il vouloit qu'elle se fît par un traité général. Tous ses efforts tendoient à faire adopter ce plan aux alliés de la France. Assuré des Etats-Généraux, il ne l'étoit pas de même de la Suede. Cette couronne, craignant que les François ne devinssent trop puissants dans l'empire, négocioit secrétement avec l'empereur, & songeoit à faire la paix, si elle y trouvoit son avantage; ou à s'unir plus étroitement avec la France, si la négociation ne réussissoit pas. Elle étoit donc incertaine sur le parti qu'elle devoit prendre. Quelquefois elle se flattoit de la paix, parce qu'elle la desiroit, & bientôt elle ne trouvoit pas de sureté à traiter séparément avec la maison d'Autriche. Cette incertitude la conduisit jusqu'à l'ouverture de la campagne, & la guerre recommença en Allemagne, en Italie & en France.

Richelieu vouloit que la paix se fît par un traité général: mais la Suede paroissoit se prêter aux vues de la maison d'Autriche.

A la fin de l'année précédente, Louis XIII, voulant s'attacher le duc Bernard, qui se plaignoit des Suédois, & qui auroit pu se joindre

La France avoit cédé l'Alsace au duc

Bernard. à l'empereur, lui avoit cédé l'Alsace, & s'étoit engagé par un traité à lui payer nne pension de quinze cents mille livres, & quatre millions par an pour l'entretien d'une armée de dix-huit mille hommes. C'étoit un moyen de plus de faire la guerre à Ferdinand, à qui on ne l'avoit pas encore déclarée.

Siege de Dole. Le cardinal, croyant pouvoir se rendre facilement maître de la Franche-Comté, voulut que l'armée, destinée pour l'Italie, prît Dole en passant. Il ne comptoit pas que cette place tînt plus de huit jours; & il n'avoit fait de provisions que pour quinze, le mauvais état des finances n'ayant pas permis de faire des dépenses superflues. Cette entreprise échoua, parce que les Comtois, qui en avoient eu quelque soupçon, se préparerent à une vigoureuse résistance; pendant que d'un autre côté les ennemis se disposoient à pénétrer dans le royaume. Le prince de Condé assiégeoit Dole depuis quinze jours, & la poudre commençoit à lui manquer, lorsqu'il fallut lever le siege, pour voler à la défense de Paris.

Irruption des Espagnols en Picardie. Les Espagnols, sous les ordres du prince Thomas de Savoie, de Jean de Werth & de Picolomini, avoient fait une irruption en Picardie; c'est-à-dire, dans une province, dont les places, n'ayant que des gouverneurs sans expérience, étoient encore dépourvues de troupes

pes & de munitions. On peut conjecturer qu'elles étoient si dégarnies, moins par l'imprudence du cardinal, que par l'impuissance où il étoit de faire mieux. Quoi qu'il en soit, les ennemis prirent la Capelle, le Catelet, passerent la Somme, enleverent Roye, ensuite Corbie, & firent des courses jusqu'à Pontoise. Dans le même temps, Gallas entroit dans la Bourgogne.

Ils se retirent.

L'alarme étoit dans la capitale. Une partie des habitants fuyoit, pour se réfugier dans les provinces; l'autre partie s'agitoit en tumulte & au hazard, & tous maudissoient le cardinal. On s'attendoit à un soulevement contre lui, s'il osoit y paroître. Il y vint. Sa fermeté le fit respecter, sa présence rassura le peuple: il fit travailler aux fortifications: il appella toute la noblesse du royaume: il arma les bourgeois, qui oubliant leur mécontentement & leur terreur, s'ornerent de plumes & de rubans; & le roi s'avança jusqu'à Compiegne à la tête d'une armée de cinquante mille hommes. Les ennemis se retirerent, & on reprit Roye & Corbie.

L'armée, que Gallas avoit conduite en Bourgogne, est ruinée. Victoire de Wistock.

S. Jean-de-Lône, petite place mal fortifiée, arrêta Gallas, qui comptoit venir à Paris partager le pillage de cette capitale avec les Espagnols. Une tempête furieuse, suivie du débordement de la Saone, le força de lever

le siege, en abandonnant son artillerie & une partie de ses bagages. Quantité de soldats se noyerent dans les chemins: quantité furent assommés par les paysans: l'arriere-garde fut défaite par le comte de Rantzau: de trente mille hommes qu'étoit composée son armée, il en ramena douze mille aux environs de Besançon; & le duc Bernard le repoussa au de-là du Rhin. Pendant ce temps-là, l'empereur faisoit de grandes pertes en Allemagne, & le parti des Suédois se relevoit. Leurs armes reprirent leur premier éclat par une victoire célebre, que Banier, leur général, remporta dans la haute Saxe à Wistock.

1637
La France refuse de reconnoître Ferdinand III.

L'empereur mourut au mois de février de l'année suivante, & laissa l'empire à Ferdinand, son fils, qui avoit été élu roi des Romains quelques mois auparavant. Cependant l'électeur Palatin & l'électeur de Treves protestoient contre une élection, à laquelle ils n'avoient pas été appellés, & qui étoit encore irréguliere pour plusieurs autres raisons. C'est pourquoi la France refusa de reconnoître Ferdinand III.

La maison d'Autriche feint de vouloir la paix.

L'hiver fut encore un temps de négociation. Mais la Suede montroit toujours la même incertitude, & la France qui ne vouloit s'engager que de concert avec ses alliés, prenoit ses mesures afin qu'ils ne conclussent rien sans elle. Alors la principale difficulté étoit

de choisir pour le congrès un lieu, qui convînt également à toutes les puissances; & cette difficulté faisoit presque une nécessité de traiter séparément. La maison d'Autriche, qui s'en prévaloit, ne cessoit de solliciter la France d'envoyer des plénipotentiaires à Cologne.

Se refuser à ces sollicitations, c'étoit s'exposer aux reproches de toute l'Europe qui demandoit la paix : y céder, c'étoit donner dans un piege; puisque la France, en traitant sans ses alliés, les eût invités à traiter sans elle, à quoi la Suede ne paroissoit que trop portée. Il importoit donc tout-à-la fois à Louis XIII de paroître vouloir la paix, & néanmoins de ne pas faire partir ses plénipotentiaires. Cette position étoit assez embarrassante.

La France ne veut pas paroître s'y refuser.

Dès le mois de mars de l'année précédente 1636, le marquis de S. Chaumont & le chancelier Oxenstiern avoient fait un traité, par lequel les deux couronnes s'engageoient à ne traiter que conjointement; & parce que la ville proposée n'agréoit pas à la Suede, on lui offroit d'en choisir une autre, où ses plénipotentiaires agiroient de concert avec ceux que la France enverroit à Cologne. Mais comme l'empereur faisoit espérer de meilleures conditions aux Suédois, s'ils traitoient séparément, la régence du royaume n'avoit pas encore ra-

Elle demande des sauf-conduits.

tifié le traité; & ce retardement qui empêchoit Louis XIII de prendre un parti, lui faisoit chercher des prétextes pour gagner du temps. Néanmoins comme il importoit de feindre au moins de l'empressement pour la paix, le cardinal fit demander des sauf-conduits pour les plénipotentiaires de France, de Suede, des états d'Allemagne & des Provinces-Unies.

L'épuisement général rendoit la paix nécessaire.

Tout paroissoit donc d'accord entre les principales puissances; puisque, si la cour de Vienne invitoit les plénipotentiaires à se rendre à Cologne, la cour de Paris y consentoit, & n'attendoit plus que les sauf-conduits. Le public, qui juge toujours sur les apparences, crut toucher au moment de la paix. Il semble en effet que l'épuisement général, où se trouvoit l'Europe, ne permettoit pas de douter que ces premieres démarches ne fussent sinceres. Les ressources commençoient à manquer en France, où il y en avoit plus que par-tout ailleurs: on avoit créé de nouveaux offices; on avoit fait de l'argent par toute sorte de moyens, & cependant les troupes étoient mal payées. Comment donc continuer la guerre, sur-tout, dans la nécessité où étoit Louis XIII de donner des subsides à ses alliés?

Mais chaque puissance l'éloignoit, par-

Mais, si chaque puissance connoissoit sa foiblesse, elle s'exageroit celle de ses ennemis; & parce qu'aucune n'avoit alors des avantages

assez marqués pour se promettre des conditions avantageuses, aucune aussi ne vouloit sincérement la paix. Richelieu, qui n'ignoroit pas le peu de sincérité des avances de la cour de Vienne, prévoyoit sans doute qu'elle n'accorderoit pas les sauf-conduits, sans faire quelques difficultés; & au pis aller, il étoit toujours le maître d'en faire lui-même sur la forme qu'il conviendroit de donner à ces actes.

ce qu'aucune ne pouvoit s'assurer encore des conditions asser avantageuses.

La chose arriva, comme il l'avoit prévu. Le roi d'Espagne, qui offroit un sauf-conduit aux Suédois, refusoit d'en donner aux Hollandois; l'empereur, au contraire, en offroit aux Hollandois, & en refusoit aux Suédois, & surtout, aux alliés que la France avoit en Allemagne. Il n'étoit donc plus possible de réunir les plénipotentiaires de toutes les puissances belligérantes, & c'étoit une nécessité de traiter séparément, ou de renoncer à la paix.

Difficultés de la maison d'Autriche sur les sauf-conduits.

Richelieu fut charmé de ce refus, soit parce qu'il lui permettoit d'attendre la ratification du traité fait avec la Suede, soit parce qu'il faisoit retomber sur la maison d'Autriche les reproches qu'elle faisoit à la France de mettre obstacle à la paix. Il s'en prévalut d'autant plus que les motifs de Ferdinand & de Philippe n'étoient que des prétextes frivoles. Il les réfuta solidement, bien assuré qu'il ne persuaderoit ni à l'un ni à l'autre de donner des sauf-

Ces difficultés font tomber sur elle le reproche qu'elle faisoit à la France de s'opposer à la paix.

conduits, tels qu'on les demandoit. Ces difficultés durerent pluſieurs années. Dans l'eſpérance de ſuſpendre au moins les hoſtilités, le pape propoſa une treve, en attendant qu'on terminât ces conteſtations: les conditions de cette treve ne furent pas plus faciles que celles d'une paix, & la guerre continua.

Evénements des campagnes de 1637 & 1638.

Cette campagne fut heureuſe pour la France. Elle fit des conquêtes dans les Pays-Bas, enleva quelques places dans la Franche-Comté, reprit les îles de S.te Marguerite & de S. Honorat, défit les Eſpagnols en Languedoc, & les chaſſa de cette province, où ils avoient porté leurs armes. Mais elle perdit la Valteline, parce que le cardinal ceſſa de payer aux Griſons les ſubſides qui leur avoient été promis; & cependant il n'étoit pas poſſible au duc de Rohan de s'y maintenir ſans leur ſecours.

Les Eſpagnols perdirent Bréda, qu'ils avoient enlevé au prince Maurice: ils ſe dédommagerent par la priſe de Ruremonde & de Venlo. Banier, forcé de lever le ſiege de Leipſick, fit à la vue de plus de quarante mille Impériaux, une retraite admirable, n'ayant que quatorze mille hommes.

1638.

Le duc Bernard ne ſe ſignala pas cette année: il commença même l'année ſuivante par être défait, ou du moins par une action où

les Impériaux eurent quelque avantage : mais ensuite il les vainquit huit fois. Il se rendit maître des villes forestieres dans la Suabe, & de Brisach, qui assuroit la possession de l'Alsace, & qui donnoit un passage sur le Rhin. Ce que la seconde victoire eut de singulier, c'est qu'il fit prisonnier, non-seulement un grand nombre d'officiers de marque, mais encore quatre généraux, du nombre desquels étoit le fameux Jean de Werth. Tant de succès étoient nécessaires : car par-tout ailleurs, les ennemis de la maison d'Autriche échouerent dans leurs entreprises.

1638

La France & la Suede s'engagent à ne pas traiter séparément.

Au mois de mars de cette année, le comte d'Avaux, ministre de France, & Adler Salvius, ministre de Suede, conclurent à Hambourg une nouvelle alliance par laquelle les deux couronnes s'engagerent à ne traiter avec l'empereur que d'un commun consentement ; & on prit toutes les mesures nécessaires pour maintenir cette union, soit que les deux puissances traitassent avec la maison d'Autriche dans un même lieu, soit, comme on le présumoit, qu'elles dussent traiter dans des lieux différents.

Cependant la Suede négocioit secrétement : mais trompée par

Voilà ce que le cardinal desiroit depuis long-temps : mais les Suédois, qui comptoient obtenir séparément des conditions avantageuses, amusoient la France, pendant qu'ils négo-

l'empereur, elle cesse de tromper la France, & s'unit sincérement à cette couronne.

cioient secrétement avec la cour de Vienne. Ils trompoient, & ils étoient trompés : car l'empereur, qui les amusoit aussi par des propositions frivoles, rassembloit toutes ses forces; & ils auroient été chassés d'Allemagne, si Banier eût été moins habile. Cependant en agissant plus sincérement avec eux, la maison d'Autriche les eût détachés de leurs alliés. Elle devoit leur accorder quelque avantage, afin de pouvoir tourner toutes ses forces contre la France & la Hollande : elle devoit, en un mot, savoir perdre d'un côté, pour ne pas se mettre au hazard de perdre des deux. C'est une politique qu'elle ne connoissoit pas. Si elle a senti le besoin de diviser ses ennemis, elle en a si peu connu les moyens, qu'elle paroît n'avoir négocié, que pour les unir davantage. Les Suédois, après avoir été trompés pendant deux ans, ouvrirent enfin les yeux; & ne pouvant plus compter sur les promesses de la cour de Vienne, ils s'unirent sincérement avec la France. Pour contraindre l'empereur à une paix générale, ces deux puissances résolurent de porter leurs armes dans les états héréditaires; & la France déclara nommément la guerre à Ferdinand, formalité superflue que la Suede exigea.

1639

Charles I veut entrer en né-

Charles I, roi d'Angleterre, voulut prendre part aux grands intérêts, qui remuoient l'Europe, & les deux partis parurent d'abord

rechercher son alliance à l'envi. Son objet étoit de rétablir l'électeur Palatin. Sans argent, sans troupes, sans autorité dans ses états, & menacé d'une guerre civile, il se flatta de réussir par la voie des négociations. Il recherchoit à la fois toutes les puissances, la France, l'Espagne, la cour de Vienne, la Suede, le Danemarck & les États-Généraux. Par cette conduite, il ne gagna la confiance d'aucune ; il fit seulement connoître toute son impuissance. On le méprisa, & le cardinal de Richelieu, qui vouloit l'éloigner tout-à-fait des affaires d'Allemagne, fomenta secrétement les troubles qui commençoient en Écosse.

gociation avec les puissances de l'Europe, & Richelieu fomente les troubles de l'Ecosse.

Dans le même temps, Ragotski, prince de Transilvanie, offrit de s'unir avec les deux couronnes. Cette alliance leur étoit avantageuse par la diversion que ce prince pouvoit faire dans la Hongrie. Mais elles vouloient que les États-Généraux entrassent dans le traité, & payassent une partie des subsides. Richelieu le desiroit sur tout ; parce que la Hollande, par une pareille démarche, auroit rompu la neutralité qu'elle observoit avec l'empereur ; & qu'en s'unissant par un traité à la France & à la Suede, elle auroit servi de lien à ces deux puissances. Cette république se refusa à toutes les sollicitations, parce qu'elle n'avoit besoin ni de déclarer la guerre à Ferdinand, ni de payer des subsides au prince de Transilvanie. Cette négociation demeura donc sans effet.

Négociation sans effet avec le prince de Transilvanie.

On fut plus heureux dans une autre négociation : car les ducs de Brunſwick & de Lunebourg avec les états de la baſſe Saxe, qui avoient tous accédé à la paix de Prague, prirent le parti de la neutralité, malgré les menaces de l'empereur.

Artifices de la cour de Vienne pour ſéparer la Suede de la France.

La perte de ces alliés inquiéta moins Ferdinand, que la nouvelle alliance entre la France & la Suede. Comme il avoit tout tenté pour la faire échouer, il tenta tout pour la rompre: Ses miniſtres firent des propoſitions ſéduiſantes aux Suédois: ils eſſayerent de leur donner de la méfiance, en répandant que Louis XIII négocioit en ſecret pour traiter ſéparément: & ils leur reprocherent d'avoir mis un obſtacle à la paix, au moment que l'empereur étoit prêt à les ſatisfaire. Tous ces artifices furent inutiles.

Négociations ſans effet.

Cependant les miniſtres, qui étoient à Hambourg, travailloient aux préliminaires d'un traité de paix. Leur objet étoit de nommer le lieu où il s'ouvriroit, & de convenir de la forme des ſauf-conduits. Ce dernier article ſuffiſoit ſeul pour ſuſpendre un événement que toute l'Europe attendoit avec impatience. La maiſon d'Autriche continuoit de faire des difficultés, & le cardinal, qui les combattoit, eût été fâché qu'elle ne les eût pas faites, car aucun des deux partis ne vouloit encore fin-

cérement la paix. Si l'un se relâchoit sur quelque point, l'autre en devenoit plus difficile. Ils ne songeoient qu'à se reprocher mutuellement leur obstination, & à rejeter l'un sur l'autre la continuation de la guerre. Mais la France se conduisit avec plus d'adresse: elle fit des propositions si raisonnables, que le pape, le roi de Pologne, la république de Venise & le grand duc de Toscane joignirent leurs instances, pour engager la maison d'Autriche à les accepter. Ce fut inutilement. On ne se prêta pas davantage à une nouvelle treve, que le pape proposa. Ferdinand & Philippe la refuserent absolument. Le cardinal y consentoit, parce qu'elle le rendoit presque aussi nécessaire que la guerre; & que, par conséquent, elle le défendoit contre les intrigues d'une cour, où l'on travailloit continuellement à le perdre. Il étoit d'ailleurs pressé par les besoins de l'état, par les murmures du peuple & par les cris du clergé. Enfin il y trouvoit un avantage pour la France, parce que pendant la treve, le roi auroit joui de la Lorraine, de l'Alsace & de toutes les places conquises.

1639 Evénements de la guerre pendant les négociations.

Pendant ces négociations, la guerre continuoit. La France avoit six armées sur pied. Celle du marquis de Feuquieres, qui faisoit le siege de Thionville, fut entiérement défaite par Picolomini. D'ailleurs le roi eut des succès dans les Pays-Bas & en Italie. Banier re-

prit la Poméranie, ravagea la Mifnie, conquit une partie de la Boheme, & porta fes armes dans la Siléfie, battant par-tout les Saxons & les Impériaux. Une grande flotte efpagnole fut défaite dans la Manche par Martin Tromp, célebre amiral hollandois. Une partie fe réfugia dans les ports d'Angleterre, une autre s'échoua fur les côtes de France, & le refte fut pris, brûlé, ou coulé à fond. Le comte-duc d'Olivarez l'avoit équipée, comptant porter la guerre dans la Suede, & s'emparer de tout le commerce des mers du nord.

La France acquiert les places qu'occupoit le duc Bernard.

La mort du duc Bernard donna lieu à une négociation, qui valut à la France des victoires & des conquêtes: car elle traita avec les troupes, qui entrerent à fon fervice, & qui lui remirent toutes les places. Elle eut cependant pour concurrents les ducs de Baviere, de Lavembourg, & de Lunebourg, le duc de Saxe, frere de Bernard, le prince Palatin & l'empereur: mais elle étoit feule en état d'acheter.

1640 Elle a de grands fuccès pendant que les Suédois fe maintiennent

La campagne fuivante fut plus heureufe pour la France, qu'aucune autre n'avoit encore été. Le duc d'Harcourt fit des prodiges en Italie, pendant qu'Arras, ville imprenable & fecourue par des armées, auxquelles il falloit continuellement livrer des combats, fuccomboit, fous les efforts des maréchaux de Châ-

tillon, de Chaulnes & de la Meilleraie. Le premier de ces généraux étoit un éleve de Maurice & de Frédéric-Henri. En Allemagne, les armées furent toujours en mouvement. Cependant il ne se fit rien de considérable de part ni d'autre, & les Suédois se maintinrent dans les provinces, où ils avoient pénétré l'année précédente. Enfin le roi d'Espagne, qui s'affoiblissoit par les troubles qu'il entretenoit au dehors de son royaume, s'affoiblit encore par ceux qu'il fit naître au dedans.

Politique du duc d'Olivarez.

Le comte-duc d'Olivarez gouvernoit l'Espagne en despote qui pense que l'autorité du souverain croît à proportion de la foiblesse des provinces, jugeant que la misere rend les peuples impuissants, & que l'impuissance les soumet. Comme il n'étoit pas l'auteur de ces grands principes, il n'est pas non plus le seul qui les ait suivis. On voit encore des restes de cette cruelle politique dans plusieurs Etats de l'Europe. Si on a dit si souvent, *divisez & commandez*; il semble qu'on ait dit aussi, *exterminez, faites des deserts, & commandez*.

Elle force les Catalans à la révolte.

Les Catalans avoient porté plusieurs fois leurs plaintes à la cour: c'étoit se plaindre à l'auteur des maux qu'ils souffroient impatiemment. D'Olivarez les opprima davantage. Il leur retrancha leurs privileges: il envoya chez

eux des troupes : le pays fut livré à la licence des soldats : on ne vit que meurtres, que violences, que sacrileges : & on eût dit que l'impunité avoit été assurée à qui commettroit ces horreurs.

L'évêque de Gironne excommunia les ministres de la politique d'Olivarez : ce fut le signal de la révolte. Barcelone se souleva la premiere : toutes les autres villes suivirent cet exemple : les soldats castillans furent assommés, & ce qui put échapper se retira dans le Roussillon.

& fait perdre le Portugal à la couronne d'Espagne.

Peu après, le Portugal fut le théâtre d'une autre révolution. Philippe II, après avoir usurpé ce royaume sur la maison de Bragance en 1580, tenta d'y assurer son autorité par la douceur de son gouvernement. Comme il connoissoit la haine des Portugais pour les Castillans, il sentit la nécessité de les ménager ; & cette conduite lui réussit. Ses successeurs, qui paroissoient l'avoir pris pour modele en tout, ne l'imiterent pas dans la seule chose où il étoit à imiter. Ils virent avec jalousie que les privileges de la nation mettoient des bornes à leur puissance. Ils entreprirent de les abolir ; & afin d'écarter tout obstacle, ils imaginerent d'épuiser peu-à-peu le royaume d'hommes & d'argent, c'est-à-dire, d'exterminer pour commander. D'Olivarez, qui connoissoit tous

les ressorts usés de la politique, adopta ce projet, & se flatta d'en rendre encore l'exécution plus facile, en semant la division parmi les grands. Un plan, si bien conçu, produisit l'effet, qu'on en devoit attendre. Les Portugais se souleverent, & mirent le duc de Bragance sur le trône. Cette conjuration, méditée depuis long-temps, fut conduite avec tant d'art & de secret, qu'en huit jours tous les Castillans furent chassés du Portugal, & cependant on ne fit périr que deux ou trois personnes. Le nouveau roi, nommé Jean IV, envoya des ambassadeurs en France, en Angleterre, en Hollande, en Suede, & s'allia l'année suivante avec toutes ces puissances, qui avoient un intérêt sensible à le soutenir. Le 23 janvier de la même année, les Catalans s'étoient donnés à Louis XIII. Jean ne pouvoit donc pas desirer des circonstances plus favorables; puisque les ennemis de la maison d'Autriche en occupoient alors toutes les forces dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Italie, & en Catalogne. Ce fut un royaume perdu pour la monarchie d'Espagne. 1640

Tels ont été les principaux événements de la guerre pendant l'année 1640, lorsque l'on continuoit de négocier à Hambourg. Le temps marqué pour la durée du dernier traité entre la France & la Suede, devoit expirer le 15 mars 1641. Une alliance qu'il falloit renouveller

Il s'agissoit alors de renouveller le traité entre la France & la Suede.

ſi ſouvent, laiſſoit toujours aux Impériaux l'eſpérance de diviſer les alliés, & c'étoient chaque fois les mêmes difficultés à vaincre. Il eût été plus avantageux de n'y mettre d'autre terme que la paix générale : car alors, ſans craindre d'être abandonnée de la Suede, la France pouvoit prolonger les négociations avec la maiſon d'Autriche, juſqu'à ce qu'elle eût obtenu tout ce qu'elle ſouhaitoit.

Inſtructions que ces deux couronnes donnent à leurs miniſtres.

Les inſtructions, envoyées au comte d'Avaux, furent faites dans cet eſprit. Mais de peur que les Suédois ne ſe prévaluſſent de l'empreſſement de Louis XIII, ce miniſtre avoit ordre de paroître indifférent à renouveller le dernier traité ; & néanmoins on vouloit qu'il fît les premieres avances, parce qu'on étoit preſſé de ſe raſſurer de ce côté-là. Il falloit négocier de maniere que la Suede n'eût pas occaſion d'inſiſter ſur de nouvelles demandes, ou que du moins la France pût s'y refuſer, ſans nuire au projet de prolonger l'alliance juſqu'à la paix générale.

Le comte d'Avaux devoit donc être empreſſé, ſans le paroître. Salvius avoit un rôle plus facile à jouer. La régence de Suede lui recommandoit de traîner la négociation, afin que ſe faiſant rechercher pendant l'intervalle par la cour de France & par la cour de Vienne, il les mît dans la néceſſité d'offrir à l'envi de meilleu-

meilleures conditions, & qu'on pût se décider pour celle des deux, qui feroit des offres plus avantageuses. Il avoit ordre d'obliger la France à porter les armes dans la Suabe, la Baviere, & l'Autriche; de se plaindre qu'elle ne l'eût pas encore fait, quoiqu'elle l'eût promis; d'exiger de plus grands subsides, parce que la guerre devenoit tous les jours plus dispendieuse dans des pays ruinés, qui ne pouvoient plus payer les mêmes contributions; de demander une satisfaction au sujet des conquêtes & des troupes du duc Bernard, que la France s'étoit appropriées, sans aucun égard pour les intérêts de la Suede; d'obtenir d'elle qu'elle déclareroit, sous le secret, les demandes qu'elle se proposoit de faire dans le traité de la paix générale; enfin de lui faire promettre qu'elle ne feroit aucune treve ni avec l'empereur, ni avec le roi d'Espagne, soit en Italie, soit en Flandre, ainsi qu'en Allemagne.

La Suede vouloit donc faire la loi. Quoiqu'elle eût dans le fond le même intérêt que la France à renouveller le traité, elle exigeoit de nouvelles conditions; & cependant elle ne prétendoit s'engager à rien de plus qu'à ce qu'elle avoit fait jusqu'alors. Elle étoit jalouse de la supériorité que prenoient les François, & elle songeoit à trouver de nouveaux dédommagements dans une guerre qui l'épuisoit; ou

à faire une paix particuliere, si l'empereur lui offroit des avantages solides.

Ferdinand qui les veut diviser, ne sait pas profiter des dispositions où se trouve la Suede.

Telles étoient les dispositions de la Suede. Si la cour de Vienne en eût su profiter, elle eût divisé ses ennemis. Elle faisoit des propositions dans cette vue, elle les renouvelloit sans cesse : mais ses négociations échouoient toujours, par le peu de sureté que la Suede trouvoit à traiter séparément. Ne pouvant compter sur la foi d'un traité particulier, les Suédois avoient besoin de la garantie de la France & de celle des états protestants d'Allemagne; ce qu'ils ne pouvoient obtenir que par un traité général. Ils le reconnoissoient eux-mêmes. Cependant ils étoient toujours prêts à écouter les propositions de la maison d'Autriche, dont tout l'artifice consistoit à leur donner de l'inquiétude, en leur persuadant que la France les trahissoit. Ce sont là les causes qui suspendoient la négociation dont étoient chargés Salvius & le comte d'Avaux.

Artifices de Ferdinand pour persuader qu'il ne s'oppose pas à la paix que tout l'empire demande.

Pendant que ces choses se passoient à Hambourg, tout parut promettre la paix à l'Europe : on eût dit qu'elle alloit se faire, si on en eût jugé par les apparences. Il sembloit que Ferdinand ne pût plus s'y refuser: car dans tout l'empire, les princes & les états la demandoient avec des cris redoublés. Forcé à ceder, il avoit consenti à réformer les sauf-conduits, qui

étoient le plus grand obſtacle aux négociations; & il avoit convoqué une diete générale à Ratisbonne, afin d'y délibérer ſur les moyens de mettre fin à la guerre. Par cette conduite, il ſongeoit moins à faire la paix, qu'à rendre la France ſeule coupable des troubles de l'Europe; & il ſe flattoit de ſoulever tous les peuples contre elle.

Artifices de Richelieu.

A ces artifices le cardinal en oppoſoit de ſemblables. On louoit des maiſons à Cologne pour les plénipotentiaires; leurs équipages ſe préparoient à Paris; on marquoit le jour de leur départ; enfin on ne ſavoit point encore, que l'empereur avoit réſolu de changer les ſauf-conduits, & le comte d'Avaux avoit ordre d'accepter ceux qui avoient été offerts, en ſe contentant de proteſter pour mettre à couvert les droits des puiſſances intéreſſées.

Les avances qu'ils ſe faiſoient l'un à l'autre n'étoient que pour tromper le public.

Les démarches des principales puiſſances paroiſſoient donc s'accorder avec les vœux de l'Europe. On n'ignoroit pas que Louis XIII deſiroit ſur-tout la paix, parce que la guerre le mettoit dans la dépendance d'un miniſtre, dont ſon amour propre & les courtiſans le dégoûtoient. Par ces mêmes raiſons, Richelieu vouloit la guerre. S'il faiſoit voir de l'empreſſement pour la paix, c'étoit afin que la cour de Vienne ne pût pas ſe prévaloir des diſpoſitions qu'elle affectoit de montrer; c'eſt qu'il

pensoit à rendre les Suédois moins difficiles ; en leur persuadant qu'on pourroit se passer d'eux ; enfin c'est que la paix, dont il flattoit la France, faisoit prévoir le moment où il deviendroit moins nécessaire, & pouvoit, par conséquent, suspendre les cabales qui se faisoient contre lui. Or, dès que Ferdinand & Richelieu vouloient véritablement la guerre, ils ne couroient aucun risque à faire des avances pour la paix : car ils étoient toujours assurés de trouver des prétextes pour mettre des obstacles aux négociations : le public seul étoit trompé. En effet, la diete de Ratisbonne ne régla rien. Elle parut entrer dans les vues de l'empereur, parce que la plupart des membres lui étoient dévoués. Ceux qui lui étoient opposés, protesterent inutilement. Tout se passa dans la plus grande confusion ; & l'unique démarche que cette assemblée fit pour la paix, fut d'écrire au roi de France, au roi d'Espagne, à la reine Christine, & de les inviter à envoyer au plutôt leurs plénipotentiaires à Cologne. Elle parut, sur-tout, solliciter un accommodement entre la Suede & l'empereur, ce qui retarda la négociation du comte d'Avaux.

1641
L'empereur & la diete de Ratisbonne sont au moment

Cependant Banier, qui n'étoit pas loin de Ratisbonne, forma le projet de surprendre cette place. Le comte de Guébriant, qui commandoit l'armée françoise, se joignit à lui. Ils

s'approcherent de la ville jusqu'à la portée du canon. Un corps de troupes passa le Danube sur la glace. Il enleva l'équipage de chasse de l'empereur, qui eût été pris lui même, s'il fût sorti un peu plutôt. D'autres troupes passerent encore. Les confédéres étoient maîtres de la campagne. Ratisbonne se trouvoit sans défense, sans provisions, remplie d'étrangers, de gens suspects ou mécontents. Les confédéres croyoient voir le moment, où ils alloient s'en rendre maîtres, & avoir pour prisonniers la diete & l'empereur. La guerre eût été finie : mais comme le temps commençoit à se radoucir, les généraux furent obligés de repasser le Danube, avant qu'il fût dégelé ; & ils se retirerent, après avoir salué Ferdinand de cinq cents volées de canon, qu'ils firent tirer contre la ville. Le comte de Guébriant se sépara des Suédois, pour se rapprocher du Rhin ; & Banier mourut peu de temps après. Ce général paroît avoir égalé Gustave, dont il étoit l'éleve. Une chose suffit à son éloge : c'est que par sa mort la Suede devint plus traitable : parce qu'elle sentit mieux que jamais combien elle avoit besoin des secours de la France. Elle fut cependant assez heureuse pour trouver bientôt un capitaine, digne de succéder à Banier. Mais dans l'intervalle, elle se vit au moment de n'avoir plus d'armée en Allemagne. Les troupes,

d'être surpris par Banier & Guébriant.

La Suede fait une grande perte dans Banier.

sans subordination, faisoient éclater leur mécontentement : les officiers, comme les soldats, songeoient à changer de parti : ils ne s'en cachoient pas ; & la France eût pu facilement les débaucher, comme le comte d'Avaux en fit la peur à Salvius.

Elle en devient plus traitable, & conclut le nouveau traité tel que la France le desiroit.

Une pareille conjoncture mettoit les Suédois dans la nécessité de conclure : ils ne pouvoient plus attendre l'effet des dispositions, que l'empereur affectoit de montrer ; ni compter sur les propositions qu'il leur avoit faites, tant de fois & si inutilement. Ils consentirent donc au renouvellement du traité, & cette affaire fut enfin terminée à Hambourg, le 30 juin, un mois après la mort de Banier. Ce traité n'eut d'autre terme que la conclusion de la paix générale : Louis XIII promit douze cents mille livres, au lieu d'un million : on nomma les villes où se tiendroit le congrès ; & il fut réglé que la France enverroit ses plénipotentiaires à Munster, & que la Suede enverroit les siens à Osnabruck.

1641

Situation de l'électeur de Brandebourg entre les Suédois & les Impériaux. Il abandonne l'empereur, avec qui les ducs de Lunebourg font la

George-Guillaume, électeur de Brandebourg, étoit mort l'année précédente. Entre les Suédois & les Impériaux, qui dévastoient tour-à-tour ses états, il s'étoit vu dans une position d'autant plus embarrassante, qu'il ne lui avoit pas été possible de se déclarer pour l'un des deux partis, sans agir contre lui-même. Quoiqu'il eût quitté l'alliance de la Suede pour ac-

céder à la paix de Prague, il ne pouvoit pas s'intéresser vivement aux succès de l'empereur, dont il connoissoit l'ambition ; & il ne pouvoit pas non plus renouer avec la Suede, parce qu'elle formoit des prétentions sur la Poméranie, à laquelle il avoit lui-même des droits. Sa foiblesse ne lui permetroit pas même de délibérer sur le choix de ses alliés, & la fortune l'entraînoit, suivant qu'elle se déclaroit pour les Suédois ou pour les Impériaux. Vous pouvez juger par cet exemple quelle étoit la situation malheureuse de tous les princes, qui se trouvoient trop foibles pour faire pencher la balance. L'électorat de Brandebourg n'étoit qu'un désert, dont les Suedois occupoient une partie, lorsque Frédéric-Guillaume succéda à George-Guillaume son pere. Ce nouvel électeur parut vouloir se rapprocher des alliés. Il chassa le comte de Schwartzemberg, qui étoit vendu à la cour de Vienne, & auquel George-Guillaume avoit donné toute sa confiance. Il conclut une treve avec les Suédois, qui évacuerent la plus grande partie des Marches de Brandebourg. Il desira même que cette treve fût changée en une paix solide. Outre les avantages présents qu'il retiroit de cette conduite, il se flattoit d'épouser la jeune Christine, & de monter sur le trône de Suede : mais ce projet devoit trouver bien des obstacles. Pendant que l'électeur de Brandebourg abandonnoit l'em-

paix.

pereur, les ducs de Lunebourg cherchoient à s'en rapprocher ; & quelque temps après, ils firent une paix particuliere avec lui. C'est ainsi que les deux partis s'affoiblissoient & se fortifioient tour-à-tour, pour faire durer la guerre.

Guerre civile en France. Elle finit bientôt par la mort du comte de Soissons. 1641

La maison d'Autriche comptoit alors sur une guerre civile qui menaçoit la France & le cardinal de Richelieu. Le comte de Soissons, ennemi déclaré de ce ministre, étoit le chef de la révolte. Il avoit fait un traité avec l'Espagne; le duc de Bouillon s'étoit joint à lui; Lamboi, général de l'empereur, lui avoit amené des secours ; enfin il avoit défait près de Sedan le maréchal de Châtillon : mais ayant éte tué sans qu'on ait su comment, son parti fut bientôt dissipé. Le duc de Bouillon, assiégé par le roi en personne, fut contraint de se soumettre, & de renoncer à toute intelligence avec la maison d'Autriche.

Toute l'Europe demandoit paix.

La France avoit eu assez de succès pour se promettre une paix glorieuse ; & la maison d'Autriche, épuisée par tant de pertes, devoit craindre d'en faire encore : car le traité renouvellé entre la France & la Suede, la menaçoit de toutes les forces de ses ennemis. A ces dispositions, qui promettoient la paix, se joignoient les cris de l'Europe qui la demandoit, & les instances des alliés mêmes, qui se plaignoient de la lenteur des négociations.

Aucune puissance n'osoit donc s'y refuser ouvertement.

Les obstacles, qui avoient jusqu'alors retardé la conclusion du traité préliminaire, se réduisoient aux sauf-conduits, au lieu du congrès, & au jour où les conférences devoient commencer. Les deux premiers avoient été levés: car l'empereur acceptoit Munster & Osnabruck; il offroit des sauf-conduits tels qu'on les demandoit; & il en promettoit de semblables au nom du roi d'Espagne. Il ne s'agissoit donc plus que de fixer un jour pour commencer le traité. C'étoit alors l'objet des conférences que tenoient à Hambourg le comte d'Avaux, Salvius & Lutzau, ministre de l'empereur. Un si foible obstacle ne paroissoit pas devoir apporter du retardement.

Le traité préliminaire paroissoit au moment d'être conclu.

Mais la cour de France ne vouloit pas s'arrêter au milieu de ses conquêtes; le roi d'Espagne se flattoit toujours de recouvrer au moins une partie de ce qu'il avoit perdu; & le cardinal se croyoit mieux assuré, si la guerre continuoit. Elle paroissoit même lui promettre la régence du royaume: car il portoit ses vues jusques-là; & la santé du roi, qui s'affoiblissoit de plus en plus, devoit hâter ce moment, que son ambition attendoit.

Mais de part & d'autre on vouloit éloigner la conclusion, quoiqu'on feignît de vouloir conclure.

Philippe & Ferdinand jugeoient aussi devoir suspendre les négociations, parce qu'une minorité présageoit des troubles dont ils pouvoient

profiter. Ainsi, quoique de part & d'autre, on voulût paroître vouloir la paix, on ne la vouloit point en effet. C'est dans cet esprit que Lutzau & le comte d'Avaux traitoient. Ils se proposoient, non de conclure, mais de retarder la conclusion ; & chacun des deux mettoit toute son habileté à ne pas paroître coupable des retardements, & à rejeter au contraire toute la faute sur l'autre.

Cependant à force de feindre, Lutzau & le comte d'Avaux concluent malgré eux.

Dans une position aussi délicate, les négociateurs, qui se pénétroient mutuellement, ne chercherent qu'à s'embarrasser. L'un, pour montrer sa sincérité, faisoit des offres plausibles, parce qu'il comptoit qu'elles ne seroient pas acceptées : l'autre, qui ne vouloit pas paroître moins sincere, les acceptoit ; ou en faisoit de plus plausibles encore, afin de forcer à un refus. C'étoit un combat plein d'artifices, où des deux côtés on se montroit sans défense, & où chacun portoit des coups sans pouvoir se garantir. Il arriva qu'ils tomberent ensemble dans les pieges qu'ils se tendoient mutuellement. Ils s'avancerent insensiblement, ils s'engagerent, ils ne purent plus reculer, & ils conclurent malgré eux.

Conditions du traité préliminaire qu'ils signent.

On convint que les alliés de la France & de la Suede enverroient leurs députés au congrès, ainsi que les alliés de l'empereur & du roi d'Espagne ; que deux mois après la signature du traité, on échangeroit à Hambourg les sauf-

conduits, qui devoient être livrés de part & d'autre ; qu'un mois après cet échange, les conférences commenceroient à Munster & à Osnabruck ; & que les deux congrès seroient regardés comme un seul, parce qu'on ne régleroit rien dans l'un, que de concert avec l'autre. Le traité préliminaire ayant été signé le 25 décembre 1641, le congrès devoit, par conséquent, s'ouvrir le 25 mars 1642.

La France approuva la conduite du comte d'Avaux, & se hâta d'envoyer la ratification du traité. L'empereur, au contraire, refusa de le ratifier sous des prétextes, dont on montra le peu de solidité. Il blâma hautement Lutzau, il le rappella, & le remplaça par le comte d'Aversberg, qui fit de vains efforts pour détacher les Suédois de la France. Il fut donc prouvé que la maison d'Autriche ne vouloit pas la paix : reproche qu'on ne pouvoit plus faire à la France. C'est tout le fruit, que le cardinal avoit pretendu retirer de cette négociation.

L'empereur désavoue Lutzau, & s'expose aux reproches de toute l'Europe.

La paix ne dependoit plus que du sort des armes. Il falloit, comme Gustave, vaincre pour hâter les négociations. Or, la France & la Suede vainquirent. Torstenson, alors général des Suédois, signala sa premiere campagne, par la conquête d'une partie de la Silésie & de la Moravie, par la prise de Leipsick, & par deux victoires. Il remporta la premiere auprès de Schweidnitz, sur le duc de Lawembourg,

1642

Pertes que fait la maison d'Autriche qui compte sur une révolution en France.

qui ayant été fait prisonnier, mourut peu de temps après de ses blessures. Le théâtre de la seconde fut cette plaine de Leipsick, déja célebre par les armes de Gustave. L'Archiduc Léopold & Picolomini, qui commandoient les Impériaux, perdirent plus de dix mille hommes. D'un autre côté, le comte de Guébriant vainquit les Impériaux à Kempten, fit prisonniers les généraux Lamboi, Merci & Laudron, se rendit maître de tout le haut Rhin, & alla se joindre à Torstenson pour hâter la prise de Leipsick. A ces succès, joignons la conquête du Roussillon, plusieurs places prises en Italie, & la victoire de Lérida, remportée par le maréchal de la Mothe-Houdancourt sur le marquis de Léganez, dont l'armée étoit bien supérieure. Les François ne reçurent d'échec que dans les Pays-Bas. Le maréchal de la Guiche fut défait à Honnecourt. Les Espagnols se rendirent maîtres de Lens & de la Bassée; & si Francisco de Mello, leur général, avoit su profiter de la victoire, elle auroit encore eu d'autres suites. Ces avantages néanmoins ne balançoient pas les pertes que la maison d'Autriche avoit faites: elle n'en étoit même que plus affoiblie. Epuisée par ses succès comme par ses revers, il semble donc qu'elle auroit dû penser à la paix: mais elle croyoit prévoir une révolution en France.

Il falloit un favori à Louis XIII. Si ce prince se reposoit sur son ministre des soins du gouvernement, c'est qu'il y étoit forcé; son inclination ne l'y portoit pas. Incapable de les partager, il étoit humilié de la dépendance où il se voyoit; cette humiliation ne lui permettoit pas de vivre familiérement avec Richelieu, comme Henri IV vivoit avec Sully. Il n'auroit pas même trouvé le même agrément dans le caractère impérieux du cardinal, dont l'ambition étoit de conquérir, pour ainsi dire, le royaume, & de faire du roi son premier sujet. Louis avoit donc besoin d'un confident, qui lui dît du mal de Richelieu, & avec lequel il pût s'en plaindre. Cet épanchement faisoit une diversion à ses chagrins: c'étoit quelque chose pour lui de parler en secret & en liberté d'un maître, qu'il n'auroit pas voulu, & dont il ne pouvoit se passer.

Louis XIII ayant besoin d'un favori, le cardinal lui avoit donné Cinqmars.

Il importoit au cardinal que le favori fût un homme à lui. Il jeta les yeux sur Cinqmars, second fils du maréchal d'Effiat, surintendant des finances. L'amitié qu'il avoit eue pour le pere, l'attachoit aux enfants; & il comptoit sur la reconnoissance d'un homme dont il auroit fait la fortune. Il lui traça lui-même la conduite qu'il devoit tenir pour plaire.

Un favori, donné par le ministre, n'étoit pas fait pour gagner la confiance. Le roi parut froid, & persista dans sa froideur pendant une

Le favori réussit & donne de l'om-

brage à Richelieu.

année entiere, donnant pour prétexte de son éloignement le goût que Cinqmars montroit pour la dépense. Cependant il laissa peu à peu vaincre sa répugnance. Le jeune courtisan réussit, moins sans doute par les éloges que Richelieu ne cessoit d'en faire, que par l'adresse avec laquelle il sut se conduire. A la fin de 1639 il étoit en faveur, au point qu'il donnoit de l'ombrage au cardinal. Il obtint la charge de grand-écuyer malgré ce ministre, qui désapprouvant intérieurement une élévation si subite, n'osa pas s'y opposer ouvertement.

Il cherche à le perdre dans l'esprit du roi.

L'ambition de Cinqmars croissoit avec sa faveur. La reconnoissance fit place à l'ingratitude; & bientôt il voulut perdre le cardinal, qui étoit un obstacle à ses projets. Il jetoit sur lui des ridicules par des plaisanteries, que le roi écoutoit, ou répétoit même avec complaisance. Il en critiquoit la conduite: il le rendoit odieux par les impôts dont il fouloit le peuple, par la guerre qu'il entretenoit pour se rendre nécessaire, & par la servitude dans laquelle il tenoit le roi. Cependant, lorsqu'il parloit de le renvoyer, Louis prenoit son air froid & réservé. Il l'avertissoit quelquefois de ne pas se déclarer ouvertement l'ennemi du cardinal: car, ajoutoit-il, je ne pourrois m'empêcher de vous abandonner.

Il forme un parti.

Dans le cas où la disgrace du cardinal seroit impossible, Cinqmars avoit résolu de l'assassiner; mais il vouloit auparavant former un

parti, & s'assurer une retraite. Il suivoit ces trois projets à la fois, se persuadant que si deux venoient à manquer, le troisieme, au moins réussiroit. Le duc d'Epernon, qui mourut pendant ces intrigues, n'attendoit rien de l'imprudence de ce jeune homme, & plaignoit ceux qui avoient la témérité de s'engager dans une pareille entreprise.

Le duc d'Orléans & le duc de Bouillon entrerent dans les desseins de Cinqmars, & Fontrailles se rendit à la cour de Madrid pour en obtenir des secours. Le 13 mars il conclut, au nom du duc d'Orléans, un traité par lequel le comte-duc promit douze mille hommes de pied, cinq mille chevaux, de l'artillerie, des munitions, de l'argent, en un mot, tout ce qu'on lui demandoit, ou à peu près. Mais il ne comptoit pas remplir ces engagements, puisqu'il n'étoit pas en état de défendre le Roussillon & la Catalogne. Il vouloit seulement ne pas laisser échapper l'occasion de susciter des factions en France. Comme le roi & le cardinal étoient alors mourants, la maison d'Autriche pouvoit tirer avantage d'une guerre civile, qui s'allumoit à la veille d'une minorité & d'un changement de ministre. Cependant les factieux étoient bien imprudents de compter sur l'Espagne.

La cour d'Espagne promet des secours. 1642.

Richelieu, alors malade à Narbonne, éprouvoit les plus vives inquiétudes; pendant que

Inquiétude de Richelieu.

confiance inconsidérée de Cinqmars.

Cinqmars, qui avoit suivi le roi au siege de Perpignan, jouissoit de toute la faveur. Il triomphoit: il ne cachoit plus ses desseins: toute l'armée se divisoit même; & il se formoit deux partis sous les noms de cardinalistes & de royalistes. Le roi fomentoit cet esprit de faction; car non-seulement il montroit combien il étoit dégoûté du cardinal, il témoignoit encore de l'aversion ou de la froideur à ceux qu'il savoit lui être attachés.

Mais Louis, qui se reproche sa foiblesse, écrit au cardinal.

La perte de la bataille d'Honnecourt changea toutes ces dispositions. Louis se reprocha sa foiblesse pour un favori dont il sentoit toute l'incapacité; il s'en éloigna, il le traita durement; & connoissant combien il avoit besoin des conseils de Richelieu, il lui écrivit qu'il l'aimoit plus que jamais, quels que fussent les faux bruits qui avoient couru.

Il a cependant de la peine à se persuader que Cinqmars soit coupable.

Le cardinal, rassuré par cette lettre, n'étoit pas tout à fait sans inquiétude. Il pensoit que les dégoûts du roi pour Cinqmars pourroient n'être que passagers, & il songeoit aux moyens de s'affermir, lorsqu'il fit la découverte du traité de Madrid. Le roi, auquel il se hâta d'en donner connoissance, crut d'abord voir dans cette occasion un artifice pour perdre un homme qu'il ne vouloit pas sacrifier. On eut bien de la peine à lui donner des soupçons: il fallut faire agir son confesseur pour le convaincre que cette affaire étoit de nature à de-

voir

voir être éclaircie ; & il montra bien de la répugnance, avant de donner des ordres pour arrêter Cinqmars, le duc de Bouillon, & de Thou qui avoit été le confident de toute cette intrigue. Il rendit ensuite une visite au cardinal, qui s'étoit retiré à Tarascon, soit pour changer d'air, soit pour montrer son mécontentement en s'éloignant de la cour, soit pour être plus à l'abri des embuches du grand-écuyer.

Cependant le cardinal auroit eu de la peine à trouver des preuves suffisantes, si le duc d'Orléans, qui vouloit rentrer en grace, n'eût tout révélé. Cinqmars eut la tête tranchée le 12 septembre: de Thou, fils de l'historien, subit la même peine: le duc de Bouillon perdit la souveraineté de Sedan, pour laquelle on lui donna un dédommagement quelques années après. Fontrailles & les autres complices se retirerent en pays étranger. Le cardinal survécut peu au grand-écuyer ; il mourut le 4 décembre, & le roi dit froidement : *voilà un grand politique mort.* Marie de Medicis étoit morte à Cologne dans le mois de juillet.

Punition de Cinqmars : mort du cardinal.

1642

A la premiere nouvelle de la mort du cardinal de Richelieu, toutes les puissances de l'Europe furent agitées de nouveaux sentiments de crainte ou d'espérance. Cet événement paroissoit devoir tout changer, ou du moins tout suspendre. Les François ne pouvoient prévoir quelle seroit la conduite du ministère, sous

Cette mort donne de la confiance aux ennemis de la France & de l'inquiétude à ses alliés.

un roi foible, mourant, qui ne pouvoit agir par lui-même, & qui cessoit d'être mu par l'ame de Richelieu. La Suede ne savoit si désormais elle devoit compter sur la France; & la maison d'Autriche, qui mettoit ses ressources dans la mort des hommes qu'elle redoutoit, se livroit à la joie, & croyoit toucher à une révolution qui devoit diviser ses ennemis.





CHAPITRE V.

Jusqu'à l'ouverture du congrès pour la paix générale.

RICHELIEU, qui avoit gouverné le royaume pendant dix-huit ans, le gouverna encore après sa mort. Quoique Louis XIII ne parût pas fâché d'être délivré de ce ministre impérieux, il en suivit les conseils comme des ordres. Ces conseils étoient principalement de ne point faire de changement dans le ministère, de confier le soin des affaires au cardinal Mazarin, qui s'étoit attaché à la France, & de ne pas s'écarter du plan qu'on avoit suivi jusqu'alors. Le roi ayant eu la sagesse de se conformer à ces vues, tout continua au dedans & au dehors du royaume, comme si Richelieu eût encore vécu. La maison d'Autriche vit donc évanouir les espérances, qu'elle avoit fondées sur cette mort; & il ne lui restoit plus de ressources que dans une minorité. Elle avoit si bien compté sur une révolution, qu'elle cessa de solliciter la Suede; bien persuadée que cette cou-

Louis XIII se conforme au plan que le cardinal avoit laissé.

ronne feroit obligée de folliciter elle-même pour obtenir la paix. Quand enfuite elle tenta de lui rendre la France fufpecte, & de l'engager à faire une paix particuliere, elle reconnut qu'il n'étoit plus temps. Un des premiers foins de Louis XIII avoit été d'affurer les Suédois, qu'il obferveroit fidelement les traités : ils fentoient eux-mêmes qu'ils devoient la profpérité de leurs armes à leur union avec la France ; & que cette union pouvoit feule leur affurer de nouveaux fuccès & terminer la guerre par une paix avantageufe & folide.

1643. L'ouverture du congrès eft fixée.

Alors l'empereur, défefpérant de divifer les alliés, confentit à ratifier le dernier traité de Hambourg, & à donner des fauf-conduits dans la forme dont on étoit convenu. Mais les irrégularités, qu'on trouva dans la ratification, & dans les fauf-conduits du roi d'Efpagne, auroient encore retardé la négociation, fi Louis XIII qui vouloit abfolument la paix, n'eût ordonné à fon miniftre de négliger les formalités, & de fe contenter d'obtenir les points effentiels. On fit donc l'échange des fauf-conduits, & on fixa l'ouverture du congrès au mois de juillet de la même année 1643.

Mort de Louis XIII. Ses difpofitions. Le parlement défere la régence à la reine.

Le 14 mai, peu après la conclufion de ce traité préliminaire, mourut Louis XIII, qui languiffoit depuis long-temps. Il n'avoit pu voir fans beaucoup d'inquiétude, qu'il laiffoit le royaume fous une longue minorité. Son

fils aîné n'avoit pas encore cinq ans accomplis. La reine qu'il jugeoit incapable de gouverner, & qu'il croyoit attachée à l'Espagne, & le duc d'Orléans qui s'étoit révolté tant de fois, & qui avoit toujours eu des liaisons avec les ennemis de l'état, pouvoient seuls prétendre à la régence, & Louis XIII auroit voulu ne la confier ni à l'un ni à l'autre. Le cardinal Mazarin lui fit espérer qu'il préviendroit les inconvénients qu'on pouvoit craindre, si, donnant à la reine le titre de regente, il créoit un conseil auquel il confieroit l'autorité. Il adopta ce projet, qui dissipoit au moins ses inquiétudes; & il prit toutes les précautions possibles, pour assurer l'exécution de ses dernieres volontés. La déclaration qu'il en fit, fut enregistrée au parlement après avoir été signée de la reine & du duc d'Orléans, avec serment d'en observer inviolablement tous les articles. Mais le roi n'étoit pas encore mort, & on désapprouvoit déja universellement ses dispositions. Comme il n'y a point de loi, qui fixe les prérogatives de la qualité de régent, chacun raisonna d'après ses passions, & se fit des principes à son gré. Le 18 mai, le parlement, sans égard pour l'enregistrement de la déclaration, déféra la régence à la reine avec une autorité indépendante & absolue, & confirma à Gaston, duc d'Orléans, la qualité de lieutenant-général du royaume.

Mazarin premier ministre.

Le cardinal Mazarin, que la régente choisit pour premier ministre, avoit une grande connoissance des affaires, beaucoup de ressources dans l'esprit, de la netteté, des vues fines, de l'adresse, de la dissimulation & de l'artifice: mais il n'étoit ni aussi ferme que Richelieu, ni aussi vindicatif, ni aussi profond.

Victoire de Rocroi. La France confirme son alliance avec la Suede.

Un premier ministre étranger & une régente de la maison d'Autriche donnoient autant d'inquiétude aux alliés de la France, que de confiance à ses ennemis. Salvius prompt à s'alarmer, vouloit se hâter de traiter avec l'empereur: heureusement les régents de Suede jugerent à propos de ne rien précipiter. Ils eurent bientôt lieu de s'affermir dans cette résolution: car les François ne tarderent pas à prouver qu'ils continuoient d'être amis des Suédois & ennemis de la maison d'Autriche. Le 19 mai, cinq jours après la mort de Louis XIII, le duc d'Enguien, ce prince de Condé que vous avez vu dans les lettres de M.me de Sévigné, remporta une victoire célebre sur Francisco de Mello, qui assiégeoit Rocroi, & qui se flattoit de pénétrer dans le cœur du royaume. Les Espagnols perdirent quinze mille hommes, dont huit mille resterent sur la place, & sept mille furent faits prisonniers. Leur meilleure infanterie fut si fort ruinée, qu'ils n'ont jamais pu réparer cette perte. Cette bataille ne coûta que deux mille hommes

aux François. Elle fut suivie de la prise de Thionville & de plusieurs autres places. Le mois suivant la France & la Suede confirmerent leur alliance par un nouveau traité.

Les plénipotentiaires de l'empereur & du roi d'Espagne arrivent à Munster.

Cependant on faisoit à Munster & à Osnabruck les préparatifs pour recevoir les plénipotentiaires qui se disposoient à partir. Ceux de l'empereur arriverent les premiers, un mois après le terme écoulé, & ceux du roi d'Espagne les suivirent de près. Ces deux puissances ne s'étoient plus hâtées que les autres, que parce qu'elles vouloient paroître plus disposées à la paix : ce n'étoit qu'un jeu ; car leurs ministres n'avoient encore ni instructions, ni pouvoirs. Salvius, ayant appris que les plénipotentiaires de France étoient partis de Paris, se rendit à Osnabruck, afin de se mettre à l'abri des reproches des Impériaux : mais le baron Oxenstiern, fils du chancelier, & nommé premier plénipotentiaire de Suede, ne devoit s'y rendre qu'avec les plénipotentiaires des autres princes. Si les Suédois, qui desiroient sincérement la paix, vouloient montrer leur empressement, ils ne vouloient pas donner occasion de penser, qu'ils fussent capables de traiter sans la France,

La Suede avoit intérêt à ne pas traiter sans la France. Il n'en étoit

Les plénipotentiaires de Louis XIV ne pouvoient pas arriver si tôt. Avant de commencer le congrès, le cardinal Mazarin vouloit s'assurer que tous les alliés de la France en soutien-

pas de même des Etats-Généraux.

droient les prétentions, comme elle soutiendroit les leurs. Il comptoit sur la Suede, non-seulement par les traités faits avec elle ; mais encore parce qu'elle avoit besoin des François pour exécuter ses projets sur la Poméranie ; comme les François avoient besoin d'elle, pour enlever l'Alsace à la maison d'Autriche. Il ne pouvoit pas également compter sur les États-Généraux, quoique le traité d'alliance eût été renouvellé en 1635, & confirmé depuis quelques mois. Car si la Suede ne devoit pas craindre de contribuer à l'agrandissement de la maison de Bourbon, il n'étoit pas naturel de porter le même jugement des Provinces-Unies. Le dessein de cette république, en s'alliant avec la France, avoit été de se défendre contre l'Espagne : cet objet une fois rempli, pouvoit-elle fermer les yeux sur le danger d'accroître une puissance voisine ? Il est certain que les conquêtes des François dans les Pays-Bas lui donnoient de la jalousie & de l'inquiétude.

C'est pourquoi les plénipotentiaires de la France passent par la Haye, pour s'assurer que la Hollande ne traitera de la paix que conjointe-

Il y avoit donc de nouvelles précautions à prendre avec les États-Généraux. C'est pourquoi le comte d'Avaux & Abel Servien, plénipotentiaires nommés pour Munster, eurent ordre de passer à la Haye, & de négocier un nouveau traité, conjointement avec M.r de la Thuillerie, ministre de France auprès de la république de Hollande. La négociation

fut longue, & souffrit bien des difficultés; elle ne finit qu'au mois de mars 1644. Mais enfin le traité d'alliance fut renouvellé dans la forme que le cardinal desiroit. Les deux puissances convinrent qu'elles soutiendroient également leurs intérêts réciproques; qu'elles traiteroient ensemble avec l'Espagne, en sorte que l'une ne se hâteroit pas plus que l'autre; qu'elles ne concluroient que d'un commun consentement; & qu'elles s'aideroient pour conserver chacune toutes les conquêtes qu'elles avoient faites. Dès que ce traité eut été conclu, les plénipotentiaires se disposerent à se rendre à Munster.

ment avec la France.

Pendant cette négociation, la France, fit une perte par la mort du maréchal de Guébriant. Elle en ressentit même bientôt les effets: car le lendemain, 25 novembre, l'armée fut entiérement défaite à Dutlingen par les Bavarois, qui resterent maîtres de la campagne.

Mort de Guébriant. Défaite des François à Dutlingen. 1643

Un autre événement donna plus d'inquiétude encore. Les Suédois déclarerent la guerre au roi de Danemarck, qui avoit fait arrêter quelques-uns de leurs vaisseaux, & qu'ils accusoient depuis long-temps d'être leur ennemi secret, quoiqu'il eût été le médiateur du traité préliminaire. En effet, ce prince ne pouvoit pas s'intéresser à leur agrandissement.

Les Suédois déclarent la guerre au roi de Danemarck.

Les impériaux fondent de nouvelles espérances sur ces événements.

Les Impériaux saisirent cette occasion d'accuser les alliés de mettre obstacle à la paix. Mais parce qu'ils ne la vouloient pas eux mêmes, ils regardoient cette nouvelle guerre comme une diversion en leur faveur : la déroute de Dutlingen augmentoit leurs espérances : ils s'attendoient à voir naître quelques troubles pendant la minorité de Louis XIV ; & ils se croyoient dans des circonstances si heureuses, que le comte d'Aversberg conseilloit à l'empereur de rompre la négociation, en prenant pour prétexte le retardement des plénipotentiaires françois.

Le comte d'Avaux dissipe les inquiétudes, que la reine & Mazarin ont à ce sujet.

Ces idées, qui flattoient Ferdinand, inquiétoient la reine & le cardinal Mazarin. Ils craignoient que la Suede, dans l'impuissance de résister à tous ses ennemis, ne négligeât la guerre d'Allemagne, ou ne s'accommodât avec l'empereur. Le comte d'Avaux en jugea tout autrement. Il assura que cette guerre ne seroit pas longue ; qu'elle n'auroit point de suites fâcheuses pour la France ; qu'elle seroit au contraire avantageuse à la cause commune, parce que les Suédois seroient débarrassés d'un médiateur, auquel ils n'avoient point de confiance ; & que Torstenson, qui étoit entré dans le Holstein, y rétabliroit son armée aux dépens de Christian IV, & seroit plus en état d'agir l'été suivant. Il ne se trompa point dans ses conjectures.

Cependant le roi de Danemarck ſollicitoit les Polonois de ſe joindre à lui, preſſoit l'empereur de lui envoyer des ſecours, & promettoit de ne pas quitter les armes que les Suédois n'euſſent été chaſſés d'Allemagne. La France de ſon côté ne négligeoit rien pour éteindre cette guerre dès les commencements. Elle employoit ſa médiation entre la Suede & le Danemarck : elle envoyoit un ambaſſadeur à Ladiſlas, roi de Pologne, pour l'empêcher de ſe rendre aux ſollicitations de Chriſtian : enfin elle faiſoit de nouveaux efforts pour réparer l'échec reçu à Dutlingen. Tout lui réuſſit. Le roi de Danemarck ne trouva pas, dans les états de ſon royaume, des diſpoſitions à faire la guerre à la Suede. Ferdinand lui donna peu de ſecours. Il ne lui fut pas même poſſible de partager ſes forces : les ſuccès des François & des Suédois en Allemagne ne le lui permirent pas.

La guerre de la Suede avec le Danemarck n'a pas de ſuite.

Le vicomte de Turenne, ſecond fils du duc de Bouillon, ſuccéda au maréchal de Guébriant : il venoit d'être fait maréchal lui-même, quoi qu'il n'eût que trente-deux ans. Après avoir raſſemblé les débris de l'armée, & fait de nouvelles levées, il ouvrit la campagne par la défaite de deux régiments bavarois, qu'il ſurprit auprès de Hohentwiel. D'ailleurs trop foible contre les ennemis, il les laiſſa maîtres de la campagne ; ſe propoſant de les obſerver,

Turenne ne peut empêcher que Fribourg ne ſoit pris par le général Merci. 1643

& de chercher l'occasion de les attaquer avec avantage, lorsqu'ils auroient formé quelque entreprise. Elle ne se présenta pas : car Merci, qui les commandoit, joignoit l'habileté à la supériorité des forces. Ce Général mit le siege devant Fribourg, & Turenne fit de vains efforts pour le faire lever. La place ouvrit ses portes.

Le duc d'Enguien, & ce maréchal ne peuvent forcer Merci dans ses lignes : mais ils se rendent maîtres du cours du Rhin depuis Bâle jusqu'à Cologne.
1644

Alors le duc d'Enguien arrivoit au secours du maréchal. Ces deux grands capitaines, supérieurs en forces, auroient pu se promettre une prompte victoire, si Merci eût été moins habile. Mais ce général avoit profité de tous les avantages du terrain ; il s'étoit fortifié avec toutes les ressources de l'art, & il paroissoit impossible de le forcer dans ses lignes. L'attaque fut cependant résolue. Le 3 du mois d'août, les François se rendirent maîtres d'une hauteur, & s'ouvrirent un passage par un vallon, après un combat opiniâtre que la nuit seule termina Le lendemain le duc vit que l'ennemi lui étoit échappé, Merci s'étant retiré au de-là de Fribourg sur une montagne, où il avoit fait de nouveaux retranchements. Il commanda une nouvelle attaque le cinq. Cette action plus longue, plus sanglante que la premiere, ne fut point décisive ; & le prince voyant l'impossibilité de forcer les lignes de l'ennemi, forma le projet de l'affamer. Merci décampa. On ne put le couper dans sa

marche ; & quoiqu'il eût perdu son artillerie & son bagage, on admira sa retraite. Les Bavarois, qui avoient perdu neuf mille hommes, n'oserent plus paroître ; & les François conquirent rapidement tout le cours du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Cologne.

Dans les Pays-Bas, le prince d'Orange enlevoit le Sas-de-Gand aux Espagnols ; lorsque le duc d'Orléans, qui avoit sous lui les maréchaux de la Meilleraie & de Gassion, s'étoit rendu maître de Gravelines, place importante qui préparoit la conquête de Dunkerque & de plusieurs autres villes maritimes. Pendant le cours de ces succès, on apprit que les Espagnols avoient battu le maréchal de la Mothe, pris Lérida, & fait lever le siege de Tarragone. Mais les Portugais remporterent une grande victoire sur les frontieres de Castille, & l'empereur avoit fait de grandes pertes.

Autres événements de la campagne de 1644.

Gallas ayant marché contre les Suédois, qui étoient encore dans le Holstein, entreprit de les enfermer dans le Jutland, où il se proposoit de les affamer. Torstenson, plus habile, s'ouvrit un passage, & rentra dans la Saxe, ne laissant après lui que des pays qu'il avoit ruinés. Gallas, alors abandonné par les Danois, fut hors d'état de le poursuivre. Il se vit au contraire obligé de fuir devant l'ennemi : son armée, après plusieurs pertes, fut taillée en pieces à Niemech ; & le peu de troupes,

qu'il avoit conservées, périt par la famine. D'un autre côté Ragotski, devenu allié de la France & de la Suede, avoit fait une irruption en Hongrie; & l'armée de l'empereur, commandée par Gaetz, après s'être affoiblie à poursuivre les Transilvains dans un pays dépourvu de vivres, acheva de se ruiner au siege de Cassovie, sans pouvoir prendre cette place.

1644

La diete de Francfort est contraire aux vues de l'empereur.

Plus Ferdinand faisoit de pertes, plus le corps de l'empire se montroit contraire à ses vues. Alors se tenoit à Francfort une diete, qui s'étoit assemblée en 1643, & que les contestations firent durer jusqu'en 1645. Sur ce qu'elle demanda qu'on délibérât d'abord sur les moyens de terminer la guerre, l'empereur proposa de commencer par rétablir la paix au dedans de l'empire : c'est qu'il vouloit une paix, qui, comme celle de Prague, tendît à réunir tout le corps germanique contre les ennemis de la maison d'Autriche. Cette proposition fut rejetée tout d'une voix. On reconnut que la paix au dedans de l'empire devoit être un effet de la paix assurée au dehors ; & on conclut de délibérer sur la maniere de traiter avec les puissances étrangeres.

Le college des princes & celui des villes prennent la

Le congrès pour la paix générale étoit une occasion que toutes les puissances d'Allemagne vouloient saisir pour recouvrer leurs

privileges, & faire valoir leurs droits : c'est pourquoi, malgré l'empereur, le college des princes & celui des villes résolurent d'y envoyer leurs députés. Le college électoral tenta vainement de leur faire abandonner cette résolution. On agita même, s'il ne conviendroit pas de transporter la diete entiere au lieu du congrès. Enfin l'empereur eut encore la mortification de ne pas obtenir les contributions qu'il demandoit pour soutenir la guerre. Ces contradictions, jointes aux mauvais succès des armes, forcerent la maison d'Autriche à consentir que les plénipotentiaires, qui s'étoient rendus à Munster & à Osnabruck, commençassent les conférences ; & le congrès s'ouvrit le premier décembre 1644.

Résolution d'envoyer leurs députés au congrès qui s'ouvre.





LIVRE QUINZIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Des intérêts & des vues des principales puissances.



Situation embarrassante de l'empereur.

LA France occupoit les villes forestiéres, presque toute la haute & basse Alsace, plusieurs places dans les électorats de Cologne & de Treves, & dans le Luxembourg. La Suede, qui étoit maîtresse de la Poméranie, avoit encore des garnisons en Boheme, en Silésie, en Moravie, en Westphalie & dans la haute & basse Saxe. L'empereur, malgré la paix de Prague qui avoit paru lui donner des alliés, pouvoit difficilement réparer tant de pertes. Il tiroit peu de secours du duc de Lorraine, que la France avoit depouillé. Le duc de Baviere

viere étoit ſon unique appui. Les Polonois perſiſtoient à n'être que les ſpectateurs de la guerre. Le roi de Danemarck, qui avoit pris les armes contre la Suede, étoit à la veille de faire ſa paix. Les électeurs de Saxe & de Brandebourg, contents de garantir leurs états, croyoient faire aſſez, s'ils reſtoient neutres; & les princes d'Italie obſervoient la même neutralité. Abandonné des états de l'empire, Ferdinand avoit encore contre lui le landgrave de Heſſe-Caſſel & l'électeur de Treves; & Ragoski faiſoit de temps en temps des diverſions qui lui donnoient au moins de l'inquiétude.

Il lui falloit diviſer les deux couronnes, ou attendre que la minorité de Louis XIV causât des troubles.

Preſſé de toutes parts, il n'avoit de reſſources, que dans l'eſpérance de diviſer les deux couronnes alliées, & dans l'attente des troubles, que la minorité de Louis XIV pouvoit produire. Une pareille révolution le ſauvoit: car dès que la France ſeroit déchirée par une guerre civile, elle ne pourroit plus agir au dehors; & les Suédois, abandonnés à eux-mêmes, ſeroient trop foibles pour ſe maintenir en Allemagne. Alors les princes de l'empire ne les jugeant plus capables de protéger la liberté, & ne voyant en eux que des étrangers dont les ſuccès leur donnoient de la jalouſie, devoient naturellement traiter avec l'empereur, & s'unir à lui pour les chaſſer.

Il comptoit sur l'un ou l'autre de ces évenements, & se refusoit à la paix.

Mais plus l'empereur faisoit d'efforts pour diviser les deux couronnes, plus il resserroit les nœuds de leur alliance. Cet artifice étoit trop usé. Plusieurs années de succès prouvoient à la France & à la Suede, que si elles persistoient dans leur union, elles deviendroient les arbitres de la paix. D'un autre côté les troubles ne menaçoient pas encore la France. La guerre même paroissoit l'en garantir, parce que c'étoit une occasion d'éloigner ceux qui pourroient en causer. Cependant l'empereur comptant toujours sur l'un & l'autre de ces événements, ou sur tous deux ensemble, s'opiniâtroit à ne pas vouloir la paix; & la France, qui ne pouvoit pas encore obtenir tout ce qu'elle desiroit, ne la vouloit pas davantage. Elle songeoit à faire de nouvelles conquêtes, afin de mettre son ennemi dans la nécessité de subir les conditions qu'elle lui imposeroit.

Il étoit bien plus facile au roi d'Espagne de troubler la France & d'en détacher les Provinces-Unies.

Après la perte du Portugal, de la Catalogne, du Roussillon & de plusieurs places conquises dans les Pays-Bas par les François & par le prince d'Orange, l'Espagne, à qui l'alliance de la France avec la régente de Savoie, sœur de Louis XIII, ne permettoit pas de faire des progrès en Italie, ne pouvoit acheter la paix qu'en sacrifiant des provinces entieres. Don Louis de Haro, qui avoit succédé au comte-duc d'Olivarès, alors disgracié, aimoit

mieux, comme l'empereur, attendre quelque révolution, que de faire de si grands sacrifices. Il faut convenir qu'il étoit beaucoup mieux fondé. Par les intelligences que les Espagnols entretenoient en France depuis si long-temps, il leur étoit plus permis de se flatter d'y causer des troubles; & ils pouvoient encore plus se prometrre de détacher les Provinces-Unies de l'alliance de Louis XIV.

La Suede ne pouvoit traiter surement sans garantie.

Il étoit vraisemblable qu'après que la Suede auroit traité séparément, l'empereur, s'il venoit à bout de chasser de l'Allemagne les François, tourneroit toutes ses forces contre les Suédois pour leur enlever ce qu'il leur auroit cedé. Il étoit donc de leur intérêt de traiter conjointement avec la France, & avec les princes de l'empire, afin de trouver une garantie sure dans une ligue puissante, dont les membres devoient toujours se réunir, pour défendre les acquisitions que chacun auroit faites.

Mais l'impuissance de l'Espagne étoit une garantie suffisante pour la Hollande.

La Hollande n'avoit pas le même besoin d'une garantie. Si on lui offroit de la reconnoître pour une puissance indépendante, & de lui abandonner toutes les places qu'elle demandoit, elle pouvoit conclure sans rien appréhender pour l'avenir. Il y avoit plus de vingt ans que la guerre avoit recommencé: chaque année l'Espagne s'étoit épuisée, autant par ses

efforts que par ses pertes; & la maniere dont elle étoit gouvernée, ne permettoit pas de présumer qu'elle pût jamais se rétablir. Par conséquent, quelques avantages qu'on lui supposât, lorsqu'elle feroit sa paix avec la France, il étoit naturel de juger qu'elle seroit longtemps hors d'état de former de grandes entreprises. Il lui étoit plus difficile de porter la guerre dans la Hollande, qu'à l'empereur dans la Poméranie; & il n'étoit pas aussi facile à la Suede de défendre cette province, dont elle étoit séparée par la mer, qu'il étoit facile à la Hollande de défendre ses propres frontieres. Si l'Espagne reprenoit donc jamais les armes, pour recouvrer ses anciens droits sur tous les Pays-Bas, elle devoit échouer, puisque Philippe II, avec toute sa puissance, avoit échoué lui-même.

D'ailleurs cette républi-que pouvoit au besoin compter sur les secours de la France contre l'Espagne.

Il est vrai que les Provinces-Unies ne s'étoient soutenues jusqu'alors que par les secours de leurs alliés. Mais il est vrai aussi, qu'elles pouvoient compter d'être secourues, toutes les fois que l'Espagne les menaceroit. Il n'auroit pas été de l'intérêt de la France de les laisser succomber; & cette couronne, oubliant leur infidélité, auroit armé pour les défendre. La Hollande n'avoit donc pas besoin d'une garantie, comme la Suede: ou plutôt l'intérêt de la France, joint à l'impuissance de l'Es-

pagne, étoit pour elle une garantie plus sûre qu'un traité.

Bien plus. Si les États-Généraux, fideles à leurs engagements, se faisoient un point d'honneur de traiter conjointement avec la France, ils s'exposoient à rendre la maison de Bourbon aussi redoutable, que l'avoit été la maison d'Autriche. Or, pour abaisser l'une, ils ne devoient pas trop élever l'autre: ils ne devoient pas rester unis à la France, jusqu'à ce qu'elle eût satisfait son ambition; & s'exposer à devenir les voisins d'une monarchie, qui paroissoit alors devoir bientôt dominer dans l'Europe. Les provinces, que les Espagnols conservoient dans les Pays-Bas, étoient une barriere qu'il falloit laisser subsister. Il étoit donc de l'intérêt des États-Généraux de traiter séparément; & bien loin d'avoir besoin de la garantie de la France contre l'Espagne, l'Espagne devenoit une garantie pour eux contre la France même.

Et il pouvoit arriver qu'elle auroit besoin des secours de l'Espagne contre la France.

Nous ne devons compter sur nos alliés, qu'autant qu'ils ont avec nous des intérêts communs: nous serons abandonnés, si ces intérêts cessent. Nous le serons, à plus forte raison, s'ils s'en font de contraires, & s'ils commencent à nous craindre. Par conséquent, si le cardinal Mazarin a cru s'assurer des Provinces-Unies par le traité de 1644, il s'est trom-

Mazarin devoit peu compter sur le dernier traité fait avec les Provinces-Unies.

pé : il a eu raiſon, s'il a cru ſeulement mettre un obſtacle aux négociations de la cour de Madrid, & en retarder l'effet. Il a pu penſer avec fondement que les États-Généraux ſeroient arrêtés quelque temps par la crainte de s'expoſer aux reproches d'infidélité.

Mais ſi elles paroiſſent vouloir traiter ſéparément, il doit leur reprocher leur infidélité & leur ingratitude.

Dans une pareille conjoncture, l'Eſpagne doit tout accorder aux Provinces-Unies pour les ſéparer de la France ; & la France doit faire valoir la foi des traités, ſans oublier de rappeller les ſecours qu'elle n'a ceſſé de donner à cette république, & d'en exiger la reconnoiſſance qu'elle eſt en droit d'en attendre. Mais la Hollande, de ſon côté, doit chercher les moyens de concilier ſes intérêts avec les circonſtances délicates où elle ſe trouve, & cependant ſe mettre à l'abri de tout reproche. Voilà ce qui ſe fera, & ce ſeul expoſé me diſpenſera d'entrer dans de grands détails à ce ſujet.

Le cardinal Mazarin fera bien de ſe récrier d'avance ſur l'infidélité & ſur l'ingratitude des Provinces-Unies, ſi elles paroiſſent déterminées à traiter ſéparément. Ces cris pourront au moins ſuſpendre leurs réſolutions. Mais de pareilles plaintes ne ſont pas auſſi fondées, qu'on le juge au premier coup d'œil.

Cependant le reproche d'in-

En s'engageant à ne traiter que conjointement, la France & la Hollande ſuppoſoient

ſans doute, qu'elles vouloient l'une & l'autre ſincérement la paix, & qu'elles agiroient avec la même ſincérité pour en conclure une avantageuſe à toutes deux. Si les François euſſent exigé qu'on ne traitât pas ſans eux, & que cependant ils euſſent déclaré qu'ils mettroient tous les jours de nouveaux obſtacles à la paix, les Etats-Généraux, à qui elle étoit néceſſaire, auroient ſans doute, rejeté cette propoſition. Le cardinal Mazarin n'eut garde de laiſſer découvrir ſes deſſeins ſecrets. Je ne ſais comment ſa diſſimulation pourroit en pareil cas ſe concilier avec la bonne foi. Il eſt au moins certain qu'il arracha aux Provinces-Unies un conſentement qu'elles auroient refuſé, ſi ce miniſtre eût été moins diſſimulé. Il leur tendit un piege, & elles y donnerent. Mais lorſqu'elles s'en appercevront, ne leur ſera-t-il pas permis de chercher à ſe dégager? & ſi on leur reproche leur infidélité, ne pourroient-elles pas ſe plaindre d'avoir été trompées les premieres? Je ne trouve pas plus de fondement dans l'accuſation d'ingratitude.

[...] fidélité étoit peu fondé.

La reconnoiſſance & l'ingratitude ont lieu entre des particuliers, parce qu'il arrive tous les jours qu'on rend ſervice, ſans ſonger à d'autre avantage qu'au plaiſir de ſervir: mais de nation à nation, ce cas eſt extrêmement rare. J'en vois des exemples dans l'hiſtoire ancienne, & je ne ſais pas ſi la moderne en four-

Celui d'ingratitude l'étoit tout auſſi peu.

nit. Il eſt au moins certain que ſi la France a donné long-temps des ſecours aux Provinces-Unies, c'eſt qu'il étoit de ſon intérêt d'affoiblir l'Eſpagne & d'en conſumer les forces dans les Pays-Bas. Le reproche d'ingratitude étoit donc plus ſpécieux que ſolide. Vous nous avez ſecourus, pouvoient dire les États-Généraux, parce qu'en bonne politique vous le deviez pour votre avantage. Devons-nous donc par reconnoiſſance continuer une guerre, que nous ne pouvons plus ſoutenir? & lorſqu'on nous accorde tout ce que nous demandons, faudra-t-il, pour ſatisfaire votre ambition, & ſans eſpérance d'aucune utilité, nous expoſer à tout perdre? Quand même les choſes réuſſiroient pour vous & pour nous, comme vous le préſumez; ne pourrions-nous pas nous repentir un jour d'avoir contribué à des ſuccès que nous partagerions aujourd'hui? La reconnoiſſance oblige-t-elle donc à de ſi grands ſacrifices? Si vous voulez que nous traitions enſemble, hâtez vous, comme nous, de faire la paix. L'occaſion eſt favorable. Elle peut vous échapper: il ne faut qu'une maladie dans vos armées, une bataille perdue, une guerre civile.

& on ne peut qu'applaudir à la Hollande, ſi elle ne ſe laiſſe pas

Ces raiſons étoient bonnes, & on n'oſoit pas les dire. Les Provinces-Unies cherchoient donc d'autres excuſes, & le cardinal s'en prévaloit pour les accuſer d'ingratitude & d'infi-

délité. Regardant ses premieres succès comme un augure de ceux qu'il se promettoit encore, il ne feignoit de desirer la paix, que parce qu'il y étoit forcé ; & il tentoit tout pour engager ses alliés à continuer la guerre qu'il affectoit de vouloir finir. Mais si les Hollandois ne sont pas trompés par ses artifices, ils ne mériteront que des éloges. Telle est la différence qui se trouvoit entre les intérêts de la France & ceux des Provinces-Unies.

tromper aux artifices du cardinal.

La Suede devoit pour son intérêt traiter conjointement avec la France, & la Hollande devoit traiter séparément, si on lui accordoit ce qu'elle demandoit. Il n'étoit pas si facile à Maximilien duc de Baviere, de décider lequel étoit pour lui plus avantageux, de se détacher de Ferdinand ou de lui rester uni. Le haut Palatinat & la dignité électorale, que l'empereur lui avoit donnée, & qu'il lui garantissoit, étoient une raison pour ne pas l'abandonner. Cependant pouvoit-il ne pas craindre d'être enveloppé dans la ruine d'un prince auquel il donnoit plus de secours qu'il n'en recevoit ? & devoit-il embrasser le parti des deux couronnes qui s'intéressoient au rétablissement du prince palatin.

Maximilien duc de Baviere, étoit dans une position, où il ne savoit, s'il devoit se détacher de l'empereur ou lui rester uni.

Ce dernier parti paroissoit le plus sûr. Car s'il s'opiniâtroit à courir jusqu'au bout la même fortune avec l'empereur, il s'exposoit à tout

le ressentiment de la France & de la Suede; qui le regardoient avec raison comme l'auteur de la guerre, & comme le plus grand obstacle à leurs projets. Si, au contraire, il traitoit avec ces puissances, lorsqu'il méritoit encore d'être recherché, il pouvoit compter sur des conditions avantageuses, parce que sa défection les rendoit arbitres de la paix. Mais c'étoit manquer à la reconnoissance; c'étoit démentir toute la conduite qu'il avoit tenue jusqu'alors. Se voyant donc encore en état de soutenir la guerre, il résolut de demeurer fidele à ses engagements, d'attendre quelque révolution, de retarder la paix, de regarder comme une derniere ressource l'alliance que la France lui offroit, & de se justifier au moins par la nécessité où il se trouveroit réduit. Vous voyez que Maximilien est dans une position à faire durer la guerre ou à la faire finir, suivant la conduite qu'il tiendra.

Les autres princes de l'empire avoient peu d'influence par eux-mêmes, & ne demandoient que la paix.

Les autres alliés de la maison d'Autriche avoient par eux-mêmes peu d'influence. Les électeurs de Cologne, de Mayence, & le duc de Neubourg paroissoient disposés à suivre les impressions du duc de Baviere. Les électeurs de Saxe & de Brandebourg, & les ducs de Lunebourg avoient pris le parti de la neutralité. Les autres, trop foibles pour balancer les grandes puissances, étoient entraînés malgré eux. Las d'une longue guerre, qui ruinoit leurs

états, ils ne demandoient que la paix ; & si la France & la Suede l'offroient, ils étoient prêts à se déclarer contre l'empereur pour le forcer à l'accepter. Ainsi Ferdinand avoit mis sa ressource dans l'espérance de diviser ses ennemis, & il voyoit son parti se détruire insensiblement par les divisions.

Sans m'arrêter sur les divers intérêts qu'un si grand nombre de princes avoit à discuter, je saisirai cette occasion pour vous donner une idée du gouvernement de l'empire. La suite demande que vous en ayez au moins une connoissance générale.

L'empire étoit sujet par sa nature à bien des variations.

Il seroit impossible de suivre le gouvernement de l'empire dans toutes les variations qu'il a soufferres. Il étoit de nature à varier continuellement, & ce sera assez pour nous d'observer les changements principaux, sous les différentes périodes.

Après Louis IV la couronne devint tout à-fait élective.

L'année 911 que mourut Louis IV, fils d'Arnoul & le dernier des descendants de Louis le Germanique, est l'époque où l'Allemagne se sépara pour toujours de l'empire que Charlemagne avoit gouverné. La couronne de Germanie devint élective, & le droit d'élire appartint aux états, où le peuple étoit appellé : mais les évêques, les ducs & les comtes y avoient plus d'autorité, parce qu'ils étoient plus puissants.

Effets de cette révolution pendant la premiere période, sous les princes de la maison de Saxe.

Cette révolution eut des suites. On les remarque dans le cours de la premiere période, qui finit en 1024, à la mort de Henri II, dernier prince de la maison de Saxe. Les grands commencerent à dépendre moins du souverain qu'ils avoient élu, & qui étoit obligé de les ménager pour conserver la couronne dans sa famille. Les duchés devinrent des fiefs héréditaires: les empereurs eurent des vassaux dans les provinces, au lieu de gouverneurs; & pour balancer la puissance de ces princes, les Ottons imaginerent d'élever le clergé, & d'ériger en principautés des évêchés & des abbayes; mauvaise politique, qui fut la source de bien des désordres.

Origine des comtes palatins, des margraves, landgraves, &c.

Les rois d'Allemagne, dans l'usage de visiter leurs provinces, ont été long-temps sans avoir de résidence fixe. C'est pourquoi on donna le titre de comte aux magistrats, qui rendoient la justice, & qui les accompagnoient par tout où ils transportoient leur cour. Le premier comte fut par cette raison nommé comte du palais ou palatin.

Il falloit donc, pour attendre le jugement d'un procès, voyager avec la cour, & passer souvent d'une extrémité de l'Allemagne à l'autre. Cet inconvénient fut sans doute cause, qu'on établit des comtes dans les provinces. Or, ces comtes devinrent

de juges, gouverneurs, & de gouverneurs, vaſſaux.

Ces magiſtrats dans l'origine étoient choiſis parmi les hommes à qui l'âge donnoit ou ſuppoſoit de l'expérience. En conſéquence on les nomma *graves*, mot qui ſignifie gris. Delà viennent les margraves, les landgraves, les burgraves, &c. qui ne ſont que des eſpeces de comtes. Les margraves commandoient ſur les frontieres, les landgraves dans des provinces, & les burgraves dans des villes, & dans des châteaux. Pendant la premiere période, on pouvoit déja prévoir que les comtés ſeroient bientôt héréditaires.

Privileges des dietes.

Les dietes étoient l'aſſemblée des évêques, des abbés, des ducs, des comtes, de la nobleſſe & des députés du peuple. Elles éliſoient les rois, qui n'oſoient prendre le titre d'empereur, qu'après avoir été ſacrés par le pape. Elles faiſoient les loix, décidoient de la guerre & de la paix, & jugeoient les membres de l'empire.

Prérogatives des rois de Germanie.

Les rois de Germanie jouiſſoient de toutes les autres prérogatives de la ſouveraineté, comme de nommer aux principaux bénéfices, de convoquer les conciles & les dietes, de confirmer ou d'annuller l'élection des papes, de conférer les fiefs

vacants, de faire rendre la justice en leur nom dans toute l'étendue de l'empire, &c. Ils disposoient sur-tout de l'Italie.

Ils les perdent presque toutes sur la fin de la seconde période qui comprend les princes de la maison de Franconie.

Toute cette puissance s'évanouit presque pendant la seconde période, qui finit en 1137, à la mort de Lothaire II, & qui comprend les princes de la maison de Franconie. Les évêques qui voulurent se rendre indépendants, les ducs qui les favoriserent par leurs révoltes fréquentes, Grégoire VII qui les enhardit par ses entreprises, les Normands qui prirent les intérêts du saint siege, & les comtés qui, pendant les troubles, devinrent absolument héréditaires, ont été les causes de cette révolution.

Pendant la troisieme, tous les princes de la maison de Suabe, il n'y a que des troubles.

Sous les princes de la maison de Suabe, qui remplissent la troisieme période, les querelles entre le sacerdoce & l'empire, les factions des Guelfes & des Gibelins, & les schismes dans l'empire & dans l'église porterent les désordres jusqu'aux derniers excès. L'autorité des papes s'accrut en Italie par la ruine de celle des empereurs : ils commencerent à former des prétentions sur la souveraineté de Rome : ils regarderent l'empire comme un fief du saint siege : & si leurs succès ne répondirent pas à toute leur ambition, ils se rendirent au moins redoutables à deux grands hommes, Frédéric I, surnommé Barberousse, & Frédéric II.

Il arriva bien des changements dans cet intervalle. Les empereurs créerent dans les duchés plusieurs principautés, qui ne releverent que d'eux seuls. Plusieurs villes, sous leur protection, commencerent à se soustraire aux ducs & aux évêques. Les états formerent des ligues pour veiller à leur sureté; & des peuples, en Allemagne & en Italie, tenterent de se gouverner en républiques.

Ces troubles occasionnent plusieurs changements.

Mais dans la quatrieme période, qui commence en 1524, à la mort de Conrad IV, fils de Frédéric II, il se fit encore de plus grandes révolutions. Ce fut un temps d'anarchie jusqu'en 1273, que Rodolphe de Habsbourg fut élevé à l'empire.

La quatrieme période est un temps d'anarchie.

Guillaume, comte de Hollande, qu'une faction avoit élu roi des Romains en 1247, du vivant même de Frédéric, fut reconnu en 1244 & mourut en 1256. Il y avoit déja longtemps que les évêques & les ducs, qui exerçoient les grandes charges de la couronne, s'étoient arrogé le droit de premiere élection, en sorte que les dietes ne faisoient que confirmer le choix qu'ils avoient fait. Dès le commencement de cette quatrieme période, ils donnerent l'exclusion à tous les autres princes, & leur choix n'eut plus besoin d'être confirmé. Ils acquirent insensiblement ce droit pendant les troubles; parce que la difficulté

C'est alors que les évêques & les ducs qui avoient le droit de premiere élection, s'arrogeut à eux seuls le droit d'élire l'empereur.

de se rendre aux dietes, fit regarder comme un avantage de ne pas s'y trouver : en effet, les brigands, qui infestoient tous les chemins, faisoient une nécessité de marcher avec une armée. Il n'y avoit déja dans ce temps-là que sept électeurs, qui étoient les archevêques de Mayence, de Cologne, & de Treves, le roi de Boheme, le duc de Baviere, comte palatin, le duc de Saxe, & le margrave de Brandebourg.

Pour s'assurer les usurpations qu'ils ont faites, ils donnent la couronne impériale à des princes dénués de forces.

Ces électeurs acheverent de ruiner l'autorité impériale. Comme ils s'étoient agrandis par des usurpations, ils s'accorderent tous à la mort de Conrad, pour chercher parmi les princes étrangers, un chef qui fût dénué de forces en Allemagne : mais ils se partagerent sur le choix. Les uns élurent Richard de Cornouailles, second fils de Jean Sans-terre & frere de Henri III, & les autres élurent Alphonse le Sage, roi de Castille.

La guerre des Maures & la révolte des Castillans ne permirent pas à celui-ci de s'éloigner de son royaume. Richard, sans concurrent, fit trois voyages en Allemagne, où il répandit des trésors. Il fut reconnu, tant qu'il eut de quoi donner : il perdit ses partisans, lorsqu'il n'eut plus rien ; & il mourut en Angleterre en 1271. Ce n'est pas sans fondement que plusieurs écrivains font commencer à la

mort

mort de Conrad l'interregne qui finit à l'élection de Rodolphe : car Guillaume & Richard n'ont eu qu'une ombre de souveraineté.

Interregne qui donne lieu à des ligues,

Cet intervalle est un temps d'anarchie, où le besoin de veiller à la sureté publique, fut l'occasion de plusieurs établissements nouveaux. Sur l'une & l'autre rive du Rhin, depuis Zurich jusqu'au dessous de Cologne, les princes & les villes se liguerent pour leur défense commune. Les villes commerçantes conclurent une alliance, qui dévint célebre sous le nom de ligue Hanséatique. En Franconie, en Suabe & sur le Rhin, les seigneurs ayant fait des confédérations particulieres, se rendirent indépendants des ducs, de l'empereur, & releverent immédiatement de l'empire. Cette noblesse se distingue par son *immédiateté*, de la noblesse soumise à quelques princes particuliers. Elle est antérieure à la quatrieme période; mais il paroît au moins qu'elle dût alors se multiplier davantage. Elle est souveraine dans ses terres : cependant elle n'a point de part au gouvernement de l'empire, & elle n'est jamais appellée aux dietes.

& à des usurpations,

Si ces seigneurs devinrent indépendants, les princes plus puissants de l'Allemagne acheverent de s'arroger toutes les prérogatives de la souveraineté. Les électeurs firent plus : car ils se partagerent presque tous les domaines

de la couronne. Les gouverneurs d'Italie se firent des principautés de leurs gouvernements: & les Danois, les Polonois & les Hongrois se séparerent de l'empire, & cesserent d'en être tributaires.

Pendant la cinquieme période les empereurs occupés de l'agrandissement de leur maison, ou des troubles de l'empire & de l'église, n'ont pu recouvrer les domaines & les prérogatives enlevés à leur couronne.

C'est à ces temps de troubles qu'il faut remonter, pour appercevoir dans l'origine les divers droits des membres du corps germanique. Les abus qui s'introduisirent alors, devinrent des droits incontestables pendant le cours de la cinquieme période, que Rodolphe de Habsbourg commença. Ce prince fut trop foible pour recouvrer les terres & les prérogatives de la couronne. Il y eut ensuite des interregnes, des guerres civiles, des empereurs qui ne s'occuperent que de l'agrandissement de leur famille. Les querelles entre le sacerdoce & l'empire recommencerent sous Louis V & Charles IV: Wenceslas & Robert I acheverent de dissiper les domaines de l'empire; & Sigismond, qui finit la cinquieme période, en 1337, se vit engagé dans la guerre des Hussites, après avoir donné tous ses soins à faire cesser le grand schisme. Pendant cet intervalle, les empereurs furent dans l'impuissance de recouvrer ce que leurs prédécesseurs avoient perdu, ou même ils ne parurent pas en avoir le dessein. Les électeurs formerent un college particulier, auquel la bulle d'or confirma le droit d'élire le roi des Romains,

& on distingua deux autres classes : celle des princes & celle des villes libres. Cependant ces trois états ne formoient qu'un seul corps dans les assemblées générales ; & c'est dans la diete de Nuremberg, tenue en 1466, 1467, &c. qu'on les voit distribués pour la premiere fois en trois colleges différents.

Lorsqu'après tant de révolutions, les princes de l'empire n'avoient plus dans la sixieme période que des prétentions, dont la force seule pouvoit faire des droits, les hérésies semerent de nouvelles divisions.

La sixieme & derniere période commence avec le regne d'Albert II en 1437. La couronne impériale n'est plus sortie de la maison d'Autriche : mais, jusqu'à Charles-Quint, l'empereur n'étoit proprement que le chef d'un corps de souverains. Les électeurs avoient alors la principale autorité : ils s'étoient arrogé presque tous les droits, que les princes & les villes partageoient auparavant dans les dietes : ils parurent même se les assurer, lorsqu'ils prescrivirent des capitulations à Charles-Quint & à ses successeurs. Cependant ils furent au moment de se voir enlever ce qu'ils avoient eux-mêmes usurpé sur les deux autres colleges. Ainsi la souveraineté, qui avoit appartenu à la nation entiere, se renfermoit peu-à-peu dans un petit nombre de membres, & paroissoit devoir un jour se trouver uniquement dans le chef.

Après tant de révolutions, le gouvernement étoit dans un vrai chaos. On réclamoit

de toutes parts pour recouvrer des droits perdus, ou pour conserver des droits usurpés. D'un côté, les électeurs s'élevoient contre l'empereur, auquel ils reprochoient d'avoir violé sa capitulation : de l'autre, exposés aux plaintes des princes & des villes libres, qu'on n'appelloit presque plus aux dietes que pour contribuer aux charges, ils s'unissoient à l'empereur, afin de disposer avec lui de l'empire. Le luthéranisme refusoit de rendre ce qu'il avoit usurpé : le calvinisme, auparavant exclus de l'Allemagne, s'y étoit établi, & vouloit s'y maintenir. Enfin chaque prince, chaque ville libre avoit à se plaindre, & formoit des prétentions. L'objet du corps germanique étoit donc de concilier, dans le traité de paix, les intérêts des trois religions, ceux de tous les princes & ceux de toutes les villes impériales.

Dans cet état des choses, il étoit naturel, que les membres de l'empire s'unissent à la France & à la Suede, qui offroient de faire cesser l'oppression.

Après cet exposé, il est facile de saisir le plan que la France & la Suede se sont fait, pour attirer peu-à-peu dans leur parti tous les états de l'empire.

Elles déclarerent n'avoir pris les armes que pour défendre la liberté germanique. Si les électeurs vouloient donc forcer Ferdinand à remplir les engagements de sa capitulation, ils devoient s'unir à ces deux puissances ; &

les deux autres colleges devoient s'y unir encore, s'ils vouloient recouvrer les droits usurpés sur eux par les électeurs. Le corps de l'empire se divisoit donc naturellement, & tous les membres devoient se détacher les uns après les autres.

Mais, dira-t-on, comme la France songeoit à conserver la meilleure partie de ses conquêtes, le dessein de la Suede étoit de se faire un établissement dans l'Allemagne, en acquérant la Poméranie, l'archevêché de Bremen, les évêchés de Verden, d'Halberstadt, d'Osnabruck & de Minden. Voilà le vrai motif pour lequel elles avoient pris les armes l'une & l'autre; & la liberté de l'empire n'étoit qu'un prétexte, qui ne pouvoit tromper personne. Il est vrai: mais comme ce prétexte étoit l'unique moyen de remplir leur objet, il devenoit partie de l'objet même; & par conséquent, le corps germanique trouvoit son intérêt à traiter avec elles. Il devoit donc appuyer leurs prétentions pour soutenir les siennes, & former une ligue où toutes les puissances se garantiroient mutuellement ce qu'elles auroient acquis ou recouvré. D'un côté, la Suede offroit sa protection aux Protestants, de l'autre la France offroit la sienne aux Catholiques qui se déclaroient neutres. Ni les

Ils pouvoient compter sur la protection de ces deux puissances, parce qu'elles ne pouvoient s'agrandir qu'en ménageant leurs intérêts.

uns ni les autres ne s'intéreſſoient à Ferdinand: les électeurs, les princes, les villes, tous vouloient s'enrichir de ſes dépouilles. Ils n'attendoient pour l'abandonner, que le moment où ils ceſſeroient de le craindre. Il ne falloit donc qu'achever d'épuiſer ſes forces, pour lui faire perdre les alliés qui lui reſtoient; & le ſuccès de la négociation dépendoit du ſuccès des armes.

Pour forcer Ferdinand & Maximilien à la paix, la France ſe propoſe de porter la guerre dans les états héréditaires & dans la Baviere.

La France, qui s'étoit contentée juſqu'alors de faire des conquêtes ſur ſes frontiéres, adopta le projet de la Suede, qui vouloit qu'on établît le théâtre de la guerre dans les provinces, d'où l'empereur tiroit tous ſes ſecours; c'eſt-à-dire, dans les états héréditaires & dans la Baviere. Elle ſe propoſoit ſur-tout d'attaquer vigoureuſement Maximilien, & d'offrir en même temps de lui conſerver le haut Palatinat & la dignité électorale. Elle vouloit le faire entrer dans ſes vues, en lui faiſant une néceſſité d'accepter les avantages qu'elle lui offroit. L'habileté des généraux paroiſſoit répondre du ſuccès de cette négociation. Il ne falloit pas de foibles efforts pour dépouiller l'empereur de l'autorité qu'il s'arrogeoit, pour le réduire à n'être plus que le chef de l'empire, & pour forcer la maiſon d'Autriche

à renoncer à tant de provinces qu'on prétendoit lui enlever. Tels étoient les intérêts & les vues des principales puissances. Vous voyez qu'on étoit loin de conclure encore, quoique les plénipotentiaires eussent ouvert le congrès.





CHAPITRE II.

Du traité de Westphalie ou des négociations faites à Munster & à Osnabruck.

Médiation sans effet des Vénitiens & du pape.

LA Suede voulut traiter sans l'entremise d'aucun médiateur : les autres puissances accepterent la médiation du pape, qui se bornoit à la réconciliation des princes catholiques, & celle de la république de Venise, qui se proposoit de réconcilier toutes les puissances. Ces deux médiateurs n'étoient pas tout-à-fait sans partialité : car l'un & l'autre ne pouvoient voir avec indifférence les arrangements qu'on prendroit par rapport à l'Italie ; & le pape devoit surtout favoriser les Catholiques d'Allemagne. D'ailleurs, de quelle utilité étoit une médiation, qui se bornoit aux Catholiques? Étoit-il possible de donner la paix à l'Europe, sans s'occuper des intérêts des Protestants? Aussi ces deux médiateurs finiront-ils par être les simples spectateurs de la négociation ?

Il y avoit déja plusieurs mois que le nonce Fabio Chigi & Louis Contarini, noble vénitien, s'étoient rendus au lieu du congrès, avec les plénipotentiaires de France, de Suede, de Vienne & de Madrid. Les envoyés de Portugal & de Catalogne s'y trouvoient aussi: mais comme Philippe & Ferdinand n'avoient pas voulu leur accorder des sauf-conduits, ils y étoient venus sans titre, & ils n'y paroissoient qu'à la suite des ministres de France & de Suede. Le députés des Provinces-Unies n'étoient pas encore arrivés.

On n'attendoit plus au congrès que les plénipotentiaires des Provinces-Unies.

Les plénipotentiaires étoient, pour la France, les comtes d'Avaux & de Servien; pour la Suede, le baron Oxenstiern, fils du chancelier, & Salvius; pour l'empereur, le comte de Nassau-Hedamar, & Isaac Volmar, jurisconsulte; pour l'Espagne, le comte de Diego de Saavedra & Antoine Brun.

Plénipotentiaires des autres puissances.

Je ne parlerai point des difficultés que le cérémonial fit naître: de pareils détails seroient une perte de temps pour nous, comme pour les négociateurs. Il me suffira de dire un mot des principaux obstacles, qui retarderent pendant plusieurs mois l'ouverture du congrès.

Obstacles qui retardent l'ouverture du congrès.

Le premier s'offrit, lorsqu'il fut question d'échanger les pleins pouvoirs. Ils se trouve-

1.° Pleins pouvoirs qu'-

rent tous défectueux, c'est-à-dire, que de part & d'autre on voulut les trouver tels, parce qu'on ne songeoit point encore à traiter de bonne foi. On contesta donc comme sur les sauf-conduits, on gagna du temps, & chacun crut gagner beaucoup.

on veut trouver défectueux.

2.° Artifices de la maison d'Autriche pour diviser ses ennemis.

Le second obstacle vint des artifices de la maison d'Autriche pour diviser ses ennemis: artifices employés tant de fois, & si inutilement, & qui furent encore sans effet.

3.° Lenteur des états de l'empire à députer au congrès, comme ils y étoient invités par les plénipotentiaires de France & de Suede.

Le troisieme enfin avoit pour cause la lenteur des états de l'empire à députer au congrès. La diete de Francfort duroit encore, & le college des villes paroissoit disposé à se séparer de l'empereur, pour traiter de ses intérêts à Munster ou à Osnabruck. Le comte d'Avaux, les plénipotentiaires de Suede, & le landgrave de Hesse, voulant affermir les villes dans cette résolution, adresserent à tous les membres de la diete des lettres circulaires, par lesquelles ils leur représentoient leurs droits, & les invitoient à se rendre au congrès. Cette invitation tendoit à réunir tous les états de l'empire, & à les faire juges des différents qu'ils avoient avec Ferdinand. Quelques-uns, retenus par la crainte, n'oserent encore se déclarer; mais le grand nombre résolut de forcer l'empereur à consentir que les trois colleges, chaque prince & chaque ville libre envoyassent

leurs députés. Il n'y eut que les électeurs qui s'y opposerent ouvertement, parce qu'ils vouloient se réserver le droit de décider seuls de la guerre & de la paix.

Ferdinand auroit voulu empêcher cette députation.

Ferdinand auroit voulu parer le coup qu'on lui portoit. Cependant il ne pouvoit pas contester aux princes & aux villes le droit d'assister au congrès. Il n'osoit donc pas se plaindre de l'invitation qu'on leur avoit faite: il se plaignit seulement de quelques termes peu ménagés de la lettre du comte d'Avaux. Il excita la jalousie des électeurs contre les deux autres colleges: il essaya de prouver que les différents de l'empire ne pouvoient être traités que dans une diete; & il publia qu'il se proposoit d'en convoquer une pour les régler. Cependant plus il faisoit d'efforts, plus il persuadoit aux états, combien il leur étoit avantageux de se rendre aux invitations des plénipotentiaires. En effet, ils n'auroient pas trouvé dans une diete la protection qu'on leur offroit à Munster & à Osnabruck. Cette vérité étoit sensible; & comme ils paroissoient ébranlés, la France & la Suede acheverent de les déterminer par de nouvelles lettres, dans lesquelles ces deux couronnes affecterent de montrer beaucoup de zele pour la paix, & de se plaindre des obstacles que la maison d'Autriche y faisoit naître.

Le mauvais succès de ses armes le force à paroître moins contraire à la paix, & on prend jour pour les propositions.

Cependant la contestation sur les pleins pouvoirs duroit encore : on ne pensoit pas que la négociation dût commencer si tôt : & les députés des états de l'empire ne se pressoient pas de se rendre à Munster & à Osnabruck, lorsque le succès des armes de la France & de la Suede força l'empereur à montrer plus de disposition pour la paix. Les pleins pouvoirs ne souffrirent plus de difficultés : on convint des changements qu'on y feroit : on publia que la négociation alloit commencer : & du consentement des plénipotentiaires, les médiateurs assignerent le 4 décembre 1644 pour faire de part & d'autre les premieres propositions.

Les Impériaux & les Espagnols demandent qu'on leur restitue toutes les conquêtes.

Au jour marqué, les plénipotentiaires remirent leurs propositions aux médiateurs. Les Impériaux & les Espagnols offrirent la paix à condition qu'on restitueroit toutes les conquêtes ; & on faisoit observer, au nom de Philippe, que c'étoit en considération de ce que la reine régente sa sœur, & Louis XIV, son neveu, n'avoient eu aucune part aux commencements de la guerre.

Cet égard & cette restitution parurent également ridicules aux François, qui ne jugeoient pas devoir tout abandonner, après avoir soutenu une guerre aussi dispendieuse. Ils rappelloient les usurpations que l'Espagne, dans

ses temps de prospérité, avoit faites sur la France ; & ils demandoient qu'avant d'exiger qu'on lui rendît quelque chose, elle restituât tout ce qu'elle retenoit injustement.

En même temps les Impériaux & les Espagnols éclaterent, lorsqu'ils apprirent que les François & les Suédois, au lieu d'entrer en matiere, n'avoient proposé qu'un préliminaire. Ils crurent avoir trouvé l'occasion de les convaincre de ne chercher qu'à retarder la paix. Ce reproche ne paroissoit pas sans fondement : car les deux couronnes s'étoient bornées à demander ensemble, qu'on attendît les états de l'empire, & qu'on fît de part & d'autre des instances pour les presser de se rendre au congrès. La France demandoit même encore que l'empereur rendît la liberté à l'électeur de Treves, afin que ce prince pût se trouver à l'assemblée par lui-même ou par ses députés.

La Suede & la France se bornent à demander qu'on attende les députés des états de l'empire.

Le parti de la maison d'Autriche répondoit, que si les états refusoient de se hâter, ou même de venir, ce n'étoit pas une raison pour retarder la négociation, ou pour la rompre. A quoi on repliquoit, que puisqu'on avoit pris les armes pour soutenir les droits des états, on ne pouvoit rien conclure sans eux ; & que leur consentement étoit nécessaire pour assurer l'exécution du traité. Il est vrai qu'on pouvoit d'abord le conclure, & exiger ensuite qu'il fût ratifié dans une diete générale. C'est

On les attend, en disputant si on les attendra.

ce qu'on proposoit : mais cette proposition n'agréoit ni à la Suede ni à la France. Dans une diete, les états auroient agi séparément, après coup, & avec moins de liberté. Dans le congrès, au contraire, ils seroient d'autant plus libres qu'ils dépendroient moins de l'empereur; ils traiteroient conjointement avec les deux couronnes; ils auroient avec elles un même intérêt; & ils leur seroient favorables, afin d'en être protégés. Pendant qu'on agitoit avec de bonnes & de mauvaises raisons, si on les attendroit, on les attendoit en effet. Il en étoit déja venu un grand nombre; & on auroit pu commencer, si le cérémonial, qu'il falloit régler, n'avoit pas donné le temps d'en attendre d'autres encore.

Malgré les oppositions de Ferdinand, le congrès est regardé comme une diete générale de l'empire.

Plus les deux couronnes invitoient les états, plus l'empereur faisoit d'efforts pour les exclure de la négociation. Il eût au moins voulu n'y admettre que les électeurs : mais il fut encore obligé de céder aux deux autres colleges, qui se voyoient trop bien soutenus pour abandonner leurs droits.

Il ne lui restoit plus qu'à régler la forme des délibérations, de maniere que toute l'autorité des états fût confiée aux électeurs, qui avoient des intérêts communs avec lui. C'est ce qu'on ne lui permit pas de faire. Les princes & les villes libres, résolus de jouir de

tous les droits du college électoral, ne jugerent pas à propos de se conformer à ce que Ferdinand voulut leur prescrire. Il fut arrêté que l'assemblée auroit la même autorité qu'une diete générale; & que tous les états, qui avoient droit de suffrage, y délibéreroient en la maniere accoutumée. On contesta long-temps avant de décider, si les trois colleges s'assembleroient à Munster, ou à Osnabruck, s'ils se partageroient entre ces deux villes, ou s'ils se transporteroient dans quelqu'autre ville voisine. Les députés ne convenoient point entre eux sur ce sujet, & comme les Suédois auroient voulu entraîner tous les états à Osnabruck, les François vouloient les attirer à Munster. Enfin l'avis du comte d'Avaux prévalut. Il fut réglé, comme il le proposoit, que chacun des trois colleges seroit partagé dans les deux villes; que les Catholiques & les Protestants s'établiroient en égal nombre dans Munster & dans Osnabruck; & qu'ils auroient cependant la liberté de passer quelquefois de l'une à l'autre ville, afin de se concerter sur l'objet des délibérations.

Si tous les Catholiques s'étoient rangés d'un côté & tous les Protestants de l'autre, disoit ce ministre, il auroit été difficile d'éviter les contrariétés qui devoient naître des intérêts opposés des deux religions. Il avoit même demandé que les députés protestants vins-

ſent en plus grand nombre à Munſter, afin qu'ils y puſſent ſoutenir avec plus de force leurs intérêts, que les Suédois ſeuls pouvoient ſuffiſamment défendre à Oſnabruck; & il ajoutoit que la France ſeroit bien aiſe de les avoir pour témoins de la droiture de ſes intentions, & du zele avec lequel elle ſe propoſoit de ménager leurs avantages. Des motifs auſſi honnêtes concilierent tous les partis; & tout ayant été arrêté, le congrès fut regardé comme une diete générale de l'empire. C'eſt ce que les deux couronnes deſiroient depuis long-temps, & ce que l'empereur avoit toujours craint.

Les Suédois, qui avoient eu de grands ſuccès, paroiſſoient vouloir hâter la négociation.

L'empereur avoit rendu la liberté à l'électeur de Treves, & il étoit arrivé un grand nombre de députés à Munſter & à Oſnabruck. Il n'y avoit donc plus de prétexte pour différer la négociation. Les Suédois paroiſſoient eux mêmes fort empreſſés de l'entamer. Ils ſe trouvoient dans une conjoncture avantageuſe. Les ſuccès de leurs généraux, Wrangel & Konigſmark, avoient forcé le roi de Danemarck à la paix; & Torſtenſon, ayant enſuite tourné ſes armes contre les Impériaux, étoit entré en Boheme, & avoit remporté à Janowitz une victoire, qui lui ouvroit tous les pays héréditaires.

Mais la France la vouloit

Mais la France craignoit de donner trop d'avantages à la Suede, ſi l'on ſe hâtoit de traiter

retarder, de crainte qu'ils n'en retirassent de trop grands avantages.

traiter dans de pareilles circonstances. Quoique l'objet des deux couronnes fût également de rétablir la liberté du corps germanique, en diminuant la puissance de la maison d'Autriche, elles avoient néanmoins chacune des vues particulieres, qui pouvoient difficilement se concilier. Si les François soutenoient qu'on pouvoit assurer la liberté de l'empire, sans sacrifier aucune des deux religions, les Suédois se proposoient au contraire, d'abaisser les Catholiques pour élever les Protestants, persuadés que les Catholiques seroient toujours attachés aux Autrichiens. Il étoit donc à craindre que secondés de tous les princes protestants, comme ils devoient l'être, ils ne se prévalussent de la supériorité que leur donnoit la victoire de Janowitz, & qu'ils n'obtinssent par le traité de trop grands avantages au préjudice de la France. C'est pourquoi les François jugeoient devoir suspendre, jusqu'à ce qu'ils pussent balancer les succès de leurs alliés.

Quoique les deux couronnes alliées eussent des raisons communes pour la retarder, elles consentent à donner leurs propositions.

Ces deux puissances avoient même des raisons communes pour retarder encore. Les avantages qu'elles se proposoient d'obtenir, étoient de nature à ne pouvoir être demandés qu'avec beaucoup de ménagement: car leurs prétentions sur tant de provinces devoient soulever le corps germanique, qui ne pouvoit pas consentir volontiers au démembrement de

l'empire. Il s'agissoit donc de sonder les esprits, de les préparer adroitement, de les conduire par de longs détours. Tout cela demandoit du temps & un grand concert. Cependant comme elles vouloient paroître répondre à l'impatience de l'Europe, leurs plénipotentiaires promirent de donner, & donnerent en effet leurs propositions le jour de la Trinité, qui tomboit cette année le 11 juin. Alors la France étoit humiliée par la défaite de Turenne que Merci avoit surpris à Mariendal. C'étoit la premiere faute de ce grand capitaine. Il la répara bien dans la suite, & ce fut la derniere de cette espece.

1645

Elles paroissent dans leurs propositions ne s'occuper que des intérêts du corps germanique, & se bornent pour elles à une satisfaction, qu'elles n'expliquent pas.

Les principales conditions que les deux couronnes mirent à la paix, étoient: 1° Que toutes choses seroient rétablies dans l'empire au même état, où elles étoient en 1618, avant le commencement de la guerre. C'étoit demander que l'empereur rendît le royaume de Boheme électif, & que le duc de Baviere restituât le haut Palatinat & la dignité électorale.

2° Que tous les princes & états de l'empire seroient rétablis dans leurs anciens droits, prérogatives, libertés & privileges; que par conséquent ils jouiroient de tous les droits de souveraineté, du droit de suffrage dans les dietes, & du droit de faire des confédérations

pour leur sureté, tant entre eux qu'avec les princes voisins.

3° Qu'on ne pourroit ni porter de nouvelles loix, ni interpréter les anciennes; ni faire la guerre, la paix ou des alliances; ni imposer des tributs aux états, ni priver un prince de sa dignité ou de ses biens, &c. que par le suffrage libre & le consentement de tous les états dans une assemblée générale.

4° Que toutes les anciennes constitutions de l'empire, & particuliérement la bulle d'or, seroient observées religieusement, sur-tout, dans l'élection du roi des Romains, & qu'on ne procéderoit jamais à cette élection pendant la vie des empereurs, parce que cet abus perpétue la dignité impériale dans une seule famille, en exclut tous les autres princes, & anéantit le droit des électeurs.

5° Qu'outre les précautions générales qu'on prendroit pour la sureté du traité, on donneroit aux deux couronnes & à leurs alliés une satisfaction, & une récompense aux milices étrangeres qui ont servi dans leurs armées; & que la satisfaction devoit être telle, qu'elle fût un dédommagement pour le passé, & une sureté pour l'avenir.

Les états de l'empire ne pouvoient qu'applaudir à des propositions, qui faisoient de leurs

C'étoit le vrai moyen d'ob-

tenir ce qu'elles desiroient.

intérêts le premier objet du traité. Ils auroient pu avoir quelque inquiétude sur ce que les deux couronnes entendoient par leur satisfaction. Mais puisqu'elles paroissoient ne vouloir rien obtenir pour elles, qu'après qu'ils auroient eux-mêmes été rétablis dans leurs droits, il étoit naturel qu'ils s'occupassent des avantages qu'on leur offroit, & qu'ils se sentissent même portés à favoriser dans la suite les prétentions de la France & de la Suede. Lorsqu'ils se seront familiarisés avec des idées qui les flattent, il sera difficile qu'ils y renoncent. Ils aimeront mieux sacrifier des provinces aux dépens de Ferdinand; & ce sera le moment que les François & les Suédois pourront prendre pour s'expliquer. Il faut néanmoins remarquer que ces deux puissances ne paroissent embrasser, & n'embrasseront en effet les intérêts du corps germanique, que parce qu'elles les regardent comme un moyen d'obtenir ce qu'elles desirent, & comme l'unique garantie qui peut leur en assurer la possession. Jusques-là elles soutiendront leurs premieres demandes, mais au de-là elles se relâcheront à proportion que leurs ennemis se rendront plus faciles à leur égard : elles en sont même convenues.

Mais ne s'expliquant pas sur leur satisfaction, elles n'avançoient

Il est aisé d'imaginer combien l'empereur & ses partisans furent offensés du projet d'anéantir l'autorité impériale. Aussi releverent-ils dans les propositions tout ce qui pouvoit don-

ner lieu à la critique. Les médiateurs eux-mêmes y trouverent à redire. En effet, ce n'étoit pas avancer le traité que de parler vaguement d'une satisfaction, sans s'expliquer sur ce qu'on demandoit. Si l'Europe s'étoit flattée d'une paix prochaine, en apprenant que les deux couronnes avoient donné leurs propositions, cette espérance s'évanouit bientôt; & comme le disoit le chancelier Oxenstiern, il restoit encore bien des nœuds qu'on ne pourroit couper qu'avec l'épée. pas la paix.

Succès des armes de la France. 1645.

La France eut sur l'Espagne des avantages qui firent oublier la perte de la bataille de Mariendal. En Flandre, les maréchaux de Gassion & de Rantzau, sous le commandement du duc d'Orléans, enleverent plusieurs places, & le prince d'Orange se rendit maître de Hulst. En Catalogne le comte du Plessis-Prassin avoit fait le siege de Roses, qui capitula après quarante-neuf jours de tranchée ouverte, & qui rendit la communication libre entre la Catalogne & le Roussillon. Le comte d'Harcourt, qui tenoit la campagne, prit ensuite Agrammont & S. Annais, gagna la bataille de Liorens & s'empara de Balaguer. Enfin les Espagnols furent battus par les Portugais, & contraints de lever le siege d'Elvas.

D'un autre côté le duc d'Enguien passa le Rhin auprès de Spire, & se joignit au vicomte de Turenne, dont l'armée avoit été renfor-

cée par les Hessois & par les Suédois, sous les ordres du général Geis & de Konigsmarck. Ce prince s'approcha du Danube, en se rendant maître de Wimpfen & de Rotenbourg. Il se proposoit d'entrer dans la Baviere, ou de revenir sur Hailbron, lorsqu'il fut abandonné des Suédois, qui craignoient vraisemblablement qu'une victoire en Allemagne ne donnât trop d'avantage aux plénipotentiaires françois. Malgré la défection de Konigsmarck, le duc gagna la bataille de Nordlingen, dans laquelle le général Merci perdit la vie. Peu après le vicomte de Turenne prit Treves, & rétablit l'électeur, que les Espagnols avoient dépouillé.

Cependant elle cherchoit des prétextes pour ne pas s'expliquer encore sur la satisfaction qu'elle demandoit.

Ces succès ne hâtoient pas la négociation: les comtes d'Avaux & de Servien avoient refusé d'expliquer l'article de la satisfaction, sous prétexte qu'ils étoient obligés d'attendre l'arrivée de Henri d'Orléans, duc de Longueville. Le cardinal envoyoit ce prince à Munster, pour donner plus d'éclat à l'ambassade, & pour éloigner en même temps de la cour un esprit capable d'y former des intrigues. A l'arrivée du duc de Longueville, les plénipotentiaires ne s'expliquerent pas davantage, & on vit naître seulement de nouvelles contestations sur le cérémonial. Peu de jours après, arriva le premier ambassadeur d'Espagne, Don Gaspard Bracamonte, comte de Pegnaranda; & on atten-

doir de Vienne Maximilien, comte de Trantmansdorff, ministre qui avoit toute la confiance de l'empereur. Ces mouvements faisoient présumer qu'on songeoit sérieusement à la paix.

L'empereur répond aux propositions des deux couronnes, & paroît prendre pour juge les états de l'empire.

1645

Il ne restoit plus qu'un prétexte aux François & aux Suédois pour différer l'explication qu'on leur demandoit : c'est qu'on n'avoit pas encore répondu à leurs propositions. Or, les Impériaux leur enleverent cette derniere ressource. Le 25 septembre ils assemblerent avec beaucoup d'appareil tous les députés des trois colleges ; & ils leur communiquerent leur réponse, en les invitant à donner leur avis sur chaque article. C'étoit reconnoître également dans tous les états le droit d'opiner sur les affaires les plus importantes de l'empire, & les déclarer juges dans leur propre cause. Si par conséquent les princes & les villes avoient été jusqu'alors opprimés par les empereurs & par les électeurs, ils parurent ce jour-là avoir recouvré leur ancienne liberté. Ces états se crurent déja libres, & pleins de cette idée, ils se regarderent comme les maîtres de la négociation : car après avoir délibéré, s'ils donneroient leur avis, avant que la réponse fût communiquée aux François & aux Suédois, ils jugerent devoir permettre de la communiquer sur le champ ; déclarant néanmoins qu'ils ne prenoient ce parti que pour avancer la né-

gociation, & que les choses demeureroient indecises jusqu'à ce qu'ils eussent donné leur avis.

Quelle étoit cette réponse.

La réponse de l'empereur ne faisoit pas espérer de pouvoir si-tôt conclure. Bien loin d'accorder une satisfaction aux deux couronnes & à leurs alliés, ce prince en demandoit une pour lui-même. Il paroissoit disposé à faire des sacrifices aux Protestants, ce qui déplaisoit aux médiateurs, & ce que les François vouloient au moins paroître désapprouver. Enfin il ne refusoit rien aux états de l'empire. Mais il ajoutoit des clauses, dont il pouvoit se prévaloir un jour.

Les états s'occupent de leurs intérêts qui font naître bien des contestations.

Les députés des états avoient à traiter des intérêts politiques, soit généraux, soit particuliers, & des intérêts de religion. Ils ne s'accordent que sur les choses générales; & il resta des articles sur lesquels il étoit difficile ou meme impossible qu'ils eussent un avis commun. La religion fit, sur-tout, naître de grands sujets de contestation, les Protestants se plaignant d'avoir été toujours opprimés par les Catholiques, & les Catholiques se plaignant des usurpations que les Protestants avoient faites.

Cependant au milieu de ces contestations, les états s'applaudissoient d'avoir été pris pour

juges, l'empereur ſe ſavoit gré d'avoir eu cette condeſcendance pour eux, parce qu'il prévoyoit qu'il ne ſeroit pas ſi tôt jugé ; & les deux couronnes n'étoient pas fâchées de voir naître des incidents qui retardoient la négociation, ſans qu'on pût leur faire aucun reproche.

Se flattant de tout obtenir pour eux, ils ne paroiſſent pas s'intéreſſer à la ſatisfaction des deux couronnes.

Chacun ſe croyoit donc dans des conjonctures favorables & tout le monde étoit content. Les états ſe flattoient de tout obtenir, parce qu'ils voyoient l'empereur dans la néceſſité de les ménager ; & l'empereur comptoit ſur les états, qui ſe bornant à diſputer ſur leurs propres intérêts, ne parloient de la ſatisfaction des François & des Suédois, que comme d'une choſe, à laquelle ils prenoient fort peu de part. Mais cette indifférence ne donnoit pas d'inquiétude aux deux couronnes : car elles jugeoient avec raiſon, que les états ne trouveroient de ſureté, qu'autant qu'ils traiteroient conjointement avec elles ; & elles attendoient le moment où ſe joignant à elles, ils ſeroient favorables à la ſatisfaction qu'elles voudroient obtenir.

Ces deux couronnes n'oſoient pas d'abord s'en expliquer l'une à l'autre.

Il s'agiſſoit enfin de s'expliquer ſur cette ſatisfaction, & c'eſt un point ſur lequel les deux couronnes commençoient à ſe faire des intérêts différents. Comme les prétentions de l'une pouvoient nuire aux prétentions de l'autre ; [illegible] chacune des deux vouloit obtenir, plus el-

le craignoit de trouver d'obſtacles dans ſon alliée. C'eſt pourquoi de part & d'autre les plénipotentiaires s'obſervoient, & ne s'ouvroient pas encore; les Suédois étoient, ſur-tout plus circonſpects, parce qu'ils avoient de plus grandes difficultés à vaincre.

Enfin elles ſe devinent, & ayant preſſenti les diſpoſitions du public, elles déclarent ce qu'elles demandent.

A la fin cependant on ſe devina; on connut même les diſpoſitions du public, qui, jugeant que la ſatisfaction ſe feroit aux dépens de la maiſon d'Autriche, ſacrifioit volontiers à la paix les intérêts de cette maiſon. On ne fut donc plus dans le cas de faire un myſtère de ſes deſſeins, & au commencement de 1646 les deux couronnes de concert déclarerent aux Impériaux ce qu'elles exigeoient chacune pour leur ſatisfaction. La France demandoit la haute & baſſe Alſace, y compris le Sundgaw, Briſach & le Briſgaw, les villes Foreſtieres, Philisbourg, & les lieux néceſſaires pour aſſurer la communication de cette place avec la France. La Suede demandoit la Poméranie entiere, où la moitié avec la Siléſie; & de plus Cammin, Wiſmar, Poel, le château de Walfisch, ou de la Baleine, Warnemonde, Bremen & Verden. Je paſſe pour le preſent ſous ſilence les autres articles, & je n'en parlerai dans la ſuite, qu'autant que j'y ſerai obligé pour donner une idée générale de cette négociation. En effet il nous ſuffit de conſidérer l'objet, qui faiſoit le principal ou même l'uni-

que obſtacle au traité. Or, ſi la France & la Suede avoient obtenu une ſatisfaction telle qu'elles la vouloient, elles ſe ſeroient volontiers relâchées ſur tout le reſte.

La ſatisfaction de la France devoit être priſe ſur les domaines de la maiſon d'Autriche.

C'eſt ſur les domaines de la maiſon d'Autriche qu'il s'agiſſoit de prendre la ſatisfaction de la France. Ainſi ce démembrement, ſans rien coûter aux princes de l'empire, affoibliſſoit l'unique puiſſance qu'ils redoutoient. Ils pouvoient même regarder comme un avantage pour eux, que la France, s'étendant juſques ſur le Rhin, pût au beſoin les défendre contre les entrepriſes des empereurs. Ferdinand paroiſſoit enfin diſpoſé à tout ſacrifier pour la paix: & quoique l'Eſpagne, qui ne pouvoit le ſecourir, l'en détournât; le duc de Baviere, qui l'avoit toujours ſi bien défendu, l'invitoit à céder.

Il n'en étoit pas de même de celle de la Suede: c'eſt pourquoi elle ſouffroit plus de difficultés.

La ſatisfaction de la Suede ſouffroit de grandes difficultés. Car la Pologne & le Danemarck ne devoient pas ſouffrir que les Suédois euſſent en Allemagne un établiſſement auſſi conſidérable; & l'électeur de Brandebourg s'y oppoſoit encore davantage, parce qu'il avoit ſur la Poméranie des droits qu'on ne pouvoit lui conteſter. Pour avoir ſon conſentement, il falloit le dédommager aux dépens de l'empereur ou de l'égliſe. Le ſecond moyen étoit ſeul au gré de Ferdinand: mais le France ne l'ap-

prouvoit pas, les médiateurs s'y oppoſoient ; & tous les Catholiques le rejetoient avec ſcandale. C'eſt par cette raiſon même que les Suédois le préféroient : car ce démembrement des biens de l'égliſe entroit dans le plan qu'ils s'étoient fait, de mettre au moins une égalité parfaite entre les Proteſtants & les Catholiques. Par ce plan ils entretenoient en Allemagne les guerres de religion. Les François au contraire aſſuroient la paix, parce que, ſans diſtinction de Catholiques & de Proteſtants, ils ſe propoſoient de faire une ligue générale de tous les membres du corps germanique.

Les états déclarent qu'il n'eſt dû de ſatisfaction ni à l'une ni à l'autre.

Les députés, à qui les Impériaux communiquerent la replique des deux couronnes, déciderent qu'il n'étoit dû aucune ſatisfaction ; & prononcerent en général contre elles ſur tous les articles. Le plus grand nombre étoit donc favorable à l'empereur, ſoit qu'ils le craigniſſent encore ou qu'ils fuſſent gagnés par des promeſſes ; ſoit qu'ils ſe cruſſent déſormais en état de défendre eux-mêmes leur liberté ; ſoit qu'ils euſſent quelque honte à ſouffrir que des puiſſances étrangeres donnaſſent la loi dans l'empire ; ſoit enfin que les Catholiques préviſſent combien la paix coûteroit à l'égliſe, ſi on l'achetoit des Suédois. Cela fait voir que l'empereur auroit pu ſe ménager un parti puiſſant.

Les François & les Suédois ne regarderent pas cette décision comme un jugement : ils se flatterent de ramener les uns par les avantages qu'ils leur offriroient dans le cours de la négociation, & de lasser les autres en continuant la guerre avec vigueur.

Les deux couronnes ne s'inquiétent pas de ce jugement.

Le comte de Trantmansdorff, d'un esprit ferme & solide, avoit encore une réputation de probité, qu'il soutenoit par un caractère franc & honnête. Peut-être cet habile ministre eût-il racommodé les affaires de l'empereur, s'il en eût été chargé plutôt : mais alors elles étoient désespérées. Le premier objet de son instruction, & ur lequel il ne se flattoit pas de réussir, étoit de réconcilier Ferdinand avec tout le corps germanique, & de réunir toute l'Allemagne pour chasser les François & les Suédois. Afin de préparer l'exécution de ce projet, on répandit, à son départ de Vienne, qu'il alloit au congrès avec des pleins pouvoirs pour satisfaire entiérement tous les états de l'empire. Mais plus ces promesses étoient grandes, plus elles parurent suspectes, & les états n'eurent garde de donner dans le piege, jugeant bien qu'ils ne seroient plus ménagés, lorsque les puissances qui les protégeoient, cesseroient d'être redoutables.

Le comte de Trautmansdorff tente inutilement de réconcilier l'empereur avec le corps germanique.

Ce premier projet ayant échoué, il se proposoit de tout sacrifier jusqu'aux intérêts de

Il ne réussit pas mieux

à détacher la Suede de la France.

la religion, pour gagner les Protestants, & détacher la Suede de la France. Ce second projet n'eut pas plus de succès. Les Suedois demeurerent fermes dans leur ancienne alliance; & se montrerent plus difficiles, à mesure que l'empereur parut se relâcher davantage avec eux. Cependant la France & la Suede faisoient de nouveaux préparatifs pour la campagne de 1646; Ferdinand craignoit la continuation de la guerre; & il ne restoit plus d'autre ressource que de négocier avec les François pour essayer de conclure une paix générale.

Il entame une négociation avec cette derniere couronne.

Avant de faire cette demarche, Trantmansdorff assembla les députés des états, & leur demanda s'il étoit dû une satisfaction à la France. Il comptoit se prévaloir de l'opposition de l'empire, pour porter au moins les François à se relâcher. Ses espérances furent trompées: car excepté les députés d'Autriche, de Bourgogne & de l'archiduc Léopold, tous opinerent en faveur de la France.

Alors il fit faire des offres par les médiateurs, & la négociation commença: cependant comme il n'offroit pas encore tout ce qu'il se proposoit de céder, la France insistoit sur tout ce qu'elle avoit d'abord demandé, & quoiqu'elle se fût aisément contentée de l'Alsace & de Brisach, elle appuyoit avec la même chaleur sur les articles qui étoient le plus

indifférents, & paroissoit n'en vouloir abandonner aucun.

Maximilien de Baviere traite aussi avec la France, qui lui fait des propositions avantageuses.

L'année précédente 1645, le cardinal avoit commencé une négociation avec le duc de Baviere, dans le dessein de le détacher de l'empereur. Il offrit de lui conserver le haut Palatinat avec la dignité électorale, & il proposoit de créer un huitieme électorat pour le Palatin, auquel on restitueroit le bas Palatinat. Cet expédient concilioit, autant qu'il étoit possible, les intérêts de ces deux princes. En rétablissant l'un, la France affermissoit la paix dans l'empire; & elle s'attachoit l'autre, en lui conservant ce qu'il avoit acquis.

Dès-lors la cour de France & la cour de Baviere commencerent à se ménager. Si Maximilien ne pouvoit prendre sur lui d'abandonner l'empereur, il se proposoit au moins d'user de son autorité pour le porter à la paix, & le déterminer à donner une satisfaction à la France. Il entra donc dans les vues du cardinal, sans néanmoins s'engager trop avant. On ne savoit donc sur quoi compter. En effet ses dispositions varioient comme la fortune. Après la défaite de ses troupes à Nordlingen, il fit à la France les propositions les plus avantageuses: & il commença bientôt à changer de langage, parce qu'il eut à son tour quelques succès.

Quoique la négociation paroiffe avancée, tout eft encore fufpendu.

Cependant fon âge avancé lui faifoit defirer la paix : parce que fi la mort le furprenoit pendant la guerre, il ne favoit plus ce qu'il laiffoit à fes enfants. Il entra donc dans la négociation que Trantmanfdorff avoit entamée, & pour la hâter il menaça d'abandonner les Impériaux, fi avec l'Alface qu'ils offroient, ils ne cédoient pas encore Brifach : il favoit que c'étoit-là le nœud qu'il falloit trancher. Ferdinand y confentit : mais avec des conditions que les François ne pouvoient accepter, fans offenfer leurs alliés. Quoiqu'on parût donc fe rapprocher, tout étoit encore fufpendu. Puifqu'on vouloit affurer la paix, il falloit qu'elle fût générale ; & par conféquent il ne fuffifoit pas que la France obtînt ce qu'elle defiroit.

1646

La France temporife pour ménager le duc de Baviere, & pour ne pas donner trop d'avantage à la Suede.

Pendant qu'on négocioit, les armées entroient en campagne. Charles-Guftave Wrangel, ayant fuccédé à Torftenfon, à qui la goutte avoit fait quitter le commandement à la fin de l'année précédente 1645, s'avança jufques dans la haute Siléfie, afin de fe joindre aux François conformément au projet du vicomte de Turenne. En effet, il femble que la jonction des deux armées eût pu rendre l'empereur plus facile : mais on avoit des raifons pour temporifer. Comme le duc de Baviere fe prêtoit alors aux vues de la France, elle croyoit le devoir ménager. Ce prince étoit le plus puiffant

puissant de l'empire : & si elle pouvoit le gagner, elle se rendoit maîtresse de la négociation. C'est ce que les Suédois craignoient. Aussi reprochoient-ils à la France les démarches qu'elle faisoit auprès de Maximilien. Ils pressoient la jonction des armées, & ils auroient voulu porter le fer & le feu dans la Baviere; persuadés que s'ils ruinoient cette puissance, ils deviendroient les arbitres de la guerre & de la paix. Les intérêts étant aussi contraires, les François craignoient une victoire presque autant qu'une défaite. Si les Impériaux ont l'avantage, disoient les plénipotentiaires, ils ne voudront plus traiter aux mêmes conditions; & si notre parti demeure victorieux, il y a lieu d'appréhender que la Suede ne veuille nous donner la loi.

Mais par cette conduite elle expose l'armée suédoise.

Cependant les Suédois s'approchoient du Rhin, avec la confiance que les François s'uniroient à eux. La France devoit-elle donc manquer à ses engagements, rompre avec un allié, & l'exposer à un échec qu'elle auroit senti par contrecoup? Déja les Impériaux & les Bavarois s'avançoient pour combattre l'armée suédoise : bien supérieurs en nombre, ils se flattoient d'une victoire : & Trantmansdorff, qui en attendoit la nouvelle, suspendoit la négociation, & paroissoit mépriser les prétentions des deux couronnes. Il étoit donc temps de voler au secours des Suédois. Turenne eut

ordre de les joindre, lorſque la jonction étoit devenue fort difficile. Elle ſe fit néanmoins ſur les frontieres de la Heſſe.

Difficultés qui retardoient la négociation commencée entre la France & l'empereur.

La négociation recommença: mais il ſurvenoit de nouvelles difficultés. D'un côté, l'empereur déclaroit ne vouloir rien conclure ſans l'Eſpagne, & demandoit que le duc de Lorraine fût compris dans le traité: d'un autre côté, quoique le duc de Baviere eût fait entendre que la France ſe contenteroit de l'Alſace & de Briſach, elle inſiſtoit encore pour obtenir Philisbourg & les droits ſouverains ſur les dix villes impériales de l'Alſace, & faiſoit valoir la facilité avec laquelle elle avoit renoncé aux villes Foreſtieres & au Briſgaw.

Cependant l'Eſpagne ne ſongeoit point à traiter ſérieuſement: elle n'avoit d'autre deſſein, que de détacher les Provinces-Unies, & de retarder la paix de l'empire. Le cardinal penſoit avec raiſon que les Impériaux ne ſacrifieroient pas leurs intérêts aux vues de cette couronne; & comme ils s'intéreſſoient encore moins au duc de Lorraine, il perſiſta dans la réſolution de ne pas comprendre ce prince dans le traité.

Quant aux villes impériales de l'Alſace, il falloit bien qu'elles obéiſſent aux diſpoſitions des principales puiſſances de l'Europe. La plus

grande difficulté consistoit donc dans la demande que les François faisoient de Philisbourg. L'empereur répondoit qu'il n'étoit pas en son pouvoir d'accorder cette place; qu'il falloit le consentement des états de l'empire & sur-tout de l'électeur de Treves à qui elle appartenoit; & que si la France pouvoit obtenir ce consentement, il ne s'y opposeroit pas. Il n'avoit pas connoissance d'un traité secret, par lequel l'électeur avoit consenti à céder Philisbourg.

Le progrès des armées force les Impérieux à souscrire aux principales demandes de la France.

Le progrès des armées en Allemagne acheva de lever les difficultés. Les états du duc de Baviere étoient menacés. Il fallut prendre une résolution, sans délibérer davantage; & les Impériaux souscrivirent aux principales demandes de la France. Ils ajouterent, à la vérité, une clause en faveur de la paix d'Espagne & du rétablissement du duc de Lorraine: mais cette clause ne parut de leur part qu'un reste de bienséance.

Cependant la France ne peut pas conclure définitivement sans la Suede.

Ces arrangements particuliers, quoique convenus, n'étoient que conditionnels; l'exécution en étoit renvoyée à la paix générale: la France qui ne vouloit pas se séparer de ses alliés, ne pouvoit pas traiter définitivement sans la Suede; elle avoit seulement desiré qu'on arrêtât d'abord les articles qui la concernoient; & pour trouver moins de difficulté, elle avoit

offert d'agir auprès des Suédois, & fait espérer qu'elle les porteroit à se relâcher.

Elle devient médiatrice entre les Suédois & les Impériaux.

Les plénipotentiaires françois devinrent donc médiateurs entre l'empereur & la Suede. Cette négociation étoit on ne peut pas plus délicate. Jaloux de la supériorité que prenoit la France, les Suédois se montroient plus difficiles que jamais. Ils ne se désistoient sur rien, ni sur les articles qui les regardoient, ni sur ceux des Protestants, ni sur ceux des états de l'empire: ils ne cherchoient même qu'à faire naître de nouvelles difficultés, en paroissant ne s'occuper que des intérêts de la cause commune.

Mais plus elle prend de supériorité dans la négociation plus les Suédois se montrent difficiles.

Nous sommes convenus, disoient les François, que nous nous relâcherions sur les affaires générales, à mesure que les Impériaux nous satisferoient sur nos intérêts particuliers. Mais les Suédois sentoient que le vrai moyen d'obtenir tout pour eux, étoit de demander beaucoup pour les autres; & ils s'obstinoient dans cette conduite, afin que, si la paix étoit retardée, on l'attribuât moins à leurs prétentions qu'à leur zele pour la cause commune. Enfin ils se plaignoient de la France, qui avoit si fort avancé son traité, lorsque le leur n'étoit pas encore commencé: & si on leur répondoit que cette démarche ne leur faisoit aucun tort, puisque tout ce dont on étoit convenu, se-

roit sans effet jusqu'à ce qu'ils eussent eux-mêmes conclu avec les Impériaux ; ils n'étoient pas satisfaits de cette réponse, parce qu'ils voyoient les avantages que la France prenoit sur eux dans la négociation.

Offres des Impériaux aux Suédois.

Comme ils refusoient de s'expliquer, parce qu'ils disoient ne pas savoir les intentions de l'empereur, auquel ils reprochoient de ne leur avoir jamais fait de propositions expresses, les plénipotentiaires françois agirent auprès des Impériaux, pour les engager à faire des offres, sur lesquelles on pût compter. Ceux-ci offrirent la Poméranie citérieure, la co-seigneurie de Wismar & le duché de Mecklenbourg, avec la disposition à perpétuité de l'archevêché de Bremen & l'évêché de Verden.

1646 Les plénipotentiaires françois écrivent à ce sujet à Christine qui desiroit la paix.

Christine, alors majeure, desiroit la paix: mais on prétend que le chancelier Oxenstiern ne la vouloit pas, & c'est en effet son fils qui mettoit les plus grands obstacles à la négociation. Salvius au contraire, qui avoit la confiance de la reine, s'ouvrit avec les plénipotentiaires françois, & leur conseilla de négocier immédiatement avec la cour de Suede; leur avouant que s'il ne recevoit de nouveaux ordres, il n'étoit pas en son pouvoir de conclure. Ils suivirent ce conseil, & ils écrivirent à la reine.

Succès de Turenne & de Wrangel.

Pendant que la négociation traînoit, les Impériaux & les Bavarois fuyoient devant l'armée des alliés, qui étoit bien inférieure. Avec dix-huit mille hommes au plus, Wrangel & Turenne prenoient des villes, se rendoient maîtres de la campagne, mettoient à contribution la Franconie & la Suabe, & portoient le ravage dans la Baviere. L'archiduc Léopold, hors d'état de faire subsister son armée, renvoya les Bavarois chez eux, & ramena les Impériaux en Autriche. Les alliés prirent leurs quartiers dans la Suabe. Turenne se saisissant des places situées le long du Danube, & Wrangel occupant le pays qui s'étend vers le lac de Constance, leurs partis faisoient des courses jusqu'aux portes de Munich. Ainsi finit la campagne. Ces succès rendoient les Suédois plus difficiles, & mettoient Maximilien dans la nécessité de traiter avec la France.

L'Espagne, qui faisoit des pertes, négocioit lentement avec la France, & pressoit les Etats-Généraux de conclure un traité particulier.

Dans les Pays-Bas, les François prirent Courtrai, Mardick & Dunkerque; & en Italie Piombino & Porto-Longone. Il est vrai qu'en Catalogne le comte d'Harcourt fut obligé de lever le siege de Lérida; mais ce n'étoit qu'une conquête de moins. Après tant de pertes, l'Espagne menacée d'en faire encore, paroissoit devoir desirer la fin de la guerre. Cependant sa négociation avec la France n'avançoit point. Elle persistoit toujours dans

le dessein de conclure promptement un traité particulier avec les États Généraux, & de faire en même temps tous ses efforts pour retarder le traité de l'empire; persuadée qu'elle pourroit alors reprendre l'avantage sur la France, ou recouvrer au moins une partie de ce qu'elle avoit perdu. Ce plan étoit sage: mais afin de pouvoir juger s'il a été conduit sagement, il faut connoître l'état des choses au commencement de la négociation: c'est-à dire, pendant l'hiver qui a précédé la campagne de 1646.

Elle feignoit de vouloir conserver toutes ses conquêtes, & l'Espagne paroissoit ne vouloir abandonner que quelques places.

Outre la Catalogne & le Roussillon, la France, depuis la guerre déclarée, avoit acquis dans l'Artois, Arras, Bapaume, l'Écluse, Béthune, S. Venant, Lillers, Hédin, Lens & plusieurs autres petites places; dans la Flandre, Gravelines, Bourbourg, Linck, Cassel, Armentieres, le Quesnoi; dans le Hainaut & le Luxembourg, Landrecie, Maubeuge, Damvilliers, Thionville, & beaucoup de châteaux; enfin Casal en Italie. La France déclaroit ne vouloir rendre aucune de ces conquêtes, afin d'en conserver la plus grande partie: l'Espagne marchandoit, & n'offroit que quelques places, afin de céder le moins qu'il seroit possible. Enfin le Portugal, la Catalogne & la Lorraine faisoient naître encore de grandes difficultés.

Philippe IV feint de vouloir céder les Pays-Bas en échange de la Catalogne.

Le cardinal Mazarin avoit formé le projet d'échanger la Catalogne pour les Pays-Pas. Il se flattoit même d'y réussir par l'entremise du prince d'Orange ; & il s'imaginoit trouver des moyens pour ne donner d'ombrage ni aux Catalans, ni aux Provinces-Unies. Philippe IV, qui feignit de se prêter à ce dessein, proposa le mariage de l'infante avec Louis XIV, & offrit en dot les Pays-Bas. Il est vrai que les plénipotentiaires françois affecterent d'écouter cette proposition avec indifférence : mais les Espagnols se hâterent de répandre, que le traité alloit être conclu, & on ajouta que la cession que faisoit l'Espagne, comprenoit les droits de cette couronne sur les Provinces-Unies. En faisant courir ces bruits, le conseil de Madrid vouloit alarmer les Hollandois, afin de les engager à prévenir la France par un traité particulier. La négociation étoit déja bien avancée avec eux, puisque l'Espagne abandonnoit tout ce que la république avoit conquis. Il ne restoit plus que de légeres difficultés ; & les États-Généraux comptant les vaincre, faisoient les préparatifs de la campagne avec une lenteur, qui dérangeoit tous les projets du cardinal. Cependant la France osoit à peine se plaindre. Plus elle craignoit de perdre son allié, plus elle le ménageoit ; & les députés, que la république avoit envoyés à Munster, ne répondoient que par des promes-

ſes vagues de remplir tous les engagements. Il eſt vrai néanmoins qu'ils continuoient de déclarer à l'Eſpagne qu'ils ne concluroient rien ſans la France ; & ils parloient ainſi, ſoit pour raſſurer l'une, ſoit pour engager l'autre à leur offrir davantage.

Il paroît diſpoſé à conclure avec la France.

Cette conduite incertaine ſembloit devoir avancer la paix : car d'un côté les François ſe relâchoient parce qu'ils craignoient d'être abandonnés ; & de l'autre les Eſpagnols faiſoient des offres plus conſidérables, parce qu'ils eſpéroient moins de détacher les Provinces-Unies. Peut-être encore jugeoient-ils que, s'ils paroiſſoient diſpoſés à conclure avec la France, les États-Généraux ſe hâteroient de faire leur traité particulier.

Il prend les députés de Hollande pour arbitres.

Les deux partis parurent donc ſe rapprocher : mais l'Eſpagne ne faiſoit pas encore aſſez au gré des François, ni même au jugement des députés de Hollande, qui l'inviterent à faire davantage. Ils déclarerent même, conformément à de nouveaux ordres des États-Généraux, que la république ne feroit point de traité particulier, & que l'unique moyen de conclure étoit de traiter en même temps avec la France. Les Eſpagnols feignirent de n'avoir pas d'autre deſſein ; & voulant écarter tout ſoupçon, ils prirent les députés pour arbitres. Les François accepterent avec joie cette médiation.

La France feint de ne vouloir pas abandonner la Catalogne;

La Catalogne fut le premier article qu'on traita. Quoique la France ſe crût en droit de la retenir pour toujours : elle propoſa de ne faire pour cette province qu'une treve, qui dureroit autant que celle que les États-Généraux obtiendroient pour eux : car alors cette république préféroit une treve à la paix. Que ſi Philippe aimoit mieux prévenir une nouvelle guerre, il pouvoit abandonner à perpétuité toute la Catalogne, avec les villes qu'il y poſſédoit encore ; & que Louis XIV le dédommageroit, en lui reſtituant quelques places dans les Pays-Bas. Mais quelque parti que prît l'Eſpagne, la France déclaroit qu'elle n'abandonneroit point un peuple qui s'étoit mis ſous ſa protection, que ce ſeroit une infidélité, une infamie, une lâcheté, dont elle n'étoit pas capable.

Et par cet artifice, Mazarin s'imagine engager les députés a offrir les Pays-Bas.

Elle étoit cependant réſolue à l'abandonner, ſi on lui cédoit en échange tous les Pays-Bas. Bien perſuadée que Philippe ne pourroit pas ſe réſoudre à voir les François établis dans le ſein de ſes états, elle n'offroit les Pays-Bas pour la Catalogne, qu'afin de faire naître aux députés la penſée d'un échange contraire, c'eſt-à-dire, de rendre la Catalogne à l'Eſpagne pour en obtenir les Pays-Bas.

Cet artifice ne devoit pas

Tel étoit le caractère du cardinal Mazarin. Il alloit volontiers par des voies détournées.

inſiſtant ſur les choſes qu'il ne vouloit pas, & paroiſſant indifférent ſur celles qu'il deſiroit davantage. Comme il craignoit de donner de l'ombrage aux députés, il n'oſoit leur déclarer ſes vues ſur les Pays-Bas, & il diſſimuloit. Il me ſemble qu'il eût mieux fait de renoncer aux Pays-Bas. En effet, il étoit difficile de comprendre, comment il pouvoit ſe flatter d'amener les Hollandois à former eux-mêmes un projet, qu'il ſavoit leur être odieux. Il falloit ſuppoſer que les députés, aſſez aveugles pour ne pas juger des deſſeins du cardinal par les intérêts de la France, ſeroient encore aveugles ſur leurs propres intérêts. Or, c'eſt ce que Mazarin ne pouvoit ſuppoſer. Si jamais l'art de négocier eſt porté à ſa perfection, tous ces petits artifices, qui ne peuvent réuſſir que lorſqu'on traite avec des hommes tout-à-fait ſtupides, ſeront ſi uſés, que la bonne foi ſera la premiere qualité d'un habile négociateur.

réuſſir.

Le duc de Lorraine dont l'Eſpagne demandoit le rétabliſſement, & le roi de Portugal que la France avoit pris ſous ſa protection, étoient deux articles, auxquels les deux couronnes vouloient paroître s'intéreſſer, & ſur leſquels elles étoient bien diſpoſées à ſe faire des ſacrifices. En effet, après pluſieurs conférences, & peu avant la priſe de Dunkerque, qui ſe rendit le 7 octobre 1646, les députés

Les Eſpagnols font des propoſitions que la France auroit dû accepter.

1646

& les médiateurs assurerent que les Espagnols consentiroient à tout, pourvu qu'il ne fût plus question du Portugal; c'est-à dire, qu'abandonnant le Roussillon & toutes les conquêtes faites sur eux dans les Pays-Bas, ils consentoient à une treve de trente ans pour la Catalogne. Alors on parut s'accorder, ou du moins il ne restoit plus que des difficultés assez légeres.

Il en survint une nouvelle par la prise de Piombino & Porto-Longone: car la France résolut de conserver encore ces deux places. Il semble que les conjonctures étoient assez belles, pour ne pas retarder la paix par de nouveaux incidents: mais le cardinal aimoit à former des projets; son esprit, fécond en raisons, les lui rendoit toujours plausibles; & son intérêt personnel lui faisoit craindre la fin de la guerre.

Pour alarmer les Etats-Généraux ils font courir le bruit du mariage de l'infante avec Louis XIV.

L'Espagne n'avoit pris les Hollandois pour arbitres, qu'afin de leur persuader de traiter séparément, si les François, comme elle l'avoit prévu, se rendoient trop difficiles. Elle affecta même encore de penser sérieusement au mariage de l'infante avec Louis XIV; & cette nouvelle pouvoit donner d'autant plus d'inquiétude aux Provinces-Unies, que l'infant, unique fils du roi d'Espagne, étant mort sur ces entrefaites; le mariage de sa sœur portoit

dans la maison de Bourbon toute la succession & toutes les prétentions de Philippe IV.

Raisons des Etats - Généraux pour conclure leur traité particulier.

Ce mariage étoit hors de vraisemblance : mais le peuple croit volontiers aux bruits qui se répandent, & les députés des Etats - Généraux feignoient d'y croire, afin d'avoir un prétexte pour conclure promptement avec l'Espagne. Tout étoit arrêté. Ils avoient obtenu ce qu'ils demandoient; & au lieu d'une treve, on leur accordoit une paix qui assuroit pour toujours l'état de la république. De nouvelles conquêtes pouvoient, comme Piombino & Porto-Longone, retarder encore le traité de la France; & les Hollandois craignoient de perdre le moment favorable, s'ils laissoient au sort des armes les avantages qu'on leur offroit. Leurs intérêts d'ailleurs ne se concilioient pas avec ceux du roi de Portugal, que la France protégeoit. Ils vouloient conserver les conquêtes qu'ils avoient faites sur les Portugais dans le Bresil & aux Indes orientales, ou même en faire de nouvelles; & par conséquent, ils devoient se liguer avec l'Espagne contre le Portugal.

Ils le concluent, mais ils en différent la signature.

Les François ne cessoient de rappeller l'article du traité d'alliance, par lequel il étoit déclaré que la France & la Hollande n'avanceroient pas leur négociation l'une plus que l'autre. Toutes ces représentations furent inuti-

les, & les députés conclurent leur traité particulier avec l'Espagne. Ils consentirent seulement à différer la signature, afin que le comte de Servien eût le temps de se rendre à la Haye pour conférer avec les Etats-Généraux.

Il étoit impossible aux puissances alliées de conduire leurs négociations du même mouvement.

Il avoit été prudent aux puissances alliées de se proposer de conduire leurs négociations toutes ensemble & d'un même mouvement; mais ce projet étoit impossible dans l'exécution: car si elles avoient un intérêt commun à traiter de concert, elles commençoient à se faire des intérêts différents, dès qu'elles en venoient chacune au détail de leurs prétentions; & les ennemis bien loin de vouloir négocier du même mouvement avec toutes ensemble, ne songeoient au contraire qu'à déranger ce concert. Il falloit donc nécessairement que l'une convînt avec eux sur quelques articles, lorsque l'autre ne savoit pas encore sur quoi compter. De-là naissoient des jalousies, des défiances & des variations continuelles. Chacune auroit voulu avancer sa négociation séparément, & retarder celle de ses alliés; parce que chacune craignoit de rester seule chargée du poids de la guerre, ou d'être forcée par ses alliés mêmes à faire une paix moins avantageuse.

La France qui se plaignoit de

Telles étoient les dispositions de la France même, qui reprochoit trop de précipitation à

la Hollande & qui étoit exposée au même reproche de la part de la Suede. Il falloit qu'elle prouvât qu'elle n'étoit pas trop précipitée, & que les Suédois étoient trop lents ; & en même temps qu'elle n'étoit pas trop lente, & que les Etats-Généraux étoient trop précipités. Elle avoit donc à faire valoir contre l'un de ses alliés les raisons, qu'elle avoit à combattre dans la bouche de l'autre. Cette situation auroit été embarrassante, si les politiques se piquoient toujours de parler de bonne foi & de raisonner exactement : mais en général ils se contentent de donner des raisons.

La précipitation de la Hollande, étoit exposée aux mêmes reproches de la part de la Suede.

Pourquoi la France avoit-elle si fort avancé son traité avec les Impériaux ? c'est parce qu'elle vouloit prévenir les Suédois, & avoir sur eux tout l'avantage. Comment donc peut-elle se plaindre, si les Etats Généraux tiennent avec elle la même conduite ? On répondra sans doute que, quoiqu'elle eût arrêté les articles qui la concernoient, tout étoit encore suspendu jusqu'à ce que la Suede eût fait son traité. Mais les Etats-Généraux repliqueront qu'ils sont dans le même cas, puisqu'ils n'ont pas encore signé. Si la France, qui retarde la paix en formant toujours de nouvelles prétentions, craint que les Provinces-Unies ne se prévalent du traité qu'elles ont fait, & ne la forcent à se désister d'une partie des cho-

ses qu'elle demande; ne donne-t-elle pas les mêmes craintes aux Suédois, & n'a-t-elle pas résolu de les forcer à se relâcher ?

Elle ne pouvoit pas exiger que les Etats-Généraux s'arrêtassent à chaque incident qu'elle faisoit naître.

Je sais bien qu'on dira qu'elle est determinée à ne pas abandonner la Suede, & qu'au contraire elle appréhende avec raison l'infidélité des Hollandois. Mais cette infidélité n'est peut-être qu'un reproche spécieux, & ce n'est pas la vraie cause de ses inquiétudes. Elle voit plutôt qu'elle exige trop des Hollandois. Comme ils ne lui sont pas attachés par un intérêt aussi pressant, que celui qui la lie aux Suédois; elle craint qu'ils ne veuillent pas se prêter à toutes ses vues, & retarder la paix à chaque incident qu'il lui plaira de faire naître. Il me semble que la franchise de Henri IV & de Sully auroit mieux réussi, que les artifices du cardinal, & que pour être en droit de faire aux Provinces-Unies le reproche d'infidélité, il auroit fallu avoir avec elles moins de dissimulation. Henri & Sully n'auroient pas eu besoin de cette dissimulation, parce qu'ils n'auroient pas formé des projets, évidemment contraires aux intérêts des Provinces-Unies.

Par la médiation des députés de Hollande, tout étoit d'accord en-

A la fin de 1646, la négociation entre la Hollande, l'Espagne & la France, étoit dans l'état que je viens de représenter. Vous verrez dans le pere Bougeant les efforts des François

çois pour empêcher la Hollande de faire la paix séparément; & comment cette république suspendit la signature de son traité pendant le cours de l'année 1647. Ses députés continuerent d'employer leur médiation : ils avancerent même les choses au point, que tout étoit d'accord entre les plénipotentiaires espagnols & françois; & on n'attendoit plus pour conclure que les ordres de la cour de France.

tre l'Espagne & la France :

Alors les Napolitains s'étoient soulevés, & le cardinal formoit déja de nouveaux projets. Quoiqu'il suivît en général le plan de Richelieu, il n'étoit pas en lui de se proposer un objet bien déterminé. A peine se croyoit il arrivé à un but, qu'il vouloit tendre à un autre, & chaque événement produisoit quelque révolution dans son esprit. Il vouloit profiter de la situation des Espagnols, pour leur imposer des conditions plus dures; ou même il étoit fâché de voir la paix se conclure dans une conjoncture, où il se flattoit d'enlever le royaume de Naples à l'Espagne. Cependant il n'osoit prendre sur lui de continuer la guerre, parce qu'il eût rendu la France odieuse à l'Europe, & qu'il se fût rendu lui-même odieux à la France. Dans l'embarras où il se trouvoit, il sut mauvais gré au duc de Longueville & au comte d'Avaux de l'y avoir mis, & il en sortit avec sa dissimulation ordinaire,

Lorsque de nouvelles prétentions de Mazarin rompent la négociation. Alors les députés signent leur traité.

Aprés avoir réfuté, avec une humeur pleine de mépris, les raisons que ces deux plénipotentiaires apportoient pour la paix, il consentit néanmoins d'accepter les propositions qui avoient été faites : mais il y mit tant de réserves, que son consentement étoit un vrai refus. Les plénipotentiaires furent donc obligés de rompre la négociation. Heureusement pour eux les Espagnols, qui ne connoissoient pas les dispositions du cardinal, leur fournirent un prétexte plausible, en élevant quelques nouvelles difficultés. Ils les saisirent, & cachant les ordres qu'ils avoient reçus, ils firent croire que si la paix ne se faisoit pas, c'étoit uniquement la faute de l'Espagne. Ce fut alors que les députés, las de tant de longueurs, conclurent conformément aux vœux des Provinces-Unies. Ils signerent leur traité le 30 janvier 1648, & les ratifications furent échangées deux mois après.

Les Espagnols eurent lieu de s'applaudir. Ils avoient enfin brisé les liens qui unissoient contre eux la France & la Hollande. Voilà où ils avoient dirigé toutes leurs démarches : depuis le commencement des négociations ils n'avoient jamais perdu de vue cet objet principal ; ils ne s'en étoient jamais écarté. Cette conduite uniforme & constante ne pouvoit manquer de réussir mieux que les artifices du cardinal, qui, changeant toujours quel-

que chose à son plan, se rendoit suspect aux États-Généraux, n'en tiroit souvent que de foibles secours, & les dégoûtoit de la France. Il fut certainement la principale cause de la défection qu'il leur reprochoit.

Justification des Etats-Généraux.

» Il faut être exactement vrai, dit le pere » Bougeant, & je fais profession de l'être. Si » les Provinces-Unies avoient eu connoissance » de la dépêche de la cour de France du 17 » janvier, qui mettoit tant de clauses & de ré- » serves aux accommodements proposés; si » elle avoit été bien informée des véritables » dispositions du cardinal Mazarin;.... je ne » dis pas que cette connoissance eût absolument » dispensé la république de tous les engage- » ments solemnels, qu'elle avoit pris avec la » France..... Il faut pourtant avouer qu'el- » le auroit eu droit de se prévaloir de cette » connoissance, pour justifier sa conduite & » pallier sa défection par la nécessité réelle ou » supposée de l'état, & le besoin pressant de » la paix. Mais ce n'étoit pas là le cas où se » trouvoit la république. Elle n'avoit sur l'é- » loignement de la cour de France pour la paix, » que des soupçons & des conjectures, dont » une partie étoit évidemment fausse, & l'au- » tre n'étoit appuyée sur aucune preuve solide. » Les plénipotentiaires françois à Munster, » & M.r de la Thuilerie à la Haye ne cessoient

» de protester qu'ils vouloient sincérement la » paix.

Cette maniere d'accuser la république de Hollande me paroît bien étrange. C'est conclure qu'elle avoit tort de ce qu'elle ignoroit que la France avoit tort elle même. Mais encore ne l'ignoroit elle pas, car toute la conduite du cardinal décéloit assez ses dispositions. Or, pour se déterminer en politique, on n'est pas obligé d'attendre d'avoir vu les dépêches secretes d'une cour. De fortes conjectures sont une preuve suffisante; & quand l'événement les confirme, on a lieu de s'applaudir de son discernement.

Quant aux protestations des plénipotentiaires, elles ne pouvoient pas assurer la république; parce qu'ils ne tenoient pas tous le même langage. Le pere Bougeant remarque lui-même que le comte de Servien détruisoit l'ouvrage de ses collegues par des discours tout opposés, & qu'il ne dissimuloit pas même en public qu'il étoit d'un sentiment contraire. En effet, ce ministre adoptoit en courtisan les vues qu'il prévoyoit devoir être agréables au cardinal, & il ne travailloit qu'à perdre le comte d'Avaux.

Enfin si après avoir reçu les dépêches de la cour, les plénipotentiaires n'ont pas cessé

de proteſter qu'ils vouloient ſincérement la paix ; ils n'ont continué de tenir ce langage, que parce qu'ils ont vu qu'en paroiſſant ne la pas vouloir, ils mettroient tous les torts de leur côté. Mais ils ont parlé contre ce qu'ils penſoient. Or, il eſt maladroit de prouver la mauvaiſe foi des plénipotentiaires, pour prouver l'infidélité des Hollandois.

Voyons ſi l'état où ſe trouvoit la France juſtifiera l'éloignement du cardinal pour la paix.

La France avoit beſoin de la paix, parce qu'elle étoit épuiſée, & que le mécontentement général menaçoit d'une révolte.

En 1643 la régente avoit trouvé les fonds de 1644, 1645 & 1646 entiérement conſumés. Il fallut donc chaque année avoir recours à des expédients ruineux. Ceux qu'on avoit connus juſqu'alors, ne ſuffiſoient pas, quoiqu'on les multipliât continuellement. On en imagina de nouveaux. Les beſoins preſſants de l'état ne permirent pas de choiſir les moins à charge. On ne connut aucune regle dans la levée des impôts : les finances furent diſſipées par l'ignorance ou par les rapines de ceux à qui elles furent confiées : le cardinal lui même avoit peu de connoiſſance de cette partie de l'adminiſtration ; & les abus vinrent au point que pour avoir un million, il en abandonnoit quatre ou cinq aux partiſans. Vous pouvez juger par-là combien le peuple étoit foulé, & de l'état miſérable où ſe trouvoient l'agriculture &

le commerce. En un mot, au dedans la France étoit aussi mal, qu'elle paroissoit bien au dehors.

Les peuples se plaignoient ; les murmures se répandoient, & croissoient tous les jours davantage ; les corps commençoient à montrer leur mécontentement ; le parlement refusoit d'enregistrer les édits ; les impôts les moins à charge, les plus raisonnables, trouvoient le plus d'opposition, parce qu'ils étoient nouveaux ; on voyoit enfin dans les esprits des dispositions prochaines à un soulévement général. C'est donc dans un temps, où l'état épuisé étoit menacé d'une révolte, que le cardinal s'obstinoit à ne vouloir pas la paix. Mais ce ministre, circonspect & presque timide quand il voyoit le danger de près, étoit hardi quand il le croyoit loin ; & nous le verrons plein de ressources, quand il y sera enveloppé.

Après vous avoir fait connoître le commencement & la fin de la négociation entre l'Espagne & les Provinces-Unies, je vais reprendre celle de l'empire où nous l'avons laissée, c'est-à-dire, au commencement de 1647.

Pendant que Servien travailloit à re-

Pendant que le comte de Servien étoit à la Haye pour retarder la négociation des États-Généraux, le comte d'Avaux étoit à Osna-

bruck, pour avancer celle des Suédois; & les deux couronnes négocioient encore à Ulm avec le duc de Baviere qui voyant l'ennemi dans ses états, songeoit à se détacher de l'empereur.

tarder la négociation de la Hollande, d'Avaux hâtoit celle de la Suede.

La négociation que le comte d'Avaux suivoit à Osnabruck, étoit exposée à mille difficultés qui naissoient les unes des autres. Il s'agissoit d'abord de faire expliquer les Suédois sur ce qu'ils demandoient pour leur satisfaction, & comme ils ne le savoient pas trop eux-mêmes, il n'étoit pas facile de fixer leur esprit irrésolu. A peine avoient-ils donné une parole, qu'ils la rétractoient; ou ils ajoutoient de nouvelles clauses qui changeoient tout.

Les Suédois ne s'expliquoient pas sur leur satisfaction.

On leur offroit la Poméranie citérieure, Stetin & quelques autres villes dans la Poméranie ultérieure, avec le consentement de l'électeur de Brandebourg; ou les deux Poméranies entieres, sans le consentement de l'électeur, & seulement avec la garantie de l'empereur & de l'empire. Les Impériaux auroient volontiers préféré ce dernier parti, parce que l'électeur se refusant à l'accommodement, ils se seroient crus dispensés de l'obligation de le dédommager. Les François au contraire le désapprouvoient comme trop violent, & comme propre à susciter tôt ou tard une nouvelle

Offres qu'on leur faisoit.

guerre. Enfin les Suédois n'y trouvoient pas assez de sureté. Ils s'arrêterent donc sur la premiere proposition : mais ce ne fut qu'après avoir varié beaucoup; encore demanderent-ils un dédommagement pour la Poméranie ultérieure, à laquelle ils renonçoient.

On convient de dédommager aux dépens des églises l'électeur de Brandebourg de la moitié de la Poméranie qu'on lui ôtoit, & la Suede de l'autre moitié qu'on ne lui donnoit pas.

Il restoit à s'assurer du consentement de l'électeur de Brandebourg. Cependant puisque la défense de la religion protestante avoit été un des motifs de la guerre, étoit-ce sur un prince protestant qu'il en falloit prendre les frais, & sur-tout sur un prince dont le pere avoit donné des secours à la Suede? ou plutôt n'étoit-ce pas sur l'empereur, sur ses alliés & sur-tout le corps de l'empire? Ces raisons céderent à la force des circonstances. On faisoit d'ailleurs espérer un dédommagement à l'électeur de Brandebourg. Il abandonna donc la moitié de la Poméranie.

Il restoit encore bien des intérêts à concilier. Rien n'étoit encore fait, si on ne dédommageoit l'électeur de la moitié de la Poméranie qu'on lui ôtoit, & les Suédois de l'autre moitié qu'on ne leur donnoit pas. Or, ce dédommagement pouvoit se faire aux dépens de l'église, ou aux dépens des pays héréditaires. L'empereur ne balança pas, & l'église fut chargée de tout. Alors tous les princes d'Allemagne prirent part à cette négocia-

tion, & la multitude des intérêts contraires suscita des contestations sans nombre.

Mais le dédommagement devoit-il être pris sur les Protestants ou sur les Catholiques.

L'église protestante soutenoit qu'il n'étoit pas juste de lui faire payer les frais de la guerre, puisqu'on avoit pris les armes pour empêcher qu'elle ne fût dépouillée. L'église catholique, qui continuoit de protester contre les anciennes usurpations, protestoit encore davantage, lorsqu'elle considéroit qu'on alloit lui enlever de nouveaux domaines pour les donner à des Protestants. Est-ce donc-là le fruit qu'elle devoit se promettre du zele des empereurs, & sur-tout du fameux édit de restitution, publié par Ferdinand II? Cependant les Suédois & l'électeur de Brandebourg, sans distinction d'église protestante & d'église catholique, demandoient indifféremment ce qui leur convenoit davantage; & ils auroient voulu envahir les biens des deux églises. Enfin le comte d'Avaux s'intéressoit tout-à-la fois à la satisfaction des Suédois, au dédommagement de l'électeur de Brandebourg, & à la conservation des biens des catholiques. Il n'étoit pas facile de concilier toutes ces choses: il falloit persuader aux uns de faire des sacrifices, & aux autres de mettre des bornes à leurs prétentions.

Falloit-il encore dédom-

Quand on vint au détail des domaines, qu'on vouloit arracher au clergé, de nouveaux

mager les é-glises qu'on dépouilleroit.

intérêts éleverent de nouvelles disputes. Il fallut composer avec ceux qui les possédoient, & avec leurs successeurs désignés. Devoit-on les dédommager ? Quels seroient ces dédommagements, & où les prendroit-on ? Voilà les questions qu'il falloit résoudre, & elles en faisoient naître d'autres encore. Enfin la Suede & l'électeur de Brandebourg demandoient l'un & l'autre douze cents mille richsthalers à l'empereur : somme qu'il pouvoit dificilement trouver.

Le comte d'Avaux leve ces difficultés.

1647

Le comte d'Avaux se démêla de cette négociation compliquée, avec l'applaudissement des Impériaux, des Suédois, & de l'électeur de Brandebourg & de toute l'Europe. Tout fut conclu avant la fin de février ; en sorte que le traité de la Suede se trouvant alors aussi avancé que celui de la France, la paix paroissoit devoir être prochaine. Le mois suivant parut encore la devoir hâter, par le traité de neutralité qui fut fait entre la France, la Suede & le landgrave de Hesse d'une part, & de l'autre le duc de Baviere & l'électeur de Cologne, son frere. Autant la France se promettoit d'avantages de cette derniere négociation, autant les Impériaux en craignirent les suites, se trouvant réduits par la défection des Bavarois à dix ou douze mille hommes Aussi Maximilien fut-il exposé aux reproches les

plus odieux de la part des partisans de la maison d'Autriche.

On étoit d'accord sur les principaux articles : mais le traité de paix n'étoit pas fait encore, & il restoit bien des sujets de contestations sur lesquels les armes devoient venir au secours de la politique. Mais cette campagne ne fut pas brillante pour la France. Quoique les succès fussent variés en Flandre, l'archiduc Léopold, frere de l'empereur, y remporta de plus grands avantages. Cependant après la conclusion du traité d'Ulm, il ne restoit plus à Ferdinand d'autres alliés, que l'électeur de Mayence & le landgrave de Darmstadt. Encore ne les conserva-t-il pas longtemps, parce que le vicomte de Turenne les contraignit à prendre le parti de la neutralité. Ce général vouloit ensuite porter ses armes dans les Pays-Bas : mais à peine eut-il passé le Rhin que ses troupes se mutinerent, & il ne put exécuter aucun de ses projets. En Catalogne le duc d'Enguien, qu'on nommoit le prince de Condé depuis la mort de son pere, fut obligé de lever le siege de Lérida. En Italie la révolte des Napolitains est ce qui se passa de plus remarquable : événement qui avoit fait former de nouveaux projets au cardinal, & dont cependant il ne tira aucun parti.

Campagne de 1647.

Les Suédois se rendirent maîtres de Schweinfurt, qui facilitoit la communication entre la

Westphalie & la Suabe supérieure, provinces où ils occupoient plusieurs places. Wrangel, ayant ensuite mis le siege devant Égra, força cette place après une vigoureuse résistance; & fut au moment d'enlever l'empereur, qui s'étoit approché pour la secourir.

Les plénipotentiaires étoient d'accord sur les principaux articles, lorsque l'empereur voulut avoir l'avis des députés.

Cependant les négociations continuoient. On avoit pourvu à la satisfaction des deux couronnes: ou du moins il ne restoit plus que des difficultés qu'on se flattoit de lever facilement. On avoit même déja beaucoup fait pour l'empire: car l'empereur avoit accordé les principaux articles, lorsque demandant le conseil des députés, il les prit en quelque sorte pour juges. La France & la Suede avoient donc rempli les engagements de leur alliance, & puisqu'elles étoient convenues de se relâcher sur les choses générales, lorsqu'elles seroient satisfaites sur ce qui les concernoit, il n'étoit pas naturel de continuer la guerre pour des intérêts étrangers à leur traité.

Les Suédois paroissent s'intéresser vivement aux Protestants, ce qui met le comte d'Avaux dans une situation embarrassante

Mais les Suédois, qui vouloient se rendre puissants en Allemagne, en y fortifiant leur parti, épousoient les intérêts des Protestants avec autant de chaleur que les leurs propres; & la France devenoit l'unique appui des Catholiques, que l'empereur ne pouvoit plus soutenir. Tel est l'état où l'empire avoit été réduit par le despotisme de la maison d'Autriche: les deux couronnes y donnoient la loi,

& chaque prince étoit dans la néceſſité de mendier la protection de l'une ou de l'autre. Le comte d'Avaux ſe trouvoit dans une ſituation aſſez embarraſſante ; puiſque d'un côté il avoit à ménager des alliés, & à défendre de l'autre les intérêts de l'égliſe. Quelque conduite qu'il tînt, il ſe voyoit expoſé aux reproches des deux partis : les Catholiques l'accuſoient de les ſacrifier aux Proteſtants, & les Proteſtants de les ſacrifier aux Catholiques.

L'affaire Palatine fut une des principales qu'on agita. Après bien des conteſtations de la part des Suédois, favorables au prince Palatin, elle fut décidée comme le cardinal l'avoit projeté. C'eſt à-dire, qu'on arrêta de créer pour ce prince un huitieme électorat, & de lui reſtituer le bas Palatinat.

On convient de créer un huitieme électorat pour le prince Palatin.

Les griefs de religion paroiſſoient encore plus difficiles à juger. Il ſemble que le fanatiſme des deux partis ne permettoit pas un accommodement : mais le fanatiſme étoit bien diminué, après des diſſentions ſi longues & ſi ſanglantes. Les uns étoient las de la guerre, & les autres commençoient à la regarder d'un œil politique. Il s'agiſſoit de fixer les droits des Catholiques & des Proteſtants : droits que le temps, les révolutions, la mauvaiſe foi, les uſurpations, les violences & les traités mêmes avoient rendus obſcurs. Il falloit rechercher l'état où les deux partis s'étoient trouvés dans

Par rapport aux deux religions on convient de rétablir les choſes dans l'état où elles étoient en 1624 à quelques exceptions près.

des temps différents, & rétablir les choses, comme elles l'étoient dans l'année qu'on auroit choisie. Comme ce choix n'étoit pas indifférent, les Protestants & les Catholiques voulurent chacun prendre l'année, qui leur donnoit plus d'avantages. On convint cependant de l'année 1624 : mais les Protestants y firent quelques exceptions. Quoiqu'alors Osnabruck, par exemple, eût été possédé par un évêque catholique, les Suédois, qui l'avoient depuis donné à un protestant, ne vouloient plus le rendre; & pour terminer ce débat, il fallut décider que cet évêché seroit possédé alternativement par un catholique & par un protestant. La liberté de conscience souffrit aussi de grandes difficultés: car les Suédois prétendoient régler la religion jusques dans les pays héréditaires.

On regle la satisfaction du landgrave de Hesse.

Le landgrave de Hesse-Cassel avoit toujours été fidélement attaché à l'alliance de la France & de la Suede. Les deux couronnes s'accordoient donc à lui procurer une satisfaction. Cependant il la demandoit si considérable, qu'il fallut la modérer: d'autant plus qu'on la prenoit sur l'église.

Les troupes suédoises demandoient une satisfaction.

Ce à quoi on ne se seroit pas attendu, c'est que l'armée suédoise demanda aussi une satisfaction à l'empereur, & menaça de la prendre, si on ne la lui donnoit pas. On pré-

voit bien qu'on la donnera, & qu'il ne s'agira que du plus ou du moins. Puisque la Suede fait faire cette proposition par ses troupes plutôt que par ses plénipotentiaires, elle ne veut pas essuyer un refus.

Deux demandes de la France, sur lesquelles on contestoit encore.

Enfin la France insistoit sur deux articles, qu'elle n'avoit pas encore obtenus. L'un que le duc de Lorraine ne seroit par compris dans le traité, l'autre que l'empereur s'engageroit à ne donner aucun secours à Philippe IV, si la guerre d'Espagne continuoit, après que la paix auroit été faite avec l'empire. On contestoit sur ces dernieres demandes, lorsque la négociation se ralentit encore.

L'empereur, qui compte sur des succès, suspend la négociation.

Nous avons vu que pendant quelque temps les Espagnols pensoient à la paix, au moins en apparence. Alors les François, qui vouloient faire tout-à-la fois les deux traités, hâtoient la négociation de l'empire; & ce fut la raison du voyage du comte d'Avaux à Osnabruck. Quand au contraire ils virent que la cour de Madrid ne cherchoit qu'à gagner du temps, ils se ralentirent aussi; parce qu'ils se flatterent que les Impériaux, impatients d'avoir la paix, presseroient eux-mêmes l'Espagne de conclure. Sur ces entrefaites l'empereur eut quelque lieu de croire, qu'il débaucheroit les troupes bavaroises, & il jugea devoir suspendre la négociation. Comme dans

ce temps-là les troupes françoises avoient été retirées d'Allemagne, & qu'elles s'étoient soulevées; il comptoit sur de grands préparatifs qu'il avoit faits, & il croyoit pouvoir attaquer avec avantage Wrangel, qui faisoit alors le siege d'Egra. Toutes ces espérances devoient bientôt s'évanouir: mais deux autres raisons causerent de nouveaux retardements.

Elle est encore retardée par le départ du comte de Trautmansdorff,

La premiere fut le départ du comte de Trautmansdorff. Ce ministre n'aimoit pas les Espagnols, parce qu'il les regardoit comme la cause de la situation où se trouvoit l'empereur: les Espagnols ne l'aimoient pas davantage, parce qu'ils le savoient favorable à la paix. Après avoir inutilement tenté de le perdre dans l'esprit de Ferdinand, ils vinrent à bout à force d'intrigues de le faire retourner à Vienne. Alors maîtres de la négociation de l'empire, ils ne s'appliquerent qu'à la retarder.

& par le duc de Baviere, qui se rejoint à l'empereur.

Sur ces entrefaites le duc de Baviere rompit la neutralité, & se rejoignit à l'empereur. C'est le second incident qui suspendit d'abord la négociation, & qui bientôt la hâta, comme Maximilien le desiroit. Il la suspendit par les espérances qu'il donnoit à l'empereur. Ces espérances furent même suivies de succès: car il reprit plusieurs places sur les Suédois; & Wrangel, forcé de sortir de la Boheme, se retira dans la basse Saxe, après avoir néanmoins

pourvu

pourvu à la conservation de toutes les conquêtes.

Le changement du duc de Baviere hâta la négociation, parce que les François trouvoient de l'avantage à traiter dans une conjoncture où la Suede avoit besoin de leurs secours; parce que les Suédois ayant fini la campagne par des revers, devoient se relâcher, plutôt que d'en hazarder une nouvelle, ne sachant pas les efforts que la France feroit pour eux, & parce qu'enfin Maximilien s'étoit joint à l'empereur, moins pour l'engager à continuer la guerre que pour le porter à la paix. Ses instances ne furent pas vaines: car Ferdinand dépêcha ses ordres à ses plénipotentiaires, & la France obtint tout ce qu'elle demandoit, excepté deux articles, dont l'un regardoit le duc de Lorraine qu'elle vouloit exclure du traité, & l'autre le roi d'Espagne, auquel elle ne vouloit pas que l'empereur pût donner des secours. Au reste ces deux articles étoient dans le fond si étrangers à l'empire, qu'elle se flattoit de vaincre encore à cet égard la résistance des Impériaux. La négociation de la Suede avançoit plus lentement; parce que cette couronne voulant protéger les Luthériens & les Calvinistes, un plus grand nombre d'articles à terminer faisoit naître un plus grand nombre de contestations. C'est ainsi que finit l'année 1647.

Mais ce prince la hâta ensuite au moins par rapport à la France. La Suede avançoit plus lentement.

1648

Cependant la défection des Hollandois flatte l'empereur de pouvoir diviser ses ennemis.

Au commencement de l'année ſuivante, les choſes changerent encore de face: car la défection des Hollandois fit reprendre à l'empereur le projet abandonné de diviſer ſes ennemis. C'eſt en ſe rendant faciles d'un côté & difficiles de l'autre, que les Eſpagnols détacherent enfin les Provinces-Unies de l'alliance des François; parce qu'en tenant cette conduite, ils ôterent à la république toute eſpérance de conclure conjointement. Or, l'empereur ſe flatta que s'il ſuivoit ce même plan, il auroit le même ſuccès. Il ſe propoſa donc de faciliter l'accommodement des états de l'empire, eſpérant que lorſqu'ils n'auroient plus rien à demander pour eux, ils pourroient abandonner la Suede & la France. Si cependant les Suédois conſervoient encore un parti trop puiſſant en Allemagne, il vouloit montrer la même facilité à terminer avec eux; toujours dans l'eſpérance que lorſqu'ils ſeroient ſatisfaits, ils ſe mettroient peu en peine de ſatisfaire les François.

Il ſe trompoit.

Ferdinand voyoit mal. Sa ſituation étoit toute différente de celle des Eſpagnols; parce que les Hollandois, comme je l'ai remarqué, n'avoient pas beſoin de la garantie de la France; & qu'au contraire, les états de l'empire, les Suédois & les François ne pouvoient s'aſſurer de rien, que par un traité général qu'ils ſe garantiroient mutuellement. Il étoit donc aiſé

de juger qu'après avoir tout accordé aux états, l'empereur ſeroit obligé d'accorder tout encore à la Suede, dont les états ſoutiendroient les prétentions; & qu'enſuite il ne pourroit rien refuſer à la France, puiſque les états & la Suede en appuyeroient toutes les demandes. C'eſt ce qui arrivera. Nous commençons donc à prévoir le dénouement.

Départ du duc de Longueville. Rappel du comte d'Avaux.

Après le traité des Provinces-Unies, le duc de Longueville avoit obtenu la permiſſion de retourner en France. Le comte d'Avaux, diſgracié par les intrigues du comte de Servien, ne tarda pas à être rappellé. Il étoit protégé par la régente, ſon ennemi étoit dévoué au cardinal: il falloit donc qu'il fût ſacrifié. Ces deux miniſtres n'avoient jamais pu s'accorder. Il n'y avoit pas plus d'intelligence entre le baron Oxenſtiern & Salvius, & il en étoit à peu-près de même des plénipotentiaires des autres puiſſances.

Servien reſte ſeul chargé des intérêts de la France.

Servien reſta donc ſeul chargé de la négociation. Il ne s'agiſſoit plus que de rompre les meſures de l'empereur, & elles ſe rompoient toutes ſeules. D'ailleurs le duc de Baviere pouvoit beaucoup par lui-même, ſoit pour déterminer l'empereur à la paix, ſoit pour rendre les députés de l'empire favorables aux deux couronnes. Or, il n'eſt pas douteux qu'il ne deſirât de voir la fin de la guerre; & s'il

étoit opposé à la Suede, la situation de ses états lui faisoit une loi de ménager au moins la France. Il continuoit même de négocier avec elle.

Le comte de Pegnaranda se retire à Bruxelles.

Le comte de Pegnaranda, premier plénipotentiaire d'Espagne, se retira à Bruxelles; ne jugeant pas de sa dignité de rester à Munster, depuis que le comte de Trantmansdorff & le duc de Longueville n'y étoient plus. Le départ des principaux ministres fit d'abord languir la négociation; & les médiateurs avoient entendu tant de fois des propositions inutiles, qu'ils ne daignoient presque plus rien écouter. En effet, il n'y avoit pas d'apparence de terminer les différents entre la France & l'Espagne: mais tout faisoit espérer que ceux de l'empire alloient être réglés.

Les députés d'Osnabruck se rendent maîtres de la négociation.

Les députés d'Osnabruck attirerent à eux toute la négociation. Les Protestants trouvoient un avantage à s'éloigner de Munster, où la presence du nonce pouvoit nuire à leurs intérêts; & les plus considérables des députés catholiques étoient eux-mêmes obligés de les suivre à Osnabruck, puisque c'étoit le lieu où l'on alloit traiter de leurs prétentions & de leurs droits. Il ne resta guere à Munster que ceux qui étoient dévoués à la maison d'Autriche, & qui protesterent inutilement contre tout ce qui se feroit à Osnabruck.

Il paroissoit être de la gloire de la France, que le traité se fît dans le lieu où résidoient ses ministres : mais il étoit bien plus de son intérêt que ce fût où ses ministres auroient plus de crédit. Le comte de Servien auroit voulu sauver cette gloire de la France, si c'en est-là une : il chercha des expédients, qui ne lui réussirent pas ; & il prit sagement le parti de se rendre à Osnabruck, comme les autres.

Ils deviennent les arbitres des puissances de l'Europe.

Il n'y avoit plus que la maison d'Autriche qui se refusoit à la paix. Dans l'attente de quelque révolution, elle eût voulu tout hazarder pour retarder le moment qui devoit la dépouiller d'une partie de ses domaines, & mettre encore des bornes à sa puissance. Mais l'assemblée d'Osnabruck devient enfin l'arbitre des longues querelles de l'Europe : elle a pour elle les armées des deux couronnes ; armées qui auront bientôt de nouveaux succès. Si, par conséquent, le roi d'Espagne persiste encore dans son obstination à la guerre, l'empereur au moins sera forcé à subir la loi.

Chaque puissance vouloit que l'on commençât par ses intérêts.

Il étoit impossible de terminer à la fois tous les différents, que l'assemblée se proposoit de régler : il importoit même peu de commencer par les François, par les Suédois ou par les états de l'empire, pourvu qu'on ne conclût le traité qu'après que tout le monde auroit été satisfait. Cependant parce qu'on craignoit

d'être moins ménagé, si on restoit en arriere, chaque parti demandoit que ses intérêts fussent réglés les premiers. Le comte de Servien ne cessoit de rappeller l'article par lequel on étoit convenu d'avancer d'un pas égal le traité de la France & celui de la Suede: il avoit autant à se plaindre de la précipitation des Suédois que le comte d'Avaux s'étoit plaint de leur lenteur, & les Suédois avoient les mêmes reproches à faire aux états de l'empire. On eût dit que chaque parti ne pensoit qu'à soi; & qu'après avoir obtenu ce qu'il demandoit, il seroit indifférent sur tout le reste, Mais parce que tous avoient le même besoin d'une garantie, ils se trouvoient tous également dans la nécessité de se soutenir; & ils voyoient qu'aucun d'eux ne pourroit s'assurer les avantages qu'il obtiendroit, qu'autant qu'il procureroit ceux des autres. Ainsi, quoique d'abord chacun s'occupât séparément de ses intérêts, ils devoient ensuite se réunir; parce que l'intérêt général demandoit que tous fussent également satisfaits. Il arriva donc que malgré l'opposition de la plupart des négociateurs, on suivit dans la négociation l'ordre qu'il convenoit le mieux de suivre.

Dans quel ordre les intérêts sont traités.

En effet, les deputés de l'empire voulurent commencer, & commencerent par les articles qui les concernoient. C'étoit avec raison: car l'empereur devoit leur être plus favorable

lorsqu'ils traiteroient séparément ; & les couronnes pouvoient s'intéresser moins à eux, lorsqu'une fois elles auroient été satisfaites. Cette conduite leur réussit : non seulement les François & les Suédois les seconderent, dans l'espérance d'en être ensuite secondés ; mais les Impériaux se montrerent encore très-faciles, conformément au systême que Ferdinand s'étoit fait. Cependant après avoir satisfait les états de l'empire, il n'étoit plus possible de refuser une satisfaction à la Suede, dont les états appuyoient les prétentions ; & il falloit bien en accorder encore une à la France, parce que les états & les Suédois la demandoient.

Les articles du traité de paix sont arrêtés.

C'est dans cet ordre que s'acheva cette célebre négociation : l'assemblée discuta de nouveau les articles dont on étoit convenu ; elle régla ceux qui jusqu'alors étoient demeurés indécis ; elle assura les intérêts particuliers de chaque puissance, en s'occupant des intérêts communs à toutes ; enfin elle arrêta jusqu'à la forme qu'on donneroit aux articles du traité. Elle accorda une satisfaction aux troupes suédoises : le duc de Lorraine fut exclus du traité de paix, & l'empereur n'eut pas la liberté de donner des secours au roi d'Espagne. Mais dans le cours des conférences, il survint bien des difficultés où la France eut besoin de toute l'habileté du comte de Servien. Ce que j'ai dit jusqu'ici, vous fait connoître les principaux a-

ticles qui furent arrêtés: vous trouverez un précis du traité même dans le *droit public de l'Europe fondé sur les traités.*

Les succès des armées confédérées forcent l'empereur à les signer.

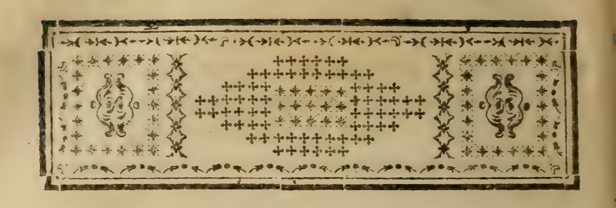
Le traité de paix étoit donc achevé : mais les Impériaux ne cherchoient que des prétextes pour retarder la signature ; & ils eussent affecté délai sur délai, si les succès des armées confédérées n'eussent enfin arraché le consentement de l'empereur.

1648

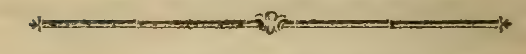
Turenne & Wrangel, s'étant joints, avoient battu les Impériaux & les Bavarois à Summer-Hausen près d'Augsbourg le 17 mai. Pendant qu'ils ravageoient la Baviere, que Maximilien avoit été contraint de leur abandonner, Kœnigsmarck surprit la petite Prague, où le butin fut si grand, que la seule part de la reine de Suede fut estimée sept millions d'écus. Enfin Charles-Gustave, comte palatin des Deux-Ponts, arriva de Suede avec une nouvelle armée, & assiégea la vieille Prague. La guerre, plus allumée que jamais, parut donc préparer de nouvelles calamités à l'Allemagne épuisée ; & cependant après tant de revers, Ferdinand & Maximilien se voyoient sans ressources & dans l'impuissance de faire face à leurs ennemis. Alors tout l'empire se souleva contre l'opiniâtreté des Impériaux. Les députés bavarois proposerent aux états de signer, & de forcer ensuite l'empereur à consentir à la

paix. Déja la plupart des autres députés ſuivoient cet avis, & tous paroiſſoient indignés de ſe voir au hazard de perdre le fruit d'une négociation qui duroit depuis ſi long-temps. Il n'étoit, par conſéquent, pas poſſible de réſiſter davantage. Il fallut céder, & le traité fut ſigné le 14 octobre 1648. L'échange des ratifications ſe fit le 18 février de l'année ſuivante.





LIVRE SEIZIEME.



CHAPITRE PREMIER.

Depuis la paix de Weſtphalie juſqu'à la paix des Pyrénées.

La guerre civile commençoit en France.

Le traité de Weſtphalie fut conclu à propos pour la France, où la guerre civile venoit de s'allumer. L'adminiſtration du cardinal avoit fait des mécontents ; la jalouſie les avoit multipliés, & en ſe multipliant, ils s'étoient enhardis. D'un côté, étoient les Frondeurs, qui ſous prétexte du bien public, prenoient les armes contre le roi ; & de l'autre, les Mazarins, c'eſt-à dire, le roi, la régente & les grands qui croyoient pouvoir établir leur fortune ſur la puiſſance du cardinal.

Les finances étoient dans

Avec de l'ordre dans les finances, on auroit pu ſoutenir la guerre ſans trop fouler le

peuple. Mais Richelieu étoit ignorant dans cette partie de l'adminiſtration; Mazarin la connoiſſoit encore moins: & le gouvernement, qui n'avoit que des reſſources momentanées, s'épuiſoit tous les jours davantage. Sully avoit détruit preſque tous les abus: ils ſe reproduiſirent, & ils ſe multiplierent depuis ce miniſtre, plus grand que Mazarin & que Richelieu même.

un grand déſordre.

Cependant le parlement crioit contre les abus, ſouvent avec peu de diſcernement, puiſqu'il favoriſoit les impôts les plus onéreux, & qu'il s'oppoſoit à ceux qui l'étoient moins. Mais il crioit, & quoique d'ordinaire il conſultât moins l'intérêt public que le ſien propre, il gagnoit la confiance du peuple, aſſez ſimple pour croire qu'on ſe déclaroit pour lui, lorſqu'on ſe déclaroit contre le miniſtre. Ce n'eſt pas que les impôts fuſſent plus grands qu'ils le ſont aujourd'hui. Ils l'étoient moins: le mal venoit du vice général de l'adminiſtration dans cette partie.

Les cris du parlement autoriſoient les murmures du peuple.

Il parut pluſieurs édits burſaux, pour créer pluſieurs offices, entre autres douze charges de maîtres des requêtes, pour ſuſpendre le payement de quatre quartiers des rentes, & pour ſupprimer pendant quatre ans les gages des compagnies ſupérieures.

Edits burſaux qui ſoulevent les corps.

A la lecture de ces édits, le cri fut général. Les compagnies souveraines s'ameutent, comme la populace : on s'assemble contre les loix : on forme des associations : & les différents corps présentent des requêtes au parlement, qui est le premier à se soulever. Au reste l'intérêt personnel est l'unique cause de ces mouvements : on ne songe point au bien public, on ne le veut pas, ou même on n'est pas capable de le connoître.

Emeute du peuple de Paris.

1648.

Il y avoit au parlement de Paris un conseiller clerc, nommé Broussel, dont tout le mérite étoit de fronder le ministère. Le cardinal le fit arrêter le 26 août, avec Potier de Blancmenil, président aux requêtes, & dès le soir le peuple prit les armes. Jean-François-Paul de Gondi, coadjuteur de Paris, & depuis cardinal de Retz, alla dans les rues en rochet & en camail pour appaiser la sédition ; mais la nuit seule la fit cesser.

Le coadjuteur est l'auteur d'une nouvelle sédition.

Mécontent de la cour qu'il trouvoit trop peu reconnoissante, le coadjuteur médita lui-même une nouvelle sédition. Il en forma le plan pendant la nuit. Le lendemain matin on tendit les chaînes dans les rues : on fit derriere les chaînes des retranchements avec des barriques remplies de terre, de pierres ou de fumier ; & les bourgeois à couvert tirerent sur les troupes du roi, commandées

par le maréchal de la Meilleraie. Cette journée est ce qu'on appelle la journée des Barricades. La régente fut obligée de rendre les deux prisonniers. L'impuissance du gouvernement parut donc justifier les entreprises du parlement & du coadjuteur, & le peuple ne pouvoit manquer d'être séduit.

Comme le parlement & les autres compagnies continuoient de tenir des assemblées malgré les défenses, la cour, craignant quelque nouvelle émeute, s'enfuit de Paris, pour se transporter à S. Germain en Laye. Elle y manqua de tout, au point que les seigneurs & les dames coucherent sur la paille. Il n'y eut de lit que pour Louis XIV & pour la régente. Ils manquerent souvent l'un & l'autre du nécessaire, & ils congédierent les pages de la chambre, faute d'avoir de quoi les nourrir. Il est bon que les grands éprouvent quelquefois la misere, pour se rappeller qu'ils sont hommes. Je souhaite, Monseigneur, que vous n'ayez pas besoin de cette leçon: mais Louis XIV, à qui elle étoit nécessaire, en perdra bientôt tout le fruit.

La cour s'enfuit à S. Germain où elle manque de tout.

1649.

Pour rentrer dans Paris, il en falloit former le siege, & toute l'espérance étoit dans le prince de Condé, qui avoit suivi la cour. Cependant cette capitale levoit des troupes pour sa défense. Le coadjuteur leva lui-mê-

Les rebelles, maîtres de Paris, songent à s'y défendre.

me à ses frais un régiment, qu'on nomma le régiment des Corinthiens, parce que ce prélat étoit achevêque titulaire de Corinthe. Les compagnies & les communautés se cotiserent, afin de faire des fonds suffisants pour la guerre; & en se soulevant contre les impositions du cardinal, elles se mirent dans la nécessité d'en payer de bien plus considérables. Enfin le prince de Conti, jaloux du grand Condé, son frere, vint offrir ses services au parlement, & d'autres suivirent son exemple. Tels furent les ducs de Longueville, de Beaufort & de Vendôme, le prince de Marsillac, le duc de Bouillon & le maréchal de Turenne, son frere.

Mais on voyoit que l'esprit de faction s'éteignoit.

Nous avons vu que les guerres civiles sous Louis XIII étoient bien différentes des guerres de la ligue. Celles de la Fronde en different encore davantage, en sorte qu'on voit l'esprit de faction s'éteindre peu-à-peu. Non-seulement les chefs étoient divisés: mais encore ils ne savoient pas ce qu'ils se proposoient. Ils passoient continuellement d'un parti dans un autre, changeant pour changer, & n'ayant jamais d'objet fixe. Des gens de robe entreprenoient de réformer le gouvernement, & ils n'étoient capables de connoître ni les causes des abus, ni les remedes. Ils fouloient les peuples, qu'ils se proposoient de soulager; ils leur donnoient des armes, dont ils ne connoissoient pas l'usage; ils troubloient

l'état pour le bien public. Les soldats n'étoient pas des citoyens que le fanatisme armoit; c'étoient des bourgeois ornés de plumes & de rubans, qui devenoient la risée des deux partis. Le régiment du coadjuteur ayant été battu, on ne fit qu'en rire dans la ville, & on appella cet échec, *la premiere aux Corinthiens.* De graves magistrats, de grands capitaines, des prêtres brouillons, des seigneurs galants & de jolies femmes, voilà quels étoient les acteurs. Aucun d'eux n'avoit les qualités nécessaires à un chef de parti: c'étoit même une place presque toujours vacante que celle du chef. Les femmes s'en saisissoient ordinairement, on la leur abandonnoit par galanterie: & leurs petites intrigues gouvernoient les magistrats, les capitaines, les seigneurs & les prêtres. Le duc de la Rochefoucault avoit embrassé la parti de la Fronde pour plaire à la duchesse de Longueville, sœur du prince de Condé. Il fut blessé, & il fit ces vers:

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurois faite aux dieux.

Quand les guerres civiles dégénerent à ce point, elles deviennent ridicules; & c'est un symptome auquel on peut juger que l'esprit de faction va finir.

Le parlement fait des pro-

Le parlement eut à peine commencé la guerre, qu'éprouvant combien il étoit peu

positions de paix. Elles sont acceptées

propre à la conduire, il se hâta de faire des propositions. Elles furent acceptées & la paix fut conclue par une amnistie générale. Mais les deux partis, également timides, ne quitterent les armes que parce qu'ils se craignoient; & comme l'un & l'autre compta sur la timidité du parti contraire, ils s'opiniâtrerent à ne pas céder, & le traité ne satisfit aucun des deux. Le parlement continua de s'assembler malgré la cour, & la cour conserva son ministre malgré le parlement.

Caractère de Condé.

Condé, élevé parmi les armes, avoit tous les talents d'un grand capitaine: mais il avoit aussi les défauts que les succès donnent à une ame fiere, haute & impérieuse. Persuadé que ses services devoient lui donner la plus grande part à la faveur, il ne se trouvoit jamais assez récompensé; & il regardoit comme un affront, si on refusoit une grace qu'il demandoit pour quelqu'une de ses créatures. Il ne considéroit pas que s'il eût été régent ou roi même, il n'auroit pas été en son pouvoir de rassasier leur avidité. Ses valets ne manquoient pas de l'entretenir dans cet esprit: ils faisoient un crime au cardinal de tout ce qu'ils n'obtenoient pas par le crédit de leur maître: & Condé menaçoit, persuadé qu'en intimidant il ne seroit pas exposé à de nouveaux refus. C'est ainsi qu'il se mettoit insensiblement à la tête des séditieux, & que se croyant fait pour

réformer

réformer le gouvernement, il se préparoit à prendre les armes pour ses valets & pour ses créatures.

Il ne tarda pas à se déclarer ouvertement contre le cardinal, dont il venoit de prendre la défense. Il se joignit au prince de Conti & au duc de Longueville, il devient frondeur. Alors on ne retrouva plus en lui le grand homme. Tout-à-fait déplacé à la tête d'un parti, il donna dans tous les pieges que Mazarin lui tendit. Il indisposa toute la Fronde, accusant le coadjuteur & le duc de Beaufort de l'avoir voulu faire assassiner. Lui-même il disposa tout pour se faire conduire surement en prison. En un mot, le grand Condé fut joué, comme un enfant. Il fut arrêté le 18 janvier avec le princes de Conti & le duc de Longueville; & on les conduisit d'abord à Vincennes, ensuite à Marcoussi, enfin au Havre-de-Grace.

Il est arrêté avec le prince de Conti & le duc de Longueville.

1650

Ceux qui étoient attachés à ces princes s'étant déclarés contre la cour, Turenne fit un traité avec l'Espagne & arma pour les délivrer. Les rebelles néanmoins eurent peu de succès.

Leur parti armé.

Pour arrêter le prince de Condé, la régente & Mazarin avoient recherché le parti de la Fronde; & le coadjuteur avoit été gagné

Ils sont mis en liberté, & Mazarin est forcé

à sortir du royaume.

par l'espérance du chapeau de cardinal. Des femmes avoient conduit toute cette intrigue. Mais le coadjuteur voyant qu'on ne se pressoit pas de tenir ce qui lui avoit été promis, engagea le duc d'Orléans qu'il gouvernoit, le parlement où il avoit un grand crédit, & le parti de la Fronde, dont il étoit le chef, à se déclarer hautement pour la liberté des princes, & pour l'éloignement du cardinal. La régente fut obligée de les délivrer, & d'éloigner son ministre, qui sortit du royaume. Le peuple fit des feux de joie pour la liberté des princes, comme il en avoit fait pour leur prison; & ils rentrerent dans Paris au milieu des acclamations le 16 février.

1651
Condé armé.

Le parlement rendit plusieurs arrêts contre le cardinal & le bannit à perpétuité du royaume. Mazarin continuoit cependant de gouverner la régente, qui feignit d'être raccommodée avec le prince de Condé pour le perdre plus surement. Ce grand capitaine ne combattoit pas à armes égales. Trompé par la dissimulation de la reine, il fut la victime des petites intrigues qu'elle trama. Il ne reconnut son erreur, que lorsqu'il se fut rendu odieux à la Fronde. Alors pour se venger de la cour, il fut contraint de former un troisieme parti. Il fit un traité avec l'Espagne, & on se prépara de part & d'autre à la guerre. Dans cette conjoncture la cour acquit le

maréchal de Turenne, qui revint ſur une lettre que le roi lui écrivit.

Louis, alors majeur, rappella le cardinal au commencement de l'année ſuivante. Le parlement ſe déclara tout-à-la fois contre Condé & contre Mazarin. Il rendit de nouveaux arrêts contre ce miniſtre, il mit ſa tête à prix; & le duc d'Orléans, qui flottoit toujours entre les partis, leva des troupes pour forcer Louis XIV à le renvoyer: mais ce prince, toujours le même, n'avoit qu'un grand nom ſans talents.

Louis, alors majeur, rappelle le cardinal dont le parlement met la tête à prix.

1652

La guerre commence, & finit preſque auſſitôt. L'arriere-garde de Condé ayant été défaite près de la porte S. Martin, ce prince n'eut que le temps de ſe jeter dans le fauxbourg S. Antoine. Il alloit être forcé par le maréchal de Turenne, qui commandoit l'armée royale; lorſque les Pariſiens, qui juſqu'alors n'avoient été que ſpectateurs du combat, ouvrirent les portes à la ſollicitation de mademoiſelle, fille de Gaſton d'Orléans. Cette princeſſe fit même tirer le canon de la Baſtille ſur les troupes du roi. Ce combat qui ſe donna le 2 juillet, eſt remarquable par l'habileté des deux généraux, qui ſe couvrirent d'une gloire égale.

Paris ouvre ſes portes à Condé.

1652

Condé dans Paris paroiſſoit redoutable. Mais la retraite du cardinal, qui conſentit à

Mais une ſeconde retraite

du cardinal ayant soumis les Parisiens, Condé se retire dans les Pays-Bas & le cardinal revient.

sortit une seconde fois du royaume, ayant fait cesser tout prétexte de révolte, les Parisiens abandonnerent ce prince, & implorerent la clémence du roi. Condé sans crédit se retira dans les Pays-Bas, où il alla servir les Espagnols. Le duc d'Orléans eut ordre de se rendre à Blois: Mademoiselle fut exilée dans ses terres; & le coadjuteur, que la régente avoit fait cardinal, fut enfermé d'abord à Vincennes, & ensuite au château de Nantes, d'où il se sauva en 1654. Ce fut la fin de ces guerres civiles, qu'un esprit de vertige sembloit avoir allumées & conduites. Le cardinal qui
1653 fut rappellé au commencement de 1653, reprit toute son autorité, & il la conserva jusqu'à sa mort.

La France s'allie de Cromwel, qui déclare la guerre à l'Espagne.

L'Espagne avoit profité des troubles de la France: mais elle n'avoit pas eu tous les succès, que le ministère de Madrid s'étoit promis, lorsqu'il refusa d'accéder au traité de Westphalie. Pour reconquérir tout ce qu'elle avoit perdu, il auroit fallu faire des efforts que son épuisement ne permettoit pas; & elle continuoit, comme à son ordinaire, à compter plus sur les événements que sur ses propres forces. La France reprit l'avantage, lorsqu'elle fut délivrée de ses troubles domestiques; & elle acquit une plus grande supério-
1665 rité en 1655, par l'alliance qu'elle fit avec

Cromwel, protecteur du royaume d'Angleterre.

L'Angleterre n'avoit plus de roi. Cette révolution avoit eu pour cause le fanatisme que nous avons vu commencer dans ce royaume, & la conduite inconsidérée de Charles I.

Charles I se conduisoit en despote, qui croit que toute l'autorité réside en lui.

Depuis l'année 1629, que ce prince fit la paix avec la France & l'Espagne, & qu'il forma la résolution de ne plus convoquer de parlement, il continua d'aigrir les Anglois, en imposant des droits & des taxes arbitraires, en autorisant les entreprises odieuses de la chambre étoilée & de la cour de haute-commission, & en permettant à Laud, évêque de Londres, d'employer jusqu'à la violence pour faire adopter de nouvelles cérémonies, que les Puritains sur-tout regardoient comme un reste d'idolâtrie. Charles, en un mot, se conduisoit comme un monarque convaincu que toute l'autorité réside en lui, & que les privileges de la nation ne sont que des graces qu'il a accordées lui-même, & qu'il peut toujours retirer. Il étoit entretenu dans cette façon de penser par les évêques, qui affectoient une sorte d'horreur pour tous ces privileges, qui l'invitoient à les supprimer, & qui cependant ne le revêtissoient de toute la puissance, que pour se rendre eux-mêmes indé-

pendants. La faveur dont ils jouissoient auprès de lui, étoit une des choses qui déplaisoient le plus au peuple.

Cependant on étoit moins choqué de l'usage qu'il faisoit de son pouvoir, que du pouvoir qu'il s'arrogeoit.

Malgré ce mécontentement général, le roi ne vit que des marques d'empressement & de respect, lorsqu'en 1633 il fit un voyage en Ecosse. C'est que dans le fond le gouvernement étoit doux. Favorable à l'industrie & au commerce, il faisoit regner l'opulence avec la paix; & on étoit moins choqué de l'usage que ce prince faisoit de son pouvoir, que du pouvoir même qu'il s'arrogeoit. On ne pouvoit pas lui reprocher de fouler le peuple: mais quelque modérés que fussent les impôts, il les mettoit de sa seule autorité, & la nation ne se coyoit plus libre. Les Anglois auroient pu souffrir encore long-temps de pareilles entreprises, lorsque les Ecossois, plus féroces, se souleverent, & donnerent naissance aux plus grands troubles.

Il voulut changer de son autorité la liturgie des Ecossois.

Dans le dessein d'établir les mêmes rites & la même hiérarchie dans ces deux royaumes, Jacques I avoit fait recevoir l'épiscopat en Ecosse; & il avoit obtenu, ou plutôt extorqué les suffrages des assemblées ecclésiastiques. Charles voulant achever l'ouvrage commencé par son pere, dédaigna de convoquer des assemblées, où il pouvoit trouver des oppositions, & résolut de réformer l'église d'E-

cosse par des voies d'autorité. En conséquence il fit publier en 1635 des canons sur la jurisdiction ecclésiastique, & une liturgie conforme, à peu de chose près, à celle de l'église anglicane.

Quoique les Anglois fussent séparés de Rome, les Ecossois les regardoient encore comme idolâtres, & croyoient seuls avoir reçu du ciel la religion avec toute sa pureté. La nouvelle liturgie ralluma donc leur fanatisme; & la populace ayant commencé le tumulte, les Presbytériens se rendirent de toutes parts à Edimbourg. La noblesse jalouse des évêques, que Charles affectoit d'élever aux premieres dignités de l'état, se joignit aux Presbytériens; & insensiblement tout le peuple se réunit pour s'opposer aux innovations, qu'on vouloit introduire.

Ce fut alors que l'Ecosse se souleva.

Charles au lieu de se désister, a l'imprudence de soutenir son entreprise. Le soulévement qui croît par degrès, éclate enfin; & il se forme quatre conseils, qui s'arrogent toute l'autorité souveraine: le premier étoit composé de la haute noblesse; le second, de la noblesse inférieure; le troisieme des ministres ecclésiastiques; & le quatrieme des bourgeois.

Quatre conseils se saisirent de l'autorité souveraine.

Le Covenant fut un des premiers actes de ces quatre conseils. Cet acte étoit un engage-

Le Covenant. acte par lequel

Ils jurent de s'opposer à toute innovation.

ment par lequel les Ecossois, renonçant à la religion romaine, s'engageoient avec serment à rejeter toute innovation, & à s'unir pour leur défense mutuelle contre toute autorité, sans excepter le roi même.

Charles qui mollit, consent à convoquer une assemblée ecclésiastique & un parlement.

Charles, qui sentit trop tard les conséquences de sa démarche, recula lorsqu'il n'étoit plus temps, & par sa foiblesse il enhardit les rebelles. Ils accepterent l'offre qu'il fit de convoquer successivement une assemblée ecclésiastique, & un parlement pour remédier aux maux dont on se plaignoit, bien assurés de dominer dans l'une & l'autre assemblée, & de se rendre maîtres des délibérations.

L'assemblée ecclésiastique ordonne de signer le Covenant.

En effet l'assemblée ecclésiastique tenue à Glascow en 1638, abolit l'épiscopat, la haute commission, les canons, la liturgie, & tous les réglements que Jacques & Charles avoient faits, pour étendre leur autorité. Tout le monde eut ordre de signer le Covenant sous peine d'excommunication.

On déclare que le parlement doit obéir lui-même à cette décision, & on arme.

Tout parut alors décidé, & on ne jugea plus nécessaire de convoquer le parlement. Quel est le supérieur, de Jésus-Christ ou du roi, demandoit-on? Jésus-Christ sans doute. Donc, lorsque l'assemblée ecclésiastique, qui est le conseil de Jésus-Christ, a jugé; le par-

lement, qui est le conseil du prince, n'a plus à délibérer, & doit obéir aveuglément. Il falloit armer pour donner de la force à ce raisonnement, & on arma. Le cardinal de Richelieu, qui avoit fomenté ces troubles, envoya de l'argent & des armes aux Covenantaires. Il vouloit occuper Charles en Ecosse, parce que ce prince menaçoit de s'opposer aux projets de conquête, que la France & la Hollande formoient alors sur les Pays-Bas.

Charles qui a besoin de subsides, convoque le parlement d'Angleterre.

Contre un peuple fanatique, qui combattoit pour sa religion, Charles ne pouvoit opposer que des soldats mercenaires. Il n'arma que pour épuiser ses finances, & pour contracter des dettes; & il fallut convoquer le parlement d'Angleterre.

Mais ce corps veut profiter de la conjoncture pour ruiner les prérogatives de la couronne: & il le casse.

Cette assemblée s'ouvrit au mois d'avril 1640. Le roi demandoit des subsides, & les communes répondoient pas des plaintes. Elles vouloient avant tout réformer le gouvernement, remédier aux abus, rétablir la liberté. La conjoncture étoit favorable. Le parlement convoqué après onze ans, interruption dont les annales n'offroient point d'exemple, déceloit l'impuissance du roi. Il étoit manifeste que la nécessité seule l'avoit forcé à cette démarche: toute sa conduite démontroit qu'il avoit voulu supprimer ces assemblées. On auroit donc cru se forger des chaînes, si on eût contribué à soumettre les Ecossois, dont la révolte étoit

favorable à la liberté angloise; & on jugeoit que moins on secourroit le roi dans ses besoins pressants, plus il seroit facile de ruiner les prérogatives de la couronne, & de rétablir les privileges de la nation. Charles cassa le parlement.

Les Ecossois armés demandent que le roi prenne l'avis de son parlement d'Angleterre.

L'armée royale n'étoit pas encore en marche, & déja les Ecossois s'étoient avancés sur les frontieres d'Angleterre. Ils avancerent encore, ils se rendirent maîtres de Newcastle, & ils eurent la précaution de déclarer qu'ils ne vouloient pas faire la guerre aux Anglois, & qu'ils ne cherchoient le roi que pour mettre leurs très-humbles remontrances à ses pieds. Peu après ils lui adressent une requête, par laquelle ils le prioient d'écouter leurs plaintes, & l'invitoient à prendre l'avis du parlement d'Angleterre sur les moyens de remédier à leurs maux. Par cette conduite ils tendoient à n'avoir qu'un même intérêt avec les Anglois; & pour montrer la sincérité de leur langage, ils observerent une exacte discipline, ils ne prirent rien sans payer, & ils eurent soin de ne point troubler le commerce.

Se voyant sans ressources, il est forcé à le convoquer.

Cette conduite des Écossois mettoit Charles dans une étrange situation. Il connoissoit le mécontentement général des Anglois. Ses trésors étoient épuisés: il ne lui restoit qu'une armée mal disciplinée, qui marchoit à regret, & qui ne pouvoit regarder les Écossois comme un peuple ennemi. Il fallut céder. Pressé

par la ville de Londres, par les instances de quelques seigneurs, & par les vœux de toute la nation, Charles convoqua le parlement pour le 3 novembre 1640.

Mais il s'est donné un juge.

Entre le parlement d'Angleterre & l'armée écossoise, le roi reste sans puissance. La situation où il se trouve, ne lui permettra pas de casser ce parlement comme les autres; & il vient de se donner un juge.

Les communes recherchent les ministres sur leur conduite.

La chambre des communes, se proposant de réformer le gouvernement dans toutes les parties, reçut les plaintes des particuliers, des villes, des provinces, & commença par faire arrêter le comte Strafford, principal ministre de Charles. Peu de jours après Laud fut aussi conduit à la tour, & deux autres ministres, menacés du même sort, ne s'y déroberent que par la fuite.

Les gouverneurs, les lieutenants.

Bientôt le roi se vit sans troupes, & hors d'état d'en lever: les communes lui en ôterent les moyens, en recherchant les gouverneurs & leurs lieutenants sur la conduite qu'ils avoient tenue dans les comtés, & en enveloppant dans diverses accusations un grand nombre d'officiers de la haute & de la petite noblesse.

Elles donnent une paye à l'armée écossoise.

En même temps pour avoir elles-mêmes une armée, elles donnerent une paye réglée aux Ecossois; & elles déclarerent qu'elles les retiendroient, tant qu'elles croiroient en avoir

besoin. Elles se trouverent donc tout-à-coup saisies du pouvoir souverain.

Elles abolissent tout ce qu'elles jugent contraire à la liberté.

En conséquence elles abolirent la chambre étoilée, la cour de haute-commission, les droits, les taxes & tous les établissements qu'elles jugerent contraires à la liberté de la nation. Il fut déclaré que l'approbation des deux chambres seroit nécessaire pour donner force de loi aux canons ecclésiastiques; que le parlement ne pourroit pas être dissous sans leur consentement; & qu'il seroit convoqué de trois en trois ans. Charles ratifia tout. Malgré ses complaisances il ne put pas empêcher qu'on ne fît le procès au comte Strafford, & ce ministre perdit la tête sur un échafaud.

Charles fait un voyage en Ecosse, où il reçoit la loi.

Charles, dépouillé d'une grande partie de son autorité en Angleterre, fit en 1641 un voyage en Écosse, où il abdiqua la couronne, au titre de roi près. Il reçut la loi du parlement, jusques-là qu'il se conforma au culte établi par les Covenantaires.

Le parlement licentie les troupes parce qu'il craint qu'elles ne se déclarent pour le roi.

A l'occasion de ce voyage, les communes licentierent les troupes écossoises & les troupes angloises, parce qu'elles craignoient que le roi, qui devoit traverser ces deux armées, ne les fît déclarer pour lui. En effet, le bruit avoit déja couru, qu'il avoit fait des tentatives pour les engager à le servir contre le parlement: on ajoutoit même qu'il proposoit de faire venir des troupes étrangeres. Ces accusations

aigrissoient ses anciens ennemis, & lui en suscitoient de nouveaux.

Charles étoit en Écosse lorsqu'il apprit la nouvelle d'un soulévement en Irlande. La vieille haine des peuples de cette île contre les Anglois n'étoit pas éteinte. Ils portoient le joug avec impatience : l'exemple de l'Ecosse les encourageoit : les troubles de l'Angleterre leur assuroient des succès : d'ailleurs ils craignoient pour la religion catholique, s'ils devenoient sujets d'un parlement où les Puritains dominoient. La conspiration conduite avec un grand secret, fut exécutée avec un barbarie, qui ne peut se trouver que dans une nation tout-à-la fois sauvage & fanatique. Dans le massacre qui se fit des Anglois, il périt plus de quarante mille hommes: encore ne se contentoit-on pas d'égorger, on imaginoit les tortures les plus cruelles ; & le nom de religion retentissoit de toutes parts. Tel étoit le sort de Charles: tous ses peuples se soulevoient, & on l'accusoit d'avoir été l'auteur de la conspiration d'Irlande, & d'en méditer une semblable en Angleterre pour faire périr tous les Protestants par la main des Catholiques.

Soulévement de l'Irlande.

La puissance royale étoit comme anéantie. Il paroît donc que c'étoit le moment d'en fixer les bornes, d'assurer les privileges de la nation, & de rétablir l'ordre & la tranquillité. Mais les chefs, qui animoient le peuple, vou-

Si l'on avoit voulu réformer le gouvernement, on le pouvoit alors. Mais le fanatisme ne

devoit pas se borner à une réforme.

loient les troubles, soit par l'espérance de s'élever, soit par l'appréhension de n'être plus rien, lorsque tout seroit réglé, soit par la crainte d'être alors recherchés & punis. La disposition des esprits leur étoit favorable. Depuis l'union de l'Angleterre avec l'Écosse, le peuple se déclaroit avec enthousiasme pour la discipline presbytérienne: il s'élevoit contre les évêques, il en demandoit la ruine ; & le parlement, qui leur avoit déja porté plusieurs coups, allumoit encore ce fanatisme. Or, la puissance des évêques & la puissance royale étant unies par des intérêts communs, la passion pour le presbytérianisme, qui rendoit tous les jours la religion anglicane plus odieuse, faisoit aussi tous les jours haïr davantage la royauté.

Le parlement emploie jusqu'aux impostures pour perdre Charles.

Dans cette disposition générale des esprits, plus les embarras & les besoins du roi croissoient, plus le parlement osoit entreprendre. Il répandoit des terreurs paniques, il supposoit des conspirations tramées par les évêques & par le roi, il montroit le papisme prêt à s'établir de nouveau sur la ruine de toutes les sectes. Par cet artifice il animoit les peuples, il s'en faisoit un appui, & les intéressoit à toutes ses démarches. Il acheva de soulever les esprits par une remontrance, qui fut adressée à la nation. C'étoit une satyre de tout le regne de Charles. Remplie d'exagérations & de mensonges grossiers, elle étoit tracée avec les cou-

leurs les plus noires. Il sembloit qu'on n'y eût répandu des vérités, que pour donner plus de poids aux impostures.

Le peuple de plusieurs provinces & celui de Londres offrent leurs services au parlement.

C'est avec cette piece odieuse, qu'on reçut le roi à son retour d'Écosse. Il put juger par-là des nouvelles entreprises qu'on projetoit. Il étoit facile de prévoir que le parlement ne mettroit plus de bornes à ses prétentions, & que tous ses pas tendroient à la ruine entiere de la monarchie. En effet, les choses en vinrent au point que le roi fut contraint de sortir de Londres, où il n'étoit plus en sureté. Il est vrai que la chambre des pairs défendoit encore les restes de la prérogative royale. Mais les communes qui s'étoient saisies de toute l'autorité, déclarerent qu'elles représentoient seules tout le corps de la nation. Cet enthousiasme pour la démocratie gagnoit même insensiblement tout le peuple, & l'on se voyoit au moment d'une confusion générale & d'un bouleversement total. Les habitants du comté de Buckingham présenterent aux communes une requête signée de six mille personnes, qui promettoient de vivre & de mourir pour la défense des privileges du parlement. La ville de Londres, les comtés d'Essex, de Hereford, de Surrey, & de Bercks suivirent cet exemple. Tous les ordres, jusqu'aux plus vils, crurent devoir offrir leurs services. Les apprentifs se présenterent avec leur requête, les

porte-faix, les mendiants mêmes, enfin les femmes. Dans la terreur qu'elles avoient des papiſtes & des évêques, elles diſoient avoir le même droit que les hommes à déclarer leur ſenſibilité pour les maux publics, puiſque le Chriſt les avoit rachetées au même prix, & que le bonheur des deux ſexes conſiſtoit également dans la jouiſſance libre du Chriſt. Les communes reçurent toutes ces requêtes avec applaudiſſement.

Le parti que le roi conſerve dans ce corps eſt forcé au ſilence.

Les moyens qu'on employoit contre l'autorité royale, devenoient donc tout-à-la fois odieux & ridicules, &, par conſéquent, ils devoient ſoulever les honnêtes gens, à qui il reſtoit encore quelques lumieres. Auſſi Charles avoit-il dans le parlement un parti conſidérable, qui auroit pu devenir le plus nombreux, ſi ce prince ſe fût conduit avec plus de prudence. Mais les chefs des communes profitoient de ſes fautes: en entretenant la fureur d'un peuple aveugle, ils intimidoient tous ceux qui auroient voulu s'oppoſer à leurs entrepriſes, & le parti du roi étoit forcé au ſilence.

La guerre commence.

Le calme étoit ſeul à craindre pour les communes. Des eſprits raſſis pouvoient ouvrir les yeux, & revenir au gouvernement monarchique, auquel on étoit accoutumé depuis tant de ſiecles. Le moment du plus grand fanatiſme étoit donc une conjoncture favorable pour

pour porter les derniers coups, & la guerre civile commença.

Le roi s'étoit retiré dans les provinces du nord, où il avoit trouvé des sujets fideles, parce qu'elles étoient plus éloignées de la contagion. Son parti, fortifié de la principale noblesse, se grossissoit de tous ceux qui commençoient à mieux juger des vues des communes, & qui voyoient une nouvelle tyrannie s'élever au milieu de l'anarchie. Quoiqu'il fût encore plus foible que le parlement, il se sentit assez de forces pour montrer de la fermeté; & il avoit préféré la guerre aux conditions honteuses, que les communes avoient voulu lui imposer.

Le parlement d'Angleterre demande des secours aux Ecossois.

La guerre se faisoit depuis un an avec des succès variés, lorsqu'en 1643 le parlement demanda des secours aux Écossois. Il étoit assuré de ne pas essuyer un refus: car si le roi recouvroit son autorité en Angleterre, il devenoit assez puissant pour pouvoir rétracter toutes les concessions, que l'Écosse lui avoit arrachées. Les Covenantaires trouvoient d'ailleurs dans leur fanatisme un motif pour répondre favorablement. Fiers d'avoir établi le presbytérianisme dans leur nation, ils n'ambitionnoient plus que la gloire de le répandre au dehors. Or, une nouvelle alliance avec le parlement d'Angleterre sembloit hâter ce moment desiré. Les circonstances ne permettoient pas de douter

du ſuccès : car le peuple anglois avoit en général les évêques en horreur, & les communes, qui ne ceſſoient de les humilier, déclaroient vouloir réformer l'egliſe à l'exemple de leurs freres du nord.

Un parlement convoqué en Ecoſſe ſans l'aveu de Charles, fait alliance avec celui d'Angleterre.

Cependant c'étoit au parlement d'Écoſſe à ordonner des levées de troupes & d'argent, & Charles ne pouvoit conſentir à raſſembler un corps qui devoit s'armer contre lui. On y ſuppléa. Des officiers publics, à l'inſtigation du clergé, le convoquerent, & enleverent au roi la ſeule prérogative qui lui reſtoit. Les deux parlements firent alliance : les Ecoſſois armerent. L'année 1644 ſe paſſa en marches, en combats, en négociations, & rien ne fut encore décidé.

Alors les Indépendants qui ſe confondoient avec les Presbytériens, ſe rendoient inſenſiblement maîtres du parlement.

Outre les Puritains, anciens ennemis du gouvernement, & les Presbytériens qui faiſoient tous les jours des progrès, il étoit ſorti du ſein du fanatiſme une nouvelle ſecte, qui enchériſſoit ſur toutes les autres : c'eſt celle des Indépendants.

Non-ſeulement les Indépendants proſcrivoient l'épiſcopat, ainſi que les Presbytériens ; ils ne vouloient pas même de prêtres. Ils prétendoient que tout homme a droit d'exercer les fonctions du ſacerdoce ; ils rejetoient comme frivoles les cérémonies de l'égliſe pour donner un caractère à ſes miniſtres ; ils condamnoient tous les établiſſements eccléſiaſtiques ; ils abo-

lissoient tout gouvernement spirituel. Leur système politique portoit sur les mêmes principes. Ce n'étoit pas assez d'abolir la monarchie & l'aristocratie : ils se déclaroient encore contre toute distinction d'ordre & de rang : ils vouloient une egalité parfaite dans une république absolument libre & indépendante.

Dans un temps où le fanatisme regne, la secte qui le porte plus loin, doit nécessairement dominer. Les Presbytériens étoient néanmoins en plus grand nombre dans le parlement ; & les Indépendants, n'osant encore se déclarer, se confondoient avec eux. Mais sous le manteau du presbytérianisme, ils parvenoient aux emplois, ils se fortifioient insensiblement, & ils vinrent à bout de leurs desseins par l'adresse de leurs chefs, Vane & Cromwel.

Ils se proposent de forcer les membres du parlement à renoncer aux emplois civils & militaires.

Ils répandirent dans le public que les généraux songeoient plus à prolonger la guerre qu'à la finir ; & que tant que les membres du parlement exerceroient les emplois civils & militaires, ils n'auroient garde de travailler pour la paix, qui devoit leur enlever toute leur considération. De semblables discours furent répétés en chaire par des prédicateurs, dans un jour de jeûne qu'on avoit ordonné pour implorer l'assistance du ciel.

Le lendemain Vane harangua les communes sur les plaintes des prédicateurs : il remarqua que tous avoient tenu en même temps le

même langage : il conclut que cet accord étoit une inspiration du S. Esprit : & il conjura l'assemblée, pour la gloire de Dieu & de la patrie, de mettre à part tout intérêt personnel, & de renoncer à tout emploi civil & militaire : ajoutant que l'absence des membres, occupés à les remplir, rendoit la chambre déserte, & diminuoit l'autorité de ses résolutions. Il donna lui même l'exemple en remettant la charge de trésorier de la marine, qu'il possédoit depuis long-temps. Cromwel applaudit à ce discours, & entreprit de faire voir combien il seroit avantageux de suivre les conseils de Vane.

Ils réussissent dans ce dessein.

Cette proposition souffrit bien des difficultés de la part des Presbytériens. Mais enfin après de grands débats les Indépendants l'emporterent ; & les membres qui avoient des emplois s'en démirent.

Par ce moyen ils font passer toute la puissance militaire entre les mains de Cromwel.

Pendant que ces choses se passoient, Cromwel avoit été chargé de conduire un corps de cavalerie. Son absence ayant été remarquée, on dépêcha pour son retour, & Fairfax, à qui on avoit donné le commandement de l'armée, eut ordre de le remplacer. Mais ce général écrivit au parlement, pour obtenir qu'on lui laissât pendant quelques jours le lieutenant général Cromwel, dont il assuroit que les lumieres lui étoient utiles pour le choix des nouveaux officiers ; & peu après il demanda qu'on

le lui accordât pour toute la campagne. C'est par ces artifices que les indépendants exécuterent leurs desseins, & firent passer toute la puissance militaire entre les mains de Cromwel. Car le chevalier Fairfax, quoique bon capitaine, étoit un homme simple, facile à gouverner.

Charles se livre aux Ecossois, qui le vendent au parlement.

La campagne de 1645 fut funeste à Charles. Défait par les Anglois, il n'eut d'autre ressource que de se jeter entre les bras des Écossois, qui le livrerent & même le vendirent au parlement d'Angleterre, à la fin de 1646.

Les Indépendants, qui ont chassé de ce corps tous ceux qui leur sont contraires, le font périr sur un échafaud.

La captivité de ce prince fut le terme de l'autorité du parlement. L'armée se révolta, enleva le roi, se rendit maîtresse de Londres, chassa du parlement tous ceux qui étoient contraires au parti des Indépendants; & il n'y resta plus que quelques factieux fanatiques, qui firent périr Charles sur un échafaud, le 30 janvier 1649. Toute la nation frémit du coup, qui trancha les jours de ce malheureux monarque, & chacun se reprocha de ne l'avoir pas servi, ou d'avoir eu part aux troubles.

Alors la maison d'Autriche venoit d'être humiliée, & la maison de Bourbon manquoit du nécessaire.

Cette mort tragique arriva précisément la même année & le même mois, que Louis XIV, fuyant de sa capitale, se réfugia à S. Germain, où ce monarque, qui venoit d'humilier la maison d'Autriche, manquoit du nécessaire. Alors Henriette, sa tante, veuve de Charles, & fille de Henri IV, étoit retirée à

Paris, où elle vivoit dans la plus grande pauvreté: sa fille, qui épousa depuis le frere de Louis XIV, étoit obligée de garder le lit, n'ayant pas de bois pour se chauffer. Voilà l'état où une longue guerre, de grands capitaines, d'habiles ministres, de grands négociateurs & une pacification qu'on admire, laissoient les puissances qui donnoient la loi à l'Europe. Vous le voyez, Monseigneur; les Bourbons sont hommes, & quelquefois misérables, & ils le sont dans le moment où ils paroissent couverts de gloire. L'exemple est récent.

L'ordre que j'ai suivi, a rapproché deux guerres civiles d'un caractère bien différent, & il vous sera facile de comprendre que, si la France fut tout-à coup tranquille, l'Angleterre devoit être encore bien agitée.

Désordre où se trouvoit l'Angleterre.

Tout étoit dans une confusion qu'il seroit difficile de représenter. Jamais peuple n'avoit été divisé par tant de factions; & toutes ces factions plus ou moins fanatiques, formoient, dans leur délire, des systêmes de religion & de gouvernement, & prenoient leurs rêves pour des inspirations. Il ne restoit plus de loix: tout étoit soumis aux passions, auxquelles une imagination déréglée lâchoit la bride: chacun se faisoit des principes à son gré; & l'impunité du passé enhardissoit pour l'avenir.

La nation Angloise, devenue plus cou-

Le seul avantage que la nation Angloise retira de sa situation, c'est qu'elle étoit devenue propre aux plus vigoureuses entreprises.

Le génie militaire s'étoit réveillé pendant les guerres civiles : quantité de gens obscurs s'étoient élevés par leurs talents : ils conservoient le courage actif auquel ils devoient leur fortune : ils pouvoient, s'ils s'étoient bien conduits, assurer au moins la tranquillité de l'état sur le despotisme : il ne leur falloit qu'un chef.

rageuse & plus entreprenante avoit besoin d'un chef.

Cromwel fut ce chef. Il avoit toutes les qualités pour réussir dans le temps où il vivoit, de l'hypocrisie, de l'audace & de la fermeté. Je doute que dans un autre siecle il eût eu occasion de faire connoître ses talents ou seulement de les connoître lui-même. Il acquit du crédit dans le parlement & dans l'armée par son fanatisme. Il parvint à la puissance souveraine par des crimes ; il gouverna en grand homme. Mais pendant qu'il faisoit trembler ses concitoyens sous son despotisme, & qu'il rendoit l'Angleterre redoutable aux nations étrangeres ; il redoutoit tout lui-même, toujours entouré d'amis faux & d'ennemis irréconciliables, toujours exposé aux complots des différents partis, toujours menacé par le fanatisme prêt à s'armer d'un poignard.

Elle le trouve dans Cromwel.

Chargé de porter la guerre en Irlande & en Ecosse, il soumit ces deux royaumes. Aussitôt après une autre guerre commença contre la Hollande. L'amiral Blake s'y distingua, & le parlement affecta de relever les avantages qu'il remportoit sur mer. Il se plaignit des dé-

Cromwel casse le parlement, qui tentoit de diminuer son autorité.

penses que coûtoit l'armée de terre, il insista sur la nécessité d'en licentier une partie. Il vouloit abattre la puissance de Cromwel qui lui faisoit ombrage : mais il n'étoit plus temps : ce général, maître des troupes, cassa le parlement sans trouver d'opposition. Accompagné de soldats, il parut au milieu de l'assemblée comme un homme inspiré : *retirez vous*, leur dit-il, *vous n'êtes plus le parlement; le Seigneur vous a rejetés ; il en a choisi d'autres pour achever son ouvrage.*

Il en crée un composé de fanatiques, qu'il casse encore. Il est déclaré protecteur par l'armée.

Il créa ensuite un nouveau parlement, en faisant venir des différentes parties des trois royaumes ceux que le ciel avoit choisis. *Jamais*; leur dit-il, *je n'aurois osé me promettre de voir le Christ si hautement reconnu.* Il parloit en fanatique à des fanatiques, qui croyant avoir reçu le S. Esprit dans toute sa plénitude, extravaguoient, & croyoient former un plan de république. Les ambassadeurs de Hollande, qui vouloient négocier avec ce parlement, furent fort étonnés de trouver des saints, qui prétendoient devoir d'abord les épurer pour les rendre utiles au grand œuvre de subjuguer l'Antechrist. Cromwel, honteux de son ouvrage, cassa ce parlement ridicule ; & fut déclaré protecteur par l'armée, qui régla la forme du gouvernement.

Cependant l'Angleterre

Pendant que l'Angleterre offroit au dedans de pareilles scenes, elle étoit formidable au

dehors. Elle paroissoit acquérir l'empire de la mer. Elle n'avoit jamais joué un plus beau rôle avec les nations étrangeres. Elle accorda la paix aux États-Généraux ; & tout-à-la fois recherchée par les deux couronnes qui se faisoient la guerre, elle fit un traité avec la France. Cromwel dicta les conditions avec hauteur, & le cardinal Mazarin les accepta.

étoit formidable au dehors, & Cromwel donne la loi dans le traité qu'il fait avec la France.

On reproche au protecteur de n'avoir pas connu les vrais intérêts de sa nation. Il devoit, dit-on, soutenir l'Espagne dans sa décadence, & maintenir la balance entre les deux couronnes. On ne remarque pas que dans l'état où cette monarchie étoit réduite, ce projet eût été chimérique, qu'il ne suffisoit pas de la soutenir, qu'il auroit fallu la relever malgré les vices de sa constitution ; & qu'il étoit plus raisonnable à l'Angleterre de se préparer à devenir un jour elle-même la rivale de la France. Mais il s'agissoit d'abord de s'agrandir. Or, Cromwel en étoit bien plus sûr avec l'alliance de Louis XIV, qu'avec celle de Philippe IV ; car il pouvoit se promettre des conquêtes en Amérique & en Flandre. En effet il enleva la Jamaïque, que l'Angleterre a conservée, & en 1658 il acquit Dunkerque qui lui ouvroit les Pays-Bas. La flotte angloise bloquoit le port, & Turenne, qui conduisoit le siege, remporta la fameuse bataille des Dunes

Avantages que l'Angleterre trouva dans l'alliance de la France. Mort de Cromwel.

ſur le prince de Condé. La place capitula le 23 juin, & fut livrée aux Anglois comme on en étoit convenu. Cromwel mourut le 3 ſeptembre de la même année, âgé de cinquante-huit ans. Ce fut à propos: car le mécontentement gagnoit l'armée. Les conſpirations ſe renouvelloient ſans ceſſe; & juſqu'à ſes enfants, tout le monde s'éloignoit de lui, & lui reprochoit ſes crimes. Richard, ſon fils qui lui ſuccéda dans le protectorat, abdiqua bientôt une puiſſance, que Cromwel auroit eu bien de la peine à conſerver.

Traité des Pyrénées. 1659

La guerre entre la France & l'Eſpagne finit en 1659. Le traité fut conclu le 7 novembre par le cardinal Mazarin & Don Louis de Haro, dans l'île des Faiſans, ſur la riviere de Bidaſſoa. On céda pluſieurs places de part & d'autre; le duc de Lorraine fut rétabli; le prince de Condé revint & rentra dans ſes gouvernements & dans tous ſes biens; la France promit de ne point donner de ſecours au roi de Portugal; & le mariage de l'infante Marie-Thereſe avec Louis XIV fut arrêté, ſous la condition de la renonciation à la ſucceſſion d'Eſpagne. Léopold, qui avoit ſuccédé à Ferdinand III, ſon pere, & qui ſouhaitoit d'épouſer l'infante, n'omit rien pour traverſer ce mariage.

Charles eſt rétabli ſur le

Les troubles continuoient en Angleterre. Il n'étoit pas poſſible aux factions de s'accom-

der sur la forme du gouvernement. Monck, un des généraux de l'armée, profita de ces divisions, pour rétablir les Stuarts. Il affecta un zele républicain, & il prépara si bien les choses, que Charles II, fils aîné de Charles I, fut reçu parmi les acclamations du peuple, & rétabli sur le trône de ses peres en 1660. La même année les royaumes de Suede, de Pologne & de Danemarck firent la paix sous la médiation de la France. Il semble qu'on respire enfin, quand on voit le calme se répandre dans presque toute l'Europe.

trône d'Angleterre. Les royaumes du nord font la paix.
1660





CHAPITRE II.

Depuis la paix des Pyrénées jusqu'à la paix de Nimegue.

Quel étoit le parlement qui rappella Charles II.

DANS l'espérance de secouer le joug d'un parlement qui s'étoit rendu odieux, les différents partis oublioient leurs animosités & attendoient avec impatience la fin des désordres; lorsque Monck, qui s'étoit déclaré pour la liberté, & qui par-là avoit gagné la confiance du peuple, prit sur lui de rappeller les membres qui avoient été exclus avant qu'on fît le procès à Charles. Comme ces membres étoient le plus grand nombre, la plupart des Indépendants prirent le parti de se retirer, & le parlement fut en quelque sorte renouvellé. Les membres rétablis commencerent par faire quelques réglements, & après avoir ordonné eux-mêmes leur propre dissolution, ils convoquerent un nouveau parlement.

L'amour de la liberté n'étoit plus le même: on se reprochoit un aveuglement qui avoit causé tant de maux : on ne voyoit pas qu'il fût

possible d'établir quelque forme de gouvernement, sans soulever encore les factions les unes contre les autres. Parmi tant de divisions, il paroissoit qu'on ne pouvoit retrouver la paix que sous un monarque : les Presbytériens, qui avoient été victimes des Indépendants, formoient à cet égard les mêmes vœux que les Royalistes: & comme ces sentiments étoient généralement répandus, il arriva que dans toutes les provinces, les suffrages du peuple tomberent sur ceux qu'on savoit être favorables à la monarchie. Tel fut le parlement qui rétablit Charles. Il ne mit point de conditions à son rappel; parce que dans l'impatience de jouir du repos, il eût été effrayé du retardement que pouvoit apporter la lenteur d'une négociation. En cela il ne fit que se conformer aux vœux des peuples.

Bonnes & mauvaises qualités de Charles.

Charles II avoit les qualités qui séduisent: une figure mâle, un air engageant, de l'esprit, de la pénétration, du jugement, un caractère doux & une affabilité singuliere. Il paroissoit avoir oublié dans ses malheurs qu'il étoit prince, & sur le trône il ne paroissoit plus s'en ressouvenir. Mais il avoit des défauts, qui ne se montroient pas d'abord. Sa paresse, qui lui donnoit de l'éloignement pour toute sorte de travail, rendoit inutiles les qualités de son esprit. Sa bonté n'étoit pas un sentiment de l'ame; ce n'étoit que l'effet de sa nonchalance.

Son affabilité dégénéroit en familiarité & paroissoit peu décente. Il étoit le même pour tous ceux qui l'approchoient, les accueillant également, n'en aimant aucun, & se méfiant de tous. On lui reproche encore d'avoir été ingrat envers ceux qui l'avoient servi avec zele, & d'avoir été livré aux plaisirs, jusqu'à dissiper ses revenus. Il est doux pour un prince lâche, qui aime à dissiper, d'être absolu. C'étoit aussi tout ce que Charles ambitionnoit: mais cette ambition lui suscitera des affaires, qui contrarieront sa nonchalance.

Le parlement quoique soumis & respectueux, paroît prendre des mesures contre le despotisme.

Le contraste de ses adversités & de la révolution subite, qui venoit de le rétablir intéressoit en sa faveur, & ne permit de remarquer d'abord que ses qualités aimables. Le parlement, soumis & respectueux, lui accorda des subsides, fixa ses revenus à douze cents mille livres sterling; c'étoit plus qu'aucun autre roi d'Angleterre n'avoit eu: enfin il fit périr par les supplices dix de ceux qui avoient condamné Charles I. Il donna cependant avec beaucoup d'économie: les fonds même qu'il assigna pour les revenus de la couronne, ne faisoient pas les deux tiers des douze cents mille livres; & en se réservant de remplir dans la suite ses engagements, il parut vouloir tenir le roi dans la dépendance. Néanmoins Charles, qui n'avoit pas en général lieu d'en être mécontent, le congédia en lui témoignant combien il étoit satisfait.

Ce parlement avoit été principalement composé de Presbytériens : celui qui s'assembla l'année suivante fut encore plus favorable, parce que les Royalistes & les Anglicans y dominoient. Non-seulement il condamna toutes les maximes qui tendent à la révolte : il déclara même qu'aucune des deux chambres, ni les deux ensemble n'ont pas le droit des armes ; & il porta la soumission jusqu'à renoncer au droit de se défendre contre le souverain. C'étoit donner à la couronne une prérogative sans bornes. Mais le plus grand nombre des membres étoit encore si frappé des derniers désordres, qu'il étoit plus porté à prendre des précautions contre la révolte des sujets, que contre l'ambition du roi. Ils firent encore une acte fort avantageux à la monarchie : ce fut de rétablir l'église anglicane dans le même état où elle étoit avant les guerres civiles ; & dans cette vue ils ordonnerent à tous les ecclésiastiques de suivre cette communion sous peine de perdre leurs bénéfices. Les Presbytériens, qui ne voulurent pas se soumettre, furent appellés Non-conformistes. Mais ce parlement, si pénétré des principes de la monarchie, la rendoit impuissante par l'économie avec laquelle il donnoit des subsides : s'il vouloit qu'on ne lui portât pas des coups, il paroissoit vouloir qu'elle fût assez foible pour qu'elle n'en pût pas porter elle-même.

Un nouveau parlement renonce au droit des armes : mais il ne donne que de légers subsides.

1661

Pour fournir à ses dépenses, Charles vend Dunkerque à la France.

Les revenus de la couronne, trop bornés pour les charges de l'état, étoient encore dissipés par les prodigalités du monarque. Il ne restoit à Charles que des dettes. Dans cette situation il résolut de vendre Dunkerque dont la garnison lui coûtoit chaque année cent mille livres sterling ; & il la livra pour quatre cents mille à la France.

1662

Il en est blâmé.

Il fut généralement blâmé, parce que Dunkerque entre les mains des François pouvoit faire beaucoup de tort au commerce de l'Angleterre. Il l'eût été encore plus, si l'on eût connu dès-lors l'ambition de Louis XIV ; car l'acquisition de cette place donnoit à la France de grands avantages pour s'étendre du côté des Pays-Bas.

A la sollicitation des communes, qui lui promettent des subsides, il fait la guerre à la Hollande.

Les communes offrirent enfin à Charles une occasion d'obtenir des subsides. Jalouses du commerce florissant des Provinces-Unies, elles chercherent des prétextes pour faire la guerre à cette république ; & quoiqu'elles n'en trouvassent que de bien frivoles, elles promirent au roi de lui donner toutes sortes de secours, s'il vouloit entrer dans leurs vues. Elles s'imaginoient qu'après avoir abattu la puissance des Hollandois, l'Angleterre seroit en possession de tout le commerce ; & la guerre fut déclarée.

1664

Les Anglois, comme les

Les combats sur mer ne sont pas décisifs comme sur terre : souvent on se ruine pour ruiner

ner son ennemi, sans rien acquérir; & la nation qui a le plus de ressources, reprend bientôt tous ses avantages. Les Anglois eurent lieu de connoître la supériorité que la Hollande avoit à cet égard; & ils commencerent à se lasser de la guerre: les Hollandois qui l'avoient entreprise malgré eux, & dont le commerce souffroit beaucoup, desiroient la paix: Charles, plus nonchalant qu'ambitieux, n'étoit pas capable de persister dans des projets, où il trouvoit de grands obstacles: Le Danemarck venoit d'ailleurs d'armer pour les Provinces-Unies, ainsi que la France, alliée de cette république. Il est vrai que cette derniere puissance agissoit foiblement, & qu'elle paroissoit plutôt montrer ses forces que donner des secours. Louis XIV, qui ne vouloit ni la prospérité ni la ruine de la Hollande, formoit alors un projet, qui le mettoit dans la nécessité de ménager le roi d'Angleterre

Hollandois, desirent bientôt la paix.

La paix se négocioit à Bréda. On étoit d'accord sur les principaux articles; & les difficultés qui restoient, paroissoient si légeres, qu'elles n'auroient dû apporter aucun retardement. Mais de Wit, pensionnaire de Hollande, prolongeoit la négociation, dans l'espérance d'humilier les Anglois, & de venger sa patrie de l'injuste guerre qu'ils lui avoient faite. Il jugea que Charles, dans l'espérance d'une paix prochaine, songeroit plus à ména-

Le pensionnaire de Wit venge sa patrie. Paix de Bréda.

ger ses finances, qu'à prendre des mesures contre l'ennemi. Il ne se trompa point. L'Angleterre étoit dans la plus profonde tranquillité, lorsque le pensionnaire avoit fait tous ses préparatifs. La flotte hollandoise entra dans la Tamise, où elle brûla plusieurs vaisseaux; elle menaça toutes les côtes d'Angleterre; & elle eût pu faire une descente, si elle eût été soutenue par les François. Mais Louis XIV, qui vouloit maintenir la balance entre ces deux puissances maritimes, n'avoit garde de contribuer à la supériorité de l'une ou de l'autre. La paix fut signée à Bréda le 10 juillet. Une nouvelle scene va s'ouvrir.

1667

A la mort de Philippe IV, Louis XIV réclame les Pays-Bas, quoiqu'il eût renoncé aux droits de sa femme.

Philippe IV, roi d'Espagne, mort le mois de septembre 1665, laissoit la couronne à son fils, Charles II. Or, parce que dans quelques provinces des Pays-Bas l'ordre de succession exclut les enfants d'un second mariage pour donner la préférence à ceux du premier, Louis réclama les Pays-Bas pour Marie-Thérese, sa femme, née d'un premier lit. Il est vrai qu'il avoit renoncé à tous les droits de cette princesse : mais il regardoit cette renonciation comme nulle, sur ce principe qu'un pere ne sauroit par aucun acte frustrer ses enfants de leurs droits. On répondit qu'il avoit donc traité de mauvaise foi; que l'Espagne ayant accepté la renonciation, comme une sureté réelle, la France étoit censée l'avoir donnée comme telle;

qu'il n'y avoit point eu de violence, qu'on avoit contracté librement; & que, par conséquent on devoit de part & d'autre remplir également les conditions du traité. Mais les rois n'ont point de juge, & leurs querelles se décident par les armes.

Louis XIV étoit né avec d'heureuses dispositions qu'une mauvaise éducation avoit rendues inutiles.

Louis XIV avoit été fort mal élevé. Né avec des dispositions heureuses, qu'on ne voulut pas cultiver, il n'eut aucun goût pour la lecture, aucune connoissance de l'histoire, aucune notion même des beaux-arts: en un mot, on rendit stériles les dispositions que la nature avoit mises en lui, parce qu'en ne l'accoutumant pas à s'appliquer, on le rendit peu capable d'application. Comme ses maîtres ne savoient pas lui faire goûter l'étude, & qu'ils n'osoient le contrarier, Louis se livroit à ses caprices, ne faisoit que changer d'objets, & ne contractoit pas l'habitude d'une attention soutenue. Il retenoit les faits parce qu'il avoit de la mémoire, il les racontoit même avec grace: mais il paroissoit avoir de la peine à saisir une suite de raisonnemens; & ce qu'il ne comprenoit pas du premier coup, il lui arrivoit rarement de le comprendre.

La régente & Mazarin auroient voulu faire durer son enfance.

Quoiqu'il eût été déclaré majeur à treize ans & un jour, en 1651, la régente & Mazarin ne songeoient pas assez à le former peu à peu dans l'art de gouverner. Jaloux de l'autorité, ils vouloient l'un & l'autre faire durer

l'enfance du roi. Louis, abandonné, obéissoit aux penchants de son âge & se dégoûtoit de toute application, pour se livrer à des amusemens frivoles. Il avoit vingt ans, & il ne s'occupoit encore que de ballets, de mascarades, de tournois, de comédies, de chasses, de jeux & d'intrigues d'amour.

Honteux de ne disposer de rien, il desire de s'instruire : Mazarin le fait travailler avec lui.

Bien loin d'avoir de l'autorité, à peine avoit-il du crédit. Il ne disposoit d'aucune grace : il n'avoit que la voie de la recommandation & des prieres auprès du cardinal & de la régente. Ses courtisans ne manquerent pas de lui en faire quelque honte, & de l'inviter à prendre les rênes du gouvernement. La confiance qu'il avoit donnée à Mazarin, & la méfiance qu'il avoit de lui-même, ou peut-être encore le dégoût du travail l'en empêcherent. Cependant quoiqu'affermi dans le dessein de laisser l'administration à ce ministre, il parut desirer de prendre quelques connoissances de ses affaires. Le cardinal ne se refusa pas à un desir aussi louable : mais il mourut peu de temps après, en 1661.

Après la mort de ce cardinal, il travaille aves ses ministres, qui lui persuadent qu'il fait tout, & qu'il fait

Le roi n'ayant plus de premier ministre, gouverna par lui-même, tenant conseil tous les jours, & travaillant séparement avec les secretaires d'etat. Il prit d'autant plus de goût à ce travail, que ses ministres ne cherchoient qu'à le lui rendre agréable, & le flattoient con-

tinuellement pour gagner sa confiance. Ils l'ac- tout par lui-
coutumerent si fort à s'entendre louer, que, même.
quoique convaincu de son ignorance, dont il faisoit quelquefois des sujets de plaisanteries, il commença à croire qu'il avoit naturellement tous les talents de son état; & bientôt il se crut capable de former lui-même ses ministres. Le Tellier, qui avoit le département de la guerre, excelloit sur-tout dans l'art de flatter. Il sut toujours persuader au roi, qu'il étoit le seul auteur des projets qui réussissoient; & pour l'intéresser à la fortune de Louvois, son fils, qu'il avoit instruit dans le même art, il lui fit croire que Louvois étoit son éleve, & qu'il tenoit de lui toutes ses lumieres. Vous pouvez prévoir qu'une trop grande confiance fera faire des fautes à Louis XIV.

Il ne faut pas confondre avec de tels ministres, Colbert, qui eut dans son département les finances & le commerce. Il avoit été l'homme de confiance de Mazarin, & ce cardinal, qui l'avoit recommandé à Louis XIV comme propre à l'administration des finances, avoit donné une preuve de son discernement, & fait un présent au roi & à l'état. Mais trop grand pour flatter son maître, comme le Tellier & Louvois, Colbert en fut aussi beaucoup moins écouté; & lorsqu'il mourut, en 1683, il étoit hors de la faveur. Ce fut à lui néanmoins que Louis XIV dut toute sa puissance. Sans Col-

Il goûte moins Colbert, qui le sert sans le flatter.

bert, jamais il n'eût été capable de soutenir les grandes entreprises, dans lesquelles il s'engagea par de mauvais conseils; & sans ces malheureuses entreprises, qui mettoient dans la nécessité de fouler les peuples, Colbert eût enrichi le prince & les sujets. Étant donc forcé par les circonstances à mettre des bornes à ses grands desseins, il n'en exécuta qu'une partie. Cependant dès l'année 1666, il avoit mis un si grand ordre dans les finances, & rendu le commerce si florissant, que la France se trouvoit des forces, dont elle ne s'étoit pas doutée avant l'administration de ce sage ministre. En voici la preuve. En 1660, le peuple payoit quatre vingt-dix millions d'impôts: les charges de l'état montoient à cinquante-cinq millions; & le roi, à qui il n'en restoit que trente cinq, n'étoit pas même au courant: deux années de son revenu étoient consumées d'avance. En 1666 les impositions produisoient quatre-vingt-treize millions: les charges de l'état étoient réduites à trente-quatre, & il en restoit au roi cinquante-neuf. Les revenus de la couronne étoient donc considérablement augmentés, & cependant Colbert avoit soulagé les peuples. Vous pouvez lire à ce sujet les *Recherches & considérations sur les finances de France.*

La France étoit épuisée.

Il auroit fallu une longue paix, pour réparer les pertes que la France avoit faites depuis

François II. Certainement la population devoit être fort diminuée, & le royaume par conséquent, étoit encore foible par lui-même. S'il paroissoit donc puissant, c'est que Colbert savoit donner du ressort à toutes ses parties. Il étoit puissant, sur-tout, par rapport aux autres états de l'Europe, qui avoient fait de pareilles pertes, & qui n'avoient point de Colbert. La population ne s'étoit accrue que dans les Provinces-Unies; c'étoit une raison pour qu'elle fût moindre ailleurs, puisque cette république avoit été l'asyle des familles persécutées.

Cependant les courtisans ne parloient que de la puissance de Louis XIV, & malheureusement ce fut quelquefois dans des circonstances où ils ne paroissoient pas le flatter.

Si Louis XIV eût été plus éclairé, il eût mis toute sa gloire à faire le bonheur de ses peuples, & il ne se fût servi de sa puissance que pour entretenir la paix en Europe. Il ne falloit qu'écouter Colbert, étudier avec lui, & le laisser faire. Mais ses courtisans ne l'entretenoient que de sa puissance, & chaque instant l'étaloit à ses yeux. Elle se montroit sur-tout dans ces fêtes magnifiques qu'il donnoit souvent à sa cour, & où il paroissoit avec un air majestueux, tel qu'on peindroit le maître du monde. C'est au milieu d'une de ces fêtes, qu'en 1662 un légat vint s'humilier devant lui, pour faire satisfaction d'une insulte que les gardes du pape avoient faite à l'ambassadeur de France, & la même année le roi d'Espagne avoit essuyé une humiliation à peu-

près semblable. Le baron de Watteville, son ambassadeur à Londres, ayant insulté le comte d'Estrades, ambassadeur de France, sur lequel il vouloit prendre le pas, Philippe IV fut obligé d'envoyer un ambassadeur extraordinaire pour déclarer à Louis XIV, en présence de tous les ministres étrangers, que ses ambassadeurs céderoient par-tout la préséance aux ambassadeurs de France. Comment dans de pareilles circonstances, Louis, jeune encore, n'auroit-il pas été ébloui lui-même d'un éclat, qui éblouissoit ses courtisans, & qui portoit la terreur jusques dans une monarchie, auparavant redoutable à la France & à l'Europe? Pouvoit-il se ressouvenir de ces temps malheureux où il n'avoit pas un page pour le servir, & où il n'étoit pas en état de tirer de la misere Henriette, sa tante, veuve de Charles I? Il les oublia donc, & il ne vit plus que sa grandeur.

Entretenu dans cette illusion par Louvois, il entreprend de faire valoir les droits qu'il se fait sur les Pays Bas. 1667

Il fut toujours entretenu dans cette illusion par Louvois, qui voulant se rendre nécessaire, & tout-à-la fois flatter la foiblesse de son maître, lui présenta la Flandre comme un pays sur lequel il avoit des droits, & dont il devoit se saisir par les armes. La guerre fut aussitôt décidée. En une seule campagne quarante mille hommes, commandés par les plus habiles généraux, envahirent sous les yeux

de Louis, Charleroi, Ath, Binche, Menin, Commes, Deinse, Tiel, Tournai, Bergues, Furnes, Armentieres, Courtrai, Douai, Oudenarde, Aloſt, Lille. Ces villes, ſans magaſins, ſans fortifications, ſans munitions, ne firent preſque point de réſiſtance; car quoique cette invaſion eût été prévue, les Eſpagnols ne s'y étoient pas préparés. Au commencément de l'année ſuivante, & pendant l'hiver, Louis conquit encore la Franche-Comté en moins d'un mois. Condé commandoit ſous lui. 1668

Fier de ſes premiers ſuccès il ne ſonge plus qu'à conquérir & à ſe rendre redoutable.

A ces premiers ſuccès, obtenus ſans obſtacles, le roi, qui dans le vrai avoit ſervi ſous Condé, s'imagina être un conquérant: il ſe crut puiſſant, parce que l'Eſpagne étoit foible: & il n'eût plus d'autre ambition, que de reculer ſes frontieres & de ſe rendre redoutable, ſans conſidérer qu'il répandoit l'alarme chez ſes voiſins, & qu'il pouvoit armer contre lui toute l'Europe. Son principal avantage étoit dans ſes généraux & dans ſes miniſtres, bien ſupérieurs à ceux des autres puiſſances: avantage qu'il connoiſſoit peut-être trop peu, car il croyoit déja être tout par lui-même.

L'Europe auroit dû prévoir qu'il por-

L'invaſion de la Flandre faiſoit connoître que ſi Charles II, roi d'Eſpagne, dont la ſanté étoit languiſſante, mouroit ſans enfants,

teroit son ambition sur la couronne d'Espagne.

Louis formeroit des prétentions sur la couronne de ce prince. Il semble donc que les puissances de l'Europe auroient dû prévenir la réunion de ces deux royaumes; c'est ce dont elles ne parurent pas s'occuper.

Mais Léopold ne s'occupoit, que des moyens de regner despotiquement en Hongrie.

L'empereur Léopold, qui avoit eu pendant quelques années la guerre avec les Turcs, faisoit alors tous ses efforts pour soumettre la Hongrie, ou plutôt pour y établir son despotisme. Dans le dessein d'usurper sur les privileges de la nation, il traita de rebelle un peuple qui ne vouloit pas être esclave. Il saisit par surprise quelques chefs du patriotisme; il leur fit trancher la tête sous prétexte d'une prétendue conspiration; & il répandit dans tout le royaume des troupes qui, vivant à discrétion comme en pays ennemi, forcerent enfin les Hongrois à se révolter véritablement. Pendant qu'il donnoit tous ses soins à dépeupler la Hongrie pour y regner en despote, il ne pouvoit pas porter son attention sur ce qui se passoit ailleurs.

Les princes de l'empire ne s'alarmoient pas de l'agrandissement de la France, qu'ils s'imaginoient les devoir protéger, parce qu'elle les avoit pro-

Malgré le traité de Westphalie, il y avoit peu d'union entre les membres de l'empire. L'empereur, les électeurs & les autres princes formoient trois partis; & la diete étoit au moins troublée par des contestations qu'on ne terminoit pas. Les Allemands, accoutumés à se précautionner contre l'ambition de la maison d'Autriche, ne s'appercevoient pas enco-

re que la maison de Bourbon devenoit de jour en jour beaucoup plus formidable. Ils continuoient de la regarder comme une puissance qui devoit les protéger contre l'empereur. C'est pourquoi en 1658, Louis XIV fut reçu dans une alliance que les électeurs ecclésiastiques & d'autres princes avoient faite pour leur défense commune & qu'on nomme la ligue du Rhin, & en 1668 plusieurs persistoient encore dans leurs engagements avec la France. Il est difficile que tout un corps tel que celui de l'empire sache changer à propos de vues & de politique. Les princes d'Allemagne ne pensoient donc point à s'opposer aux progrès de Louis XIV, ou ceux qui y pensoient, ne savoient encore quelles mesures prendre. Les républiques & les princes d'Italie étoient encore plus favorables au roi de France, parce qu'ils croyoient voir leur élévation dans l'abaissement d'une puissance qui occupoit le royaume de Naples & la Lombardie.

tégés.

L'Italie ne craignoit que la maison d'Autriche.

Les Hollandois jugeoient mieux du danger, parce qu'ils en étoient plus près : mais cette république étoit trop foible contre toutes les forces de la France, & d'ailleurs elle étoit troublée par deux factions.

Les Hollandois qui jugeoient mieux étoient trop foibles & troublés par des factions.

Frédéric-Henri étoit mort en 1647, & avoit laissé le Stadthoudérat à Guillaume II, son fils. Guillaume ne parut pas aussi bon républicain

Ils craignoient le Stadthoudérat,

contre lequel ils songeoient à prendre des précautions.

que ses ayeux: il se rendit suspect par son ambition ; & peut-être eût il causé une guerre civile, s'il eût gouverné long-temps. Après sa mort, qui arriva en 1650, les partisans de la liberté, effrayés du danger qu'ils avoient couru, songerent à mettre des bornes au Stadthoudérat, ou même à exclure de cette dignité le fils posthume de Guillaume II.

Le pensionnaire de Wit avoit donné l'exclusion à Guillaume III, qu'il avoit élevé.

De Wit, pensionnaire de Hollande, & qui gouvernoit alors la république, donna tous ses soins à l'éducation de Guillaume III, qui étoit né huit jours après la mort de son pere. Il ne négligeoit rien pour le former aux affaires, voulant, disoit-il, le rendre capable de servir la patrie, s'il arrivoit jamais que des circonstances lui missent l'administration entre les mains. En même temps il tâchoit de prévenir ces circonstances, & en 1667 il avoit fait rendre un édit, par lequel Guillaume & ses descendants étoient exclus à perpétuité du Stadthoudérat.

Cette exclusion donnoit de nouveaux partisans à ce prince, qui montroit des vertus.

Guillaume avoit alors dix-sept ans. On voyoit déja le fruit de l'éducation qu'il avoit reçue : les vertus & les talents se développoient en lui. Il paroissoit aimer la république : il paroissoit dans la résolution d'en vouloir dépendre entiérement ; & les peuples regardoient comme une injustice l'exclusion qu'on venoit de donner à un prince auquel ils s'intéressoient.

L'édit avoit augmenté le nombre de ses partisans. On le comparoit à ses ancêtres, dont on se rappelloit les services : on le jugeoit digne, à toute sorte de titres, de la même confiance & des mêmes honneurs.

Ce jeune prince étoit fils d'une sœur du roi d'Angleterre. Il étoit donc à craindre que Charles, qui ne demandoit qu'à troubler la Hollande, ne donnât des secours à la faction de Guillaume. C'est pour cette raison que de Wit étoit resté jusqu'alors dans l'alliance de la France. Mais un danger plus pressant ayant changé toutes ses vues, il ne voyoit plus que l'Angleterre, qui pût arrêter les progrès de Louis XIV.

Parce qu'il étoit fils d'une sœur du roi d'Angleterre, de Wit étoit resté dans l'alliance de la France.

Les Anglois ne pouvoient voir sans jalousie la supériorité que prenoient les François. Charles, voulant donc faire une chose agréable à la nation, chargea le chevalier Temple, son ministre à Bruxelles, de se concerter avec le pensionnaire. Ces deux habiles négociateurs conclurent en quatre ou cinq jours un traité, auquel la Suéde accéda, & par lequel ces trois puissances se proposoient d'offrir leur médiation, & de forcer la France & l'Espagne à la paix. Aucune d'elles néanmoins ne s'étoit encore préparée à la guerre. La Suede étoit bien loin, pour être redoutable, & pour s'intéresser vivement aux Pays-Bas. Les Hollan-

Alors il change de plan, & la triple alliance, qu'il a méditée, force Louis XIV à la paix.

1668

dois n'avoient point de troupes de terre : & Charles étoit toujours indolent, irrésolu & sans argent. Cependant le ministère françois ayant pris l'alarme, la triple alliance, qui ne pouvoit que menacer, eut tout le succès qu'on s'étoit promis. La négociation ne fut même pas longue: car le traité fut conclu & signé trois mois après à Aix-la-Chapelle. Louis rendit la Franche-Comté, & conserva toutes les conquêtes faites dans les Pays-Bas.

La traité en est conclu à Aix la-Chapelle. 1668

Louis XIV avoit fait une paix assez glorieuse, pour se promettre de nouveaux succès. Il s'en promit, & dans sa confiance, il songea sur-tout à se venger de la Hollande, qui avoit eu la plus grande part à la triple alliance. Pour y réussir, il se proposa de déterminer l'Angleterre à rompre les engagements, qu'elle avoit contractés avec cette république.

Louis songe à se venger de la Hollande.

Sous prétexte de visiter ses conquêtes, le roi se transporta dans les Pays-Bas avec toute sa cour, & fournit à la duchesse d'Orléans l'occasion de passer en Angleterre pour voir son frere, Charles II, ou plutôt pour négocier un traité avec ce prince.

1670 La duchesse d'Orléans, qui passe en Angleterre, trouve le roi son frere dans des dispositions favorables au dessein de Louis.

Charles donnoit alors toute sa confiance à Clifford, Ashley, Buckingham, Arlington & Lauderdale ; & le public nommoit Cabale le conseil composé de ces ministres, parce que

les lettres initiales de ces cinq noms forment le mot de *cabal.* Les vues de la cabale, autant qu'on en peut juger par la conduite de ces cinq ministres, étoient de rendre le roi tout-à-fait indépendant du parlement. Pour y réussir, on proposoit une alliance avec la France contre la Hollande ; parce que sous le prétexte de la guerre, il seroit facile de lever & d'entretenir un corps de troupes dans le royaume, & que Charles pourroit encore obtenir de Louis XIV des secours pour soumettre ses sujets rebelles. Ce projet étoit assez mal concerté : on devoit juger que si le roi de France s'y prêtoit, ce seroit moins pour rendre Charles absolu, que pour faire naître des troubles en Angleterre. De pareilles vues s'accordoient néanmoins avec le caractère de Charles, que l'économie des communes laissoit dans l'indigence, & qui ne pouvoit pas prendre sur lui d'avoir une confiance entiere pour ses peuples. Telles étoient les dispositions où la duchesse d'Orléans trouva son frere. Il lui fut donc aisé de sortir de sa négociation avec succès. Elle lui laissa, pour maintenir l'alliance entre les deux couronnes, une demoiselle de sa suite dont il devint amoureux, & qui a été connue sous le titre de duchesse de Portsmouth.

Les deux rois déclarerent la guerre aux Provinces-Unies. Comme ils n'avoient pas

Ces deux rois déclarent la

guerre à la Hollande. 1672

de raisons solides, ils employerent les prétextes les plus frivoles : ils se plaignirent de quelques médailles & de quelques peintures injurieuses à leurs majestés. Ils auroient mieux fait de ne pas publier des déclarations, qui ne faisoient que dévoiler davantage leur injustice. Charles eut en particulier la mortification de perdre toute la confiance de son peuple. Car dans la vue de trouver plus de facilité dans son parlement, il avoit feint de vouloir rester fidele au traité de la triple alliance, & ce motif lui avoit fait obtenir des subsides considérables. Mais les Anglois, qui voyoient avec chagrin que ces subsides étoient destinés à remplir les vues de la France, ne lui pardonnoient pas d'avoir employé la mauvaise foi, pour sacrifier plus surement les intérêts de la nation.

Cette république n'étoit pas en état de se défendre.

Les Provinces-Unies cultivoient le commerce & la marine, & dans la sécurité où les laissoient la paix avec l'Espagne & leur alliance avec la France, elles avoient licentié la plus grande partie des troupes de terre, & négligé d'entretenir la discipline dans celles qui leur restoient. Jalouses de leur liberté, elles avoient sur-tout congédié un grand nombre d'officiers expérimentés, qui paroissoient trop attachés à la maison d'Orange. Elles n'eurent donc pour toute defense que quelques troupes levées à la hâte,

hâte, avec lesquelles on ne pouvoit ni tenir la campagne, ni mettre des garnisons suffisantes dans les places.

Contre un pays si mal défendu, Louis XIV, qui avoit engagé dans son alliance l'évêque de Munster, & l'électeur de Cologne, marcha à la tête de cent soixante - dix-sept mille hommes. Il prit dans peu de mois plus de quarante villes fortifiées, & envahit les provinces de Gueldres, d'Utrecht & d'Over-Issel. Guillaume III, que la république avoit mis à la tête des troupes, se retira dans la province de Hollande, mettant toute sa ressource dans la force naturelle du pays. Cependant le peuple tourna sa rage contre le pensionnaire. Regardant comme l'auteur de ses maux, celui dont il avoit admiré jusqu'alors la prudence & l'intégrité, il le massacra avec son frere, & il se souleva contre les magistrats, qu'il força à reconnoître le prince d'Orange pour stadhouder.

Conquêtes de Louis XIV. Troubles qu'elles causent en Hollande. 1672.

Ce jeune prince, car il n'avoit encore que vingt-deux ans, se montra digne d'être le chef de la république. Il rendit le courage aux plus consternés. Les factions cesserent. Tout se réunit sous lui, & le désespoir fit prendre un nouvel essor à l'amour de la liberté. Les écluses étoient ouvertes: le pays étoit inondé. La mer formoit une barriere à l'ennemi.

Cette république met toute sa ressource dans le jeune prince d'Orange, qu'elle fait stadhouder.

L'empereur qui d'abord avoit desiré l'humiliation des Hollandois, fait une ligue contre Louis.

L'empereur avoit d'abord vu sans inquiétude les préparatifs de Louis XIV contre les Provinces-Unies. Il avoit promis de ne leur point donner de secours: il desiroit même l'humiliation de cette république; & plusieurs autres puissances d'Allemagne adoptoient cette politique aveugle. Il ouvrit enfin les yeux, lorsqu'il considéra qu'après la conquête de la Hollande, les Pays-Bas Espagnols seroient menacés; & il fit une ligue avec le roi d'Espagne, l'électeur de Brandebourg & les États-Généraux. Louis fut obligé d'évacuer plusieurs des places conquises.

1673

Le roi d'Angleterre fait la paix avec la Hollande.

Mais le parlement d'Angleterre étoit l'allié, sur lequel les Hollandois pouvoient le plus compter: il commençoit à soupçonner les desseins de la cabale. Charles connut qu'il n'obtiendroit rien pour une guerre que les communes désapprouvoient. Il frémit, en prévoyant les suites d'un mécontentement qui se montroit déja, & il fit sa paix avec les États-Généraux.

1674

Toute l'Allemagne se déclare contre Louis, à qui il ne reste que l'alliance de la Suede.

L'électeur de Cologne & l'évêque de Munster furent aussi contraints de prendre le même parti, & les princes d'Allemagne, qui avoient été neutres jusqu'alors, se déclarerent encore pour l'empereur. C'est ainsi que la France perdoit ses alliés, se faisoit des ennemis, &

ſe voyoit réduite à faire face de tous côtés. Le roi de Suede, qui avoit abandonné les vues de la triple alliance, reſtoit ſeul à Louis XIV : mais il ne pouvoit lui donner aucun ſecours, parce qu'il entra en guerre avec le Danemarck.

Cependant Louis a de grands ſuccès.

Dans cette conjoncture les François furent obligés de changer d'objet. Ils abandonnerent les Provinces-Unies ; & de tant de conquêtes, ils ne purent conſerver que Grave & Maſtricht : leurs efforts ſe porterent ſur les Pays-Bas. & ſur le Rhin : ils conquirent la Franche-Comté & pluſieurs places en Flandre : & ils pénétrerent dans le Palatinat. Cependant la guerre ſe faiſoit auſſi en Danemarck, en Suede, ſur la mer Baltique, ſur l'Océan, ſur la Méditerranée, ſur les frontieres d'Eſpagne, & en Sicile, où la France donna des ſecours aux Meſſinois, qui s'étoient révoltés contre les Eſpagnols. C'eſt ainſi que la république de Hollande vit tout-à-coup le danger s'éloigner d'elle. Les autres puiſſances avoient armé pour la ſecourir, & elle continuoit la guerre pour les ſecourir elle-même.

Pacification de Nimegue. 1678

Cette guerre finit en 1678 par le traité de Nimegue, dont Louis XIV dicta les conditions. Elle fut donc glorieuſe par les ſuccès

des généraux, si elle ne le fut pas par les motifs qui la firent entreprendre. Le ministère françois sut diviser les ennemis, ou plutôt profiter de leur peu de concert. Les États-Généraux, auxquels on rendoit Mastricht, la seule place qu'ils n'avoient pas recouvrée, déclarerent à leurs alliés que, s'ils n'acceptoient
1678 pas les conditions que Louis XIV leur offroit, ils feroient leur paix séparément; & en effet ils la signerent le 10 août. Le traité assuroit à la France la Franche-Comté, Cambrai, Aire, S. Omer, Valenciennes, Tournai, Ypres, Bouchain, Cassel, &c. Il ne restituoit à l'Espagne que Charleroi, Courtrai, Oudenarde, Ath, Gand, le pays de Limbourg, qui avoient été donnés à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle. Enfin il obligeoit le roi de Danemarck & l'électeur de Brandebourg à rendre tout ce qu'ils avoient enlevé à la Suede. Les puissances intéressées se plaignirent de la Hollande, qui en les abandonnant, s'unissoit encore à Louis XIV pour leur faire la loi. Toutes cependant, les unes après les autres, accepterent les conditions qu'on leur prescrivoit: l'Espagne le 17 septembre 1678; & dans l'année suivante, l'empereur le 5 février; l'électeur de Brandebourg le 29 juin; & le roi de Danemarck le 2 septembre.

Il faut attribuer les succès de la France dans cette guerre & dans cette négociation, à la supériorité de ses généraux, à la foiblesse de chacun de ses ennemis en particulier, & au peu de concert de toutes les puissances confédérées.

Causes des succès de Louis dans cette guerre.

L'Espagne, aussi foible par l'usage qu'elle faisoit de ses forces, que parce qu'elle en avoit peu, étoit dans l'impuissance de défendre tout-à-la fois les Pays-Bas & sa frontiere du côté des Pyrénées; & cependant elle avoit encore à rétablir son autorité dans la Sicile, où les Messinois s'étoient révoltés.

Les Hongrois, toujours opprimés, faisoient une diversion, & mettoient l'empereur hors d'état d'agir vigoureusement contre la France. Les princes de l'empire s'embarrassoient mutuellement: les uns ne s'étoient pas déclarés encore; les autres avoient pris un parti sans avoir de plan arrêté. Or, la force d'une confédération ne consiste pas dans le nombre des alliés: il faut un chef qui ait assez de talents pour en diriger les mouvements, & qui paroisse avoir assez d'expérience pour mériter la confiance de tous les membres. Guillaume III étoit le seul qui eût les talents nécessaires: mais trop jeune encore, il ne pouvoit pas prendre assez d'autorité. Il essuya des contradictions de la part de

sa république: les gouverneurs des Pays-Bas n'entrerent pas dans ses vues, les princes d'Allemagne rompirent souvent ses mesures; & & il paroît même avoir été quelquefois trahi. Il levoit des sieges, il perdoit des batailles: néanmoins les contradictions, les trahisons, les revers, rien ne pouvoit l'abattre. Son courage lui restoit, & ce courage suscitera bien des affaires à la France.

L'Angleterre auroit balancé la puissance de la maison de Bourbon, si Charles n'eût pas eu d'autres vues que celles de son parlement. Mais pour avoir abandonné la France, il ne s'étoit pas joint aux confédérés. Il pouvoit être au moins l'arbitre de l'Europe, il pouvoit prescrire les conditions de paix: sa médiation avoit même été acceptée. Cependant il ne voulut jamais tirer avantage d'une conjoncture aussi favorable; quoique les communes, inquietes des progrès de Louis XIV, l'invitassent à prendre les armes, & lui fissent quelquefois des remontrances d'un ton à lui donner de l'inquiétude. Il ne voyoit de toutes parts que des sujets de crainte. Il se méfioit des communes, comme elles se méfioient de lui. Il n'osoit les contredire ouvertement; & il n'osoit pas non plus se rendre à leurs instances; parce qu'il appréhendoit qu'après l'avoir engagé dans une grande guerre, elles ne profitassent de ses besoins

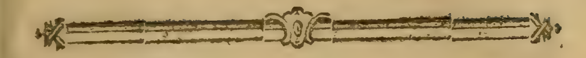
pour l'obliger au sacrifice de quelque partie de sa prérogative. C'est ainsi qu'après avoir perdu la confiance de ses peuples, il ne croyoit plus leur pouvoir donner la sienne : & dans cette position il étoit incapable de prendre un parti. D'ailleurs s'il se déclaroit ouvertement pour les confédérés, il renonçoit aux secours qu'il attendoit de la France pour assurer son autorité ; & s'il se déclaroit pour Louis XIV, il soulevoit le parlement & la nation. Cette incertitude parut dans la conduite qu'il tint comme médiateur. Toujours flottant entre la crainte & la fermeté, il agit avec une lenteur qui servit la France peut-être plus utilement que s'il eût pris les armes pour elle. Car dans ce cas, il n'eût point obtenu de subsides : il n'eût donc pu donner aucun secours, & il eût été sans doute bien embarrassé.

L'état de l'Angleterre étant aussi favorable à l'agrandissement de la France, les Provinces-Unies, qui voyoient la foiblesse de la maison d'Autriche, & le peu de concert des confédérés, ne furent plus sensibles qu'aux dépenses que la guerre entraînoit, & aux pertes qu'elles faisoient tous les jours par la ruine de leur commerce. Elles abandonnerent donc des alliés, sur lesquels elles ne

pouvoient plus compter, & elles firent la paix.

Vous voyez que Louis XIV réussit moins par ses propres forces, que parce que ses ennemis ne surent pas se réunir. Il eût pu succomber, si un chef habile eût été l'ame de la confédération.





CHAPITRE III.

Depuis la pacification de Nimegue jusqu'à celle de RysWick

La grandeur de Louis XIV paroiſſoit à ſon plus haut période. Il avoit fait des conquêtes : il avoit donné la loi à toutes les puiſſances confédérées : il ne devoit pas naturellement craindre qu'une nouvelle ligue ſe formât contre lui. Tous ſes ennemis, diviſés & mécontents les uns des autres, ſe reprochoient mutuellement des fautes ou des trahiſons ; & l'expérience de leur derniere confédération ne leur promettoit pas plus de ſuccès, s'ils ſe réuniſſoient de nouveau contre la France.

Les ennemis de la France avoient été trop humiliés, pour ſonger à ſe réunir de nouveau contre elle.

En uſant de ſes avantages avec modération, le roi eût diſſipé les alarmes qu'il avoit données à l'Europe ; il eût répandu la ſécurité parmi des puiſſances, qui ne pouvant compter les unes ſur les autres, ne cherchoient que des prétextes pour ſe perſuader qu'elles n'avoient rien à craindre de lui ; & s'il ne les eût pas forcées à ſe faire un ſyſtême contraire aux vues qu'el-

Mais Louis veut être craint. La flatterie lui exagere ſa puiſſance ; & Guillaume III s'étudie à répandre des terreurs paniques.

les avoient eues jusqu'alors, il ne les eût pas mises dans la nécessité de recourir à l'empereur, & d'abandonner le systême pour lequel elles avoient combattu & négocié si long-temps. Mais Louis ne voyoit hors de ses frontieres que des ennemis qu'il avoit vaincus, & qu'il se flattoit de vaincre encore. Déja les François se croyoient un peuple conquérant, & demandoient à être conduits à de nouvelles conquêtes. Ils célébroient à l'envi la gloire du vainqueur qui les gouvernoit. Des poëtes, qui se faisoient lire malheureusement, lui promettoient le plus vaste empire. Il étoit le héros de la nation dans les monuments publics, dans les spectacles, dans les fêtes, dans les conseils de ses ministres. Toujours l'objet de la flatterie de ses sujets, il paroissoit encore la terreur de ses voisins. Le prince d'Orange affectoit de le craindre : il l'accusoit d'aspirer à la monarchie universelle : il répandoit l'alarme dans les cours, & cette terreur panique qui suscitoit des ennemis à Louis, le confirmoit dans l'idée que lui donnoient de sa puissance, ses derniers succès, & ses courtisans. C'est ainsi qu'au dehors, comme au dedans du royaume, tout concouroit à lui faire illusion. Cependant il eût été effrayé lui-même, s'il eût mieux apprécié la fausse gloire, dont il s'enivroit. Ce qu'il avoit acquis par le traité de Nimegue, valoit à peine, dit l'abbé de S. Pierre, vingt mille

lions une fois payés, & dans le cours de six ans, la guerre lui avoit coûté plus de quatre-vingts mille hommes, & plus de trois cents cinquante millions. Quand les conquêtes se font à ce prix, une monarchie est bientôt épuisée pour peu qu'elle recule ses frontieres. Mais Louis ne songeoit pas à faire ces calculs; & Louvois, qui n'avoit garde de les lui mettre sous les yeux, entretenoit le prestige qui l'égaroit.

La gloriole de Louis XIV, pour parler comme l'abbé de S. Pierre, n'étoit donc qu'un épouvantail; mais cet épouvantail pouvoit réunir encore les ennemis de la France, & leur apprendre à se mieux concerter. Il falloit donc ne rien négliger pour dissiper les alarmes, que le prince d'Orange s'étudioit à répandre. Louvois les accrut au contraire & leur donna quelque fondement par les démarches dans lesquelles il engagea son maître.

Il eût fallu dissiper les alarmes de l'Europe.

Louis érigea deux chambres, l'une à Metz, l'autre à Brisach. Il cita devant ces tribunaux plusieurs princes allemands. Il les somma de lui rendre des terres, sur lesquelles il formoit des prétentions; & sur les décisions de ses propres sujets, il se saisit de tout ce qui étoit à sa bienséance. Quelques-unes de ses prétentions pouvoient être fondées: mais après que le traité de Nimegue paroissoit avoir terminé

1680
Mais Louvois paroît se concerter avec le prince d'Orange, pour forcer l'Europe à redouter Louis.

tous les différents, il faut convenir que cette maniere de se faire justice étoit odieuse; & elle le devenoit encore davantage par l'insolence des magistrats, qui composoient ces tribunaux.

Mais Louis se croyoit plus puissant, à proportion qu'il étoit plus craint; & sa passion étoit de montrer sa puissance. Louvois songeoit donc à le faire craindre; il rapportoit là toutes ses entreprises. Pendant qu'il achetoit
1681 du duc de Mantoue, Casal, capitale du Montferrat, il se rendoit maître de Strasbourg par surprise. Il saisissoit toutes les occasions de vexer les puissances voisines. Si elles se plaignoient, il leur faisoit un crime de leurs plaintes: on menaçoit de les punir, comme on eût menacé des peuples rebelles. L'alarme se répandit donc. Louvois plaisoit à son maître, parce qu'il le faisoit redouter; & la guerre qui se préparoit, rendoit Louvois nécessaire.

On avoit cru que les projets de Louis XIV se borneroient à la conquête des Pays-Bas; & les Allemands auroient volontiers sacrifié l'Espagne à l'ambition de ce prince. Mais les arrêts des chambres de Metz & de Brisach, & la prise de Strasbourg avoient déja décelé
1683 d'autres vues; lorsque trois camps, que Louvois forma du côté de l'Allemagne, donnerent de nouvelles inquiétudes. L'un étoit en Bour-

gogne, l'autre sur la Sare, & le troisieme sur la Saone. Le roi les alla visiter. Il jouit de sa puissance, il jouit du plaisir de l'étaler presque aux yeux de ses voisins, & bientôt après il commença les hostilités.

Seignelai veut aussi faire redouter le roi sur mer.

Graces à Louvois, Louis se faisoit craindre sur terre. Seignelai, fils de Colbert, étoit secrétaire d'état, & avoit le département de la marine. Jaloux du crédit du ministre de la guerre, il voulut plaire par les mêmes moyens; & il chercha l'occasion de rendre le roi redoutable sur mer.

Il bombarde Gênes, & force cette république à députer le doge au roi.

Lorsqu'il s'éleve une guerre entre deux puissances, tout peuple voisin est certainement en droit de se déclarer pour l'une ou l'autre, suivant ses intérêts; & la puissance contre laquelle il se déclare, est en droit de le traiter en ennemi, tant que la guerre dure. Mais lorsque la paix est faite, il seroit absurde de lui faire un crime de ses engagements, comme il seroit peu glorieux de se venger, parce qu'on est le plus fort. Or, en plusieurs occasions la république de Gênes avoit préféré l'alliance de l'Espagne; parce que les Espagnols l'avoient toujours ménagée, qu'ils n'avoient jamais rien entrepris sur elle; & que les principales familles de cette république avoient de grandes terres dans le royaume de Naples, & des rentes considérables sur les Milanès. Louis, conseil-

lé par Seignelai, crut qu'il étoit de sa gloire de punir des républicains, qui osoient se mettre sous la protection d'un autre prince; & comme on ne pouvoit pas même leur reprocher d'avoir commis aucune hostilité, on les accusa d'avoir formé le dessein de brûler les vaisseaux françois dans les ports de Marseille & de Toulon. Du Quesne, le premier homme de mer que la France eût alors, fut commandé avec une escadre considérable, pour forcer la république de Gênes à faire satisfaction, & il fit voile sous les ordres de Seignelai : ce ministre voulut paroître conduire une entreprise, dont le succès étoit facile, & qu'il croyoit devoir lui mériter le bâton de maréchal. Les
1684 François commencerent par jeter dix mille bombes qui brûlerent une partie de la ville; ils firent ensuite une descente dans le fauxbourg de S. Pierre d'Arena, qui fut entiérement consumé. Les Génois eurent alors de quoi s'excuser auprès du roi d'Espagne: ils étoient certainement à l'abri de tout reproche. Ils consentirent donc à la satisfaction que Seignelai exigea d'eux. Les conditions du traité furent que le doge se rendroit à la cour avec quatre sénateurs; que contre les loix de la république il conserveroit sa dignité pendant son absence; & que s'humiliant devant le roi, il témoigneroit, avec les expressions les plus soumises, combien la république avoit de regret d'avoir déplu à sa majesté, & combien elle desiroit d'en

mériter à l'avenir la bienveillance. Le doge, Francesco Maria Imperiali, remplit toutes ces conditions avec l'approbation de tous les courtisans. On eut soin de publier le discours qu'il avoit prononcé; & le roi jouit dans toute l'Europe du plaisir qu'il avoit eu de voir le chef d'une république à ses pieds. Il est vrai que ce spectacle coûtoit cher aux François : car le bombardement de Gênes avoit mis dans la nécessité de lever sur les peuples cinq à six millions d'extraordinaire.

Mot du doge.

Louis XIV habitoit alors Versailles, qui fut achevé peu-après. C'étoit le moment où l'on parloit avec le plus d'enthousiasme de ce monument qu'il élevoit à sa grandeur. Parce que d'un vilain lieu, d'un repaire de bêtes, il avoit fait un château, digne d'être le séjour de la cour la plus brillante & la plus magnifique; on disoit qu'il avoit fait quelque chose de rien, c'étoit l'expression familiere. On ne comptoit pas un milliard que ce quelque chose pouvoit avoir coûté. On s'attendoit qu'un républicain loueroit comme un courtisan, & on lui demanda ce qu'il trouvoit de plus singulier à Versailles : *c'est de m'y voir*, répondit le doge.

Le maréchal de Créqui se rend maître de Luxembourg.

Si Seignelai copioit si bien Louvois, Louvois ne restoit pas en arriere. Pendant qu'on bombardoit Gênes, le maréchal de Créqui faisoit le siege de Luxembourg; & cette place

1684

se rendit après vingt-quatre jours de tranchée ouverte. La guerre avoit recommencé l'année précédente au sujet du comté d'Alost, que la France prétendoit lui avoir été cédé par l'Espagne. Vous demanderez ce que faisoient les ennemis.

L'Allemagne cependant paroissoit vouloir s'opposer aux entreprises de Louis.

Les réunions que les chambres de Metz & de Brisach faisoient à la couronne de France, avoient excité dans l'Allemagne des mouvements grands & vagues, qui, en 1681, aboutirent à un congrès, tenu à Francfort, pour discuter les droits de Louis XIV. Mais on oublia l'objet pour lequel on s'étoit assemblé. Tout le temps fut consumé en débats entre les princes de l'empire & en contestations sur le cérémonial.

Mais Leopold soulevoit les Hongrois, & Vienne étoit assiégée par les Turcs.

L'année suivante les cercles du haut Rhin, de Suabe & de Franconie conclurent à Laxembourg une alliance avec l'empereur pour la défense de l'empire contre les réunions. Le roi de Suede, les électeurs de Saxe & de Baviere, le duc de Lunebourg & le landgrave de Hesse-Cassel accéderent à ce traité, ainsi que l'Espagne; & tous ces confédérés convinrent de rassembler trois armées sur le Rhin. Comme il n'est pas raisonnable de se faire des ennemis dans ses états, quand on a un ennemi redoutable au dehors, Léopold, dans cette conjoncture, auroit dû suspendre au moins le projet

jet d'opprimer les Hongrois, & tourner toutes ses forces contre Louis. Mais tout occupé d'établir son despotisme sur ce peuple, il médita la guerre contre la France, & se mit hors d'état de la faire. Les Turcs, appellés par Teckeli qui étoit à la tête des révoltés, fondirent sur l'Autriche, & mirent le siege devant Vienne en 1683. Il fallut donc employer contre eux les forces qu'on avoit destinées contre la France.

Lorsque Jean Sobieski a délivré Vienne, la Hollande, qui voit l'impuissance des ennemis de Louis, propose une treve qui est acceptée.

L'empereur se sauve à Passau, pendant que Jean Sobieski, roi de Pologne, marche contre les Turcs, les met en déroute, se rend maître de leur camp, de leurs bagages, & délivre Vienne. Il vouloit, après sa victoire, saluer Léopold; & Léopold vouloit l'assujettir à un cérémonial, qu'il n'eût pas exigé sans doute, lorsqu'il fuyoit à Passau. Il se relâcha cependant: mais il étoit trop humilié pour témoigner de la reconnoissance au vainqueur, qui venoit de sauver l'Autriche & l'empire. Il le reçut froidement. Le roi de Pologne néanmoins lui donna des conseils, il lui montra ses vrais intérêts, il tenta de lui faire accepter les propositions raisonnables que faisoit Teckeli. L'empereur, toujours aveugle & obstiné, voulut continuer la guerre contre les Hongrois & contre les Turcs. La frontiere d'Allemagne restoit donc sans défense du côté du Rhin; l'Espagne étoit trop foible pour agir sans le

ſecours de l'empire; les Provinces-Unies étoient épuiſées; & la France ſoutenoit ſes entrepriſes ſans craindre la ligue de Laxembourg. Les États-Généraux, voulant rétablir la paix, ne trouverent d'autre moyen, que de propoſer une treve de vingt ans, pendant laquelle Louis XIV conſerveroit tout ce qu'il avoit acquis depuis la pacification de Nimegue. Elle fut acceptée.

1684

L'Angleterre étoit alors occupée d'une prétendue conſpiration que la crédulité du parlement rendoit vraiſemblable

Les Anglois ne ſe mêloient point alors des affaires du reſte de l'Europe. Ils étoient occupés d'une prétendue conſpiration, dont on accuſoit les Jéſuites. Le pape, diſoit-on, ayant déclaré que l'Angleterre, l'Écoſſe & l'Irlande lui étoient dévolues par l'héréſie du prince & des peuples, avoit tranſporté tous ſes droits à la ſociété des Jéſuites, qui ſe propoſoit d'aſſaſſiner le roi & de prendre poſſeſſion de ces trois royaumes. Toutes les circonſtances de ce complot étoient preſque autant d'abſurdités; & les délateurs, qui n'en donnoient aucune preuve, étoient des hommes perdus & ſans aveu. Ils ne vouloient qu'acquérir de la conſidération auprès du peuple, que l'ombre du papiſme effrayoit toujours. En effet, ils ſe virent bientôt ſous la protection du parlement, ils en obtinrent des gratifications: leurs dépoſitions en eurent plus de poids, & la terreur devint ſi générale, que douter c'eût été ſe rendre ſuſpect ſoi-même. Le roi fut obligé de paroître ap-

prouver les mesures qu'on vouloit prendre contre une conspiration à laquelle il ne croyoit pas. Cependant depuis quelques années les Protestants d'Angleterre avoient de l'inquiétude, & ce n'étoit pas sans fondement.

On jetoit des soupçons sur la religion de Charles, & on craignoit le duc d'York, qui s'étoit converti.

Le frere de Charles II, le duc d'Yorck, qui s'étoit converti pendant son exil, se déclara publiquement catholique en 1671. Or, comme la conversion de l'héritier présomptif de la couronne flattoit les Catholiques de l'espérance de détruire un jour les hérésies, elle ne pouvoit pas ne pas répandre l'alarme parmi les Protestants. Ils voyoient avec frayeur que le papisme menaçoit de reparoître sous un nouveau regne. Ils craignoient même qu'il ne se hâtât de faire des progrès sous Charles, qu'ils soupçonnoient d'être dans les mêmes sentiments que son frere. Ils fondoient leurs soupçons sur les liaisons que ce prince avoit avec la France, & sur les tentatives qu'il avoit faites pour introduire une tolérance générale : car il l'accusoient de ne vouloir tolérer les Non-conformistes, qu'afin de procurer aux Catholiques le libre exercice de leur religion.

Telles étoient les frayeurs des Protestants, quand on crut découvrir la conspiration des Jésuites. Plusieurs circonstances avoient accru l'épouvante ; ceux qui vouloient troubler, fomentoient les craintes du peuple ; le duc

d'Yorck devenoit tous les jours plus odieux ; & l'esprit des communes paroissoit se préparer à la révolte, lorsque le roi cassa le parlement.

Charles casse le parlement.

C'étoit néanmoins le même parlement qu'il avoit assemblé le mois de mai 1661. Après avoir tenu des sessions à diverses reprises, il finit avec l'année 1678. Charles se flattoit que la dissolution de ce corps, qui entretenoit les préventions du public, rétabliroit une sorte de calme ; & qu'il pourroit former un nouveau parlement, dont les membres seroient plus modérés. Cependant celui qu'il venoit de congédier, presque entiérement composé de Royalistes, lui avoit d'abord été très favorable. Il en avoit ensuite perdu la confiance par sa faute. La conversion du duc d'Yorck avoit donné de nouvelles inquiétudes : la conspiration, attribuée aux Catholiques, avoit achevé d'aliéner les esprits ; parce qu'on jugeoit que le gouvernement ne leur seroit que trop favorable. Enfin l'Écosse, tout-à-fait subjuguée, gémissoit sous l'oppression des ministres de Charles, & faisoit craindre un pareil sort aux Anglois.

Le nouveau parlement est plus séditieux encore.

A la maniere dont se firent les élections, le roi prévit quel seroit l'esprit du nouveau parlement. Les peuples persuadés que la religion, la liberté & la vie des citoyens étoient dans un danger manifeste, avoient fait tomber leur choix sur les sujets qui montroient le plus d'audace. Le desir général de la nation étoit sur-

tout d'exclure le duc d'Yorck des couronnes d'Angleterre & d'Irlande. Or, un peuple qui menace de changer la succession, n'est pas loin de menacer le souverain même. Une conjoncture aussi critique demandoit de la vigilance, de la prudence, de la fermeté. Charles le sentit, il fit un effort; & trouvant des ressources dans son esprit, il se montra tel qu'il devoit être.

Il exclut le du d'Yorck du trône. Il le bannit, il est encore cassé.

On avoit exécuté quelques-uns des prétendus conspirateurs. On continuoit de faire le procès à d'autres. Le peuple demandoit le sang de ces malheureux. Sa fureur se fût irritée davantage, si elle eût trouvé des obstacles. Charles laissa donc un libre cours à ces procédures. Mais parce que la présence de son frere entretenoit la haine & les soupçons, il engagea ce prince à se retirer à Bruxelles. Voulant ensuite lui assurer la couronne, il proposa au parlement de mettre à l'autorité royale toutes les limitations, qu'on jugeroit nécessaires pour assurer la religion & la liberté sons un prince catholique. Celles qu'il proposoit lui-même, dépouilloient le souverain des principales prérogatives; & si on ne les trouvoit pas suffisantes, il offroit d'en accepter d'autres. Le duc d'Yorck eût mieux aimé être exclus; parce qu'une entreprise injuste lui laissoit tous ses droits, & lui formoit un parti; & Charles qui prévoyoit que les communes se refuseroient à

tout accommodement, vouloit faire retomber tous les torts sur elles. En effet non seulement elles exclurent le duc d'Yorck du trône; elles le bannirent encore du royaume. Charles cassa ce parlement, lorsqu'il méditoit de nouvelles entreprises; & l'ordre fut donné pour de nouvelles élections.

On lui fait des suppliques pour en convoquer un autre. Il s'en fait faire pour n'en pas convoquer.

Cependant comme il ne se pressoit pas d'assembler le nouveau parlement, il fut vivement sollicité; & il lui vint de toutes parts des suppliques à ce sujet. Afin de se refuser à ces instances, il se fit adresser d'autres suppliques, dans lesquelles on montroit beaucoup de respect pour sa personne, une grande soumission à son autorité, & une vraie horreur contre ceux qui prétendoient lui prescrire un temps pour l'assemblée du parlement. Il y eut donc deux partis, qui se distinguerent par les noms de *Pétitionaires* & d'*Abhorrants*: ils se donnerent encore ceux de *Whigs* & de *Torys*; parce que les Abhorrants ou Royalistes comparoient les Pétitionnaires aux fanatiques d'Écosse, qu'on nommoit Whigs; & que les Pétitionnaires comparoient les Abhorrants aux brigands d'Irlande, qu'on nommoit Torys. Cependant quelque animés que fussent ces deux partis, on n'en devoit pas appréhender les mêmes excès, qu'on avoit vus sous le dernier regne. Car depuis que l'ambition avoit démasqué l'hypocrisie, on jetoit des ridicules sur le jargon des enthousias-

Parti des Pétitionnaires ou Whigs: parti des Abhorrants ou Torys.

tes ; le fanatisme avoit cessé, ou n'osoit plus se montrer ; & la religion entroit moins dans la haine du papisme, que la crainte de perdre la liberté.

Nouveau parlement qui se rend odieux à la nation.

Le parlement s'assembla le 12 octobre 1680. Les communes renouvellerent le bill d'exclusion : elle sévirent contre les Abhorrants : la liberté des citoyens fut violée chaque jour par leurs jugements arbitraires : & il n'y eut bientôt qu'un cri contre leurs violences. Le despotisme, qu'elles s'arrogeoient, devenoit d'autant plus odieux, que Charles affectoit beaucoup de modération, & offroit toujours de limiter la puissance royale.

Le peuple commence à voir le peu de fondement de la conspiration, qui l'avoit effrayé.

Sur ces entrefaites le vicomte de Stafford, condamné par le parlement comme un des conspirateurs, fut exécuté. C'étoit un homme respectable par son âge, & dont toute la vie assuroit l'innocence. Tout le peuple fondit en larmes à la vue du courage de ce vertueux vieillard. Malgré ses préventions, il ne put se persuader que Stafford fût coupable. Il eut honte de sa crédulité, il ouvrit les yeux, & rejeta comme autant d'impostures tous les bruits qu'on avoit fait courir. Le sang de Stafford est le dernier qui fut versé pour cette prétendue conspiration.

Le roi casse le parlement, &

Pendant que les communes accumuloient sur elles les reproches de tous les citoyens, elles

en convoque un autre à Oxford.

procuroient à Charles de nouveaux partisans. Ce prince, dont les qualités aimables faisoient oublier les torts, s'attachoit encore tous ceux qui se souvenoient des dernieres guerres civiles. L'horreur, qui en étoit encore présente, soulevoit contre les communes, qui violoient la liberté des citoyens sous prétexte de la défendre. On étoit donc bien éloigné de vouloir approuver & soutenir leurs violences. Le roi, qui avoit prévu ce moment, le saisit : il cassa le parlement ; & il en convoqua un autre à Oxford. Il pensoit qu'il pourroit peut-être se réconcilier avec les communes, lorsqu'elles seroient éloignées de Londres, où elles trouvoient des factieux qui les soutenoient ; & que si au contraire elles persistoient dans leurs violences, il seroit autorisé à rompre tout-à-fait avec elles, & à ne plus convoquer de parlement.

Il casse encore ce dernier.

Le nouveau parlement s'assembla au mois de mai 1681. Le roi jugea qu'il étoit temps de parler aux communes avec plus de fermeté. Il leur offrit encore d'agréer tous les moyens de pourvoir à la sureté publique: mais il leur déclara que, comme il ne prétendoit point au gouvernement arbitraire, il ne le souffriroit jamais dans les autres. Cependant les communes, qui étoient à peu-près composées des mêmes membres, se porterent à de nouvelles violences ; & le roi saisissant le moment où elles

étoient désavouées par la nation, à qui elles se rendoient de plus en plus odieuses, se hâta de casser le parlement.

Cette dissolution subite & imprévue étourdit les communes. Leur parti dispersé resta sans forces : de toutes parts on félicita le roi d'avoir échappé à la tyrannie des parlements. Les maximes les plus favorables à la monarchie retentirent dans tout le royaume ; & la nation parut courir d'elle-même à la servitude. C'est ainsi que le peuple passe subitement d'une extrémité à l'autre.

La nation applaudit à cette démarche.

Les communes avoient toujours cru que le besoin des subsides tiendroit le roi dans leur dépendance. Mais Charles devint économe. Il fit des retranchements considérables dans sa maison. Il fut en état d'entretenir une petite armée. Il put agir & il agit en monarque absolu. Londres se ressentit bientôt de cette révolution. Cette ville perdit une partie de ses privileges, & l'exemple de la capitale fut une loi aux autres de se soumettre. Il est vrai que Charles, qui s'étoit occupé jusqu'alors à éteindre l'esprit de faction, se vit dans la nécessité d'agir lui-même en chef de parti ; situation fâcheuse pour un prince. Ce fut une source d'injustices & d'oppression.

Le roi gouverne en monarque absolu.

C'est l'effet des conspirations, lorsqu'elles sont découvertes & punies, d'affermir l'auto-

Plus affermi après une

conspiration qu'il découvre, il reprit son indolence, lorsqu'il mourut.

rité par la terreur qui se répand. Il y en eut une en 1683. Les coupables furent recherchés & punis avec tant de rigueur que le gouvernement en devint odieux. Mais on n'osoit pas se révolter, & d'ailleurs toute la haine retomboit sur le duc d'Yorck, à qui Charles avoit confié l'administration. Le roi en reprenant l'autorité, avoit repris son indolence. Cependant il n'approuvoit point le gouvernement dur de son frere, parce qu'il paroissoit en prévoir les suites: il songeoit au contraire à gagner l'affection de tous ses sujets. Dans cette vue, il méditoit un nouveau plan: il se proposoit d'écarter tous les ministres qui déplaisoient au peuple; & il projetoit même de convoquer un parlement, lorsqu'il mourut le 6 février.

1685

Jacques II lui succede sans opposition.

Jacques II, qui se trouvoit saisi de l'autorité, monta sur le trône. Personne ne lui contesta ses droits. Les Whigs, subjugués comme les Torys, oublierent les motifs qu'ils avoient eus de l'exclure, lorsqu'il n'étoit que duc d'Yorck: il se hâta de promettre qu'il n'entreprendroit rien contre la religion anglicane ni contre la liberté; & le peuple, comptant sur cette parole, ne conçut aucune inquiétude. Effrayé, quand il se rappelloit le passé, il préféroit une confiance aveugle à tous les avantages d'une révolution qu'il n'avoit pas le courage d'entreprendre. Les villes & les corps s'empres-

ſerent de donner des marques de reſpect & de ſoumiſſion à leur nouveau ſouverain: mais ce fut avec des expreſſions ſerviles, qui faiſoient connoître qu'il étoit plus craint qu'aimé.

Il ſoulevera le peuple en abuſant de ſon autorité.

Les Anglois avoient appris par leur expérience, qu'un peuple ne doit jamais ſe révolter contre ſon roi légitime. Les maux qu'ils avoient ſoufferts, les avoient convaincus de leur devoir; & cette démonſtration étoit à la portée des eſprits les plus groſſiers. Jacques II va bientôt démontrer aux rois, qu'en abuſant d'un pouvoir légitime, on met dans l'ame du peuple le plus ſoumis, le déſeſpoir à la place du devoir.

Il s'attribue d'abord des revenus qu'il devoit demander au parlement.

Charles II avoit joui pendant ſa vie d'un revenu que le premier parlement de ſon regne lui avoit accordé. Ce revenu étoit expiré avec lui. Jacques II ſe l'attribua de ſa ſeule autorité. C'étoit ſe faire une idée bien étrange de ſa prérogative, ou reſpecter bien peu les droits de la nation. Cependant comme il eût été imprudent de ne pas mieux aſſurer ſes revenus, le parlement fut convoqué bientôt après. Il étoit preſque tout compoſé de Torys: car depuis que les communautés avoient perdu leurs privileges, le roi s'étoit rendu maître des élections.

Il les obtient enſuite du

Aulieu d'accorder à Jacques un revenu fixe, comme à Charles II, il étoit de l'intérêt

[illegible] parlement qu'il convoque.

de la nation de lui fournir seulement des subsides par intervalles. C'étoit le seul moyen de tenir dans la dépendance un prince, qui se trouvoit d'ailleurs revêtu de toute l'autorité. Cependant les communes lui accorderent pour sa vie les revenus dont Charles avoit joui. Elles y ajouterent même encore, de sorte que Jacques, en y comprenant son apanage en qualité de duc d'Yorck, eut deux millions sterlings de rente. Elles étoient si intimidées que le roi ne crut pas devoir les ménager. C'est en menaçant qu'il obtint des revenus aussi considérables : car il fit entendre qu'en vertu de sa prérogative, il se les procureroit sans l'aveu du parlement.

Monmouth décapité.

Pendant que ces choses se passoient, le duc de Monmouth, fils naturel de Charles II, & qui avoit trempé dans la conspiration de 1683, fit une descente en Angleterre, comptant sur l'affection que les peuples lui avoient toujours témoignée. Mais si on étoit mécontent, on n'osoit encore le déclarer. Monmouth fut vaincu, fait prisonnier, décapité, & il parut n'avoir pris les armes, que pour augmenter l'autorité de Jacques. Cependant cet événement fut suivi de tant de cruautés & de tant d'imprudences, qu'il devint funeste au roi même.

Jacques pro- tege ouverte-

Persuadé que tout devoit désormais plier sous le joug, Jacques ne parla plus qu'en maî-

tre absolu. Il auroit pu protéger les Catholiques, sans le déclarer ouvertement ; le parlement n'eût pas osé paroître vouloir pénétrer ses desseins. Mais il déclara qu'il les dispensoit des loix qui avoient été faites contre eux; & il ne permit pas d'ignorer que la religion anglicane étoit menacée. Les deux chambres commencerent donc à lui résister. On demanda dans l'une & dans l'autre, si le roi en vertu de sa prérogative pouvoit dispenser des loix. Cette question occupa le public : il se répandit plusieurs écrits à ce sujet : la haine du papisme se ralluma, & les chaires entretinrent la frayeur du peuple. Jacques ayant alors cassé le parlement, on jugea qu'il n'en vouloit plus convoquer: car il n'étoit pas possible d'en former un plus dévoué à la monarchie.

ment les Catholiques & casse le parlement qui lui résiste.

Un événement étranger accrut l'incendie, qui venoit de naître. Louis XIV révoqua l'édit de Nantes, donné par Henri IV en 1598, & tous les autres édits rendus depuis en faveur de la religion prétendue réformée. Cette révocation fut dans la suite suivie de déclarations d'arrêts du conseil & de différents ordres qui dégénérerent en une véritable persécution. Les temples des Huguenots furent démolis, & l'exercice du calvinisme fut absolument défendu.

Sur ces entrefaites Louis XIV révoque l'édit de Nantes ;

1685

& on lui fait croire qu'il a extirpé l'héréſie parce qu'il a envoyé des dragons contre les hérétiques.

Le roi vouloit détruire l'héréſie : on ne peut qu'applaudir à ſon zele : mais il faut reconnoître que les moyens n'étoient pas prudents. Nous voyons aujourd'hui ce qu'il auroit pu prévoir lui-même : c'eſt qu'il n'a ſervi ni l'égliſe ni l'état. Défendre aux Huguenots l'exercice de leur religion, & envoyer contre eux des dragons, c'étoit les perſécuter pour en faire des hypocrites, ou pour les chaſſer du royaume. Cependant on fit croire à ce prince qu'il avoit extirpé l'héréſie; c'eſt-à-dire, que tous les Huguenots étoient convertis, ce qui étoit une impoſture; ou qu'ils avoient tous abandonné la France, ce qui étoit heureuſement un menſonge. Il eût perdu plus de trois millions de ſujets.

Les Huguenots qui ſe réfugient en Angleterre font craindre les mêmes perſécutions de la part de Jacques.

Plus de cinq cents mille néanmoins ſortirent du royaume. C'étoit ſur-tout ceux à qui l'induſtrie aſſuroit de quoi vivre par-tout. Ils porterent chez l'étranger les arts & les manufactures, qui enrichiſſoient la France. Ils y porterent encore l'horreur des perſécutions; & les Anglois, qui avoient donné aſyle à plus de cinquante mille, crurent voir Jacques marcher déja ſur les traces de Louis.

Toutes les ſectes ſe réuniſſent contre la religion romaine.

Les démarches de ce prince ne confirmoient que trop les ſoupçons de ſes ſujets. Comme il étoit plus abſolu en Écoſſe, il y diſſimuloit moins ſes deſſeins; & il les montroit ouvertement en Irlande; où les Catholiques dominoient. Les Anglois prévoyoient

donc le danger, dont leur religion étoit menacée. L'église anglicane s'opposoit à la tolérance générale que le roi vouloit introduire; parce qu'elle jugeoit qu'il n'affectoit de tolérer toutes les sectes, que dans la vue de favoriser ensuite la religion romaine à l'exclusion de toutes les autres. Les Non-conformistes, qui auroient profité de cette tolérance, ne se laissoient pas prendre à cet appât. Envain Jacques tentoit tout pour les attirer dans son parti. Ils pensoient qu'après s'être servi d'eux pour ruiner les Anglicans, il voudroit ensuite les ruiner eux-mêmes; & dans cette prévention ils étoient disposés à se réunir à l'église anglicane contre l'église romaine.

Jacques envoie une ambassade au pape, pour réconcilier son royaume avec l'église.
1687

Les Catholiques ne faisoient pas alors la centieme partie du peuple: cependant le roi parloit & agissoit déja comme si sa religion eût été dominante. Le comte de Castelmaine fut envoyé à Rome avec la qualité d'ambassadeur extraordinaire pour obtenir du pape qu'il réconciliât l'Angleterre avec la communion romaine. On eût dit que tout le royaume étoit converti, & qu'il ne restoit plus à faire que la cérémonie d'une réconciliation. Si cette démarche déplut aux Anglois, qui se souvenoient qu'un acte du parlement déclaroit haute trahison toute communication avec le pape; elle ne déplut pas moins au pape même, qui la trouva de la plus haute impru-

dence. L'ambaſſadeur fut fort mal reçu. Innocent XI, qui étoit ſur le ſaint ſiege, avoit toujours conſeillé au roi de ne rien précipiter : il n'entroit qu'à regret dans un projet, dont il prévoyoit le peu de ſuccès.

Confiance aveugle des Catholiques d'Angleterre.

Un nonce vint à Londres. On lui fit une réception publique. Il ſacra des évêques, qui publierent des inſtructions paſtorales avec la permiſſion du roi, & déja les Catholiques étoient aſſez indiſcrets pour dire qu'ils iroient bientôt en proceſſion dans la capitale. Ils comptoient ſur la puiſſance d'un monarque, qu'ils jugeoient abſolu : que devient néanmoins cette puiſſance, lorſque le ſouverain aliene inſenſiblement tous ſes ſujets ?

Il fait conduire à la tour ſix évêques qui refuſent de publier une déclaration ſur la tolérance.

Jacques voulut ouvrir les univerſités aux Catholiques ; & les violences dont il uſa, avoient ſoulevé tous les eſprits, lorſqu'il publia une ſeconde déclaration pour établir la tolérance. Il ordonna qu'elle ſeroit lue dans toutes les égliſes. Cette entrepriſe étoit une uſurpation manifeſte ſur les droits de la nation : car le parlement avoit déclaré pluſieurs fois, avec le conſentement du prince, que le roi même ne pouvoit pas diſpenſer des loix portées contre ceux qui ne profeſſoient pas la religion anglicane. Le clergé ne croyant donc pas devoir obéir, ſix évêques firent des remontrances au roi, & le ſuppliérent de ne pas inſiſ-

ter

têr ſur la lecture publique de ſa déclaration. Ils furent conduits à la tour.

1688

Le peuple & l'armée s'intéreſſent au ſort de ces évêques,

Le peuple, qui les regardoit comme des martyrs, courut en foule ſur leur paſſage. Il ſe proſterna devant eux, il demanda leur bénédiction: les ſoldats, ſaiſis du même eſprit, ſe jeterent aux pieds de ces prélats qu'ils conduiſoient à regret; & tout le monde imploroit la protection du ciel. Cependant les évêques exhortoient le peuple à la crainte de Dieu, à reſpecter le roi, & à reſter fidele: langage, qui redoubloit l'intérêt qu'on prenoit à leur ſort.

& applaudiſſent au jugement qui les déclare innocents.

Depuis la révolte de Monmouth, Jacques faiſoit camper ſes troupes pendant l'été ſur une hauteur près de Londres. Il étoit dans le camp, lorſqu'il entendit tout-à-coup des cris de joie, qui ſe répandoient autour de lui. C'eſt que les évêques venoient d'être jugés, & avoient été déclarés innocents. Il ne pouvoit donc pas ignorer qu'il étoit ſeul avec une poignée de Catholiques contre le peuple & contre ſon armée même. Cependant il s'opiniâtra dans ſes entrepriſes, & il uſa de nouvelles violences. Tel fut ſon aveuglement.

Alors Guillaume III avoit formé la

Alors preſque toutes les puiſſances de l'Europe ſe réuniſſoient contre Louis XIV, & dans le cours des années 1686 & 1687, elles avoient

grande alliance contre Louis XIV.

conclu à Augsbourg une ligue, qu'on nomma la grande alliance. Le prince d'Orange étoit l'ame de cette confédération. Il l'avoit formée lui-même. La guerre de 1667, faite malgré les renonciations, l'invasion de la Hollande, les chambres de Metz & de Brisach, la surprise de Strasbourg, la prise de Luxembourg, le bombardement de Gênes, les persécutions des Huguenots, tant d'entreprises peintes avec les couleurs qui font craindre de nouvelles injustices de la part d'un prince ambitieux, sont les motifs qu'il employa auprès des souverains dont il voulut réunir les forces contre la France. Il avoit d'ailleurs un intérêt personnel à la guerre, puisqu'elle assuroit sa puissance dans les Provinces-Unies; & il n'étoit pas peu flatté de se voir le chef d'une ligue aussi formidable, & d'imaginer qu'il pourroit humilier Louis XIV.

Gendre de Jacques & son héritier présomptif, il refuse de concourir aux projets de ce roi.

Il avoit épousé Marie, fille aînée du roi d'Angleterre, & il étoit alors l'héritier présomptif de ce prince. Jacques, considérant les secours qu'il en pourroit tirer pour l'exécution de ses desseins, le sollicita d'y concourir; & dans la vue de l'y déterminer, il lui fit espérer qu'il accéderoit à la ligue d'Augsbourg, & qu'il l'aideroit de tout son pouvoir. Mais Guillaume, qui étoit déja cher aux Anglois par les projets qu'il méditoit contre la France, ne vouloit pas les aliéner pour favoriser une religion

qu'il ne professoit pas. Jacques en fut si offensé, qu'il parut ne chercher que des pretextes pour déclarer la guerre aux Provinces-Unies.

Il s'attache les Anglois, qui ne balancent plus à l'appeller au trône lorsqu'ils voient que Jacques a un fils.

Jusqu'alors le prince d'Orange ne s'étoit jamais permis d'autoriser les cris des Anglois contre leur roi : il ne garda plus les mêmes ménagements. Considérant qu'il devenoit l'unique ressource de la nation, il chargea son envoyé à Londres de s'expliquer ouvertement sur la conduite du roi, de lui faire des représentations en public, & de ne rien négliger pour gagner toutes les sectes. Bientôt tous les yeux se tournerent sur lui, & il fut appellé au trône par les vœux de la noblesse & du peuple. Cependant il n'osoit encore se livrer à son ambition : car il craignoit de hasarder une couronne, que les loix assuroient à la princesse sa femme ; & les Anglois protestants, effrayés d'une guerre civile, paroissoient vouloir attendre le moment où Marie seroit appellée à la succession. Mais la reine d'Angleterre ayant accouché d'un prince le 10 juin, la nation réduite au désespoir, ne balança plus, & Guillaume, sollicité de toutes parts, fit ses préparatifs pour détrôner son beau-pere. La naissance d'un prince de Galles avoit été l'objet des vœux du roi Jacques, qui se crut plus assuré sur le trône, & des Catholiques, qui jugerent la re-

1687

ligion mieux affermie : mais elle hâta la ruine du roi & celle des Catholiques.

Alors Louis XIV avoit commencé les hostilités, & faisoit encore des conquêtes

Louis XIV songeoit alors à prévenir les projets de ses ennemis. Quoique la ligue d'Augsbourg ne parût d'abord que défensive, il ne douta pas qu'elle ne devînt offensive bientôt. Il avoit d'ailleurs pour prétextes de commencer la guerre, les droits de la duchesse d'Orléans sur la succession de son frere l'électeur Palatin, ceux du cardinal de Furstemberg à l'archevêché de Cologne, & le refus de l'empereur à convertir la treve de vingt ans en une paix perpétuelle. Mais il trouvoit dans sa politique des raisons qu'il ne publioit pas.

Depuis 1684 les Impériaux avoient eu de grands succès en Hongrie. La couronne venoit d'être déclarée héréditaire dans la maison de l'empereur ; Joseph son fils aîné avoit été couronné ; & les Turcs, défaits plusieurs fois, chassés de quantité de places, ayant encore perdu Belgrade au commencement de septembre de l'année 1688, paroissoient hors d'état d'arrêter les progrès de leurs ennemis, & ne desiroient plus que la paix. Léopold devoit la leur accorder, afin de pouvoir tourner toutes ses forces contre la France. Dans l'impuissance de suffire à ces deux guerres à la fois, il étoit de son intérêt de conclure avec le plus

foible de ses ennemis, & de se borner à soutenir les efforts de la ligue d'Augsbourg. C'est ce que Louis XIV voulut prévenir. Il se hâta donc de commencer les hostilités, & par cette diversion il engageoit les Turcs à continuer une guerre qui étoit une diversion pour la France. Son armée se porta sur le Rhin, où elle trouva peu d'obstacles. Il commença ses conquêtes par la prise de Kell le 20 septembre; & dans cetre campagne il se rendit maître de tout le Palatinat, de Mayence, de Philisbourg, de Manheim, de Spire, Worms, Treves, & le cardinal de Furstemberg reçut garnison françoise dans toutes les places fortes de l'électorat de Cologne.

Sous prétexte d'armer contre la France, Guillaume se prépare à faire une descente en Angleterre.

Cette guerre couvrit les desseins du prince d'Orange. Il paroissoit armer contre Louis XIV, & il préparoit tout pour faire une descente en Angleterre. D'Avaux, ministre de France à la Haye, découvrit cependant le but de ces préparatifs. Louis se hâta d'en informer le roi Jacques, auquel il offrit des secours. Il proposoit de joindre une escadre à la flotte angloise, de faire passer un corps de troupes en Angleterre, ou de porter une armée dans les Pays-Bas. Ce dernier moyen eût été capable d'arrêter les Hollandois chez eux. Toutes ces offres furent rejetées. Jacques voyoit de l'inconvénient à les accepter, il ne pouvoit croire les desseins qu'on attribuoit à son gendre,

& il n'imaginoit pas que tous ſes ſujets fuſſent au moment de ſe révolter.

Il y débarque.

Bientôt le prince d'Orange ne diſſimula plus. Il publia un manifeſte dans lequel, après un grand détail des abus qui ſoulevoient le peuple contre le gouvernement de Jacques, il déclaroit qu'il ne ſe propoſoit de paſſer en Angleterre avec une armée, qu'afin de convoquer un parlement libre, & de pourvoir à la ſureté de la nation. Il mit à la voile avec une flotte d'environ cinq cents vaiſſeaux, ſur laquelle il avoit plus de quatorze mille hommes de troupes, & il débarqua le 5 novembre à Torbay.

1688

Jacques abandonné, ſe retire en France.

Les peuples commmencent à ſe déclarer pour lui. Les officiers de l'armée royale croient ne pouvoir en conſcience combattre contre le prince d'Orange. Pluſieurs déſertent. Le lord Churchill, depuis duc de Marlborough, qui avoit la confiance du roi, qui lui devoit toute ſa fortune, eſt un des premiers; & il en entraîne pluſieurs. De ce nombre, eſt le prince Georges de Danemarck, qui avoit épouſé la princeſſe Anne, fille de Jacques. Cette princeſſe, élevée dans la religion proteſtante, ainſi que Marie ſa ſœur, abandonne encore ſon pere. Toutes les troupes font connoître leur mécontentement, & le malheureux monarque voit de toutes parts des trahiſons qui l'enve-

loppent. Ainsi la fidelité, la reconnoissance, le sang, les devoirs les plus sacrés, tout céde au torrent des préventions du peuple. Jacques fuit, est arrêté, échappe, & se retire en France.

Ce prince craignit sans doute le sort de son pere : mais les circonstances étoient bien différentes. L'exécution de Charles I n'avoit été que le crime d'une armée fanatique, poussée par un hypocrite ambitieux. Pouvoit-on rien appréhender de semblable d'une nation qui avoit en horreur cet attentat, & qui ne conservoit plus le même fanatisme? Le prince d'Orange pouvoit-il être comparé à Cromwel? & devoit-on présumer qu'il voudroit se frayer un pareil chemin au trône? Il eût été bien embarrassé, si le roi ne se fût pas enfui: il le sentit, & il lui facilita lui-même les moyens de s'évader. Comme il ne restoit plus d'obstacle à son ambition, le parlement, assemblé au mois de janvier suivant, déclara le trône vacant par la fuite de Jacques; il réduisit la prérogative royale à de justes bornes; il détermina les privileges de la nation; & il donna la couronne au prince d'Orange & à la princesse Marie.

Le parlement met des bornes à la prérogative, & donne la couronne à Guillaume.

1689.

La révolution d'Angleterre donna de nouvelles forces à la ligue d'Augsbourg, à laquelle les Hollandois & les Anglois accéderent

Les Hollandois & les Anglois accédent

à la grande alliance.

bientôt après. Les confédérés se proposoient de réduire la France aux termes des traités de Westphalie & des Pyrénées, & d'aider la maison d'Autriche, dans le cas où Charles II, roi d'Espagne, mourroit sans héritiers, à se mettre en possession de la monarchie espagnole.

Ordres sanguinaires donnés par les conseils de Louvois.

Louis XIV, voyant l'orage qui le menaçoit, fit ravager le Palatinat, le Würtemberg & le Margraviat de Bade, pour mettre une barriere entre les Impériaux & lui. Les campagnes furent ruinées, & on brûla près de quarante villes & un grand nombre de villages. Si le conseil de Versailles, qui ordonnoit de sang froid ces incendies, ne se crut pas cruel, parce qu'il les jugeoit nécessaires au salut du royaume; il pouvoit au moins se reprocher la nécessité où il étoit de les commettre, puisqu'il avoit forcé tant d'ennemis à se réunir contre la France. C'est sur Louvois principalement que tombent ces reproches: c'est lui qui fut l'auteur de ces ordres sanguinaires: & il faut rendre justice à Louis XIV, il en eut horreur dans la suite. On croit que ce fut une des causes qui l'indisposerent contre ce ministre.

La France fait face de tous côtés.

La France, attaquée de toutes parts, porte ses armes tout-à-la fois dans les Pays-Bas, sur le Rhin, en Italie, en Espagne & en Angleterre. Elle mettoit sa confiance dans des ar-

mées nombreuſes & bien diſciplinées, dans une marine puiſſante, dans les fortifications de ſes places frontieres, & dans les ſuccès paſſés dont le ſouvenir donnoit un nouveau courage aux ſoldats.

La grande alliance n'eſt pas auſſi redoutable qu'elle le paroît.

Les confédérés comptoient leurs forces, & ſe flattoient de l'accabler : il ne prévoyoient pas que ces forces nombreuſes n'agiroient jamais enſemble ; qu'elles s'affoibliroient par la lenteur, qui accompagne toutes les opérations d'une ligue ; & qu'elles ſe diviſeroient parce que l'intérêt particulier feroit oublier l'intérêt général. L'empereur, toujours en guerre avec les Turcs avec leſquels il auroit pu & dû faire la paix, ne donnera que de foibles ſecours à ſes alliés. L'Eſpagne, toujours plus épuiſée, ne ſongera qu'à ſa défenſe, & ſe défendra mal. Les princes de l'empire, ſouvent diviſés, concérteront mal leurs meſures. Léopold fera naître des troubles en Allemagne, en voulant créer un neuvieme électorat en faveur du duc de Brunſwick-Lunebourg-Hanover, & les armées ne paroîtront guere ſur le Rhin, que pour ſe tenir ſur la défenſive.

Guillaume devoit porter preſque tout le faix de la guerre.

Ce ſera donc à Guillaume, roi d'Angleterre & ſtadthouder de Hollande, à porter preſque tout le faix d'une guerre offenſive : mais habile à remuer l'Europe, juſqu'au moment où elle prend les armes, il n'a plus la même ha-

bileté, lorsqu'elle est armée, ou du moins il cesse d'être heureux. Les Anglois méditeront la ruine de la France, dont ils sont jaloux : ils embrasseront avec passion la cause commune de l'Europe : ils auront de l'enthousiasme, comme ils en ont toujours eu : ils entreprendront témérairement, & mal secondés, ils se conduiront mal encore. Tel est en général le caractère des confédérations : elles paroissent moins formidables, à proportion que les alliés sont en plus grand nombre.

La France auroit donc dû tourner ses forces contre l'Angleterre. Ce ne fut pas l'avis de Louvois.

Puisque Guillaume étoit l'ame de la confédération, & que les Anglois devoient fournir les principales forces, il falloit, comme on a fait, entreprendre de rétablir Jacques sur le trône; & faisant d'assez grands efforts pour entretenir des troubles en Angleterre, mettre Guillaume hors d'état de se mêler des affaires du continent. C'étoit l'avis de Seignelai, peut-être parce qu'il étoit secrétaire de la marine. Louvois, qui avoit le département de la guerre, pensoit autrement, & son avis prévalut. Le roi embarrassé dans les projets de ses ministres, qui avoient chacun des vues particulieres, ne démêla pas ses vrais intérêts. Pendant toute la guerre, on ne fit donc pour Jacques, que de foibles tentatives, qui ne pouvoient réussir : il eût été mieux de ne rien tenter, & de menacer toujours. Je ne parlerai point de ces vaines entreprises sur le royaume

d'Angleterre ; & je n'indiquerai ce qui se passoit ailleurs, que pour vous donner une idée générale des principaux événements.

1689

Succès de la France dans les cinq premieres campagnes.

1690

Dans la premiere campagne les succès des alliés se bornerent à la prise de Mayence & de Bonn. Dans la seconde ils furent défaits trois fois. Le maréchal de Luxembourg gagna la bataille de Fleurus près de Charleroi sur le prince de Valdeck. Tourville, vice-amiral, & Château-Renaud battirent, à la hauteur de Dieppe, les flottes combinées des Hollandois & des Anglois. Enfin Catinat défit le duc de Savoie, près de l'abbaye de Staffarde, & se rendit maître de Saluces, de Suse & de plusieurs villes du Piémont, pendant que Saint-Ruth soumettoit toute la Savoie, excepté Montmélian. Les trois campagnes suivantes furent marquées par de nouveaux succès. Le maréchal de Luxembourg gagna les batailles de Leuze, de Steinkerque & de Nervinde ; la premiere sur le prince de Valdeck, & les deux autres sur le prince d'Orange. Le maréchal de Catinat fit encore des conquêtes en Piémont. Elles furent ensuite suspendues, parce qu'il se trouva trop foible contre le duc de Savoie, à qui l'empereur avoit envoyé plus de vingt mille Allemands. Forcé de se tenir sur la défensive, il ne put pas même empêcher les ennemis de pénétrer dans le Dauphiné, où ils brûlerent Gap & quelques villa-

ges. Mais il reprit ses avantages, & défit le duc de Savoie à la Marsaille. Le roi prit Mons & Namur. Les François eurent encore des avantages en Allemagne sous les ordres du maréchal de Lorges, & du côté des Pyrénées sous ceux du maréchal de Noailles. On se fit enfin sur mer beaucoup de mal de part & d'autre.

Ces succès l'avoient épuisée.

Ces succès peuvent être brillants dans une histoire: mais ils coûtent cher aux peuples, & ils ne font honneur qu'aux généraux. Louis XIV se sentoit trop foible pour les soutenir. Afin de se rendre redoutable, il avoit le premier entretenu de grandes armées, & Louvois, qui lui avoit donné ce conseil, ne considéroit pas sans doute que les ennemis en auroient de pareilles. Il auroit donc fallu qu'il eût été possible au roi d'augmenter toujours à proportion le nombre de ses troupes. Mais cette politique a un terme.

Dépenses qu'ils avoient occasionnées.

La dépense extraordinaire pour la campagne de 1693 montoit à plus de quarante millions à vingt-neuf livres quatorze sous le marc. Les quatre campagnes précédentes avoient coûté chacune autant ou davantage. Ainsi la dépense extraordinaire pour ces cinq années passoit deux cents millions.

Expédients ruineux aux-

Si l'on n'avoit pas déja tiré des peuples à peu-près tout ce qu'ils pouvoient payer, une

augmentation ſur les impôts ordinaires auroit pu fournir aſſez de fonds pour ces dépenſes, & ce moyen eût été le plus ſimple. Mais en 1689 cette augmentation eût été une ſurcharge. Il fallut donc avoir recours à d'autres expédients. Les édits burſaux ſe multiplierent chaque année. On créa de nouveaux offices, on créa des rentes, on vendit une augmentation de gages à tous les officiers, & on fit une réforme ſur les monnoies. De vingt-ſix livres quinze ſous, le marc d'argent monnoyé fut porté à vingt neuf livres quatorze, ce qui devoit, diſoit-on, produire au roi un dixieme de bénéfice, c'eſt-à dire, cinquante millions; car il y avoit alors dans le royaume au moins cinq cents millions d'eſpeces. L'effet ne répondit pas à ce calcul, parce que les cinq cents millions ne furent pas portés aux hôtels des monnoies, & parce que les faux monnoyeurs & les étrangers partagerent avec le roi les profits de la réforme. Si l'on n'avoit pas prévu cette diminution, il falloit au moins prévoir les pertes que l'état feroit, lorſqu'on payeroit les impoſitions avec la nouvelle monnoie. On ne devoit pas ignorer que le commerce eſt troublé par ces changements d'eſpeces, & que les étrangers en retirent tout le profit: car ils nous payent avec notre monnoie foible, & ils gagnent un dixieme ſur nous; cependant ils veulent être payés avec

quels on avoit eu recours.

la monnoie forte, qui a ſeule cours chez eux, & ils gagnent encore un dixieme. Il faut donc perdre, ou ne pas commercer avec eux. Il eſt vrai qu'après quelque temps les différentes monnoies ſe balancent, qu'on ſe met au pair, & que par conſéquent on peut ceſſer de faire des pertes. Mais on a ſouffert de celles qu'on a faites.

Déſordres dans les finances.

Cette mauvaiſe opération, qui ruinoit le commerce, fut faite la premiere année de la guerre 1689. On ne pouvoit pas plus mal choiſir ſon temps. A la fin de la campagne de 1693, tous les expédients ſe trouvoient épuiſes : les finances étoient retombées dans un déſordre plus grand, que celui où elles étoient avant Colbert. Les revenus du roi diminuoient chaque année de pluſieurs millions, quoique pour les augmenter on eût accru chaque année la miſere des peuples : on ne connoiſſoit d'autre reſſource, que d'employer par routine les moyens qu'on avoit déja employés. Si la guerre continuoit, les beſoins devenoient tous les jours plus grands ; & cependant on devoit craindre d'augmenter encore la miſere des peuples, & de diminuer en même temps les revenus de l'état, comme en effet, l'un & l'autre arriva.

Foible reſſource du mi-

Peu avant l'édit de la réforme des eſpeces, le gouvernement avoit ordonné de porter aux

hôtels des monnoies toutes les pieces d'argenterie, qui excéderoient le poids d'une once. Le roi donna l'exemple & envoya une partie de la sienne. Cette refonte produisit deux millions cinq cents & quelques mille livres. Cette foible ressource au commencement d'une guerre fait voir combien il en restoit peu. Des retranchements sur des choses superflues en auroient procuré de plus considérables. Il falloit, par exemple, cesser de bâtir. Car dans le cours de cette guerre les dépenses en bâtiments monterent à dix-sept millions neuf cents quarante-sept mille trois cents quatre-vingt-neuf livres.

nistere.

Louvois n'étoit plus. Il étoit mort en 1691. Quoiqu'on ne puisse lui refuser d'avoir eu de grands talents pour sa place, il a été la vraie cause des malheurs de la France. On peut même conjecturer que Louis XIV le reconnut, si comme on l'assure, il avoit résolu de le disgracier. Quoi qu'il en soit, lorsqu'il ne fut plus livré aux conseils de ce ministre, il commença d'ouvrir les yeux. Il ne connut pas sans doute tout le désordre de ses finances, & toute la misere des peuples: car les rois peuvent difficilement imaginer ces choses, & on les leur dit encore moins. Mais il ne put se dissimuler sa foiblesse. Il falloit qu'elle fût grande, puisqu'il s'en apperçut au milieu de ses succès les plus brillants. Il re-

Louis malgré ses succès commence à s'appercevoir de sa foiblesse.

vint donc de ses idées d'ambition : son expérience lui en montroit la vanité: la piété, qu'il goûtoit alors, les condamnoit: & son âge commençoit à lui faire desirer le repos. Se trouvant dans ces dispositions, il fit les premieres avances ; & il invita le roi de Suede à se porter pour médiateur.

Il fait des propositions de paix, qu'on ne croit pas sinceres.

Les propositions de Louis le Grand (car dès 1680 on lui avoit donné ce titre, qu'il mérita mieux, losqu'il cessa d'ambitionner des succès qui le font donner si mal à propos) les propositions de Louis le Grand, dis-je, étoient avantageuses aux ennemis. Mais on avoit de la peine à les croire sinceres. On soupçonnoit qu'il n'entroit en négociation, que pour diviser les alliés; & dans la supposition, où il voudroit sincérement la paix, on concluoit qu'il falloit faire un dernier effort pour l'accabler. La guerre continua.

Campagne de 1694.

Pendant la campagne de 1694, il ne se fit rien de considérable en Allemagne ni en Italie. Aux Pays Bas, les François se tinrent sur la défensive, & le roi Guillaume avec une armée considérable borna tous ses succès à la prise d'Hui. En Catalogne, le maréchal de Noailles battit les Espagnols, & se rendit maître de quelques places. Enfin les Anglois tenterent avec peu de succès de bombarder les villes maritimes de France ; & les François n'entre-

n'entreprirent rien sur mer. Seignelai, qui avoit formé la marine, étoit mort en 1690, & les flottes françoises n'étoient plus si formidables.

Le peuple, qui se croit exposé aux invasions des ennemis, se soumet à la capitation sans murmure.

En 1695 la capitation fut établie pour la premiere fois. L'année précédente, les revenus, toutes charges prélevées, avoient été de cent deux millions. Le nouvel impôt en produisit vingt-un. Les revenus de 1695 auroient donc dû être de cent vingt-trois. Ils ne furent que de cent douze.

La capitation fut reçue sans murmure, & même avec joie. C'est que le peuple commençoit à s'effrayer. Nos flottes ne couvroient plus les mers; nous n'avions sur terre que de petites armées; le prince d'Orange venoit de prendre Namur; nos côtes étoient menacées; & on se croyoit exposé de toutes parts aux invasions des ennemis. Dans cette conjoncture, les François persuadés qu'un dernier effort ameneroit la paix, se prêterent volontiers à suppléer à l'épuisement des finances. Il est triste de voir que cette année on ait dépensé plus de deux millions en bâtiments, & l'année suivante plus de trois.

Bombardement de Bruxelles.

Parce que les alliés bombardoient nos villes maritimes, nous bombardames Bruxelles. Le dommage que nous fimes à cette capitale des Pays-Bas, fut estimé à plus de vingt millions. Il semble que l'esprit de cette guerre

fût de se détruire mutuellement, sans espérance d'en retirer aucun avantage, & même avec certitude de se ruiner soi-même : on y réussit, car toutes les puissances étoient dans le dernier épuisement.

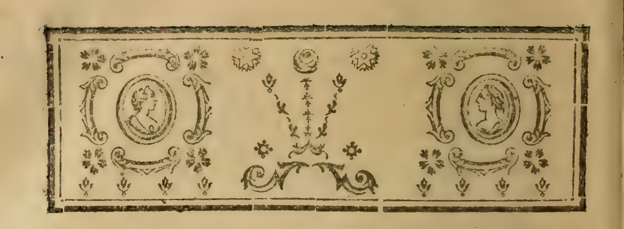
Pacification de Riswyck.

En 1696, on fit de part & d'autre de grands projets qu'on n'exécuta pas. Le roi, qui desiroit sincérement la paix, cherchoit depuis long-temps à détacher le duc de Savoie de la ligue d'Augsbourg. Cette négociation réussit enfin. Le duc consentit à une neutralité pour l'Italie, & força les Espagnols & les Allemands à l'accepter. Alors tous les confédérés, excepté l'empereur & l'Espagne, songerent à traiter avec la France. Les conférences se tinrent l'année suivante à Riswyck sous la médiation du roi de Suede. La paix fut signée avec l'Angleterre, la Hollande & l'Espagne dans le mois de septembre, & avec l'empereur & l'empire dans le mois d'octobre. Les traités de Westphalie & de Nimegue servirent de base à celui de Riswyck. La France reconnut le roi Guillaume pour légitime souverain d'Angleterre, & promit de ne le troubler ni directement ni indirectement. Elle restitua à l'empereur, à l'empire & à l'Espagne tout ce dont elle s'étoit saisie en vertu des arrêts des chambres de Metz & de Brisach : de plus, à l'empire, le fort de Kell ; à l'empereur, Brisach & Fribourg ; au roi d'Espagne, Luxembourg, le

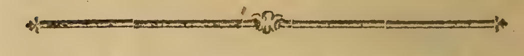
1697

comté de Chinei, quantité de villes & de villages, réunis à la couronne de France depuis le traité de Nimegue, & toutes les places prises en Catalogne. Le duc de Lorraine, qui avoit été dépouillé, fut rétabli; & le duc de Savoie acquit Pignerol, qui depuis 1630 ouvroit ses états aux armées françoises. La guerre de l'empereur avec les Turcs finit environ un an après par le traité de Carlowitz, dont le roi Guillaume fut le médiateur.





LIVRE DIX-SEPTIEME.



CHAPITRE PREMIER.

Des puissances du midi de l'Europe jusqu'au commencement du dix-huitieme siecle.



Etat des finances en France après la pacification de Riswyck.

PUISQU'EN Europe l'argent est le nerf de la guerre, il suffit de jeter un coup d'œil sur l'état des finances, pour juger combien la France avoit besoin de la paix.

Le gouvernement portoit pour vingt millions de charges perpétuelles de plus qu'en 1688. Il disposoit donc chaque année de vingt millions de moins qu'avant la guerre.

En 1689 les revenus nets, qui entroient au trésor royal, étoient de cent cinq millions. En 1697, ils furent de cent dix. Ils parois-

foient donc augmentés, & cependant ils étoient diminués de dix-fept millions. C'eft que les cent dix millions de 1697 n'équivaloient en poids & en titre qu'à quatre-vingt-huit de 1689.

L'année fuivante ils diminuerent encore, parce que le roi remplit l'engagement qu'il avoit pris d'ôter la capitation à la paix. Ils furent de foixante-treize millions, à peu de chofe près : ce qui équivaloit environ à cinquante-fept millions de 1689. Ils monterent à foixante-dix-fept en 1699, & ils retomberent à foixante-neuf en 1700. Cette derniere diminution fait foupçonner du défordre dans les finances. Mais la premiere, par laquelle le roi perdoit chaque année dix fept millions, eft l'effet de l'altération des monnoies.

L'altération des monnoies avoit diminué les revenus de la couronne.

J'ai dit qu'il y avoit eu une réforme en 1689. Il y en eut une autre qui commença fur la fin de 1693. Le marc d'argent fut porté à trente-deux livres fix fous, en forte que la valeur des monnoies augmenta de près d'un fixieme. Ce font ces deux réformes qui diminuerent les revenus de l'état de dix fept millions, pour procurer une reffource paffagere d'environ quatre vingt-quatorze.

La derniere augmentation des monnoies avoit été précédée d'une diminution, afin

que la réforme qui les devoit hausser apportât plus de bénéfice. De trois livres six sous, l'écu avoit été réduit à trois livres deux, & par la réforme il fut porté à trois livres douze. Ainsi sur soixante-deux sous, le roi en devoit gagner dix. Mais il ne les pouvoit gagner qu'une fois, pour les perdre ensuite tous les ans, & encore les faux-monnoyeurs & les étrangers lui enleverent-ils une partie de ces profits. Suivant les calculs de l'auteur des *Recherches & considérations sur les finances*, les deux réformes valurent aux étrangers environ vingt-six-millions.

Autres mauvais effets de cette altération.

Non-seulement l'état perdit les millions qui sortoient du royaume, il perdoit encore une bonne partie des millions qui ne sortoient pas. Car cet argent qui cesse de circuler est nul pour l'état jusqu'à ce que la circulation soit rétablie. Or, l'argent se resserre nécessairement, lorsque le public, voyant les especes hausser & baisser tour-à-tour, ne peut plus compter sur une valeur fixe. On ne peut pas se défaire de la monnoie forte, de peur d'être remboursé en monnoie foible; & on ne veut pas recevoir de la monnoie foible, parce qu'on pourroit être obligé de rembourser en monnoie forte. Chacun garde donc son argent: on ne prête, on n'emprunte & on n'achete, qu'autant

qu'on y eſt forcé. Les denrées, qui ſe peuvent conſerver, ne ſont point miſes en vente. Le commerce eſt ſuſpendu, juſqu'à ce qu'on puiſſe le faire avec ſûreté; & le gouvernement, qui a détruit la confiance publique, perd lui-même tout ſon crédit. Ainſi le peuple, qui portoit difficilement le poids des impôts, ſouffroit encore par le défaut de commerce; & tous les jours plus miſérable, il pouvoit tous les jours moins fournir aux beſoins de l'état. Pour vous faire comprendre combien le produit des impoſitions étoit au-deſſous des dépenſes néceſſaires, je remarquerai que dans le cours des années 1698 & 1699 elles ne rapporterent au roi que deux cents cinquante millions, & que cependant les dépenſes monterent à ſix cents, en y comprenant des rembourſemens qu'on fut obligé de faire. Voilà l'épuiſement où ſe trouvoit la France, lorſqu'après de grands ſuccès pendant la guerre, Louis XIV fit ce qu'on appelle une paix glorieuſe. Ce fut lui qui propoſa les conditions, & les ennemis furent forcés à les accepter : ce qui fait voir combien toute l'Europe étoit épuiſée. Il étoit donc important d'aſſurer la paix. Dans cette vue Louis rendit des conquêtes qu'on ne pouvoit pas lui enlever, & prouva par cette modération, que touché des maux de la guerre, il ſe reprochoit les projets ambitieux

Louis, ne pouvant plus ſe diſſimuler les maux qu'il a cauſés, ſe reproche ſes projets ambitieux.

dont il s'étoit enivré. Comme il étoit alors difficile de fournir aux besoins de l'état, même en temps de paix; les ministres, tous les jours moins entreprenants, ne lui donnoient pas des conseils tels que ceux de Louvois ou de Seignelai. Éclairé par son expérience, le roi jugea donc par lui-même. Aussitôt l'illusion se dissipa. Il connut combien il s'étoit trompé, en ambitionnant d'être la terreur de l'Europe; & il ne songea plus qu'à dissiper les craintes qu'il avoit données. Il ne pensoit point à reprendre les armes pour faire valoir ses droits sur la succession entiere de Charles II, roi d'Espagne. Il ne vouloit que négocier, & il étoit disposé à se contenter de quelques provinces.

Ses ennemis qui n'ont pas moins souffert, sont forcés à renoncer aussi à leurs projets.

L'Angleterre & la Hollande avoient surtout porté le faix de la guerre. Aussi furent elles les premieres à desirer la paix, & leurs alliés ne pouvoient rien sans elles. Les puissances, qui étoient entrées dans la grande alliance, furent donc obligées d'abandonner leurs projets; & bien loin d'enlever à Louis XIV tout ce qu'il avoit acquis depuis le traité des Pyrénées, elles se contenterent de ce qu'il voulut rendre.

Ainsi les puissances de l'Europe commencent la guerre, sans savoir

Plus on réfléchira sur cette guerre, plus on se convaincra de la foiblesse des puissances de l'Europe. Tout y décele les vices de leurs gouvernements. On diroit qu'elles ne

ſe flattent de faire des conquêtes, que parce qu'elles ſavent qu'il y a eu des peuples conquérants, & qu'elles ignorent que ces peuples ne ſe gouvernoient pas comme elles. En effet leurs entrepriſes ſont toujours au-deſſus de leurs forces. Elles prennent d'abord les armes avec confiance, ſans connoître leurs moyens, ſans prévoir les obſtacles; & cependant elles ſe promettent les plus grand ſuccès. Mais bientôt ſans reſſources, elles ſe laſſent; & comme elles ont toutes enſemble demandé la guerre, elles demandent auſſi la paix toutes enſemble. Celle qui a eu le plus de ſuccès, ſe trouve plus affoiblie que les autres, & pendant que les poëtes célébrent les victoires d'un monarque, les peuples gémiſſent à l'ombre des lauriers. C'eſt un miſérable aſyle.

comment elles la ſoutiendront, & elles poſent les armes par épuiſement.

Guillaume, qui étoit l'ame de la grande alliance, avoit hâté la concluſion de la paix. C'eſt que depuis qu'il étoit roi d'Angleterre, il ne lui manquoit, pour n'être pas troublé ſur le trône, que d'être reconnu par la France; aulieu que lorſqu'il n'étoit que ſtadthouder de Hollande, il lui importoit de ſoulever toute l'Europe contre Louis XIV. Ses intérêts, qui avoient changé, ſe trouverent donc heureuſement conformes aux vœux de tous les peuples.

Cette guerre n'avoit été utile qu'à Guillaume, à qui la paix devenoit néceſſaire depuis qu'il étoit roi d'Angleterre.

Puiſqu'on avoit généralement deſiré la paix, il eut été ſage de prévenir la guerre, dont on

Il eût été ſage de régler à

Riswyck la succession du roi d'Espagne.

étoit menacé par la mort prochaine de Charles II, roi d'Espagne. C'est à Riswyck qu'il falloit discuter les droits de la maison d'Autriche & ceux de la maison de Bourbon. L'intérêt de toute l'Europe le demandoit, & on ne pouvoit pas trouver une circonstance plus favorable : car la disposition des esprits à la paix rendoit la négociation facile. D'un côté Louis XIV se seroit assuré une partie de la succession du roi d'Espagne, & c'est tout ce qu'il demandoit ; & de l'autre les confédérés l'auroient fait renoncer à la plus grande partie de cette succession, & c'est aussi tout ce qu'ils pouvoient prétendre.

Mais il n'est pas d'usage en Europe de prévenir de nouvelles guerres.

Mais il semble que les puissances de l'Europe ne veulent la paix, qu'au moment où elles sont lasses de la guerre ; & que prévoyant qu'elles se dégoûteront de la paix par inquiétude, elles veulent se ménager des prétextes pour reprendre les armes. Elles ne font d'ordinaire que des treves. Si elles songent quelquefois à réparer leurs forces, ce n'est pas pour les conserver, c'est pour les reperdre ; & comptant sur des événements, comme si la fortune leur promettoit à toutes des succès, elles se gardent bien de prévenir des guerres, où chacun se flatte de trouver son avantage. On ne régla donc pas à Riswyck la succession de Charles II.

On voulut ensuite réparer cette faute : mais les circonstances étoient bien différentes. La paix ayant été faite, on ne voyoit plus la guerre que dans l'éloignement. On se flattoit, comme on se flatte toujours, de quelque événement favorable. Dans cette attente, la négociation, hâtée par quelques puissances, étoit retardée par d'autres. Il étoit impossible qu'elles y concourussent toutes également ; & celles qui se croyoient lésées par les arrangements qu'on proposoit, aimoient mieux attendre que d'abandonner une partie de leurs prétentions.

Après la conclusion du traité de Riswyck, il n'étoit plus temps de réparer cette faute.

Cependant on projeta le partage de la monarchie espagnole. Par le traité qui en fut conclu à la Haye, le 22 octobre, entre le roi de France, le roi d'Angleterre & les États-Généraux, le prince électoral de Baviere, comme plus proche héritier, fut désigné roi d'Espagne ; on promit au dauphin les royaumes de Naples & de Sicile, les places dépendantes de la monarchie d'Espagne sur les côtes d'Italie & la province de Guipuscoa ; & on destina le duché de Milan à l'archiduc Charles, second fils de l'empereur.

Projet de partage. 1698

La mort du prince de Baviere, qui arriva l'année suivante, fit penser à d'autres projets ; & les mêmes puissances, qui avoient fait le premier plan de partage, en formerent un nou-

Autre partage. 1699

1700

veau. Le traité en fut signé au mois de mars à Londres & à la Haye. On destinoit l'Espagne, les Indes & les Pays-Bas à l'archiduc Charles : on ajoutoit la Lorraine à ce qu'on avoit déja donné au dauphin ; & pour dédommager le duc de Lorraine, on lui donnoit le Milanès. Enfin on accordoit trois mois à l'empereur pour accéder à ce traité, & on arrêtoit que l'Espagne & l'empire ne seroient jamais réunis sur une même tête.

L'Angleterre & la Hollande s'arrogeoient le droit de disposer de la succession de Charles.

L'Angleterre & la Hollande disposoient donc de la sucession de Charles II, sans consulter ni ce prince, ni les Espagnols. Elles s'arrogeoient donc un droit qu'elles n'avoient pas : mais le desir de prévenir la guerre, si elles agissoient sincérement, est un motif qui les justifioit assez. Il me semble que si les principales puissances n'usurpoient des droits que dans des cas semblables, il ne seroit pas raisonnable de les leur contester. N'avoient-elles pas le droit de veiller à la tranquillité de l'Europe ? & si pour l'assurer, il falloit disposer de la monarchie d'Espagne, pourquoi n'en n'auroient-elles pas disposé ?

Cette entreprise, qu'on pouvoit se permettre malgré les protestations de ce prince,

Il est vrai qu'une nation indépendante peut en général réclamer avec raison contre les loix qu'on lui impose. Mais ne peut-il pas se trouver des cas, où elle ne mériteroit pas d'être écoutée ? Si par une vanité mal entendue, les

Espagnols aiment mieux troubler toute l'Europe, que de souffrir le démembrement de leur monarchie, faut-il que toute l'Europe se sacrifie à cette vanité? N'est-ce pas pour avoir voulu conserver l'Italie & les Pays-Bas, que l'Espagne s'étoit ruinée? & n'étoit-ce pas la servir que de la borner à elle-même & à ce qu'elle possédoit dans les Indes? Le traité de partage pourroit donc n'être pas injuste, quoique fait malgré les protestations de Charles II. Mais certainement c'étoit une injustice de disposer des états de ce prince, sans consulter les puissances intéressées. Or, Léopold, d'après les principes qu'on suivoit en Europe, avoit des droits à la succession entiere. Son consentement étoit donc nécessaire. On ne l'obtint pas; & il ne restoit plus qu'à renoncer aux dispositions qu'on avoit faites, ou qu'à soutenir une injustice par la voie des armes.

avoit cependant besoin du consentement de Léopold.

On ne se fût pas trouvé dans cet embarras, si on eût fait le traité de partage à Riswyck : car alors le conseil de Madrid auroit donné son consentement à ce qui auroit été réglé; ou s'il l'avoit refusé, les autres puissances auroient pu l'y contraindre, sans s'exposer à aucun blâme. L'empereur, trop foible pour continuer la guerre, auroit été moins difficile; & se seroit cru heureux d'assurer à un de ses fils l'Espagne, les Indes & les Pays-Bas. On pouvoit donc faire à Riswyck le pre-

Elle n'assuroit donc pas la paix.

mier partage : on devoit même y faire le second, ou quelqu'autre ; car il n'eût pas été prudent de compter sur la vie du prince de Baviere, qui n'avoit que quatre à cinq ans. Mais parce qu'on ne prit ces mesures qu'après avoir signé la paix, l'empereur se refusa à toutes les propositions ; & quand le dernier partage auroit eu lieu, il seroit au moins resté une cause de guerre, puisque Léopold conservoit tous ses droits.

La signature du traité de partage avoit souffert des retardements.

Quelque intérêt qu'on eût à prévenir la guerre, la négociation des deux traités de partage avoit souffert bien des retardements. On étoit convenu des articles ; cependant on ne signoit pas, & l'Angleterre & la Hollande se rendoient suspectes à la France par les délais qu'elles affectoient. Elles prenoient pour prétexte l'espérance d'obtenir enfin le consentement de l'empereur ; mais on pouvoit croire qu'elles négocioient moins pour conclure, que pour affoiblir le parti de la maison de Bourbon en Espagne, en faisant connoître que Louis XIV songeoit à diviser cette monarchie. La signature du second traité de partage parut dissiper ces soupçons.

Le roi d'Espagne se plaint qu'on dispose des ses états.

Surpris qu'on disposât de ses états, lorsqu'il vivoit encore, Charles II porta ses plaintes dans toutes les cours. Il ne pouvoit former que des plaintes. Sans argent, sans forces,

il ne trouvoit des ressources ni dans son esprit naturellement foible, & affoibli encore par les maladies, ni dans ses ministres qui se conduisoient par des vues contraires. Les intrigues, qui divisoient la cour, communiquoient des impressions différentes au royaume entier; & l'on s'agitoit de toutes parts dans l'attente d'un événement, auquel l'Espagne pouvoit moins contribuer qu'aucune autre puissance.

Les vœux des Espagnols sont pour un prince de la maison de Bourbon.

Cependant les vœux des Espagnols étoient en général pour un prince de la maison de Bourbon. Ils se flattoient d'empêcher par ce moyen un démembrement qu'ils jugeoient deshonorant pour la monarchie. Ils étoient à la vérité offensés du traité de partage; mais leur haine tomboit toute sur l'Angleterre & la Hollande; présumant que Louis XIV renonceroit à ce traité, lorsqu'on offriroit la monarchie entiere à son petit-fils. Les vues de la plus grande partie du conseil de Madrid étoient conformes aux vœux de la nation; & Charles, qui ne pouvoit consentir à la division de ses états, étoit disposé à donner l'exclusion aux princes de sa maison, parce qu'il les jugeoit trop foibles pour les conserver tout entiers.

Le roi d'Espagne appelle à sa succession

N'osant néanmoins se décider par lui-même, il consulta son conseil, des théologiens, des jurisconsultes, des évêques & même le pape

Le duc d'Anjou, à charge qu'il ne démembrera pas la monarchie.

Innocent XII. tous les avis, dit-on, furent uniformes & en faveur de la maison de Bourbon. Il fit donc un testament, par lequel il reconnut les droits du dauphin : voulant néanmoins prévenir la réunion des deux monarchies, il appelloit à sa succession le duc d'Anjou, second fils du dauphin ; il le nommoit héritier de tous ses états, sans en excepter aucune partie, & sans démembrement ; & il déclaroit que si ce prince n'acceptoit pas la monarchie entiere, il la conféroit à l'archiduc Charles. Ce testament ne fut public qu'à sa mort, qui arriva un mois après, le 1 novembre.

1700

Ce testament étoit mal raisonné.

Quoique Charles II eût consulté, son testament ne paroît pas avoir été bien digéré. Si le duc d'Anjou, comme il le reconnoît, a droit à toute la monarchie, il peut sans doute en abandonner une partie : comment donc le roi d'Espagne peut-il déclarer qu'il n'en aura rien du tout, s'il ne l'accepte pas toute entiere ? & comment dans cette supposition peut-il la transférer à un autre ?

Cependant la maison de Bourbon acquéroit un titre à la couronne d'Espagne, par le consentement des peuples.

Si par des renonciations solemnelles, la maison de Bourbon avoit perdu les droits qu'elle tenoit d'Anne & de Marie-Thérese d'Autriche, elle acquéroit de nouveaux titres par le consentement des peuples d'Espagne aux dispositions de Charles II. Elle pouvoit donc accepter le testament.

On

On peut même remarquer que si les puissances de l'Europe avoient jugé sainement des choses, la maison d'Autriche se seroit seule opposée à l'agrandissement de sa rivale. Le duc d'Anjou, pour être petit-fils de Louis XIV, en auroit-il été l'allié ? seroit-il entré dans les vues de son grand-pere, jusqu'à sacrifier les intérêts de sa couronne ? en auroit il été le maître ? Supposons que Louis XIV eût regné en Espagne sous le nom de son petit fils, sa puissance en devenoit-elle plus redoutable ? Comme roi de France, il avoit besoin de la paix ; il en avoit encore plus besoin comme roi d'Espagne. Cette seconde monarchie faisoit la fortune du petit-fils, & elle n'ajoutoit rien à celle du grand-pere : elle étoit tout à fait épuisée ; & son épuisement la rendoit d'autant plus foible, qu'elle étoit plus vaste.

L'agrandissement de cette maison ne devoit pas effrayer l'Europe.

Si les deux branches de la maison d'Autriche ne se sont pas toujours donné des secours, malgré les raisons qu'elles avoient d'etre toujours unies ; pouvoit-on supposer qu'après la mort de Louis, les intérêts des deux couronnes, cédant aux liens du sang, les deux branches de la maison de Bourbon ne formeroient qu'une seule & même puissance ? Certainement de quelque maison que fût le roi d'Espagne, il devoit rechercher l'alliance de l'Angleterre & de la Hollande ; & il ne pouvoit pas regarder comme son allié naturel

Le roi d'Espagne n pouvoit pas être l'allié de la France.

une puiſſance, qu'il bornoit au nord & au midi.

Mais l'Europe s'étoit accoutumée à craindre l'agrandiſſement des Bourbons.

L'Europe n'en jugeoit pas ainſi. Accoutumée à craindre l'ambition de Louis XIV, elle la craignoit encore, lorſqu'elle n'étoit plus à redouter ; & elle voyoit toujours le fantôme de la monarchie univerſelle. Il lui ſembloit que l'agrandiſſement des Bourbons étoit l'agrandiſſement de la France même, & donnoit de nouvelles forces à cette monarchie. Aveuglée par ce préjugé, elle ne devoit pas ſouffrir que cette maiſon recueillît toute la ſucceſſion du roi d'Eſpagne. Si Louis acceptoit le teſtament, il armoit donc toute l'Europe contre lui. Il trouvoit auſſi des inconvénients à s'en tenir au traité de partage.

Guillaume avoit donné ce préjugé à l'Europe.

Le roi Guillaume, en agitant l'Europe, n'avoit jamais eu que des vues particulieres. Lorſque ſon intérêt fut de ſuſciter des ennemis à la France, il forma cette grande alliance, à laquelle il perſuada d'aſſurer à la maiſon d'Autriche toute la ſucceſſion du roi d'Eſpagne. Pour y réuſſir, il imprima la terreur du nom de Louis XIV, & parce que dans la frayeur on juge mal des objets, l'Europe ſe groſſit le danger dont elle ſe crut menacée ; & elle ne vit pas celui auquel elle s'expoſoit, en rendant aux deſcendants de Charles-Quint une puiſſance qu'elle avoit eu tant de peine à détruire. On

ſe propoſoit d'établir l'équilibre; & on ne s'appercevoit pas, que ſi l'on réuſſiſſoit, on porteroit tout d'un baſſin dans l'autre.

A force de dire qu'il étoit temps d'abaiſſer la maiſon de Bourbon & d'élever la maiſon d'Autriche, on ne ſe faiſoit plus d'autres idées, on ne formoit plus d'autres projets. Mais Guillaume qui avoit donné ce préjugé, ne l'avoit pas pris; il penſoit d'après ſes intérêts, & comme il avoit changé, il s'étoit fait un nouveau plan. Depuis qu'il étoit roi d'Angleterre, il vouloit la paix. Il lui importoit peu que la France acquît les Royaumes de Naples & de Sicile & d'autres provinces. Peut-être penſoit-il qu'elle n'en ſeroit pas plus puiſſante. Je dis *peut-être*, car on croit communément qu'un prince eſt plus puiſſant, lorſqu'il a plus d'états. C'eſt un préjugé que l'expérience n'a pas encore détruit.

Mais il ne l'avoit pas pris.

Le traité de partage étoit l'ouvrage du roi Guillaume. Ce n'eſt qu'à regret que l'Angleterre & la Hollande avoient conſenti à l'agrandiſſement des Bourbons. Les obſtacles, qu'elles avoient oppoſés, avoient fait traîner la négociation; & depuis que le traité avoit été ſigné, on n'avoit pris, ni voulu prendre aucune meſure pour en aſſurer l'exécution.

L'Angleterre & la Hollande n'avoient conſenti qu'à regret au traité de partage, dont il étoit l'auteur.

Si Louis XIV s'en tenoit au traité de partage, il ne pouvoit donc attendre aucun ſecours d'Angleterre ni des Provinces-Unies.

Si Louis XIV s'en fût tenu au traité de

partage, il n'auroit armé que la maison d'Autriche.

Mais au moins il ne devoit pas craindre qu'elles prissent les armes, pour empêcher l'exécution d'un traité qu'elles avoient ratifié. Elles vouloient la paix, elles en avoient besoin pour se rétablir; il n'est pas vraisemblable, que sacrifiant leur repos à l'ambition de Léopold, elles voulussent s'épuiser encore pour assurer à un fils de ce prince toute la monarchie d'Espagne. On doit donc présumer que la France n'auroit eu pour ennemi que la maison d'Autriche, au lieu qu'elle armoit toute l'Europe, si Louis XIV acceptoit le testament. Dans le premier cas, elle pouvoit se promettre des succès; dans le second, elle avoit tout à redouter.

Il accepte le testament.

Aussitôt que l'ambassadeur d'Espagne eut communiqué le testament de Charles II, le roi assembla son conseil. L'avis du marquis de Torci, secrétaire d'état au département des affaires étrangeres, fut d'accepter le testament. Le duc de Beauvilliers, persuadé que ce parti causeroit une guerre capable de ruiner la France, opina pour le traité de partage. Le chancelier Pontchartrain, ayant résumé les raisons de part & d'autre, n'osa prononcer, & conclut que le roi seul, plus éclairé que ses ministres, pouvoit décider. Le dauphin parla peu: jugeant en pere qui s'intéresse à son fils, il se déclara pour le testament; & Louis, comme le dauphin, ne fut que pere. Cependant il auroit dû penser qu'il étoit roi, que son royaume étoit épuisé,

qu'il l'avoit lui-même ruiné pour en reculer les frontieres, & qu'il étoit injuste de le sacrifier encore à l'agrandissement de sa maison. Enfin le duc d'Anjou fut déclaré roi d'Espagne sous le nom de Philippe V. Il partit pour Madrid, & fut reconnu sans obstacles dans toute la monarchie espagnole.

L'Angleterre & la Hollande qui reconnoissent d'abord Philippe V, font bientôt après un traité d'alliance avec l'empereur.

Le roi d'Angleterre & les États-Généraux, quoiqu'offensés de l'infraction du traité de partage, ne se déterminerent pas d'abord à déclarer la guerre à la maison de Bourbon. Ils reconnurent même Philippe V. Les intérêts de leur commerce, le repos dont ils sentoient le besoin, l'incertitude où ils étoient des alliés, sur lesquels ils pouvoient compter, & des secours qu'ils en pourroient retirer; tout demandoit qu'ils ne prissent pas leur résolution à la la hâte. Ces raisons firent commencer une négociation à la Haye. Mais la France & l'Espagne eurent lieu de juger qu'on ne cherchoit qu'à gagner du temps; & qu'après avoir obtenu une chose, on en demanderoit bientôt une autre. Car on ne leur laissoit pas ignorer qu'on se réservoit d'expliquer & d'étendre dans la suite les premieres propositions qu'on leur faisoit. Or, cette maniere de négocier est tout au moins suspecte; & d'ailleurs il est étrange de demander une réponse positive à des propositions, qu'on reconnoît n'avoir pas encore expliquées, ni exposées dans toute leur étendue. Cette né-

1701

gociation finit le 7 septembre par un traité d'alliance entre l'empereur, le roi d'Angleterre & les États Généraux.

Mais, comme elles craignoient une nouvelle guerre, elles se bornent à demander une satisfaction pour la maison d'Autriche.

L'objet de cette confédération se bornoit à procurer à la maison d'Autriche une satisfaction en dédommagement des droits qu'elle avoit sur l'Espagne. Elle ne portoit donc pas ses prétentions aussi haut que la ligue d'Augsbourg. Cela seul fait voir que le roi d'Angleterre & les États-Généraux s'engageoient à regret dans une nouvelle guerre, & qu'ils l'entreprenoient avec une sorte de méfiance. Ils se voyoient accablés de dettes; ils sentoient combien il seroit difficile de mettre de nouveaux impôts sur des peuples, déja trop surchargés: le parlement d'Angleterre, sur-tout, ne paroissoit pas disposé à donner des subsides. Guillaume, qui favorisoit les Whigs, étoit sûr de leurs suffrages: mais les Torys formoient un parti considérable & fort animé. Toute la nation chérissoit la paix, qu'elle commençoit à goûter: elle soupiroit après le rétablissement de son commerce; & elle étoit alors bien moins effrayée de la puissance de la maison de Bourbon, que des nouvelles impositions qu'elle seroit obligée de payer.

L'empereur ne paroissoit pas devoir tirer de grands secours de ses

La paix continuoit entre l'empire & la Porte. L'empereur paroissoit donc pouvoir soutenir cette guerre avec plus de succès que les précédentes. Mais avec beaucoup de dettes, peu d'ar-

gent & des peuples pauvres, il étoit à charge à ses alliés. Il continuoit d'aliéner les états d'Allemagne, en persistant dans la résolution de créer un neuvieme électorat. Le plus grand nombre des princes paroissoit ne vouloir prendre aucune part à la succession d'Espagne. Il se formoit même des intrigues & des ligues contre les entreprises de l'empereur. Il est vrai que Léopold fortifia son parti, en promettant de terminer le différent sur le neuvieme électorat à la satisfaction des princes; mais les secours qu'il attendoit de pareils alliés, étoient toujours incertains & fort coûteux.

alliés.

Après la paix de Riswyck, la France n'avoit pas désarmé comme les autres puissances. Elle conservoit de grandes forces sur terre & sur mer; & elle étoit en état d'attaquer, lorsque la plupart de ses ennemis n'étoient pas encore préparés à la défense. Philippe V en possession paisible de toute la monarchie d'Espagne, commandoit à des peuples qui lui étoient dévoués. Les deux couronnes ne pouvoient manquer d'agir de concert, puisqu'un même intérêt les unissoit. Elles avoient pour alliés l'électeur de Baviere, son frere, l'électeur de Cologne, l'évêque de Munster, le duc de Savoie, celui de Mantoue & le roi de Portugal.

Louis n'avoit pas désarmé, Philippe étoit en possession de l'Espagne. Ils avoient des alliés.

Cependant elles ne pouvoient pas compter également sur tous ces alliés. Il étoit facile à l'empereur de gagner le duc de Savoie, qui

Mais ils pouvoient ne pas compter

sur tous.

étoit dans l'usage de s'agrandir en passant tour-à-tour de l'alliance de la maison de Bourbon dans l'alliance de la maison d'Autriche. Si le roi de Portugal étoit d'abord entré dans l'alliance de Louis XIV, c'est qu'à l'avénement du duc d'Anjou, il n'avoit pas d'autre parti à prendre ; & il étoit évident qu'aussitôt que l'Angleterre & la Hollande armeroient, il seroit de son intérêt de rechercher leur protection.

Ils devoient après quelques campagnes se trouver sans ressources.

L'Espagne pouvoit peu pour sa défense, & quelles que fussent les forces de la France, elles n'étoient pas proportionnées aux frontieres des deux monarchies. Dès les premieres campagnes elles devoient diminuer par les succès mêmes, elles pouvoient se ruiner par des revers : & cependant où étoient les ressources pour les rétablir ? Se flattoit-on d'en trouver dans l'épuisement des peuples, dans le désordre des finances ? Une autre cause de foiblesse, dont le gouvernement ne s'appercevoit peut-être pas, c'est qu'on n'avoit plus d'aussi grands ministres ni d'aussi grands généraux. Au contraire, les ennemis s'étoient disciplinés pendant la guerre qu'on venoit de terminer à Riswyck. Instruits par leurs propres défaites, les Hollandois & les Anglois ne devoient plus être aussi faciles à vaincre ; & les François, si souvent vainqueurs, devoient naturellement s'être relâchés.

Si les forces de Louis XIV & de Philippe V n'étoient pas proportionnées à la défense des deux monarchies, si encore elles ne pouvoient pas se soutenir long-temps, il en faut conclure que ces princes se sont engagés dans la guerre avec trop de confiance. Ils auroient pu l'éviter, en sacrifiant l'Italie & les Pays-Bas, & en convenant de quelques réglemens pour dissiper les terreurs paniques, que donnoit l'agrandissement de la maison de Bourbon. On a tout lieu de le croire, quand on considere les dispositions des peuples de l'empire. L'intervalle, écoulé depuis la pacification de Riswyck, ne leur avoit pas permis d'oublier les maux qu'ils avoient soufferts; ils en étoient encore accablés; & ce n'est qu'avec une extrême répugnance, qu'ils pouvoient se déterminer à reprendre les armes. L'empereur auroit lui-même accepté la paix. Son ambition auroit cédé à l'impuissance de soutenir seul la guerre, & il se seroit contenté de la satisfaction dont ses alliés seroient convenus. Mais puisque Louis XIV & Philippe V vouloient conserver la succession entiere de Charles II, la guerre ne pouvoit plus s'éviter, & cependant ils entreprenoient au delà de leurs forces.

Ils auroient dû par conséquent se hâter d'accorder une satisfaction à la maison d'Autriche.

Léopold avoit commencé les hostilités en Italie, lorsqu'il négocioit encore à la Haye avec le roi Guillaume. Il soutint seul la guerre pendant la premiere année. Le prince Eugene de

La guerre commence en Italie.

1701 Savoie, qui commandoit l'armée impériale, étoit entré par le Trentin, pour pénétrer dans le Milanès. Le maréchal de Catinat commandoit les troupes de France, sous les ordres du duc de Savoie que les deux rois avoient nommé généralissime.

Eugene force le poste de Carpi.

1701 Il s'agissoit d'empêcher le passage de l'Adige aux Impériaux. Chose difficile à cause de l'étendue de pays qu'il falloit garder. En effet, le poste de Carpi fut forcé le 9 juillet; & le prince Eugene se vit maître de tout le pays entre l'Adige & l'Adda. Catinat qui recevoit continuellement des échecs, soupçonna le duc de Savoie d'intelligence avec les ennemis. Mais la cour de Versailles, qui rejeta ces soupçons, le rappella, & envoya le maréchal de Villeroi pour le remplacer.

Il défait à Chiari le maréchal de Villeroi.

Contre l'avis de Catinat, qui n'avoit pas encore quitté l'armée, Villeroi voulut livrer bataille aux ennemis, qui étoient campés à Chiari. L'entreprise étoit téméraire, & quand elle eût réussi, on n'en eût tiré aucun avantage. Les François furent défaits. Cette action se passa le 1 septembre. Le courage que montra le duc de Savoie, parut dissiper les soupçons qu'on avoit formés.

1701 A la mort de Jacques II, Louis reconnoît le prince

Le 16 du même mois, mourut à S. Germain en Laye Jacques II; & Louis XIV reconnut pour roi d'Angleterre le prince de Galles, son fils, qui prit le nom de Jacques III. Il eut

bientôt lieu de ſe repentir d'une démarche imprudente, qui pouvoit ſoulever les Anglois contre la France, & qui bien loin d'être utile au jeune prince de Galles, devoit plutôt lui nuire.

de Galles.

Guillaume III s'en applaudit. Il ne douta plus d'obtenir des ſubſides, lorſqu'il vit les reſſentiments de la nation éclater contre un prince étranger, qui prétendoit lui donner un roi. Il repréſenta cette entrepriſe comme un attentat, qui intéreſſoit la religion proteſtante, la tranquillité préſente & future, & la liberté de la nation. Il exagéra la puiſſance de la maiſon de Bourbon, qui après s'être affermie ſur le trône d'Eſpagne, entreprendroit de rétablir un prince papiſte ſur celui d'Angleterre. Il fit craindre que le commerce ne fût ruiné par l'union de la France & de l'Eſpagne, ſi on ne ſe hâtoit de troubler ces deux monarchies & de les abattre, avant qu'elles euſſent eu le temps de déployer toutes leurs forces. Enfin il montra dans l'Amérique des conquêtes faciles, & capables de dédommager des frais de la guerre.

Cette démarche offenſe les Anglois, & Guillaume excite leur reſſentiment.

Les deux chambres entrerent dans ſes vues. Jugeant qu'il étoit de leur intérêt de ſoutenir les droits de la maiſon d'Autriche, elles ordonnerent qu'on leveroit quarante mille hommes. Le roi ayant encore demandé dix mille hommes pour un débarquement, ils lui furent accordés. Il fut même réſolu de ne point faire

Le parlement lui accorde toutes ſes demandes.

la paix, jusqu'à ce que la nation eût reçu satisfaction de l'offense que Louis lui avoit faite, en reconnoissant le prétendu prince de Galles.

Mort de Guillaume. Quelle a été sa puissance en Angleterre & en Hollande. 1702

La saison d'entrer en campagne approchoit; quand le roi Guillaume mourut, le 19 mars. Il avoit regné près de quatorze ans. On a dit qu'il étoit stadhouder d'Angleterre & roi des Provinces-Unies. C'est que le parlement d'Angleterre avoit si fort limité la prérogative royale, que Guillaume n'étoit proprement que le chef d'une république. Quoique les Anglois l'eussent desiré pour maître, ils lui témoignerent peu de confiance. Ils parurent cesser de l'aimer, & ils lui firent essuyer bien des contradictions. Les Hollandois, au coutraire, lui montrerent toujours le plus grand dévouement. Ils n'oublierent jamais les services qu'il leur avoit rendus dans la guerre de 1672. Ils porterent même la reconnoissance jusqu'à lui sacrifier leur liberté: car en 1674, ils déclarerent en sa faveur le Stadhoudérat héréditaire. Heureusement pour les Provinces-Unies, il ne laissa point de postérité, & elles supprimerent une dictature, qu'elles avoient eu l'imprudence de rendre perpétuelle. Je vous avois prévenu que les Hollandois vous prouveroient qu'un peuple, jaloux d'être libre, se donne volontiers un maître, quand il se flatte d'être bien gouverné.

La mort de Guillaume ne changea rien aux résolutions qui avoient été prises. Anne, fille de Jacques II, monta sur le trône conformément à l'ordre de succession que le parlement avoit établi. Elle s'écarta d'autant moins du plan de son prédécesseur, qu'elle donna toute sa confiance au duc de Marlborough, qui étant aussi avare qu'ambitieux, avoit besoin des troubles pour s'enrichir & pour s'élever. Grand ministre, grand capitaine, il se vit bientôt à la tête des affaires & des armées. Ce changement dans le gouvernement présageoit à la France une guerre bien plus longue & bien plus ruineuse, que celle que Guillaume eût faite, s'il eût vécu.

Anne qui lui succede, donne sa confiance à Marlborough.





CHAPITRE II.

De la Russie jusqu'au commencement du dix-huitieme siecle.

Jusqu'au dix-septieme siecle les Russes ont été barbares.

On sait suffisamment l'histoire des siecles barbares, quand on sait qu'ils ont été barbares. Dans une ignorance profonde, remplis de préjugés absurdes, livrés à des superstitions grossieres ; sans arts, sans police, sans mœurs ; croupir dans un lâche repos avec un corps fait pour la fatigue, ou se battre comme des bêtes féroces, & n'apprendre jamais la guerre ; tour-à-tour fuir, piller, commettre toute sorte de cruautés ; ne compter que sur le nombre, ne connoître ni courage ni vertu ; enfin être esclave, sans être soumis : voilà ce qu'ont été les Russes jusqu'au dix-septieme siecle. Il n'importe donc pas de savoir avant cette époque, les événements de ce vaste empire, qui s'étend d'occident en orient environ deux mille lieues. En étudiant la Géographie, Monseigneur, ne considérez vous pas quelquefois combien il y a peu de peuples qui méritent d'être

connus, & parmi ces peuples combien peu d'hommes, & parmi ces hommes combien peu de princes. Cela abrége au moins nos études; cependant elles seront bien longues encore, si nous voulons les faire comme il faut. Je ne fais que vous introduire: jugez donc ce qui vous reste à faire, & ne vous croyez pas instruit.

Michel Féodorowitz élu czar.

La famille qui regnoit à Moscou, s'étoit éteinte, & la Russie avoit été déchirée par des guerres, lorsqu'en 1613 les Russes eurent enfin la liberté de se choisir un maître. Ils le prirent dans la famille de Romanow, alliée par les femmes aux czars précédents. Michel Féodorowitz, c'est ainsi que ce prince se nommoit, n'avoit que quinze ans, & vivoit avec sa mere, Marie Iconomasie, alors religieuse dans un couvent à Uglits. Marie se refusa d'abord aux vœux de la nation, craignant pour son fils les malheurs du trône; mais elle se rendit lorsqu'un évêque eut assuré avoir eu une révélation qui confirmoit ce choix. Michel fut proclamé & signa une capitulation, par laquelle il promit de protéger la religion, de ne point faire de loix nouvelles, de ne rien changer aux anciennes, & de n'entreprendre point, sans le consentement du sénat, ni de mettre des impôts, ni de faire la guerre, ni de faire la paix. Les Russes, ou plutôt les sénateurs saisirent l'occasion d'avoir quelque part dans le gouver-

nement. Michel fut fidele à ses promesses. Il mourut en 1645, & laissa le trône à son fils Alexis.

Alexis son fils qui a le premier connu l'ignorance des Russes, a protégé les arts & les sciences.

Alexis, surnommé Mikhaelowitz, c'est-à-dire, fils de Michel, n'avoit alors que seize ans. Il s'attira d'abord la haine publique par la conduite des ministres, auxquels il confia l'autorité. Il fut ensuite aimé & respecté, lorsqu'il gouverna par lui-même. Il est le premier czar qui paroisse s'être apperçu de l'ignorance de ses peuples. Il connut qu'il falloit leur donner des loix, des arts & des connoissances. Il favorisa le commerce, il établit quelques manufactures, il fit traduire plusieurs livres qui traitoient des arts & des sciences. Sans égard pour le préjugé, qui défendoit toute communication avec les nations étrangeres, il attira des étrangers instruits & laborieux. Il peupla des provinces auparavant désertes. C'est sous son regne que les Russes commencerent à se faire connoître aux principales puissances de l'Europe & de l'Asie: car jusqu'alors ils n'étoient guere connus que des peuples avec qui la guerre les mettoit en relation. Des ambassadeurs Chinois, Persans & autres vinrent à Moscou, & Alexis en envoya pour la premiere fois en France & en Espagne. Il est à remarquer qu'il refusa de recevoir l'envoyé de Cromwel, déclarant qu'il ne reconnoîtroit jamais ce prétendu protecteur de l'Angleterre. Il formoit le projet d'avoir des flottes

sur

ſur la mer Noire & ſur la mer Caſpienne, lorſqu'il mourut en 1676.

Féodor, ſon fils aîné, lui ſuccede, & le prend pour modele.

Il laiſſa trois fils, Féodor, Ivan ou Jean & Pierre : tous trois, conformément à l'uſage, ſurnommés Alexiowitz. Le premier âgé de 16 ans monta ſur le trône, & regna juſqu'en 1682 qu'il mourut. Il ſuivit les traces de ſon pere, accueillant les étrangers, protégeant le commerce, les ſciences & les arts, & travaillant à réformer les mœurs de ſes ſujets. On prétend que dans le deſſein de n'avoir égard qu'au mérite, il brûla tous les titres des nobles. Mais il étoit trop jeune, il regna trop peu pour produire une révolution.

Pierre ſon frere, qu'il déſigne ſon ſucceſſeur, eſt reconnu par les boyars.

De ſes deux freres, dont l'un avoit treize ans & l'autre dix, il avoit préféré le cadet pour ſon ſucceſſeur, parce qu'Ivan étoit également foible d'eſprit & de corps. Or, les czars ont droit ou ſont dans l'uſage de déſigner dans leur famille celui qui doit leur ſuccéder. Pierre fut donc reconnu par les boyars : c'eſt ainſi qu'on nommoit alors les ſénateurs & les principaux de la nation.

Jean lui eſt aſſocié par les intrigues de Sophie, ſœur de ces deux princes.

Sophie, ſœur de ces deux princes, s'étoit flattée de regner ſous le nom d'Ivan ſon frere. Cette femme ambitieuſe, voyant ſes eſpérances déçues, intrigua. Elle gagna les ſtrélitz, corps de troupes qui pouvoit tout à Moſcou,

comme autrefois les gardes prétoriennes à Rome. Elle causa de grands troubles. Mais enfin elle fit associer Ivan à Pierre, obtint la régence, & regna.

Sophie, qui a obtenu la régence, & Basile Gallitzin, son ministre favori, songent à écarter du trône le czar Pierre.

Sophie se conduisoit par les conseils du prince Basile Gallitzin, lithuanien d'origine & de la maison des Jagellons, qui avoient occupé le trône de Pologne pendant près de deux cents ans. N'osant attenter à la vie du czar Pierre, qui étoit cher au peuple, cette princesse & ce ministre songerent à l'écarter au moins du trône. Dans cette vue, ils se hâterent de marier le czar Ivan; & ils se flattoient de conserver toute l'autorité, si ce prince, qui étoit d'une santé foible, laissoit un fils après sa mort.

Mauvaise éducation qu'ils lui donnent.

Cependant ils ne donnoient aucun soin à l'éducation de Pierre; au contraire, ils mettoient auprès de lui de jeunes débauchés, qui le portoient à des excès de liqueurs fortes, capables de ruiner la santé & d'affoiblir l'esprit. Ce jeune prince se livroit à ces excès; la force de son tempérament paroissoit l'y inviter: heureusement cette même force le garantit en partie des maux qu'il se préparoit. Je dis *en partie*: car les débauches de son enfance tourneront en habitude, & souilleront sa vie.

Entouré de débauchés,

Il y a des ames qui croupissent lâchement dans les vices où elles ont été poussées: ce

n'eſt pas qu'elles ſe trouvent bien, c'eſt qu'elles n'ont pas la force de ſe mettre mieux. Il y en a d'autres qui font des efforts, & qui ſe dégagent quelque fois: c'eſt qu'elles ſentent ce qui leur manque. Pierre, dans les excès auxquels il ſe livroit avec le plus de plaiſir, n'étoit pas content. Il cherchoit quelque choſe qu'il ne trouvoit pas parmi ſes jeunes débauchés: il ſentoit un beſoin qu'il ne pouvoit pas s'expliquer: il lui falloit un homme vertueux.

Pierre s'abandonnoit au vice. Il n'étoit pas content.

Dans les troupes étrangeres qui étoient alors au ſervice de la Ruſſie, il y avoit un officier genevois qui ſe nommoit le Fort. Pierre qui n'avoit encore que onze à douze ans, le remarqua, cauſa avec lui, le goûta, lui donna un emploi qui l'approchoit de ſa perſonne, & voulut apprendre de lui à faire l'exercice. Plus il connut cet homme ſage & éclairé, plus il lui donna ſa confiance. Tantôt il faiſoit l'exercice avec lui; tantôt il conduiſoit avec lui ſur un lac une barque, conſtruite comme un vaiſſeau de guerre; & le Fort ne laiſſoit pas échapper l'occaſion de lui faire comprendre que la vraie maniere de regner n'étoit pas celle des czars.

Il fait connoiſſance avec le Fort qu'il s'attache.

L'empereur Léopold, la république de Veniſe & la Pologne, alors ligués contre les Turcs, ſollicitoient la cour de Moſcou à faire

Jean Sobieski, allié de l'empereur contre

les Turcs, engage les Russes à faire une diversion en Crimée.

une diversion en Crimée, afin de rappeller de ce côté les Tartares, qui faisoient en Hongrie la principale force de la cavalerie ottomane. Cette négociation n'avançoit point, de sorte que les czars ne prirent part à cette guerre qu'en 1687, lorsque Jean Sobieski eut offert de leur céder en son nom & en celui de la république, toutes ses prétentions sur l'Ukraine & sur le duché de Smolensko.

Boris Gallitzin, ministre de Pierre, éloigne Basile Gallitzin en lui donnant le commandement de l'armée.

Les partisans de Pierre lui avoient donné pour premier ministre Boris Gallitzin, parent & ennemi du favori de Sophie. C'étoit un homme fidele, intégre & zélé. Dans le dessein d'éloigner son rival & d'en rompre toutes les mesures, il lui fit donner le commandement des armées qui devoient agir en Crimée. Basile Gallitzin n'osa refuser, de peur de se rendre suspect.

Mauvais succès de Basile.

La Crimée est cette presqu'île que les anciens ont nommée Chersonese-Taurique. Basile Gallitzin y marcha avec confiance, parce qu'il comptoit sur le nombre de ses troupes; mais ses troupes connurent bientôt qu'elles ne devoient pas avoir la même confiance en leur chef. En effet, il les engagea dans des déserts, où elles ne purent ni agir ni subsister, faute de vivres & de fourrages. Gallitzin rejeta le mauvais succès de cette campagne sur l'hetman ou chef des Cosaques, qui fut déposé & envoyé en Sibérie.

Il y avoit alors en Ukraine, pays des Cosaques, un gentilhomme polonois nommé Mazeppa. Il y étoit arrivé nu & lié sur un cheval fougueux, & à demi-mort de faim & de fatigue. Les Cosaques lui donnerent des secours : il se fixa parmi eux : il se distingua dans les courses qu'ils faisoient contre les Tartares; & ce fut lui qu'ils choisirent pour hetman ou prince d'Ukraine avec l'agrément de la cour de Moscou. L'aventure qui fit sa fortune & qui devoit faire sa perte, avoit été l'effet de la vengeance d'un seigneur polonois qu'il avoit offensé. Cet homme jouera un rôle dans l'histoire de Pierre Alexiowitz.

Mazeppa est fait hetman d'Ukraine.

Il fallut faire de nouveaux préparatifs contre les Tartares. On y employa plus d'un an. Basile Gallitzin n'attendit pas qu'on lui offrît le commandement des troupes. Il le sollicita dans l'espérance de réparer sa honte, & il l'obtint. Il comptoit surprendre Précop, une des principales places de Crimée. Il se trompa, les ennemis furent informés à temps. Après un combat qui ne fut point décisif, il se laissa amuser par une négociation, pendant laquelle les forces des Tartares croissoient, & les siennes diminuoient par le défaut de subsistances. Il fallut donc songer à la retraite, après avoir perdu l'occasion de vaincre. Il fit cependant une relation, où il s'attribuoit des succès : mais il ne put tromper le czar Pierre.

Nouvelle campagne de Basile avec aussi peu de succès.

On l'accusa même de s'être laissé corrompre par le kan des Tartares.

Sophie conspire contre Pierre qu'elle veut faire périr.

Ruiné dans l'esprit du czar Pierre, il ne lui restoit que Sophie. Cette princesse partageoit vivement les mortifications de son favori : elle jugeoit que s'il perdoit son crédit, elle perdroit elle-même toute son autorité ; & cependant elle ambitionnoit de partager le trône avec lui. Impatiente d'assouvir sa passion, elle ne voulut pas laisser à son frere le temps de se saisir des rênes du gouvernement, & elle en médita la mort.

La conspiration est découverte, & Sophie est enfermée.

Elle avoit gagné Tekelavitaw, chef des strélitz. Déja six cents de ces soldats, conduits par ce perfide, marchoient la nuit au château de Bebrackensko, où Pierre étoit depuis quelques jours sans aucune défiance. Heureusement deux strélitz, qui eurent horreur de ce crime, se déroberent, & coururent par des chemins détournés avertir le czar. Ce prince eut le temps de se sauver ; & toute sa cour le suivit dans le monastère de la Trinité, où il se réfugia. Aussitôt il envoya des lettres à Moscou pour inviter les boyars, les sénateurs & les strélitz, qui n'avoient pas trempé dans la conspiration, à se rendre auprès de lui. La noblesse, le peuple, les soldats, tout le monde accourut : tous volerent à la défense de leur prince. Il ne restoit plus

qu'à punir les coupables. Tckelavitaw périt sur la roue. On enferma Sophie dans un couvent. Basile Gallitzin fut exilé à Kargapol pour y vivre & mourir dans la misere. Son fils & ses plus proches parents, suivant la coutume de ce pays barbare, furent enveloppés dans sa disgrace, & le suivirent dans son exil.

Le czar Pierre se propose de policer les Russes.

Pierre regnoit enfin, c'est-à-dire, qu'il étoit le maître d'un vaste empire : mais cette maniere de regner ne se contentoit pas. Il portoit envie aux souverains, qui commandoient à des hommes dans de petits états. Tout étoit à créer pour lui; il se flatta de créer.

Cependant les préjugés, sur tout lorsqu'ils tiennent aux mœurs, sont difficiles à détruire. Il semble que ce ne puisse être que l'ouvrage du temps, & qu'une autorité absolue, telle que celle du czar, devoit même échouer. Aussi se proposa-t-il de tenter la réforme de ses peuples, moins par la force des loix, que par son exemple. C'est en effet par des exemples que les souverains peuvent changer facilement les mœurs d'une nation; & ils ne les changent que trop facilement, quand ils en donnent de mauvais.

Il est tombé dans une com-

Occupé de ses vastes projets, le czar s'en entretenoit souvent avec le Fort, le seul hom-

pagnie que le Fort a levée.

me qui pût en effet lui donner des lumieres, & contribuer au succès de ses desseins. Il lui ordonna de former une compagnie de cinquante hommes, afin d'avoir d'abord un modele, pour former ensuite le reste de ses troupes.

Peu de jours après, le Fort parut à la tête de cette compagnie, presque toute composée d'étrangers. Il lui fit faire l'exercice sous les fenêtres du czar, qui ne s'étoit pas attendu à jouir si tôt de ce spectacle. Ce prince, enchanté, voulut servir dans cette compagnie; & ayant été fait tambour, il en prit l'habit, & battit la caisse. Il resta quelque temps dans cet emploi, vivant de sa paye, couchant sous une tente, & déclarant à son capitaine qu'il ne vouloit avancer de grade en grade, qu'autant qu'il le mériteroit. Il tint parole. C'est ainsi que Pierre descendoit du trône, pour donner à ses sujets l'exemple de la subordination & de la discipline.

Cette compagnie devient un régiment & une école.

La compagnie de le Fort devint bientôt un régiment de plusieurs bataillons. Ce fut l'école d'où l'on tiroit les meilleurs sujets pour former d'autres troupes: & dans la vue de hâter les progrès de la discipline militaire, le czar assigna des sommes considérables en Hollande, en Angleterre & à Geneve, pour les officiers qui voudroient passer à son service. Cependant

le désordre de ses finances étoit un obstacle à l'exécution de ses desseins. Il y pourvut & remédia aux abus que le Fort lui fit connoître.

Commencement de la fortune de Mentzikof qui entre dans cette compagnie.

Vers ce temps commença la fortune d'Alexandre Mentzikof, que Pierre éleva dans la suite aux premiers emplois. C'étoit un garçon patissier, né de pauvres paysans sur les bords du Volga. Un jour qu'il passoit dans les rues de Moscou, en criant ses petits-patés; le czar qui étoit à table, eut la curiosité de le faire appeller. Il lui trouva de la physionomie: il l'interrogea, il fut content de ses réponses, & il le mit aussitôt dans la compagnie de le Fort, auquel il le recommanda. Mentzikof ne tarda pas à se distinguer, & dans peu d'années il acquit la confiance de son maître.

Mésintelligence entre la Pologne & la Russie.

Depuis les mauvais succès de Basile Galitzin, la cour de Moscou ne paroissoit plus penser à la Tartarie. Les troubles dont elle avoit été agitée, & les soins dont s'étoit occupé le czar, n'avoient pas permis de s'engager dans une guerre, qui demandoit de grands préparatifs. Les Turcs surent tirer parti de cette inaction. Ils persuaderent aux Polonois qu'elle étoit l'effet d'une négociation secrete; que le czar étoit au moment de faire la paix avec la Porte; & qu'il se proposoit de déclarer la guerre à la Pologne. Les Tartares de leur côté em-

ployoient de semblables moyens, pour rendre les Polonois suspects aux Russes.

Elle empêche ces deux couronnes de donner des secours à l'empereur contre les Turcs.

Ces intrigues semerent la mésintelligence parmi les alliés. La république de Pologne craignant quelque entreprise de la part de la Russie, ne donna plus les mêmes secours à l'empereur; & le czar ne vouloit pas recommencer la guerre contre les Tartares, dans une conjoncture où il croyoit devoir se méfier des Polonois. Cependant les Turcs assembloient toutes leurs forces en Hongrie, & ne craignoient point de diversion; lorsque le baron de Curtz, que Léopold envoya à Varsovie & à Moscou, dissipa tous les soupçons, & détermina le czar à reprendre les armes.

Les soupçons ayant été dissipés, Pierre fait le siege d'Asoph.

Pierre se proposa la conquête d'Asoph. Cette ville, située sur la rive gauche du Don, autrefois nommé Tanaïs, devoit lui servir de rempart contre les Turcs; & comme elle le rendoit maître des Palus Méotides, il pouvoit encore porter l'effroi jusques dans Constantinople. Mais il falloit des vaisseaux, & les Russes savoient à peine construire des barques. Le czar néanmoins ne désespera pas d'avoir une flotte; il y fit travailler des étrangers à Woronesch, ville située sur la Woronesch, riviere profonde, qui se jette dans le Don, & qui est entourée de grandes forêts.

Impatient de commencer la guerre, il n'attendit pas que ses vaisseaux fussent construits;

il ouvrit la campagne au commencement de 1695, & mit le ſiege devant Aſoph ; ou plutôt il y ſervit ſous les ordres du général Schérémétof, car il n'étoit encore que colonel d'un régiment. Mentzikof ſe voyoit déja dans la plus grande faveur. Compagnon des plaiſirs & des débauches de ſon maître, il eut aſſez de crédit pour faire répudier la czarine qui lui reprochoit ſa conduite. Cette princeſſe, qui avoit donné un fils au czar, fut enfermée dans un couvent.

Il conſtruit une flotte.

Les ſecours qu'Aſoph recevoit par l'embouchure du Don, ne permirent pas de ſe rendre maître de cette place. Après la priſe de quelques forts, le czar mit ſes troupes en quartier d'hiver. Il ſe rendit enſuite à Voroneſch, pour hâter la conſtruction de ſes vaiſſeaux ; & il lui arriva des ingénieurs qu'il avoit demandés à l'empereur, à l'électeur de Brandebourg & aux États-Généraux.

1696. Aſoph capitule.

L'année ſuivante, ſa flotte mit à la voile ſous les ordres de le Fort, grand-amiral. Quoiqu'elle ne fût compoſée que de deux petits vaiſſeaux de guerre & de quelques bateaux longs, elle ferma l'embouchure du Don aux ennemis, & Aſoph, ne recevant plus de ſecours, fut forcée de capituler. Pierre fit fortifier cette place ſur les deſſins des ingénieurs étrangers qu'il avoit avec lui. Au mois

1696

de janvier de cette même année, mourut le czar Ivan. Quoique ce prince fût foible ; il sut toujours résister à toutes les intrigues, qu'on mit en œuvre pour l'opposer à son frere.

Entrée triomphante de l'armée.

Pierre voulant exciter l'émulation des soldats, & les attacher de plus en plus à la discipline, fit tout préparer pour une entrée triomphante. L'armée s'étant rassemblée à un mille de Moscou, les généraux à la tête des corps qu'ils avoient commandés, entrerent au son des instruments & des voix qui chantoient leurs louanges. Mais le czar, qui n'étoit pas général encore, resta confondu dans la foule : il n'en fut que plus remarqué.

Nouveaux succès, nouvelle conspiration de Sophie, elle est découverte.

En 1697, la prise de Précop, précédée de deux victoires, donna lieu à de nouvelles réjouissances. Cependant Sophie, du fond de son couvent, tramoit une nouvelle conspiration. Elle animoit les boyars & les strélitz contre la réforme, en se prévalant de leurs préjugés. Les Russes voyoient avec indignation, que Pierre eût ordonné à plusieurs personnes de sa cour de voyager dans les pays étrangers, & qu'il eût résolu de faire lui même de pareils voyages. Ils étoient sur-tout offensés du bruit qui couroit, qu'on vouloit les forcer à couper leur barbe, ce qu'ils regardoient comme le plus grand affront qu'on leur pût faire. Voilà les principaux motifs d'un parti, qui se proposoit de mettre Sophie sur le trône, après

avoir assassiné le czar. La conspiration fut découverte. Pierre punit les plus coupables, & ménagea néanmoins le sang de sa sœur, se contentant de la faire observer de plus près.

Des victoires, des places fortifiées, une flotte & une armée, commandée par le général Schem, prussien, défendoient suffisamment les frontieres contre les Tartares, à qui la Porte ne pouvoit plus envoyer de secours : car les Turcs avoient besoin de toutes leurs forces contre les Vénitiens & contre les Impériaux, qui avoient eu de grands avantages sur eux. Les trésors du grand-seigneur étoient épuisés, & ses provinces dépeuplées étoient encore ravagées par la peste. Rien n'étant donc à craindre au dehors pour la Russie, & la conspiration, découverte & dissipée, assurant la tranquillité au dedans, le czar crut avoir trouvé le moment de voyager pour étudier les usages, les mœurs, les loix & les arts des peuples policés de l'Europe. Il prit néanmoins toutes les précautions nécessaires pour prévenir de nouveaux troubles, Il fit partir pour différents voyages les seigneurs qu'il jugea les plus capables de remuer, & leur prescrivit le genre d'étude auquel ils devroient s'appliquer. Il écarta les strélitz, qu'il répandit sur les frontieres de Lithuanie, afin d'appuyer le parti d'Auguste, électeur de Saxe, contre celui du prince de Conti. Ces deux princes avoient été

Après avoir pourvu à la sureté de ses états, le czar se prépare à voyager, l'année qu'Auguste, électeur de Saxe, & le prince de Conti avoient été élus rois de Pologne.

1697

élus rois de Pologne le même jour au mois de juin. Il laissa, sous les ordres du général Gordon, écossois, le corps de ses gardes pour veiller à la sureté de Moscou. Ces troupes, qui étoient originairement la compagnie de le Fort, sont ce qu'il avoit de mieux discipliné. Presque toutes composées d'étrangers, elles montoient alors au delà de douze mille hommes. Enfin il confia la régence à Léon Nariskni son oncle, à Boris Gallitzin & au boyar Procoroski.

Il part confondu dans la suite de ses ambassadeurs

Après avoir fait toutes ces dispositions, il sortit de ses états, confondu dans la suite de ses ambassadeurs, l'amiral le Fort, Alexis Gallovin, gouverneur de Sibérie, & Vonitsin, diak ou secrétaire d'état. Mentzikof, son favori, qu'il avoit fait chambellan, le suivit. On remarquoit encore dans cette ambassade le fils du roi de Géorgie, qui ayant été détrôné par ses sujets, avoit cherché un asyle & des secours en Russie.

Il est mécontent du gouverneur de Riga.

L'ambassade, accompagnée d'un grand cortege, prit sa route par l'Estonie & par la Livonie, provinces qui étoient alors à la Suede, & qui avoient été long-temps un sujet de guerre entre les Russes, les Suédois & les Polonois. Le comte de Dahlberg, gouverneur de Riga, capitale de Livonie, fit recevoir les ambassadeurs avec distinction : mais il ne leur fit point

de viſite, ſous prétexte qu'ils n'étoient pas envoyés à ſon maître. Il trouva même fort mauvais que le czar voulût viſiter les fortifications de cette ville. Quoique ce gouverneur n'eût pas tort, Pierre affecta de croire qu'on lui avoit manqué.

Il tire dans le vin l'épée contre le Fort.

L'ambaſſade, ayant traverſé la Curlande, ſe rendit dans la Pruſſe-Brandebourgeoiſe. Frédéric III, électeur de Brandebourg, qui étoit alors à Kœnigsberg, la reçut avec un faſte qu'il aimoit & qui le ruinoit. Ce faſte n'étoit pas du goût du czar. Mais on buvoit à cette cour, comme on buvoit alors dans toutes les cours d'Allemagne; & quoique dans le vin Pierre fût ſujet à des emportements, il ne ſavoit pas réſiſter à une paſſion, que l'éducation lui avoit donnée. Dans un de ces repas où il avoit bu avec excès, il tira l'épée contre le Fort. Il eſt vrai que, revenu à lui, il demanda pardon à ſon favori. *Je veux*, diſoit-il, *réformer mes peuples, & je ne puis pas me réformer moi-même!* Vous voyez, Monſeigneur, la vérité de ce que je vous répéte ſouvent. Il eſt un temps où il n'eſt preſque plus poſſible de ſe corriger; & ce temps vient bien vîte. En effet, Pierre qui n'avoit alors que vingt-cinq ans, s'étoit déja reproché bien des fois de ne pouvoir pas ſe corriger. Il ſe le reprochera encore.

Il arrive à Amſterdam.

Le czar eut ſans cérémonie quelques conférences ſecretes avec l'electeur de Brandebourg.

Il partit ensuite pour Dantzick. Mais impatient de voir la Hollande, il devança ses ambassadeurs, & il se rendit à Amsterdam quinze jours avant eux.

Il va à Sardam apprendre la construction des vaisseaux.

A deux lieues de cette ville est Sardam, gros village, peuplé, riche, où l'on construisoit alors beaucoup de vaisseaux. Sardam méritoit sa curiosité. Il y vint vêtu en pilote, comme un artisan qui cherche de l'ouvrage, ou plutôt comme un paysan qui veut apprendre un métier. Il se fit inscrire dans le rôle des charpentiers sous le nom de Pierre Michaelof. On l'appelloit communément *Peterbas*, c'est-à-dire, maître Pierre. Il travailloit comme les autres ouvriers: il vivoit des mêmes nourritures. Quand on sut que Peterbas étoit le czar, les ouvriers voulurent le traiter avec respect: mais ce n'étoit pas lui faire la cour: il fallut continuer de l'appeller Peterbas, & de le traiter en compagnon. Il apprit la construction de toutes les parties d'un vaisseau: il devint excellent charpentier, bon pilote; il prit quelque connoissance de géométrie, & il fit un vaisseau de soixante pieces de canon.

Il passe en Angleterre pour y puiser de nouvelles connoissances.

Ne pouvant guere apprendre en Hollande que la pratique de ces choses, il desiroit d'aller en Angleterre pour en approfondir la théorie. Le roi Guillaume qu'il vit à la Haye, & qu'il vit sans cérémonie, lui donna son yacht & deux vaisseaux de guerre pour passer à Londres. Le czar

czar y vécut comme dans le village de Sardam. Il se perfectionna dans les mathématiques: il construisit, suivant la méthode angloise, un vaisseau, qui fut un des meilleurs voiliers: il donna son attention à tous les métiers, à tous les arts, il en démêla jusqu'aux plus petits détails: il étudia l'astronomie, la physique, l'anatomie, il fit même des opérations de chirurgie.

Il engage à son service des étrangers instruits.

Il engageoit à son service des officiers, des mathématiciens, des ingénieurs, des matelots, des artisans de toute espece. Il savoit les choisir lui-même. C'est ainsi qu'il faisoit passer en Russie les arts de l'Angleterre & de la Hollande. Schérémétof, son ambassadeur en Italie, parcouroit, dans le même dessein, toutes les principales villes. Le czar au reste avoit grand besoin de transporter des étrangers instruits dans ses états: car excepté le prince Sibirski, qui étoit son émule, les autres Russes profiterent peu de leurs voyages. Un comte Gollovin, dont Pierre estimoit la valeur, passa quatre ans à Venise à fumer sans sortir de sa chambre, de peur de voir & d'apprendre quelque chose.

Il étoit à Vienne, lorsqu'il apprend la révolte des strélits.

La France n'entroit point encore dans le plan des voyages du czar, parce quil s'étoit déclaré contre le parti du prince de Conti. Il alla à Vienne pour étudier la discipline militaire des Allemands, & pour se concerter avec

l'empereur contre le Turc, leur ennemi commun. Il étoit sur le point de passer à Venise, lorsqu'il apprit que les strélitz s'étoient révoltés.

Causes de ce soulévement.

Ce n'étoit pas sans murmures que les Russes avoient vu leur souverain aller, hors de ses états, chercher des connoissances & de nouveaux usages. Ils se rappelloient la loi qui défendoit à leurs peres tout commerce avec les autres nations. Ils voyoient qu'on alloit proscrire leur barbe & leur robe longue; & ce qui les scandalisoit encore, c'est la permission que le czar avoit donné à des Anglois de débiter du tabac en Russie : car l'église russe en condamnoit l'usage comme un péché. Ceux des boyars, qui avoient les mêmes préjugés que le peuple, & ceux même qui ne les avoient pas, entretenoient ce mécontentement général; parce qu'ils voyoient avec chagrin que des étrangers leur enlevoient tous les emplois.

Il arrive à Moscou lorsque les strélitz avoient été défaits.

Cette disposition des esprits donna de nouvelles espérances à la princesse Sophie; & ses partisans répandirent tous les bruits, capables d'armer la superstition contre le souverain légitime. Cependant le peuple de Moscou, contenu par les troupes étrangeres, n'osoit remuer. Mais les strélitz, répandus sur les frontieres de la Lithuanie, s'étoient rassemblés; & ils marchoient vers la capitale, conduits par les poppas ou prêtres, qui les avoient excités à

la révolte. Les généraux Shein & Gordon, qui marcherent au devant d'eux, les défirent à quinze lieues de Moscou. Pierre arriva pour punir. Les châtiments furent terribles. Plus de deux mille strélitz furent exécutés à mort. Il dispersa les autres dans les provinces désertes de son empire, & il abolit presque jusqu'au nom de ce corps redoutable.

Comme les bourreaux ne pouvoient pas suffire à tant d'exécutions, le czar avoit ordonné que chaque juge seroit l'exécuteur de sa sentence. Il abattit lui-même quatre-vingts têtes. Les seigneurs de sa cour en couperent sans répugnance; & le Fort n'obtint qu'avec peine la permission de n'en pas couper. Quand on emploie de pareils moyens pour policer des peuples, il faut qu'ils soient bien loin encore de pouvoir être policés, & qu'on ait bien besoin de se policer soi même.

Exécution barbare.

Peu de temps après ces exécutions, au mois de mars 1699, mourut à Moscou l'amiral le Fort. Le czar fut vivement sensible à cette perte. A qui donnerai-je désormais ma confiance, s'écrioit il, en répandant des larmes? j'ai perdu le meilleur ami. Il lui rendit les devoirs funebres avec une pompe, qui prouva le cas qu'il faisoit de cet homme vertueux. Il le regrettoit d'autant plus, qu'il le perdoit précisément dans le temps où il lui auroit été le plus nécessaire; car il commençoit alors à s'appliquer principa-

1699 Regrets du czar à la mort de le Fort. Ses soins pour accoutumer ses troupes à la discipline.

lement à la réforme de son peuple. Dans la vue d'accoutumer les boyars à passer par tous les grades, il n'étoit encore que lieutenant dans un régiment; & il venoit de se faire mousse, pour commencer l'apprentissage de matelot. Il n'étoit pas possible de se refuser à la discipline, dont le souverain donnoit l'exemple. Des régiments russes se formerent sur le modele des Allemands, dont ils prirent l'exercice, & les habits courts & uniformes : en même temps des Anglois & des Hollandois préparoient tout à Voronesch pour la construction d'une flotte; & l'ingénieur Perri, que le czar avoit amené de Londres, travailloit à la communication du Tanaïs avec le Volga.

Pourquoi il proscrit les barbes & les habits longs.

Tout en Russie paroissoit prendre une nouvelle vie, mais c'étoit plutôt par le concours des étrangers, que par l'empressement des Russes à se prêter aux vues du czar. Ceux ci s'attachoient à leurs usages, par la haine qu'ils avoient toujours conçue pour les autres nations; & la différence des vêtements contribuoit à entretenir cette haine. Pierre jugea qu'il seroit avantageux qu'on ne pût pas distinguer à l'habillement un Russe d'un étranger. Voilà pourquoi il proscrivit les barbes & les habits longs. La cour obéit : il n'en fut pas de même du peuple. Il fallut mettre une taxe sur les habits longs & sur les barbes, & couper la ro-

be & la barbe à ceux qui ne vouloient pas payer.

Il accoutume sa noblesse à la bienséance, & institue l'ordre de S. André pour lui donner de l'émulation.

Les Russes avoient emprunté quelques coutumes des peuples de l'Asie. Les mariages s'y faisoient comme en Turquie & en Perse, où l'on ne voit celle qu'on épouse, qu'après que le contrat est signé. Pierre abolit cet usage. Afin d'adoucir les mœurs de ses sujets, il établit des assemblées, où les meres conduisoient leurs filles & où les hommes étoient obligés de se trouver. Il leur apprit comment ils devoient s'y comporter, & il leur dicta les loix de la bienséance & de la politesse. Enfin voulant donner de l'émulation à sa noblesse, il institua l'ordre de S. André.

Il travaille à la réforme du clergé.

Il crut devoir s'occuper encore de la réforme du clergé. Le patriarche, riche & puissant, avoit souvent abusé de son pouvoir. Les évêques s'étoient arrogé le droit du glaive : & les poppas, toujours ignorants & souvent vicieux, entretenoient les superstitions & les vices du peuple. Le patriarche Adrien étant mort, Pierre abolit le patriarchat. Il établit un synode, pour veiller à la discipline ecclésiastique & à tout ce qui concerne la religion ; & ce synode le reconnut pour juge suprême. Ainsi, sans prendre le titre de chef de l'église, il le devint en effet.

Il défend d'entrer dans

Les prêtres séculiers se marient en Russie : il faut même qu'ils se marient au moins une

les ordres monastiques avant l'âge de 50 ans.

fois, & les moines seuls sont obligés au célibat. Afin que ce célibat fût moins nuisible à la population du pays déja trop dépeuplé, le czar ordonna qu'on n'entreroit dans les cloîtres qu'à l'âge de cinquante ans. Ses successeurs n'ont pas sans doute jugé ce réglement aussi nécessaire, puisqu'ils n'y ont pas tenu la main.

Il ordonne de commencer l'année au 1. janvier.

Les Russes commençoient l'année au premier septembre. Pierre ordonna qu'elle commenceroit au premier janvier; & ce changement fut célébré par un jubilé au mois de janvier 1700. Le czar n'adopta pas la correction du calendrier, faite en 1582 par le pape Grégoire XIII, parce qu'alors les Anglois la rejetoient. Depuis, les Anglois & tous les Protestants l'ont adoptée. Aujourd'hui les Russes s'en tiennent seuls au vieux style, & quand ils comptent le premier janvier, nous comptons le onze.

Il fait avec les Turcs une treve de 30 ans.

Par le traité de Carlowitz, du 26 janvier 1699, la république de Pologne, l'empereur & les Vénitiens, avoient fait une paix avantageuse, & imposé des conditions dures à la Porte ottomane. Mais quoique le czar Pierre restât maître d'Asoph, place importante qui pouvoit donner l'empire de la mer Noire, il n'avoit obtenu qu'une tréve de deux ans, & il se voyoit en danger d'avoir à soutenir seul toutes les forces du grand-seigneur. Il ouvrit

donc une nouvelle négociation, & il obtint une tréve de trente ans : n'ayant alors plus rien à craindre de ce côté, il s'occupa des projets qu'il formoit sur la mer Baltique.

Il s'allie de la Pologne & du Danemarck contre la Suede.

Le commerce par mer avec la Russie ne se faisoit que par Archangel. Il falloit tourner la Norwege, la Laponie, & entrer dans la mer Blanche qui étoit gelée la plus grande partie de l'année. Si, par conséquent, le czar vouloit s'ouvrir un commerce plus facile, il lui importoit d'avoir des ports sur la mer Baltique : or, il n'en pouvoit pas avoir, s'il ne conquéroit pas des provinces sur les Suédois. Il est vrai que la conjoncture paroissoit favorable ; car le jeune roi, qui étoit sur le trône de Suede, donnoit de lui des idées peu favorables. Pierre fit une ligue avec les rois de Danemarck & de Pologne, & ces trois princes projeterent d'enlever à la Suede toutes les provinces qu'elle possédoit au delà de son continent.

Le czar paroît s'être trompé sur les moyens propres à civiliser ses peuples.

Il me semble que le czar voulant civiliser ses peuples, auroit dû se mêler moins dans les querelles de l'Europe. Il est vrai que pour avoir un commerce plus libre avec l'étranger, il avoit besoin d'acquérir des ports sur la mer Baltique : mais avant de penser à ce commerce, il falloit s'occuper des moyens de faire fleurir l'agriculture, & achever de policer ses peuples. Or, une trop grande communication avec l'Europe étoit moins propre à policer les Russes, qu'à

leur faire prendre les vices des nations policées.

Il avoit encore mal pourvu à sa sureté en abolissant jusqu'au nom des strélitz. Il devoit prévoir que la nouvelle garde qu'il avoit créée, s'arrogeroit le même pouvoir, & en abuseroit également ; & penser qu'un prince n'est jamais plus puissant, que lorsqu'il n'a pas besoin de gardes pour être obéi. C'est donc le despotisme qu'il devoit abolir : il falloit apprendre aux Russes à se donner des loix. Le czar n'y a pas pensé.

Il auroit pu observer dans l'histoire les avantages & les vices des différents gouvernements, & c'est ainsi qu'il pouvoit chercher à s'instruire. Les nations de l'Europe, mal gouvernées & corrompues, ne pouvoient que le jeter dans l'erreur. Leur politesse & leurs arts n'étoient pas ce qu'il falloit aux Russes. S'il y eût eu quelque part un pays bien gouverné, je conviens qu'il eût été plus court de l'étudier. Le czar eût donc bien fait d'y aller, & les autres princes de l'Europe auroient dû y voyager à son exemple.





CHAPITRE III.

De la Suede, du Danemarck & de la Pologne jusqu'à la fin du dix-septieme siecle.

CHRISTINE, fille unique du grand Gustave, monta sur le trône à l'âge de six ans, en 1632. Elle montra de bonne heure une passion singuliere pour l'étude. Elle passoit les jours & les nuits à lire : & il n'y avoit point de sciences qu'elle ne voulût dévorer. Les savants en parloient comme d'un prodige de savoir : mais les savants parloient d'une reine. Ils admiroient qu'elle eût appris jusqu'à huit langues, & qu'elle les parlât presque toutes avec la même facilité. Il me semble cependant qu'un esprit, fait pour les vraies connoissances, doit apprendre moins de mots. J'ajouterai même que jamais homme n'a su huit langues également bien, quoiqu'on en puisse savoir un plus grand nombre également mal. C'est même assez d'en savoir une, si savoir c'est entendre & parler avec goût : dans ce sens, on ne sait bien

Passion de Christine pour l'étude.

que sa langue, encore faut-il l'avoir beaucoup étudiée.

& pour les savants.

Christine recherchoit les savants avec la même passion, qu'elle cultivoit les sciences. Elle auroit voulu les attirer dans ses états, ou du moins elle vouloit être en commerce de lettres avec eux. Dans la liste néanmoins de ceux qui ont mérité son attention, on trouveroit bien des noms aujourd'hui inconnus. Quoi qu'il en soit, son goût vif pour l'étude fut jugé d'un bon augure, parce qu'on présuma qu'elle n'oublieroit pas d'apprendre la science de regner.

Cette passion lui fit desirer le repos, & hâta la conclusion du traité de Westphalie.

Déclarée majeure à seize ans, elle gouverna par elle-même, assistant à tous les conseils, travaillant avec ses ministres, donnant audience à ceux des cours étrangeres, lisant elle-même les dépêches de ses ambassadeurs, ou s'en faisant faire au moins le rapport. Cependant elle ne renonçoit pas à ses études favorites. Il est vraisemblable qu'elle regrettoit les moments qu'elle étoit obligée de leur dérober. Son goût pour les lettres lui faisoit desirer le repos; & elle vouloit la fin d'une guerre, qui ne lui permettoit pas de prodiguer ses bienfaits aux savants. Elle hâta donc la conclusion du traité de Westphalie. Sans ses ordres absolus, ses deux plénipotentiaires ne se seroient jamais accordés, & le chancelier Oxenstiern auroit fait durer la guerre.

La paix donnée à l'Europe est la plus belle partie de la vie de Christine: mais cette princesse ne soutint pas long-temps la réputation qu'elle venoit d'acquérir; parce qu'avec beaucoup de ce qu'on appelle esprit, elle avoit tous les caprices d'une tête mal faite, qui se pique de philosophie, & ses caprices ruinoient l'état. Les finances se dissipoient en livres, en tableaux, en statues, en meubles, en bijoux; en profusions faites sans discernement aux étrangers, qu'elle attiroit auprès d'elle; en ballets, en fêtes, en magnificences de toute espece. On voyoit à sa cour, qu'elle vouloit rendre une des plus brillantes, des favoris qu'elle avoit enrichis, en aliénant les domaines de la couronne; des jeunes gens sans capacité, qui occupoient les premieres charges à l'exclusion des anciens sénateurs; & parmi quelques hommes de mérite, beaucoup de pédants hérissés de grec & de latin. Elle paroissoit regner pour ses fantaisies, plutôt que pour ses peuples. Cependant le trésor se trouvoit épuisé, on n'acquitoit pas les dettes contractées pendant la guerre: les troupes étoient mal payées, & la marine mal entretenue.

Ses profusions.

La conduite de Christine excita des murmures. Les grands & le peuple commençoient à se lasser de son gouvernement, & elle se lassa elle-même de regner. Embarrassée des rênes qu'elle tenoit mal, elle étoit encore vive-

Ses peuples se lassent de son gouvernement, & elle se dégoûte de regner.

ment sollicitée à s'engager dans de nouvelles chaînes: la nation demandoit qu'elle se mariât. Mais le célibat, dans une vie privée, lui paroissoit préférable à la couronne; parce qu'elle ne soupiroit qu'après le moment, où elle pourroit s'occuper sans contrainte des sciences qu'elle croyoit avoir apprises. Il y avoit d'ailleurs entre les ordres de l'état des sujets de dissention, qui lui faisoient craindre de ne pas jouir d'un regne assez tranquille. Enfin elle étoit dégoûtée du climat de Suede, & elle desiroit de vivre sous un plus beau ciel. Elle étoit donc malheureuse sur le trône, & elle demandoit souvent en quoi consiste le bonheur. Ses savants auroient pu lui répondre, à regner autrement que vous ne faites: mais ils dissertoient, & se perdoient en raisonnements; comme cès philosophes grecs, qui cherchoient le bonheur dans des siecles où toute la Grece étoit misérable.

Voulant vivre dans le célibat, elle designe pour son successeur Charles Gustave.

Dans les états assemblés, en 1650, Christine fit connoître pour son successeur Charles Gustave, fils de Jean Casimir comte Palatin du Rhin, & de Catherine fille de Charles IX, & sœur du grand Gustave. C'est ce prince que nous avons vu, à la tête des troupes suédoises, assiéger Prague en 1684. Il s'étoit flatté d'épouser la reine de Suede : mais elle avoit toujours éludé, & par sa derniere disposition, el-

le paroiſſoit avoir ôté à ſes ſujets tout prétexte d'exiger qu'elle ſe mariât.

Cependant on la preſſe de choiſir un époux.

Charles-Guſtave ſe conduiſit avec toute la circonſpection poſſible, vivant à la campagne, venant rarement à la cour, & paroiſſant moins deſirer de regner, à meſure qu'il approchoit plus du trône. Cependant il gagnoit l'affection des peuples, & les grands s'attachoient à lui. On continuoit donc de preſſer Chriſtine à choiſir un époux: c'étoit lui dire de ſe donner un maître dans Charles-Guſtave.

Alors elle déclare qu'elle veut abdiquer & Guſtave l'invite à conſerver la couronne.

Ce fut alors qu'elle déclara le deſſein, qu'elle formoit d'abdiquer depuis quelque temps. Elle chargea le grand maréchal & le chancelier de faire connoître ſa réſolution au prince Palatin, qui les chargea lui-même de l'engager à conſerver la couronne. Peut-être que conſidérant combien l'état étoit obéré, il ne refuſoit qu'afin de ne pas traiter avec la reine, qui auroit pu ſe réſerver de trop grands revenus & de trop grands droits. Dans la ſuppoſition qu'elle vouloit ſincérement abdiquer, il aimoit mieux attendre qu'elle eût déposé la couronne entre les mains des états. Le caractere de cette princeſſe & le mécontentement général de la nation pouvoient lui faire prévoir qu'elle ſeroit forcée à prendre tôt ou tard ce parti; & alors il étoit aſſuré d'obtenir le trône à des conditions moins déſavantageuſes.

Le sénat lui fait la même invitation & elle s'y rend à condition qu'on ne lui parlera plus de mariage.

Ce refus ne parut pas avoir fait changer le dessein que la reine avoit pris. Elle vint au sénat le 25 octobre 1651, & déclara sa volonté ferme & irrévocable l'abdiquer entre les mains du prince Palatin. Il est naturel d'opposer de la résistance à une pareille proposition. On ne sait jamais, si elle est bien sincere : elle pourroit n'être qu'un piege, & on craindroit d'avoir mal fait sa cour, si on paroissoit l'accepter trop facilement. Les sénateurs s'y refuserent donc. Ils solliciterent vivement Christine à ne pas abandonner les rênes du gouvernement ; & ils firent bien, puisqu'elle se rendit à leurs prieres. Elle mit seulement pour condition qu'on ne lui parleroit plus de mariage, ce qui lui fut accordé.

Michon, son médecin, la dégoûte des sciences.

Vers ce temps, un nouveau favori la dégoûta tout-à-fait des sciences : c'étoit un nommé Michon, médecin françois, qui se faisoit appeller Bourdelot du nom de sa mere ; parce que Bourdelot, son oncle maternel, avoit commenté du grec & du latin, & qu'un nom de commentateur étoit un titre dans cette cour : ignorant, même dans son métier, il crut donc qu'avec le nom de Bourdelot, il seroit bien accueilli. Il ne se trompa pas. Il eut en effet toute la confiance de Christine. Alors il lui persuada que les maladies, auxquelles elle étoit sujette, venoient uniquement de sa grande application à l'étude & aux affaires ; & qu'elle rétabliroit sa

ſanté, lorſqu'elle ne s'occuperoit que d'amuſements & de plaiſirs. Il jeta des ridicules ſur les ſavants qui n'y prêtoient que trop ; & il n'oublia pas de lui dire que les François mépriſoient les femmes qui vouloient paroître ſavantes. Alors la reine laiſſa ſes livres, reçut froidement les ſavants, ou même les écarta.

Sa préven-tion pour ces homme.

Bourdelot, vain, inſolent & railleur, eut bientôt pour ennemis, les médecins, les gens de lettres & les grands, qui ſe voyoient obligés de faire la cour à un étranger, ſans nom & ſans mérite. Chriſtine n'en fut que plus prévenue pour ſon favori. Elle en parloit comme du plus grand homme en tout genre. Elle le conſultoit ſur les affaires d'état : elle en raffoloit au point, que dans ſes maladies, elle feignoit de ſe bien porter ; ne voulant pas qu'on crût qu'elle pût être malade, tant qu'elle auroit un ſi grand médecin.

Pimentel, envoyé d'Eſpagne, ſupplante Michon, & rend à Chriſtine ſon goût pour les ſciences.

Cependant Antonio Pimentel, envoyé d'Eſpagne, ſupplanta ce favori. Bourdelot ne fut plus qu'un homme fort commun, un mauvais médecin, & on le renvoya. Le miniſtre eſpagnol avoit gagné la confiance de la reine par des flatteries. Il louoit ſon eſprit, ſes connoiſſances, l'éclat de ſa majeſté ; & il lui avoit rendu tout ſon goût pour les ſciences.

Il l'engage à rompre avec

La légéreté de Chriſtine indiſpoſoit de plus en plus les Suédois, à qui d'ailleurs la faveur de

le Portugal; & le sénat, qui désapprouve cette démarche, attend avec impatience l'abdication de cette princesse.

Pimentel étoit odieuse, lorsque cette princesse déclara qu'elle ne reconnoissoit plus le duc de Bragance pour roi de Portugal, qu'elle le regardoit comme un usurpateur, & qu'elle vouloit que le résident de ce prince sortît de ses états. Cette démarche, qu'elle fit par complaisance pour le ministre espagnol, étoit trop contraire à la politique que la Suede avoit tenue jusqu'alors, pour ne pas offenser le sénat. Mais il se consola par l'espérance de se voir bientôt délivré du gouvernement d'une princesse aussi capricieuse. Car elle parloit alors d'abdiquer: elle y paroissoit tout à-fait résolue; & on n'étoit pas moins déterminé à la prendre au mot.

Elle abdique.

Le 21 mai 1654, quelques jours après avoir donné ses ordres au résident de Portugal, elle ouvrit à Upsal l'assemblée des états par un discours dans lequel elle déclara qu'elle abdiquoit la couronne. Après quelque résistance qu'il convenoit de faire, on accepta son abdication; & on lui assura un revenu de deux cents mille rischdales sur des domaines qu'elle demandoit en souveraineté, & qu'on ne lui accorda qu'en apanage.

Elle enleve toutes les richesses des palais.

Avant d'abdiquer, elle avoit envoyé en Allemagne tout ce qu'elle avoit de plus précieux dans ses palais: on assure qu'elle enleva pour plus de six millions d'effets, en pierreries,

ries, en bijoux, en tableaux, en vaiſſelle d'or & d'argent, & en meubles de toute eſpece. Elle ne laiſſa au nouveau roi que deux pieces de tapiſſerie & un mauvais lit.

Ne voulant avoir que des hommes à ſon ſervice, elle congédia toutes ſes femmes, & partit, traveſtie elle-même en homme. Elle franchit un petit ruiſſeau, qui ſépare la Suede du Danemarck, en s'écriant : *me voilà enfin en liberté & hors de Suede, où j'eſpere ne retourner jamais.* Elle abjura le luthéraniſme, s'établit à Rome, & fit deux voyages en France & un en Suede. Mais le reſte de la vie de cette femme extraordinaire, qui n'avoit plus que le titre de reine, intéreſſoit peu l'Europe, & ne doit pas nous intéreſſer davantage. Elle mourut à Rome en 1689. Elle a été louée par les gens de lettres, qui l'ont miſe à côté des plus grands monarques : il eût mieux valu être loué par les payſans de Suede.

Elle abjure le luthéraniſme & ſe retire à Rome.

Lorſque Charles X voulut connoître l'état de ſes finances, il trouva les revenus ſi engagés qu'il ne lui reſtoit que deux millions quatre cents mille livres ; & cependant il étoit chargé de plus de trente millions de dettes : ſomme conſidérable pour ce temps là, & ſurtout pour la Suede, où l'argent étoit rare. Afin de remédier à cet épuiſement des finances, les états convinrent de réunir à la couronne la

Etat où Charles X trouve les finances.

quatrieme partie du domaine, que Christine avoit aliénée.

Charles enleve la Pologne à Casimir V qui avoit protesté contre les dispositions de Christine.

Comme les descendants de Sigismond, à qui Charles IX avoit enlevé la Suede, regnoient encore en Pologne, il y avoit toujours des sujets de guerre entre ces deux couronnes; & Jean Casimir V, alors roi de Pologne, venoit de protester contre les dispositions de Christine. Charles X, né pour la guerre, ne demandoit qu'un prétexte pour armer. Il craignoit de laisser amollir les Suédois par un trop long repos: il étoit appellé en Pologne par un parti mécontent du gouvernement: saisissant donc cette conjoncture, il conquit rapidement ce royaume; & pendant que Casimir, abandonné de sa noblesse & de son armée, fuyoit en Silésie, il marcha contre l'électeur de Brandebourg, qui s'étoit rendu maître de la Prusse-Ducale, & eut encore des succès.

Il la reperd aussitôt.

Mais la Pologne est aussi difficile à conserver, qu'elle est facile à conquérir. Les Polonois reprirent les armes pour chasser les Suédois. l'Europe, alarmée des progrès de Charles-Gustave, remua pour lui susciter des ennemis: le Danemarck arma contre lui. les Russes firent une diversion, & les Tartares vinrent au secours des Polonois. Casimir fut rétabli presque aussi vîte qu'il avoit été détrôné. Les Suédois, enveloppés de toutes parts, périrent sous le fer de leurs ennemis. Charles, qui étoit en

Prusse, revint pour remporter une victoire inutile. Le froid & le disette lui enleverent la plus grande partie de son armée.

Charles fit alors alliance avec l'électeur de Brandebourg & avec Ragotski prince de Transilvanie. Les secours qu'il retira de ces alliés ne lui conserverent pas la Pologne. Dans l'impuissance de la défendre pour le moment, il se flatta de la pouvoir reconquérir, lorsqu'il auroit vaincu le roi de Danemarck. Il tourna donc ses armes de ce côté, quoiqu'on fût dans le cœur de l'hiver. A la faveur des glaces, il se rendit maître de plusieurs îles : & il menaçoit déja Copenhague, qui ne paroissoit pas en état de soutenir un long siege.

Il tourne ses armes contre le Danemarck & menace Copenhague.

Frédéric III, fils de Christian IV, qui regnoit pendant la longue guerre terminée par le traité de Westphalie, étoit alors sur le trône de Danemarck. Dans la situation critique, où il se trouvoit, la nécessité lui fit la loi ; & il demanda la paix, qu'il n'obtint qu'à des conditions dures.

Il l'assiége.

Une pareille paix n'étoit pas assurée. La violence, faite à Frédéric, pouvoit être pour ce prince un prétexte de la rompre ; & il y avoit lieu de présumer qu'il n'attendroit qu'un moment favorable. Charles voulut le prévenir : comme il connoissoit l'état de foiblesse, où

étoit alors le Danemarck, & que d'ailleurs il jugeoit qu'un ennemi, qui se reposoit sur la foi des traités, étoit facile à surprendre, il se promettoit les plus grands succès. Il fit donc ses préparatifs, sans déclarer ses desseins; & entrant tout-à-coup dans le Danemarck, il mit le siege devant Copenhague.

La Hollande donne des secours au roi de Danemarck.

Il étoit de l'intérêt de la république de Hollande de maintenir l'équilibre entre la Suede & le Danemarck. Car son commerce eût été en danger si l'une de ces deux puissances eût prévalu sur la mer Baltique. Elle travailloit en conséquence à établir entre elles une paix durable. Mais lorsqu'elle apprit la situation de Frédéric, elle fit partir une flotte, qui après un combat où les deux partis s'attribuoient la victoire, eut cependant l'avantage de faire entrer dans Copenhague deux mille hommes avec une grande quantité de provisions.

La mort de Charles met fin à cette guerre que les négociations de plusieurs puissances n'avoient pu terminer.

La France & l'Angleterre se joignirent à la Hollande, pour forcer les deux rois à la paix. Des flottes angloises & hollandoises appuyerent la négociation. On tint plusieurs conférences; mais Frédéric vouloit obtenir de meilleures conditions que celles du dernier traité, & Charles vouloit conserver toutes ses conquêtes. D'ailleurs ces deux monarques, également fiers & intrépides, voyoient avec chagrin que des puissances étrangeres entreprissent de leur faire la loi.

Comme la négociation n'avançoit pas, les Anglois se retirerent, & les Hollandois, s'étant joints aux Danois, attaquerent l'île de Fionie. Ils remporterent une victoire complete. De sept mille hommes, qui composoient l'armée suédoise, il n'échappa que les deux généraux : tout le reste fut pris ou tué. Il semble que les Hollandois n'avoient plus qu'à passer dans l'île de Zéeland pour en chasser les Suédois : mais ils craignirent apparemment d'affoiblir trop le roi de Suede, & ils se retirerent dans le port de Lubeck. Les négociations continuoient cependant, quoique sans succès, & Charles faisoit de nouveaux préparatifs, lorsque la mort mit un terme à ses projets le 23 février 1660. Les Suédois le regretterent. C'est un héros qu'ils admiroient, & pour lequel ils auroient tout sacrifié. Il méritoit d'inspirer ces sentiments à un peuple brave & guerrier : mis il laissoit beaucoup d'ennemis à la Suede, qu'il avoit épuisée d'hommes & d'argent. A force d'avoir des héros sur le trône, il viendra un jour, où les Suédois reconnoîtront qu'il est une autre gloire que celle des armes. 1660

Charles XI, fils de Charles-Gustave, n'avoit que cinq ans. Après avoir confirmé les principales dispositions du dernier roi, concernant la tutele & la régence, les états songerent à terminer la guerre. Le besoin qu'on avoit de

Traité d'Oliva entre ces deux couronnes.

la paix de part & d'autre, applanit les difficultés : le traité fut conclu dans le couvent d'Oliva aux environs de Dantzick. La Suede jouit enfin de pluſieurs années de repos.

Les nobles Danois refuſoient de contribuer aux charges de l'état.

Depuis que le clergé danois avoit été abaiſſé par le changement de religion, le nobles s'étoient rendus très puiſſants. Ils s'attribuoient tous les honneurs, tous les titres, tous les emplois : ils étendoient leurs prétentions ſur la prérogative royale : & ils refuſoient de contribuer aux taxes. Cependant les eccléſiaſtiques, les bourgeois & les payſans, vexés par des gentilshommes qui ſe regardoient comme autant de ſouverains, ne pouvoient pas porter ſeuls toutes les charges. La derniere guerre avoit été fort diſpendieuſe. On ne pouvoit congédier l'armée faute d'argent. Le ſoldat qu'on ne payoit pas, vivoit de licence. Il étoit donc plus juſte que jamais, que tous les ordres contribuaſſent aux beſoins de l'état. Frédéric, voulant remédier aux calamités publiques, convoqua les états-généraux à Copenhague.

Pour ſe ſouſtraire à leur tyrannie, le clergé & le peuple accordent au roi une autorité abſolue, & déclarent la couronne hé-

Quand on parla d'impoſer les nobles, ils ſe ſouleverent, comme s'ils euſſent été d'une autre eſpece que le peuple, qu'ils traitoient d'eſclave. Mais autant ils étoient haïs, autant Frédéric III étoit aimé. Le clergé ſe réunit au peuple ; & pour ſecouer le joug de leurs tyrans, ils réſolurent de confier au roi une autorité ab-

ſolue, & de rendre le trône héréditaire dans ſa famille. Cette révolution fut conduite avec tant de concert, que les nobles ſe ſoumirent ſans réſiſtance. Depuis ce temps les rois de Danemarck ſe ſont occupés avec ſuccès des moyens d'opprimer la nobleſſe : ils ont favoriſé le clergé, qui a contribué & qui contribue encore à leur puiſſance. Maître de ce corps par les graces qu'ils lui accordent, ils ſont toujours ſurs d'en diſpoſer, parce qu'ils ſont les chefs de la religion. C'eſt un des fondements de leur autorité, qu'ils ont toujours à leur ſolde. Enfin ils n'appréhendent plus rien de la part du peuple, parce qu'il a perdu tout ſentiment de liberté. Ceux qui étoient libres avant la révolution, ne le ſont plus; & les payſans, qui étoient eſclaves, le ſont encore. [redacted] réditaires.

La Pologne étoit toujours troublée. Les guerres civiles laſſerent enfin la conſtance de Jean Caſimir. Il abdiqua en 1668, & ſe retira en France, où Louis XIV lui donna pluſieurs abbayes. Il eſt le dernier prince de la maiſon de Guſtave-Waſa. Après lui les Polonois élurent, en 1669, Michel-Coributh Vieſniowiecki grand maréchal du royaume. Abdication de Jean Caſimir.

La guerre recommençoit alors dans le nord. Car ce fut en 1677, que Charles XI s'étant allié avec Louis XIV, eut tout-à-la fois pour ennemis l'électeur de Brandebourg, la Hollande, La guerre fut funeſte à la Suede, lorſqu'en 1677 elle s'allia de

Louis XIV. l'évêque de Munster, le duc de Luxembourg ; & le roi de Danemarck, Christian V, fils & successeur de Frédéric III. Cette guerre fut une longue suite de malheurs. Si la Suede recouvra les provinces qu'elle avoit perdues, elle le dut aux succès des armes de la France. Mais cette restitution ne réparoit pas l'épuisement où elle se trouvoit. Les puissances du nord prirent peu de part à la guerre de 1688.

Charles XI qui rendit son autorité absolue, mourut, lorsque les conférences de Ryswyck avoient commencé sous sa médiation.

Depuis la paix conclue en 1679, Charles XI ne travailla qu'à rendre son autorité absolue. Il y réussit. En 1682, il établit que la couronne seroit héréditaire dans sa maison, & que les femmes succéderoient au défaut de la ligne masculine. Il fit ces réglements dans l'assemblée des états, qui n'oserent résister : il les assura par les alliances qu'il contracta au dehors, & par la police qu'il maintint au dedans. Il mourut en 1697 laissant un fils qui sera la gloire & le fléau de la Suede, le héros Charles XII. Les conférences de Ryswyck avoient commencé sous la médiation de Charles XI, elles finirent sous celle de Charles XII Ce jeune prince commença son regne, en donnant la paix à l'Europe : il cherchera bientôt une autre gloire.

Puissance de Charles XII à

» A son avénement, non-seulement il se » trouva maître absolu & paisible de la Suede

» & de la Finlande ; mais il regnoit encore sur » la Livonie, la Carélie, l'Ingrie ; il possédoit » Wismar, Wibourg, les îles de Rugen, d'Oesel & la plus belle partie de la Poméranie, » le duché de Breme & de Verden : toutes con» quêtes de ses ancêtres, assurées à son trône » par une longue possession, & par la foi des » traités solemnels de Munster & d'Oliva sou» tenus par la terreur des armes suédoises.

son avénement.

Mais tant de puissance ne paroissoit pas devoir effrayer, quand on songeoit à l'âge de Charles XII, qui n'avoit que quinze ans, & au peu de talents qu'il montroit pour gouverner un royaume. » Il n'avoit, à la vérité, dit » M. de Voltaire, que je viens de citer, aucu» ne passion dangereuse. Mais on ne voyoit » dans sa conduite que des emportements de » jeunesse, & de l'opiniâtreté. Il paroissoit in» appliqué & hautain. Les ambassadeurs qui » étoient à sa cour, le prirent même pour un » génie médiocre, & le peignirent tel à leurs » maîtres. La Suede avoit de lui la même opi» nion ; personne ne connoissoit son caractere ; » il l'ignoroit lui-même, lorsque des orages, » formés tout-à-coup dans le nord, donnerent » à ses talents cachés l'occasion de se déployer.» Remontons à l'origine de ces différents.

Cette puissance ne paroissoit pas devoit inquiéter.

Lors de la dissolution de l'union de Calmar en 1448, les Danois élurent pour leur roi Christian I de l'ancienne maison d'Oldenbourg

Les états de Danemarck avoient réuni

à la couronne le duchés de Slefwick & de Holftein.

(*), neveu d'Adolphe duc de Slefwick & de Holftein-Gottorp. Quelques années après, ce prince hérita de ces duchés par la mort de fon oncle. En 1481, Jean, fon fils aîné, lui fuccéda fur le trône de Danemarck, & les duchés de Slefwick & de Holftein furent le partage de Frédéric fon fecond fils. Celui-ci fut choifi par les Danois, lorfqu'en 1523 ils dépoferent le Neron du nord, Chriftian II, qui avoit fuccédé à Jean fon pere; & par un réglement qui fut fait à cette occafion, les duchés de Slefwick & de Holftein furent réunis à la couronne de Danemarck.

Chriftian III les cede à fes deux freres, malgré les proteftations des états.

Lorfqu'après de longs troubles Chriftian III eut recueilli toute la fucceffion de Frédéric, fon pere, il voulut la partager avec Jean & Adolphe, deux freres qu'il aimoit, & il leur céda en 1544 les duchés de Holftein & de Slefwick. Les états protefterent contre ce démembrement, qui étoit contraire aux réglements faits à l'avénement de Frédéric I. Mais le roi, ne pouvant abandonner fes deffeins généreux, crut parer à tout, en déclarant qu'il y auroit une union perpétuelle des duchés de Slefwick & de Holftein avec le royaume, & que le premier demeureroit un fief de la couronne.

(*) Elle eft une de celles qui prétendent defcendre du célebre Witikind.

Il eût été facile de prévoir que cette disposition seroit une source de querelles entre les ducs qui tenteroient de se rendre indépendants, & les rois qui voudroient recouvrer des domaines aliénés. La générosité de Christian III troubla tout le nord. Les guerres, suspendues par des traités, recommencerent à plusieurs reprises, & ne parurent terminées qu'en 1689, à Alténa, par la médiation & sous la garantie de l'empereur Léopold, & des électeurs de Saxe & de Brandebourg. Le duc de Holstein-Gottorp fut rétabli dans tous ses états, conformément aux traités de Roschild & de Copenhague.

Cette disposition est une source de guerre.

Le rois de Suede étoient les alliés naturels des ducs de Holstein; & Charles XII venoit de contracter une nouvelle alliance avec le jeune duc Frédéric, auquel il avoit donné sa sœur en mariage. Se voyant donc appuyé de la Suede, le duc de Holstein ménagea moins le roi de Danemarck: mais Frédéric IV, qui sur ces entrefaites succédoit à Christian V, son pere, ne jugea pas que l'alliance de Charles XII rendit le duc de Holstein beaucoup plus redoutable. Il commença les hostilités en 1699: il négocia avec la Pologne & la Russie; & ce fut alors que ces trois couronnes formerent une ligue contre la Suede.

C'est à cette occasion que Frédéric IV se ligue avec la Pologne & la Russie contre Charles XII allié du duc de Holstein.

Jean Sobieski étoit mort en 1696. Le prince de Conti, qui avoit été élu, ainsi que

Frédéric-Auguste étoit en-

[illegible] ré dans cette ligue, afin d'avoir un prétexte pour ne pas licencier ses troupes saxones.

Frédéric-Auguste le 27 juin de l'année suivante, avoit été forcé d'abandonner ses droits, presque aussitôt qu'il les eut acquis. La France étoit trop éloignée de la Pologne pour le soutenir. D'ailleurs épuisée par la guerre que le traité de Ryswick termina quelques mois après, comment auroit-elle pu lui donner tous les secours nécessaires en hommes & en argent? Auguste au contraire, soutenu par une armée russe & par les troupes de son électorat, força les suffrages qui refusoient de se rendre à lui, & fut généralement reconnu. Cependant, les troubles qui ne cesserent que l'année suivante, pouvoient renaître. Auguste crut donc avoir besoin de conserver son armée saxone : mais il falloit un prétexte, afin de ne pas répandre l'alarme parmi la noblesse polonoise, jalouse de sa liberté. Il crut le trouver dans la guerre qu'il projetoit contre la Suede; d'autant plus qu'à son avénement il avoit promis de faire ses efforts pour recouvrer les provinces que la république avoit perdues. Il se proposoit sur-tout, la conquête de la Livonie. Elle lui paroissoit facile : car les Livoniens, que Charles XI avoit dépouillés de leurs privileges & d'une partie de leurs biens, ne demandoient qu'à secouer le joug. Une circonstance augmentoit encore la haine qu'ils avoient conçue pour le despotisme des rois de Suede. Patkul avoit été député par la noblesse pour por-

ter aux pieds du trône les plaintes de la province. Il fut d'abord écouté. Charles XI applaudit même au zele, avec lequel il avoit parlé pour sa patrie. Mais peu de jours après, il le fit condamner à mort, comme criminel de lese majesté. Patkul, qui eut le bonheur d'échapper, s'enfuit en Pologne. Lorsqu'il cherchoit à se venger & à délivrer sa patrie, il eut l'occasion d'être présenté au roi Auguste; & il lui persuada combien il seroit facile de conquérir la Livonie, défendue par un roi enfant, que toute l'Europe méprisoit. Tels sont les motifs qui engagerent le roi de Pologne à s'unir au czar Pierre & à Frédéric IV roi de Danemarck.

FIN du quatorzieme volume.





